Quis ut Deus ? Dieu premier servi
TOME VII N° 4

REVUE INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

PARTIE JUDÉO-OCCULTISTE

Paraissant le 5 de chaque mois

TROISIÈME ANNÉE

N° 4 — 5 AVRIL 1914



ABONNEMENTS

Partie Judéo-Occultiste	France. 20 f. par an Etranger 25 —		Partie Maçonnique	France. 20 f. par an Etranger 25 —

Pour les deux Parties . . { France............ 35 fr. par an / Etranger.......... 45 —

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **2** *francs*

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
Librairie Albert Dewit

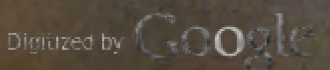
Genève
Librairie Vve Garin

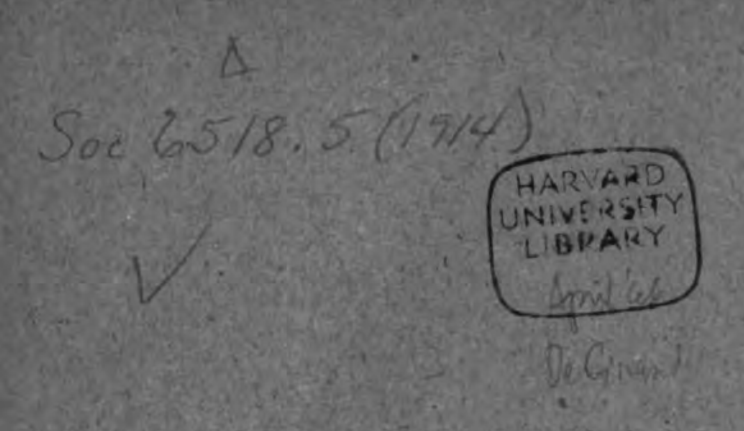
Rome
Librairie Desclée et Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. Herder *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
Librairie Gérold

Prague
Librairie Topic





LIVRAISON DU 5 AVRIL 1914

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** Paris, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



PAGES DOCUMENTAIRES

SUR

L'Anthroposophie de R. Steiner

I

Nous allons mettre sous les yeux des lecteurs les assises officielles sur lesquelles, il y un peu plus d'un an, le Dr Steiner a projeté de former la « Société Anthroposophique », à la suite de son exode de la Théosophie d'Annie Besant. Nous les tirons d'une brochure de propagande qu'il adressa alors à ses adeptes, et où il dissimule soigneusement l'essence même de son rosi-crucianisme et l'existence de l'ésotérisme sur lequel nous avons donné des précisions aussi authentiques que peu édifiantes dans notre ouvrage : « Le Dr R. Steiner et la Théosophie actuelle [1] ».

La brochure [2] débute par le motto très engageant : « La Sagesse n'est que dans la Vérité » ; — et puis, voici l'exorde :

Pour se former une vie satisfaisante et saine, la nature humaine a besoin de connaître et de cultiver sa propre essence suprasensible et l'essence suprasensible du monde extérieur à l'homme. Les investigations naturelles de la science moderne ne peuvent pas conduire à un tel but, bien qu'appelées à rendre d'inexprimables services dans les limites de leur tâche et de leur domaine. La Société Anthroposophique va poursuivre ce but par l'encouragement de recherches sérieuses et vraies dirigées vers le suprasensible, et par l'entretien de l'influence que ces recherches exercent sur la conduite de la vie humaine. Une *investigation* vraie de *l'esprit*, et *l'état d'âme* qui en résulte doivent donner à la Société Anthroposophique son caractère dont l'expression peut s'atteindre dans les principes directeurs suivants... [3].

1. Mistral (Cavaillon) Editeur.

2. *Entwurf der Grundsatze einer Anthropophischen Gesellschaft.* (Berlin. Phil. Theos. Verlag, W. Motzstrasse, 17.)

3. Ouvrage cité page 1.



Ne serrons pas de trop près les conditions qui suggèrent le programme dont le projet va suivre. Cependant, remarquons deux points intéressants à différents égards. Le Dr Steiner fait table rase de deux choses : 1° il élimine le rôle — au moins intentionnel et que tout le monde admet — des religions et des philosophies, qui, de tout temps, ont eu pour mission et, plus ou moins pour effet, de poétiser, de moraliser et d'assainir la vie. Il se place simplement devant l'insuffisance de la « Science », supposant à celle-ci une arrogance qu'en général elle n'a pas, et dénonçant dans l'humanité une lacune qui, si elle avait jamais existé, eût anéanti l'apparence même de la civilisation ; 2° il oublie la *vénérable* Théosophie, — dont il a été vingt ans le héraut dévoué, — et à laquelle il va faire une concurrence indéniable. C'est là un oubli volontaire qui force la suspicion et qui dénonce presque le « chantage ». Et ces remarques rendent plus que suspecte l'*Anthroposophie* projetée, à ceux même qui ne peuvent pressentir son véritable but.

Je déclarerai que j'ai substitué dans ce début une traduction fidèle du texte de la brochure allemande (rédigée vraisemblablement par Steiner lui-même), à la rédaction française distribuée simultanément dans notre pays (sans nom d'auteur ni d'éditeur) et où les termes vagues d'une phraséologie creuse rendent moins sensible, dès le début, le côté tendancieux de la Société Anthroposophique.

Pour ce qui va suivre, nous pourrons citer directement le texte français. Voici donc les préceptes liminaires :

I. — Une collaboration fraternelle peut s'établir au sein de la Société Anthroposophique entre tous les hommes acceptant comme base de cette collaboration affectueuse un *fonds spirituel commun* à toutes les âmes, quelle que soit la diversité de leur foi, de leur nationalité, de leur rang, de leur sexe, etc..., etc... [1].

La définition et le contenu de *ce fonds spirituel commun* ne sont, bien entendu, énoncés nulle part, et un caractère cosmopolite, irréligieux, anarchique est, par contre, nettement affirmé.

II. — L'investigation des réalités suprasensibles *cachées derrière* toutes les perceptions de nos sens s'unira au souci de propager une science spirituelle véritable... [2].

Cet article mérite d'être médité : il dénonce clairement le caractère, — disons profane, de l'Anthroposophie, par opposition

1. *Esquisse des Principes d'une Société Anthrosophique*, pp. 1-2.
2. *Ibid.*, p. 2.



au caractère ésotérique sur lequel la brochure restera muette. Le but bien indiqué est celui d'une « propagation ». La Société Anthroposophique doit divulguer la « Science spirituelle » de Steiner. C'est ce qui importe avant tout : les adeptes seront tout d'abord des instruments de propagande. Peut-être, est-il permis de déduire de ce principe la nature du « fonds spirituel commun » affirmé plus haut, et de considérer ce fonds comme ayant le Dr pour dépositaire, chargé d'en répartir les trésors. Quoi qu'il en soit, le caractère « passif » des Anthroposophes a bien ici l'aveu de sa prédominance, caractère nullement atténué, — au contraire — par « l'investigation des réalités suprasensibles cachées *derrière toutes les perceptions de nos sens* ». Quelle peut-être, en effet, la nature de cette investigation ? S'il s'agissait d'une recherche, d'une enquête spontanée et personnelle, toute association spirituelle ou théosophique, — peu importe l'étiquette, — n'aurait, en réalité, aucune raison sérieuse et pratique d'exister. Si nous sommes, au contraire, en présence d'une méthode nouvelle ou occulte d'investigation spirite, n'est-il pas bon d'essayer d'en présumer la nature.

Et ici, je ne puis m'empêcher de rapporter un texte important de la « Science occulte » de R. Steiner, dont la traduction française permettra, enfin, d'étudier de près et d'apprécier, en France, la nature vraie de l'occultisme steinérien[1].

Dans le stade actuel de son évolution, l'homme passe, entre la naissance et la mort, par trois états : la veille, le sommeil, et, entre les deux, le rêve. Nous parlerons plus tard du dernier de ces états. Pour l'instant, nous considérons l'existence comme divisée entre ces deux états essentiels : le sommeil et le rêve. *L'homme s'élève à la connaissance supérieure, lorsqu'à côté du sommeil et de la veille, il se crée un troisième état de conscience.* Pendant la veille, l'âme est livrée aux impressions des sens et aux représentations qui en découlent : mais en revanche, la conscience elle-même se perd. Les expériences du jour se noient dans l'océan de l'inconscience. *Supposez maintenant, que l'âme puisse réaliser une conscience, même lorsque les sensations sont éliminées, comme dans le sommeil profond.* Admettons que même tout souvenir des événements de la veille soit disparu. L'âme se trouverait-elle alors dans un néant ? Ne pourrait-elle avoir aucune expérience ? On ne peut répondre à cette question *qu'en créant réellement cet état* que nous supposons, et en constatant ainsi que *l'âme peut être consciente même en l'absence de toute impression sensible et de tout souvenir. Alors, l'âme se trouvera comme endormie à l'égard du monde extérieur ordinaire ; et pourtant au lieu de dormir, elle sera pleinement éveillée dans un monde réel.* ON ATTEINDRA CE MODE

1. *La Science Occulte.* — Traduction de Jules Sauerwein, Libr. Acad. Perrin et Cie. 1914. Page 254.



DE CONSCIENCE EN SUIVANT LES PRÉCEPTES QUE DONNE L'OCCULTISME. TOUT CE QU'IL ENSEIGNE D'UN MONDE SUPÉRIEUR A CELUI DES SENS SE DÉCOUVRE DANS UN PAREIL ÉTAT...

Voilà l'Anthroposophie dévoilée et commentée par le Dr R. Steiner lui-même. Et voilà le sens exact du 2e précepte dont la vague candeur demandait cette précision à son texte. Si on avait tenu à le présenter sous une forme plus accessible à tous les candidats à cette Société, ce second article aurait dû, semble-t-il, être rédigé à peu près en ces termes : « *Il est bien convenu que la Société est une* « *école de médiums* » *et d'* « *autosuggestion* », *et que les Sociétaires propageront les visions et les hallucinations qu'ils auront subies dans leurs états de transe. Dans cette Ecole, on ne fera usage ni d'opium, ni de morphine, ni d'autres adjuvants prohibés par les lois* ». Il est probable que ce libellé paraîtrait trop brutal au « Comité d'Administration ».

III. Précepte. — « *Le troisième objet de ces études sera la pénétration* DU NOYAU DE VÉRITÉ *que renferment les multiples conceptions de la vie et de l'univers chez les différents peuples à travers les âges* [1] ».

D'après les candidats, ce précepte représentera soit une *disposition préalable* facilitant leur tranquillité intellectuelle et morale dans la Société, soit un *résultat fatal* de leur nouvelle activité cérébrale ou mentale, rendant leurs hallucinations compatibles, à leurs yeux, avec toutes les « conceptions de la vie et de l'univers », conceptions défigurées et passées au moule de leur *façon de voir*.

Tout accepter, tout concilier, tout nier : trois formes du scepticisme, de l'anarchie intellectuelle, qui, en réalité, sont identiques en ce qu'elles renient à l'intelligence la faculté de discerner et de *choisir*. L'Anthroposophie a adopté le mode affirmatif de ce scepticisme : cela lui donne un air de générosité et de tolérance, et c'est infiniment habile. Le résultat sous-entendu n'en est pas moins sûrement voulu et obtenu : le déracinement ou l'étiolement des fortes convictions ; l'évasion de l'individu hors d'une institution, d'un groupement commun ; son détachement d'un idéal atavique ou personnel ; sa défection sur un champ de lutte où sa raison et son devoir exigeaient son action. L'expression même est d'une ironie glaciale : la « pénétration d'un *noyau de vérité* » qui remplacera l'admiration des *fleurs* de vérité, l'enivrement dans leurs parfums, et qui fera oublier le goût et la culture des *fruits vivifiants* de vérité.

1. *Esquisse...* p. 2.



Tels sont donc les trois préceptes. Si, à leur tour, nous en pénétrons le noyau, il est facile de les résumer clairement. 1° But de l'Anthroposophie. — Pratique en commun d'un spiritisme déguisé ; 2° Moyen. — Etre une « école de médiums » et d' « autosuggestion » ; 3° Résultat. — Dessèchement de l'individu par l'atrophie progressive de ses facultés normales ; — stérilisation, par le scepticisme, de ses convictions et de son action religieuses et sociales.

Cette impression n'a rien d'exagéré : je dirai même qu'elle se précise irrésistiblement malgré — ou plutôt — par la glose savante, vraie, diaphane que nous trouvons, immédiatement après les trois principes, dans la brochure citée.

L'orientation que révèle le premier des points formulés résulte, pour la Société Anthroposophique, d'une *nécessité s'imposant aussitôt que des hommes se réunissent afin de poursuivre en commun la réalisation de connaissances élevées d'ordre spirituel.* Car une attitude sincèrement *fraternelle* (∴) est seule susceptible de concilier les divergences suscitées tout naturellement par les éléments de division que recèlent la pensée, la foi et les intérêts particuliers de chaque âme individuelle.

Lorsque la base même de la collaboration consiste en la conscience d'un principe spirituel commun, — (ici le « fonds » est devenu « un principe », mais lequel ?...) des divergences de cette nature n'entraveront jamais cette collaboration. Car ces éléments contraires seront préservés de toute atteinte au sein de la Société, et respectés dans toutes leurs particularités et dans toute leur étendue.

S'inspirant de cet esprit, qui résulte de sa nature même, la Société Anthroposophique s'orientera vers un *idéal de coopération humaine.* Par là s'établit un terrain où un amour et une fraternité réels deviennent compatibles avec la parfaite appréciation de la pensée et du sentiment des autres.

La Société n'atteindra son but *spirituel* que si ses membres se consacrent ainsi à un idéal de vie qui peut servir d'idéal universel à la conduite de la vie humaine [1]...

Si ces lignes avaient encore besoin d'un commentaire, — après ce que nous avons dit plus haut, nous pourrions préciser de nouveau cet *idéal de vie,* qui est en quelque sorte l'exode de *la vie normale elle-même,* et produire un nouveau texte du Dr Steiner :

L'ascension vers les états de conscience supérieurs a pour point de départ obligatoire la conscience normale de la veille. C'est dans cette conscience que vit l'âme avant son progrès. La discipline *lui donne les moyens d'en sortir* [2]...

1. *Esquisse...* p. 2 et 3.
2. *La Science occulte* p. 260.



Nous dépasserions le cadre de cet article, en étudiant ici ces moyens. Ils sont trop intéressants, cependant, pour ne pas mériter une étude spéciale et détaillée que nous ferons une autre fois. Relevons, toutefois, qu'ils sont un défi lancé à la discipline chrétienne, dans une sorte d'antiphrase exacte du précepte de Jésus-Christ : « Veiller et prier [1] ».

Jusqu'ici, nous avons eu l'esquisse de ce qu'on pourrait appeler les *principes positifs* de la Société Anthroposophique. La brochure où nous les cueillons en vient ensuite aux *articles négatifs*. Poursuivons la lecture :

> Rien ne doit rester plus étranger aux efforts de la Société, qu'une activité, favorable ou hostile, à une orientation religieuse quelle qu'elle soit, car son but est l'investigation spirituelle, et non pas la propagation d'une foi quelconque. Aussi, toute propagande religieuse sort-elle de ses attributions.
>
> Au même titre, cependant, elle ne songera jamais à s'y opposer.
>
> Et, de même, *toute activité d'ordre politique ou social* s'exclut elle-même du programme de la Société.
>
> Son activité est consacrée *aux voies et moyens* facilitant à l'homme la pénétration des grandes énigmes de l'existence humaine, tout en restant fidèle aux conditions de l'évolution moderne. Une investigation ainsi conduite élargira l'étude du monde sensible en lui ménageant une transition vers le suprasensible, *sans s'égarer dans des sentiers que doit réprimer* notre sentiment du vrai.
>
> Ce *plan d'études* montrera que l'humanité contemporaine possède une *méthode d'investigation spirituelle* qui sait pénétrer dans les mondes suprasensibles. Il permettra de reconnaître que la culture et la propagation de recherches spirituelles peuvent devenir le but d'une Société, de même que toute autre science [2]...

Ainsi donc, tandis que les trois principes cités, et leurs conséquences données plus haut, constituent positivement les conditions d'une « école de médiums », destinée à agir directement sur les adeptes pour les dépouiller de la dignité individuelle et de l'exercice des facultés normales, l'Anthroposophie, en bonne logique, dans ses visées, doit dépasser l'individu pour atteindre la société et la « civilisation religieuse ». Mais elle ne peut, bien entendu, atteindre *directement* ni le corps social dans sa constitution générale, ni le principe religieux dans sa vitalité à la fois intime et collective. Elle ne peut y attenter qu'indirectement, en leur retirant l'activité particulière de ses adeptes, et négative-

1. Math. XXVI, 41. Marc XIV, 38 ; XIII, 35 ; Luc. XXI, 36 ; I.Petr. IV,7, etc...

2. *Esquisse...* pp. 3 et 4.



ment, en déclarant que ces « orientations » sortent de ses attributions.

Mais il est évident, d'abord, que c'est une « politique », et la politique la plus lâche ou la plus hypocrite, suivant les cas, que de ne pas faire de politique

D'autre part, il faut bien que l'Anthroposophie recrute ses membres dans un milieu. (Elle se vante de pouvoir les recruter partout). Il convient de supposer que ces membres, — avant leurs états de transe, sont des êtres sensés. Ils ont donc le droit et le devoir de connaître la position qu'ils auront prise vis-à-vis de l'étiquette philosophique sociale, religieuse, adoptée, — ou simplement reçue et acceptée par eux avant que d'être des « Anthroposophes ». La neutralité anthroposophique, pour tout ce domaine qui « sort de ses attributions », limite le problème, il est vrai, mais ne le résout pas. Deux choses sont à trancher, en effet, à savoir : 1° si l'Anthroposophie est accueillante au pratiquant de tel ou de tel culte : (elle le sera, c'est une affaire entendue ;) et 2° si telle ou telle religion ne rend pas sa pratique inconciliable, soit par son essence, soit même par ses statuts administratifs, avec l' « idéal de vie » dont il faudra faire profession dans la Société. Que si cette dernière question a vraiment trop peu de poids pour le « Conseil d'Administration de la Société Anthroposophique », que ne s'adresse-t-il loyalement aux seuls hommes libres et dépourvus de préjugés, disposés à renoncer purement et simplement à une étiquette ou à des principes qui leur interdiraient l'*entraînement* spirituel proposé. Le cynisme, dans ce cas, deviendrait maladresse : on en conviendra aisément. Y aurait-il des espoirs de créance en présentant des « investigations pour remplacer des « principes » ou même des « préjugés ». « Un tiens, dit-on, vaut mieux que deux tu l'auras ». Il ne s'agit pas ici, — il faut le remarquer, — d'un doute provisoire et scientifique : de la table rase d'un Descartes, par exemple, en vue d'une reconstitution raisonnable de nos connaissances ou de nos convictions. Il s'agit d'une suppression pure et simple, et d'une substitution. Le texte cité est assez explicite à ce sujet :

Une investigation ainsi conduite élargira l'étude du monde sensible en lui ménageant une transition vers le suprasensible *sans s'égarer dans des sentiers que doit réprouver notre sentiment du vrai.*

J'aurais désiré, cependant, une déclaration plus franche et plus loyale encore. En stricte logique, l'Anthroposophie se devait de donner des précisions minutieuses sur ce point. En tant qu'*Association spiritualiste et conductrice à l'idéal*, un caractère



philosophique et spéculatif ne lui suffisait pas : il lui faut une attitude morale et sociale ; il lui faut surtout une *forme religieuse*. Dès qu'on touche au surnaturel, cette condition s'impose. Or, qu'elle constitue elle-même une religion nouvelle ou spéciale, le fait semble si normal, — étant donné sa nature, — qu'elle entretient bien inutilement l'incertitude et le vague, en ne le déclarant que par des circonlocutions. Elle ne peut être qu'une religion, si elle se passe des autres religions, et si, — comme elle le prétend dans tous ses manifestes,— elle domine toutes les autres.

L'Anthroposophie a sûrement ses raisons pour dissimuler ici une *concurrence religieuse*. Mais ces pages n'ont point pour but de démêler des *intentions*, mais seulement d'exposer et de commenter un *programme avoué*. Et de ce programme seul, bien compris, il ressort que les adeptes de la Société sont invités, d'une part, à maintenir leurs titres religieux et leurs apparences confessionnelles, et amenés, d'autre part, à n'en plus tenir aucun compte dans la pratique ni dans les convictions. Il les réduit à la qualité d' « hommes de paille », chose à la fois préjudiciable à leur dignité individuelle et insidieusement attentatoire à la vie et à la pratique des religions.

C'est grâce à cet esprit, que l'Anthroposophie a le droit de mettre sur un pied d'égalité toutes les doctrines religieuses.

Cette égalité radicale, elle la précise d'ailleurs fort bien dans ce qui suit, et qui exprime sa seconde et suprême activité négatrice. Il s'est agi, plus haut, d'un certain « noyau commun de vérité » identique à toutes les confessions religieuses. Peut-être, sera-t-on porté au premier abord,— malgré la réputation méritée d'essence bouddhique et kabbalistique qu'ont toutes les théosophies, — de supposer que l'Anthroposophie, prêchée en Europe, ne tient compte probablement que des confessions *chrétiennes*, les seules reconnues de fait dans notre Occident. Dans ce cas, le « noyau » de l'Anthroposophie serait ce que l'Eglise appelle la « pierre angulaire » de la religion : le Christ lui-même.

Pour empêcher cette conclusion d'être logique, et pour révéler *symboliquement* un peu l'esprit foncier de l'Anthroposophie, l' *Esquisse des Principes* termine sa théorie par ce dernier article négatif. Après s'en être pris à la religion, elle se tourne, — avec de grands faux cris de respect et de vénération — contre le principe des religions dominantes : le Christ.

L'investigateur spirituel qui contemple les plus nobles créations du génie humain au cours de son développement, ou qui approfondit les conceptions philosophiques et les dogmes de tous les peuples et de tous les temps, ne s'attachera pas à la valeur même de ces dogmes ou de ces idées ; il les consi-



dérera comme une expression de l'effort humain, tendue vers la solution des grands problèmes spirituels intéressant l'humanité.

Aussi, une désignation empruntée à une *confession particulière* ne saurait-elle énoncer le caractère fondamental de la Société [1]...

Il fallait commencer par cette élimination de Dieu dans la constitution, l'élaboration de toutes les religions. Toute religion, « expression de l'effort humain », est une invention humaine. Son contenu est indifférent : ce qui importe, c'est l'« effort » qui l'a réalisé.

Si, PAR EXEMPLE, » (— oh ! ce par exemple ! —) « l'impulsion, imprimée à l'évolution humaine par la personnalité du Christ, est étudiée au cours des investigations de la Science spirituelle, cette étude ne procédera pas des données d'une confession religieuse. Le résultat obtenu *pourra être accueilli par le croyant d'une confession quelconque* AU MÊME TITRE *qu'un fidèle de la religion hindoue ou du Bouddhisme se familiariserait avec l'astronomie de Copernic, qui ne fait pas davantage partie de ses documents religieux.*

Cette impulsion attribuée au Christ est *le résultat exclusif d'investigations. Elle est présentée de façon à pouvoir être admise par les croyants de toute religion, et non pas seulement par les fidèles chrétiens, à l'exclusion des autres* [2] ..

Remarquons cette place d'honneur donnée au Christ, à la fin de tous ces développements théoriques. C'est le pontife qui clôt magnifiquement un cortège : c'est le but, c'est la fin des explications anthroposophiques. Ne négligeons pas, pourtant, cette sorte de ton protecteur qui veut garantir cette « personnalité du Christ ». On dirait bien que ce long « par exemple » « part d'un bon sentiment » ; qu'il consent à contredire ce qu'on a lu immédiatement auparavant, et qu'il s'agit, sans aucun doute, d'un « contenu *commun* » cette fois, aux religions chrétiennes et à l'Anthroposophie.

Mais non : la contradiction est seulement apparente ; et, loin d'un contenu commun avec le Christianisme, nous trouvons un *résultat exclusif d'investigations* : à savoir : le Christ de l'Anthroposophie.

Ce Christ, « expression de l'effort humain tendu vers la solution des grands problèmes spirituels intéressant l'humanité », peut être, en effet, accepté par « le fidèle de la religion hindoue ou du Bouddhisme » « au même titre que l'astronomie de Copernic ».

Quant au Christ de Pascal et de Pasteur, le Christ des Evangiles et de la Religion chrétienne : « le Fils de Dieu fait homme »,

1. *Esquisse...* p. 4.
2. *Ibid....* pp. 4 et 5.



l'Anthroposophie « ne s'attachera pas à la valeur de ce dogme et de cette *idée* ». Bien plus : on dirait qu'elle soit décidée à ne pas le rencontrer, ses *investigations* ayant trouvé *une autre réalité du même nom*. Son Christ est tout à fait présenté comme *une négation du Christianisme.*

Il faut que nous précisions ce point pour mettre en évidence que cette conclusion n'est pas une induction risquée, mais qu'elle se déduit directement des termes mêmes et de l'esprit du texte reproduit ci-dessus.

Il s'agit d'un Christ qui « pourra être accueilli par le croyant d'une confession quelconque... hindoue ou de la religion bouddhique ». Il va de soi qu'on devient *chrétien* en accueillant le « Fils de Dieu fait homme ». Et l'Anthroposophie n'accepte pas cette conclusion pour son « Christ » à elle. Par celui-ci, on devient ou on reste « anthroposophe » tout simplement : parce qu'on peut « se familiariser » avec lui » *comme avec l'astronomie de Copernic.*

Cette dernière comparaison ne peut pas avoir été choisie au hasard. Voici pourquoi. Nous avons déjà reconnu dans l'Anthroposophie une « école de médiums » et un entraînement spirite : il est normal que nous trouvions aussi l'indice d'un complément *astrologique*. Bien entendu, il fallait employer un euphémisme : l' « astronomie de Copernic » a rempli cet office,... mais c'est dans les *astres*, et rien que là qu'il faut chercher le Christ de l'Anthroposophie.

Je suis bien décidé à ne tirer ici aucun commentaire dans l'« ésotérisme » de R. Steiner lui-même, ni de puiser des arguments ou des citations dans ses « cycles de conférences » plus ou moins fermées. Mais il me sera permis de citer encore l'ouvrage de propagande mentionné plus haut, et qui est à la portée de tous : j'ajouterai donc à mon raisonnement ces lignes de Steiner :

> Ainsi le disciple, par la force de son initiation, se trouve initié au *mystère auguste qui est uni au nom du Christ*. Le Christ se montre à lui comme le grand idéal terrestre. Lorsque l'*intuition* a ainsi reconnu le Christ dans le monde spirituel, le disciple comprend le fait historique qui s'est passé sur la terre au cours de la période gréco-latine, et comment *le* GRAND ETRE SOLAIRE QUE NOUS APPELONS LE CHRIST est alors intervenu dans l'évolution. C'est pour le disciple une *expérience personnelle* que la connaissance de ce fait [1]...

Le lecteur conclura. Mais il faut prévenir ici le lecteur contre la tentation de conclusions nouvelles, et qu'indépendamment des

1. *La Science occulte* : p. 338.



notions plus ou moins imprécises qu'il peut avoir sur les choses de la Théosophie ou Anthroposophie, — (ce sont, en somme, des termes synonymes), — le passage que nous venons d'emprunter à la *Science occulte* peut suggérer directement. On y trouve, en effet, l'énoncé d'une *initiation*, laquelle suppose évidemment un *ésotérisme*, que nous savons, d'ailleurs, exister dans l'Anthroposophie. Pourquoi l'*Esquisse* que nous parcourons, ne fait-elle même pas une allusion à ces *aspects fondamentaux* de l'Anthroposophie ? On est naturellement porté à voir dans cette omission une dissimulation suspecte et le flagrant délit d'une absence de sincérité.

Je me garderai bien de vouloir décerner au Steinérisme, — sous n'importe quel aspect, — un brevet de loyauté. Mais je comprends très bien qu'on se soit passé, dans cette *Esquisse* de mentionner des choses qui, *réellement*, dépassent le programme de celle-ci. Je ferai remarquer, d'ailleurs, que les deux grandes lois de la *Réincarnation* et du *Karma*, qui sont à la base de toute théorie théosophique, et qu'on est loin de cacher, n'y sont pas énoncées elles-mêmes. Et c'est très naturel.

La « Société Anthroposophique » ne cherche pas, en effet, à recruter des sujets immédiats ni même probables pour son « initiation ». La propagande, dont cette *Esquisse* est un reflet, a un but beaucoup moins académique : elle est constituée et organisée, dans la vue pratique de grouper autour des « grands initiés » des fidèles, des adeptes, des amis, — de former une sorte de *syndicat de spiritualité laïque* dont les membres seront les soldats plus ou moins inconscients, mais des soldats réunis en armée de l'état-major des initiés. Aucune condition *théorique* n'est donc exigée de leur part : et même, — on a pu s'en rendre compte, — les trois grands *principes* qui conditionnent le groupement, sont des *principes* moraux, indépendants de toute *conception purement spéculative ou doctrinale.*

Dans le sein même de la Société, se constitue ensuite la hiérarchie des enseignements, et celle des grades parmi les élus à l'Initiation. En attendant, « tout fait nombre ».

Il y a cependant des prudences à observer. Il faut recruter des adeptes « de tout repos », dociles ou inintelligents, tout au moins manifestement sympathiques et sans danger de révolte, de schisme ou de trahison. Aussi, était-il bon de prévoir une administration vigilante, — habilement centralisée, — et qui permette une inspection rapide et directe des troupes. On s'est donc pourvu de « tribunaux d'inquisition » et de « conseils de vigilances ». On appréciera la satisfaction de toutes ces exigences dans la



deuxième partie des statuts que nous reproduisons ici presque sans aucun commentaire.

II

La fondation de la Société Anthroposophique résulte de l'initiative d'un *Conseil fondateur* provisoire comprenant *un certain nombre de membres.* Ceux-ci ont élu un *Comité fondateur* composé de trois personnes, M. le Dr Unger, Mlle Marie de Sivers et M. Michel Bauer qui se chargent provisoirement de l'organisation générale de la Société.

Les membres du Comité fondateur nommeront des *répondants* chargés de recevoir les adhésions de nouveaux membres. *Au sujet des personnes qu'ils proposeront, les répondants accepteront vis-à-vis du Comité les responsabilités qui ressortent de l'Orientation générale adoptée par la Société.* La nomination d'un répondant pourra se faire par le Comité fondateur. Elle pourra aussi résulter du choix fait par sept membres, ou par sept personnes désirant adhérer à la Société. Ce *répondant* devra, dans ce cas être agréé par le Comité central composé des trois fondateurs.

L'admission résulte d'une démarche faite auprès du Comité ou d'un répondant. Provisoirement, seul le Comité central pourra déclarer *valable* une admission.

Le Conseil aussi bien que le Comité, pourvoiront en cas de besoin à leur propre complément ; des propositions à ce sujet pourront être faites à l'occasion d'une assemblée générale qui sera convoquée annuellement.

Le travail de la Société *s'organisera par groupes libres pouvant se former de façon indépendante dans tous les pays et en tous lieux...* »

Cette liberté et cette indépendance sont très habilement prévues pour permettre chez des membres de la Société des *réunions* où sont admis et invités les étrangers en vue d'être endoctrinés.

Ces groupes pourront rester séparés ou se réunir, former des sociétés entre eux ou des *associations plus libres, s'inspirant uniquement des conditions dictées par les circonstances de leur milieu.*

La Société Anthroposophique, *dans ses visées réelles, n'est nullement une Société, au sens s'attachant d'habitude à ce mot.* (Pourquoi donc l'appeler ainsi ?) — Le lien unissant les membres ne consiste pas en une *organisation issue d'un règlement ou en tout autre cadre extérieur.*

Dans ce cas, nous ne comprenons pas toutes ces formalités administratives, et nous sommes presque obligés de conclure que ce sont des « trompe- l'œil ».

Seule, la culture de la Science spirituelle au sens idéal consacré par l'exposé qui précède, confère au titre de membre sa physionomie intégrale et véritable.

« Comme en termes galants ces choses-là sont dites » ! Par association d'idées, je songe irrésistiblement à certains « droguistes »



de Toulon qui vendaient couramment et ouvertement du « thé » à ceux qui en connaissaient « le sens idéal consacré ».

Ce titre, toutefois entraîne certains droits, comme, PAR EXEMPLE, *l'accès de certains écrits de Science spirituelle, réservés aux seuls membres, et d'autres prérogatives de ce genre...* [1].

Chaque « par exemple » est un morceau de la queue du renard. Il s'agissait plus haut de l' « astronomie de Copernic ». Celle-ci, du moins, est à la disposition du premier venu, de celui-même qui, sûrement, n'en saisira pas un mot. Pourquoi, pour « certains livres de science spirituelle », une « prérogative » en faveur des membres de l'Anthroposophie ? C'est franchement peu libéral ! Surtout pour une Société dont « l'activité est consacrée aux voies et moyens facilitant à *l'homme* la pénétration des grandes énigmes ! » Surtout pour une Société dont l'activité est faite « d'investigations personnelles » et non de vanité « livresque ». Il fallait bien, — à ceux, au moins, qui ne recherchent premièrement que cela, — faire miroiter en sourdine la mystérieuse entrée en une « société secrète », où, tout en faisant du Spiritisme, on lit des livres inaccessibles au *profane*, et où on jouit « d'autres *prérogatives de ce genre* ». A certains, il fallait ce mirage qui les fait pleurer de tendresse. Mais terminons l'*Esquisse :*

Au point de vue extérieur, le lien de la Société Anthroposophique ne différera AINSI en rien de ce qu'il serait, *par exemple*, au sein d'une Société Anthropologique ou d'une autre similaire... [2].

Troisième « par exemple » ! Mais je ne veux pas insister : le lecteur appréciera ce *point de vue extérieur* assimilé à celui d'une « Société Anthroposophique ». Un paragraphe manque évidemment, ici, établissant le lien « au point de vue intérieur », lequel doit exister (l'autre ayant été précisé), et doit, par conséquent, donner à la Société Anthroposophique son relent de « Société secrète ». Notes finales de l'*Esquisse* :

Tout groupe de membres élabore ses propres statuts, etc.; il élit son Comité. L'admission dans la Société établit que le Comité central reconnaît en telle ou telle personne un membre de la Société Anthroposophique.

Le siège provisoire de la Société Anthroposophique sera *Berlin*. L'administration incombera aux membres du Comité central présents dans cette ville. *Cette administration ne comprend d'ailleurs que les mesures susceptibles d'assurer la réalisation des buts spirituels visés par la Société.*

La contribution de chaque membre aux frais de la Société Anthroposo-

1. *Esquisse...* pp. 5, 6, 7.
2. *Ibid.* p. 7.

phique consiste en un droit d'entrée de 7 francs, et une cotisation annuelle de 8 francs. (Budget du culte) « Cette cotisation pourra être réduite dans certains cas » — [1].

Voici, maintenant, d'autre part, le libellé de la demande d'admission à remplir et à adresser à Mlle M. de Sivers, Motzstrasse, 17, Berlin, W, (c'est la maison de Steiner), par les candidats à la *Section française* de la Société anthroposophique.

Je soussigné, déclare être au courant des intentions et du but de la Société Anthroposophique, et j'adresse, par ces lignes, au Comité central ma demande d'admission comme membre de cette Société.

Nom et prénom : Monsieur, Madame ou Mademoiselle. Adresse complète. Date : Le *Répondant* soussigné déclare que, selon sa conviction intime..... sera un membre digne de la Société. Nom du Répondant, son adresse... Enregistré à... le... pour le Comité central ».

Et voilà bien des précisions, au point de vue extérieur, et bien des précautions. On sera étonné, cependant, de n'avoir pas rencontré une seule fois, en tout cela, le nom même de R. Steiner, fondateur de la Société Anthroposophique. On ne sera pas moins surpris de n'avoir pas trouvé une seule allusion au différend qui semble avoir séparé l'Anthroposophie de la Théosophie de Mme Annie Besant, et après lequel il paraît nécessaire de motiver la constitution d'une Société Steinérienne spéciale. Ce dernier point mérite une étude spéciale, et une nouvelle série de documents que nous ne pouvons résumer dans cet article.

Mon intention était seulement de fournir les documents intéressant l'Anthroposophie, telle qu'elle s'offre au public. C'est cette seule partie documentaire que je veux compléter ici par la liste des noms et des adresses de tous les présidents des Loges de cette Société. Cette liste, qui n'est confiée qu'aux seuls membres de la Société, — dans « les livres de Science spirituelle dont ils ont la prérogative, » — intéressera sûrement ceux qui s'occupent d'occultisme et de Sociétés secrètes, en leur fournissant une référence précise sur certains noms. On remarquera que des Steinériens très en vue n'y sont pas mentionnés, — et il est bon de prévenir que les titres présidentiels et autres ne confèrent, eux aussi, qu'un *caractère extérieur*, et qu'ils sont très indépendants des *grades secrets* de la Maçonnerie Steinérienne.

J'emprunte ces renseignements aux *Mitteilungen für die Mitglieder der Anthroposophischen Gesellschafft* (*theosophischen Gesellschaft*), (« Communications aux membres de la Société

1. *Esquisse*... p. 7.



Anthroposophique (Société Théosophique) », — éditées à Cologne, par Mathilde Schole (numéro d'avril 1913. 2e Partie, pp. 38 et 39).

Adresses du Comité Central de la Société Anthroposophique (Société Théosophique).

M. le Dr Rüdolf Steiner, Berlin, W. 30 Motzstrasse, 17.
Mlle Marie v. Sivers, Berlin, W. 30, Motzstrasse, 17.
M. Michel Bauer, Nurenberg, Wünzelburgstrasse, 3.
M. le Dr K. Unger, Stuttgart, Laudhausstrasse, 63.

Adresses des Présidents des Groupes de travail de la Société Anthroposophique (Société Théosophique).

Allemagne :

Augsbourg : M. Martin Stempfle (Schülestrasse, 1).

Berlin : (Branche Berlin) : Dr R. Steiner (Berlin W. 30, Motzstrasse, 17) et Mlle Marie v. Sivers (même adresse).

Bielefeld : Dr Rüdolf Böhmecke (Waldeckstrasse, 8).

Bochum : Mlle J. Arnold, (Grof Engelbertstrasse, 2).

Bonn : (Branche Beethoven) M. Otto Weiler, (Rittershausstrasse, 2).

Brême : M. J.-G.-W. Schröder (Alter Wale, 10), et Sœur Louise Hesselmann (même adresse).

Breslau : M. M. Bartsch (Gottschalkstrasse, 8).

Cassel : Dr med. L. Noll (Wilhelmstr. 2 1/2).

Coblentz : (Br. Cusanus) : Mme J. Peelen (Schlossstr. 51"').

Cologne : (Br. Giordano Bruno), Mme M. Kuenstler (Belfortstr. 9"), Mlle Math. Scholl (même adresse"').

Dresde : (Br. le Dante) Mlle Soph. Jakob, (A. Hettnerstr., 5 part).

Düsseldorf : Mme C. Smits (Haus Meer, Post Osterath, pr. Düsseldorf).

Eisenach : Mme le Dr M.-O. Langen (Waisengasse, 10. Villa Langen).

Elberfeld : M. Félix v. Damnitz (Kluser Höhe II)

Erfurt : (Br. J. Rafaël) M. J. Yung. (Melchendorferstr. 18).

Essen : M. Herm. Brown (Brunhilderstr. II).

Essalingen A. N. : M. C. Kälber (Gœtestr. 15).

Francfort-sur-Mein (Br. Gœthe) : M. W. Trommsdorf (Ischersheim, Ischersheimerweg, 6).

Fribourg-en-B. : Mme Hedw. Hagemann (Längehardstr., 5).

Göttingen : Mlle Anna Mahn (Bürgerstr. 37).

Hambourg : (Br. Christian Rose-Croix) M. B. Hubo (24, Hohen-felder Allee, 12).

Hambourg : (Br. Pythagore) : M. A. Dibbern, (Altona-Obhmarschen, Flottbeck-Chaussee, 143).

Hanovre I : M. W. Eggers (Vossstr., 43).
II : M. Aug. Ewerbeck (Bodenstedtstr., 13, IV).

Heidelberg : M. C. Greber (Zähringerstr., 6).

Heidenheim : Mme Mar. Meebold (Karlstr., 16).

Karlsruhe I : M. Hugo Harder (Edelsheimerstr., 5).



Karlsruhe : (Br. Rich-Wagner) M. Ern. Kramer, (Maienstr., 5).

Leipzig : Mme Fl. Wolfram (Leipzig-Leutzsch, Hauptstr., 21).

Malsch : (Br. Franç. d'Ass.) M. J. Stockmeyer, (Waldhaus-Malsch, Amt Ettlingen, Baden).

Mannheim : Mme Emma Klein (Werderplatz, 15).

Mulhouse : (Br. Paul) : M. Cam. Leonhart (Dornach, près Mulhouse, Neue Cité 27) et Mlle Marguerite Simon (Mulhouse, Bäckerstr., 9).

Munich I : Comtesse Pauline von Kalckreuth et Mlle Sophie Stinde, (Adalbertstr., 55, III.)
II : Baronne Emmy von Gumppenberg (Römestr., 35).
III : Baronne Emmy von Gumppenberg (Römestr., 35).
IV : (Br. Gœthe) : M. Jos. Elkan, (Marsstr., 22).

Nüremberg : (Br. Alb. Dürer) : M.M. Bauer, (Wünzelburgstr., 3).

Pforzheim : M. Math. Ostermeyer, (Maximilianstr., 18).

Strasbourg : (Branche Gœthe-Schiller) : M. P. Œhler, (Barbaragasse, 15 *bis*).

Strasbourg : (Branche Novalis) : M. Ch. Schneider, (Schiltigheim, près Strasb. Kronenburgerstr., 1).

Stuttgart : M. Ad. Arenson (Connstatt, pr. Stuttgart, Paulinenstr., 13).

Tübingen I : (Br. Uhland) : M. Chr. Schuler, (Ulrichstr., 11).
II : M. Rudolf Schenkel (Eberhardstr., 17).

Weimar : M. Horst v. Henning (Luisenstr. 19).

Wiesbaden : Mlle D. v. Schmeling (Adelheidstr., 91''').

Wyrow : M. Richard Hannemann (Wyrow, près Greifenhagen-sur-Oder.

Belgique :

Bruxelles : (Br. Saint-Jean) : Mlle M. Péet (19, r. Forestière, Avenue Louise)
Mlle J. Ellspermann (rue du Bourgmestre, 18).

Bohême :

Prague : (Br. Bolzaoo) Mme B. Fanta (Altstoidter Ring, 21")
(Groupe de travail de la Soc. Anthr. de Bohême).
M. Ludek Prikryl (Prag-Karolinental, Safarikooa, 522).

Danemark :

Charlottenlund : M. B. Löw (Kirkevey, 23).

Angleterre :

Londres : (Groupe Zarathoustra) : H.-J. Heywood-Smith (South Kensington, 47, Redkliffe Square).
(Myrdhin Group) H. Collison (27, Clareville Grove. Onslow Gardens, S.-W.) et H. N. Croxford (115, Riverview Gardens, Barnes, S.-W.).

Ilkeston : Miss I. Lewis (The White House, Derbyshire).

Finlande :

Helsingfors : M.-J. Beino (Armfeldwägen, 9).
: M. le Dr E. Selander (V. Chaussée, 10).
: M. H. Brander (Slottsgatan, 7).
: Mlle Ida Moberg (Brunsparken, 80, Helsingfors Ostra).

Abo : M. John Backman, (Lasarettsg. 8).



FRANCE :

Paris : Mme A. Bellecroix (Avenue Lowendal, 5).
Marseille : Mme Emma Gétaz (88, rue Saint-Jacques).
Nice : Mme Fabre (26, Avenue Borriglione).

HOLLANDE :

La Haye : Mme J.-E. Vreede-Schile (Heemskerkstratt, 37)
Hiefersum : Mlle M. Burgdorffer (Kerkstrat., 87).
Laren (Gooi) Mlle Joh. Brandt.
Nymwegen : Mme van Hœk-Schouten (Saint-Annastr., 55).
Rotterdam : Mlle R. Damman (Kruiskade, 146).
Zwolle : M. J. Polak (Smeden, 5).

ITALIE :

Milan : (Gruppe Leonardo da Vinci) : Signora Charlotte Ferreri (7, via S. Vincenzo).
(Gruppe Lombardia) Principessa Troubetzkoy, (via Mascheroni, 19).
Florence : Mlle A. Steineger (viale dei Mille, 83).
Rome : Dr G. Colazza (via Porta Princiana, 4).

NORVÈGE :

Bergen : M. F. Arentz (Zetlitzgade, 19).
Christiania : M. Rich. Eriksen (Industriegatan, 29).
Trondhjem : (Gr. Michel). M. K. Ingerô (Technische Hochschule).

AUTRICHE :

Graz : Mlle Paula Milek (Hotel Goldene Birne).
Klagenfurt : M. Fr. Jilg (Landesregierung).
Lens : (Danube) : (Br. J. Kepler) : M. J. Schütz (Bürgerstr., 7).
Vienne : (Br. Empedocle) Dr Alfred Zeissig, (Unlere Viaduktgasse, 17[1]).

POLOGNE :

Varsovie : Mme Wiga v. Siedlecka (Czysta, 6).
Varsovie : Mme A. v. Ulrich (Hôzà, 37).

RUSSIE :

Moscou : M. Boris Grigoroff (Arbat Bolschoy, Nicolo Preskoosky per N. 13).
Saint-Pétersbourg : (Gr. Benedictus) : M. E. Wassilielf (Wassily ostrow, 5, Linie d. 66, Kw., 34).

SUÈDE :

Lund : Mme la Pr. Cl. Walberg.
Norrköping : M. A. Wager-Gumnarsson (Statbôga).
Stockholm : M. le lieutenant-colonel G. Kinell (Västmannagatan, 69).

SUISSE :

Ascona : M. E. Novak (Ascona am Lago maggiore).
Bâle : (Br. Paracelse) : M. le Dr J. Lagutt v. Ostheim (Binningen, près Bâle, Bruderholzstr, 18).
Berne : (Br. S. Jean) M. le Prof. L. Bürgi-Brandi (Bubenbergplatz, 8).
Lucerne : Mme Rathgen (Locarno-Monti, villa Lotos).



Lugano : Mlle Agnès Friedländer (Lugano-Paradiso, Casa Vanossi).
Neuchâtel : (Br. Chr. Rose-Croix) : Prof. K. Petz, (r. du Bassin, 4).
Saint-Gallen : (Br. Ekkehard) : M. Otto Rietmann (Rorschacherstr., 11).
Zürich : (Br. Zschokkc) Pr. Dr A. Gysi (Obere Zoüne 10)

AMÉRIQUE :

New-York : (Br. St-Marc) : Mrs. E. Parks-Brownrigg (New-York City, The Ardelle, 527, Riverside Drive, U. S. A.

Ce petit répertoire dénote que l'araignée a tissé déjà de vastes réseaux. N'est-il pas sain d'en tenir compte, et de s'en occuper sérieusement ?...

ROBERT KUENTZ.

LA POUTRE DU THÉOSOPHE

Nous ne sollicitons guère les polémiques ici, où la préoccupation dominante est de constituer un arsenal documentaire à l'usage des curieux d'Histoire et de vérité ; mais l'Histoire et la vérité ont des ennemis si acharnés que nous ne pouvons accomplir notre modeste labeur sans avoir à rejeter les pierres lancées dans nos jardins : besogne aride et sans agrément, mais besogne nécessaire.

C'est ainsi que je viens d'être maladroitement visé par un pavé projeté par un théosophe de la revue *Les Sciences ésotériques*, à propos de mon article sur l'étouffement du livre et la mort du chevalier Gougenot des Mousseaux.

Si ce théosophe a quelque notion des lois de la pesanteur, il doit attendre avec angoisse le choc en retour.

Que me reproche ce M. Dujols ?

Je le nomme, quoique sa diatribe ne soit pas signée, parce qu'une note en première page nous informe qu'il est l'auteur de tous les articles bibliographiques.

Donc, M. Dujols me reproche d'avoir écrit un véritable roman. Il n'ose incriminer le vénérable M. Chauliac, le vieillard à l'esprit alerte et clair qui fut l'ami de Gougenot des Mousseaux, et à qui celui-ci avait confié le soin de faire une seconde édition de son livre.

Récuser ce témoignage serait d'une inconvenance devant la quelle a reculé le théosophe, et voici comment il tourne la difficulté :

Voici les faits : ils empruntent une certaine gravité au témoignage don- ils émanent : un vieillard de quatre-vingt-trois ans et l'auteur de la deuxième édition du *Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*.

Il n'y a qu'une ombre à cette référence — mais elle est d'un noir d'enfer — le certificat d'un pamphlétaire professionnel : M. Albert Monniot.



Vous entendez bien : le récit aurait « une certaine gravité » s'il émanait de M. Chauliac ; mais comme celui-ci a pris pour truchement le « pamphlétaire professionnel » que je suis, j'ai évidemment travesti ses paroles et sa pensée.

On ignore certainement, aux *Sciences ésotériques*, quels sont ici vos procédés d'information.

Avant de livrer à la *Revue* le récit incriminé, non seulement j'en avais recueilli les éléments par correspondance et de vive voix, mais j'avais soumis ce récit à M. Chauliac, son approbation me paraissant nécessaire, puisque je le faisais parler.

Mon premier soin, après avoir lu les attaques de M. Dujols, fut encore de les soumettre à M. Chauliac, et voici la lettre qu'il me fait l'honneur de m'écrire.

Nogent-sur-Marne, 27 février 1914.

Cher Monsieur,

Je reçois votre bonne lettre et j'y réponds à la hâte, vous autorisant à faire de ma réponse l'usage qui vous paraîtra devoir en être fait.

J'ai lu les lignes qui vous ont été consacrées ainsi qu'à moi dans la brochure que vous m'avez communiquée.

Elles ont eu la prétention d'être spirituelles, évidemment, mais vous le savez : *Non licet omnibus adire Corinthum.* Elles ne sont que méchantes se croyant malicieuses.

Et tout d'abord, *vous ne m'avez pas fait dire ceci ou cela*, comme l'insinue l'auteur anonyme, mais vous avez fidèlement rapporté ce que je vous ai dit.

Ce n'est pas non plus une révélation, car si j'ai supprimé dans la préface de la 2e édition du livre de des Mousseaux les détails *circonstanciés et exacts* que vous donnez, et ce pour déférer au désir exprimé par Mme la marquise de Saint-Phalle, j'en ai cependant assez dit pour indiquer les menaces reçues par des Mousseaux, et sa mort survenue aussitôt après la communion.

Au surplus, beaucoup parmi vos amis étaient au courant de cet étrange événement, et, allant plus loin, vous m'avez déjà communiqué une lettre (anonyme il est vrai) reçue par vous, et qui vous signalait la mort de des Mousseaux et les menaces de mort qui l'avaient précédée.

L'auteur du paragraphe qui vous concerne a du reste dénaturé bien des détails de votre récit, *très fidèle, celui-là, je le répète*, pour arriver à se donner un semblant de sérieux dans sa critique.

Ainsi, il prétend que le soir à 10 heures, au moment où je quittais des Mousseaux à la gare de Coulommiers, lui arrivait la lettre de menaces dont je vous ai donné le texte exact.

Or, *ceci est faux, et je ne vous l'ai point dit, et vous ne l'avez pas écrit, vous non plus.*

J'ai dit qu'au moment de me quitter, des Mousseaux sortit de son portefeuille un billet reçu *quelques jours avant.* Ce qui est bien différent. L'auteur de la note contre laquelle je réclame s'esclaffe sur cette lettre arrivant jus-



tement au bon moment, « le soir à 10 heures ! » dit-il, et à la minute des adieux.

C'est ainsi qu'on peut faire dire tout ce qu'on veut à quelqu'un en changeant seulement un mot ou deux de son récit, ou bien en rattachant deux phrases qui n'ont rien de commun.

En exagérant un peu la manière d'écrire de ce singulier critique, on peut faire faire l'apologie du suicide par l'Evangile, et cela même sans changer les textes, mais seulement en les rapprochant adroitement.

On trouve ainsi dans l'Evangile les deux phrases suivantes qui n'ont rien de commun : « Judas sortit du Temple et se pendit » — Allez «, dit Jésus, et faites de même ». Ces deux phrases sont textuellement dans le livre sacré. Elles sont seulement séparées par sept ou huit chapitres. Rapprochez-les comme je viens de le faire, et voyez le résultat.

Mais notre contradicteur n'a pas été jusque-là : il s'est borné à supprimer les mots « reçue depuis quelques jours ».

Tout ce que vous dites de mon entrevue chez Plon, soit avec M. Plon lui-même, que je ne connais pas personnellement, soit avec celui qui s'est présenté à moi quand j'ai demandé M. Plon, est rigoureusement exact, et j'ai dû attendre 1886 pour publier la 2e édition que Mme de Saint-Phalle voulait publier sitôt après la mort de son père.

Le traité qui me fut opposé doit probablement figurer encore dans les archives de la maison Plon qui, me l'ayant montré, n'a aucune raison pour en refuser communication à d'autres.

Le chiffre de 40.000 francs de perte est celui qui m'a été indiqué

Ce n'est point, « par hasard », comme le dit l'auteur anonyme en soulignant malicieusement le mot *hasard*, que je me suis trouvé rue Casimir-Delavigne en 1871.

Pendant mes séjours à Paris, et en ma qualité de bibliophile, je passais presque chaque jour une heure ou deux chez le bouquiniste en question à qui j'ai acheté beaucoup de livres.

Donc, il n'y a là aucune raison *hasardeuse* de s'étonner.

Le billet que me montre des Mousseaux n'était point écrit par une main amie, comme le dit encore notre contradicteur, mais bien par une main anonyme, comme je vous l'ai dit et comme vous l'avez du reste reproduit, en disant comme je l'avais dit moi-même à des Mousseaux : « C'est l'œuvre d'un mauvais plaisant ».

En un mot, tout ce que vous avez dit est la reproduction de ce que je vous ai dit, et tout ce que je vous ai dit, est l'exacte vérité.

Oui, j'ai eu bien du mal à trouver un éditeur, ou plutôt un imprimeur pour la 2e édition du livre, et j'ai eu de ce chef bien des déboires ; mais je suis parvenu cependant à le faire imprimer : c'est le principal.

La famille des Mousseaux n'existe plus depuis longtemps, et ce n'est pas étonnant, car les événements que vous avez rappelés remontent déjà à 39 ans.

L'une des filles de M. des Mousseaux était religieuse au couvent de la Visitation à Paris : elle mourut, je crois, vers 1883, en tout cas, un peu avant



la mort de Mgr de Ségur, car il me souvient que ce vénérable et vénéré prélat présida la cérémonie des obsèques.

Mme des Mousseaux vivait encore à cette époque ; elle mourut quelques années après. Peu après, Mme de Saint-Phalle mourut à son tour, vers 1892 ou 93.

Par suite, l'épilogue tragique désiré par l'auteur anonyme n'eut pas lieu, et je suis encore là, seul survivant. — Oui, M. des Mousseaux était seul dans la chapelle où je l'accompagnais à la messe pendant mon séjour à Coulommiers, et tout ce que vous avez dit est le récit très exact que je vous ai fait.

J'ai ajouté, et je crois me souvenir que vous avez dit comme moi : « Cette mort est réellement mystérieuse. Fut-il empoisonné ? Là est le point d'interrogation ; mais les coïncidences sont étranges ».

Voilà tout.

Je n'ai pas dit qu'il était mort en recevant la communion. J'ai dit, sur votre question, et vous l'avez écrit à votre tour : « Il allait ordinairement à la messe de 7 heures. La lettre qui m'a annoncé sa mort, *et que je possède encore*, dit qu'il est mort à 7 h. 1/2 ». Mais je n'ai pas d'autres précisions de ce chef. J'ai dit dans la préface de la 2e édition du Juif qu'il était mort dans sa maison, donc un peu après la messe [1].

En ce qui concerne la messe à laquelle assistait des Mousseaux : il est possible qu'il y eût plusieurs messes dans la chapelle de l'hospice. J'ignore s'il y avait des sœurs et si elles y faisaient la communion à une messe plus matinale, à 5 heures ou 5 h. 1/2, comme font d'habitude les religieuses ; mais en tout cas, des Mousseaux et moi étions toujours seuls à la messe de 7 heures.

— Ce n'est point à la date psychologique d'octobre 1876 que j'allais par hasard voir mon ami à Coulommiers. Je vous ai dit, et vous avez écrit à votre tour, que j'étais allé souvent à Coulommiers. C'était mon habitude.

Voilà comment on peut, en dénaturant un peu un récit, le rendre invraisemblable.

Je néglige les injures qui vous sont adressées comme à moi : elles étaient utiles pour faire avaler le reste de l'article ; mais cela n'a aucune importance.

Elles ne sont du reste pas signées.

Bien à vous amicalement,

Ch. Chauliac.

En terminant, cherchons quelle cause prétend savoir ici notre contradicteur ?

Dès le début de son article, il a montré le bout de l'oreille : saisissons et tirons.

Parlant de notre « histoire », il écrit :

« Enfouie dans les oubliettes par ordre de la famille du che-

1. Sans précisions sur ce point, M. Chauliac s'est en effet arrêté à cette hypothèse dans la préface en question. Dans notre conversation, il a envisagé cette autre hypothèse : « Au vrai, des Mousseaux a communié à la messe de 7 heures, qui ne pouvait durer moins de 20 ou 25 minutes ; 25 minutes le séparaient de son château, et il est mort à 7 h. 1/2. Concluez ! »
— « Je conclus qu'il est mort en sortant de la chapelle ».



valier Gougenot des Mousseaux, elle doit de remonter au plan de l'actualité au fameux procès intenté naguère à des Juifs de Russie pour *cette éternelle et stupide accusation de crime rituel* ».

Et *in fine* :

« Et voilà, bonnes gens, sur quelles pauvres choses on échafaude tous les prétendus crimes *ejusdem farinæ* ».

Nous sommes donc tout simplement en présence d'un négateur du crime rituel, d'un petit stagiaire — j'allais écrire d'un apprenti — dans l'Ordre des avocats d'Israël, et il est remarquable qu'il use exactement des procédés de discussion que nous avons dénoncés. N'osant, et pour cause, aborder le débat de front, il prend la tangente et discute l'anecdote.

De « l'odieuse et stupide légende », il a forgé « l'éternelle et stupide accusation ».

Comme les ténors, il ne trouve à opposer aux arguments, aux faits et aux textes, que des dénégations et des épithètes qui ont la prétention d'être injurieuses ; comme eux, il dénature en accusant de dénaturation.

Il est donc une fois de plus acquis que les négateurs du crime rituel n'ont rien de mieux à leur service, pas d'autre corde à leur arc, pas d'autres flèches dans leur carquois.

Je devais cette constatation aux lecteurs de *la Revue* qui a accueilli mes études sur *Le crime rituel chez les Juifs* ; je la devais aux lecteurs du livre où l'éditeur Téqui vient de rassembler ces études.

...Maintenant, que l'occultiste ne tende plus la main : nous avons donné à ses frères et à lui-même.

ALBERT MONNIOT.

DOCUMENTS

Le Mouvement Mondial Juif

GÉNÉRALITÉS. — Nous lisons dans les *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914, p. 62 :

Les Sionistes ont toutes les ambitions. Après avoir voté la création d'une Université juive, voici qu'on lance dans leurs milieux l'idée d'un Grand Sanhédrin siégeant à Jérusalem et qui fonctionnerait comme autorité religieuse suprême du judaïsme. C'est M. Clarende de Sola qui, dans un meeting sioniste à Toronto, au Canada, s'est fait l'écho de ce projet.

— *El Mundo*, de Madrid, 27 février 1914, publie l'intéressant article dont nous donnons ci-dessous la traduction. Il est signé de M. SATURNINO XIMENEZ et daté de Mohilew, février 1914 :

Je vous envoie ces lignes d'une des provinces occidentales de la Russie, province comprise dans la zone où il est permis aux Juifs de résider ; cette zone s'étend de la Mer Baltique à la Mer Noire, et comprend la Courlande, la Lithuanie, la Pologne, la Russie Blanche, la Petite Russie, la Bessarabie et la province de Kherson (Crimée). On y trouve quatre millions de Juifs, c'est-à-dire plus de la moitié de la population juive de la Russie entière, car les autres Juifs sont autorisés dans certaines conditions, à habiter dans le reste de l'Empire russe.

Les premières immigrations juives en Russie paraissent s'être faites du côté asiatique, par le Caucase, et du côté européen par la vallée du Pruth ; elles furent causées par les persécutions auxquelles les Juifs étaient exposés d'un côté en Perse, et de l'autre dans l'Empire Byzantin. Au XIIe siècle, il y avait déjà une Juiverie à Kief. D'autres groupes se formèrent successivement. Mais la plus grande agglomération se produisit en Pologne, au XIVe siècle, grâce aux privilèges accordés aux Juifs par le roi Casimir le Grand. De nombreux ghettos de l'Europe centrale se vidèrent pour grossir les po-



pulations juives de la Vistule et du Dnieper. La Pologne devint un lieu de refuge pour tous les Juifs qui se sentaient menacés par la persécution dans les derniers temps du Moyen Age.

Leur état moral et intellectuel était déplorable. Ils étaient sans doute à l'abri des vexations, des émeutes populaires, des persécutions officielles, ils jouissaient de certaines franchises, mais ils croupissaient dans une profonde ignorance. A la fin du xve siècle un élément nouveau vint régénérer ces aschkenazim (ainsi se nommaient ces premiers Juifs). Des Rabbins expulsés d'Espagne et de Portugal demandèrent asile au royaume de Pologne, ils y apportèrent à leurs coreligionnaires le sentiment de la culture judaïque et le goût des hautes études. Il se forma bientôt des écoles talmudiques, qui fournirent des maîtres à toutes les contrées de l'Europe centrale et septentrionale. Pendant ce temps, les Sephardites (Juifs espagnols) cherchaient à s'installer tout le long des côtes de la Méditerranée ; occupés surtout de la lutte pour l'existence, ils renoncèrent peu à peu aux tâches intellectuelles. Les écoles juives de Cordoue et de Tolède se fermèrent, pour renaître dans les pays slaves et allemands. Aujourd'hui, les foyers de la science rabbinique sont Minsk et Wilna. C'est de la Pologne que sont sortis tous les talmudistes des temps modernes.

Certains indices font croire qu'il existe des rapports nombreux et faciles entre les Juifs d'Espagne et ceux de Pologne, au temps de Casimir le Grand, et que la Synagogue de Tolède, alors florissante, fit sentir son action jusqu'en Pologne. Mais cette influence cessa avant la fin du xve siècle, chez les auteurs judéo-polonais de quelque importance, et même dans ce milieu, il n'y a plus qu'un petit cercle de docteurs et de disciples relevant de cette synagogue. Mais la Science importée par les Séphardites, se répandit rapidement et contribua à relever le niveau moral et intellectuel des Aschkenazim (ou Juifs orientaux). Les misérables colonies juives chassées des plateaux de l'Asie-Mineure et poussées par l'inclémence du destin dans les régions slaves, étaient fortement imprégnées de l'esprit *tsadik*, c'est-à-dire d'une étroite et mesquine orthodoxie, qui faisait de ces Juifs les esclaves aveugles des textes écrits, sans toutefois empêcher la superstition la plus grossière de se développer chez eux. Chez les Israélites espagnols, au contraire, c'était le *hassidisme* qui l'avait emporté : c'était la tendance qui dominait chez les Juifs riches et éclairés, et elle puisait sa force dans le culte des traditions talmudiques et rabbiniques. Pour m'exprimer plus clairement, je dirai que le *tsadikisme* représentait chez les Juifs les tendances rétrogrades, le *hassidisme* les tendances libérales. Le libéralisme est donc, chez les Juifs de Pologne, une interprétation espagnole. Les séphardites immigrés dans ce pays au xve siècle se distinguaient par la qualité plutôt que par le nombre. Les *hassidim* de Russie, d'Allemagne et d'Autriche observent même le rite séphardite. On ne retrouve chez eux aucun vestige de la langue espagnole, aucun nom patronymique de physionomie castillane (sauf de très rares exceptions) ; l'élément espagnol fut une minorité bientôt noyée et absorbée dans la multitude des Juifs soumis aux lois de la Pologne. Et il se produisit alors le phénomène curieux qui accompagne toute assimilation, toute absorption d'une race par une autre : les séphardites en perdant leur person



nalité au contact des Aschkenazim, firent sortir ceux-ci de leur torpeur séculaire et les engagèrent sur la route du progrès.

Les connaissances cultivées par les Séphardites du Moyen Age se sont transmises aux écoles rabbiniques de Russie et d'Allemagne, d'où elles ont rayonné sur tout le monde juif. Le hassidisme espagnol fut certainement un instrument de civilisation qui régénéra les Juifs de l'Europe centrale.

Une autre manifestation de l'influence hispano-judaïque dans ces régions de l'Europe orientale, fut la propagande messianique de Sabbataï Sevi, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Les Juifs de Pologne en ressentirent l'influence tout autant, sinon plus, que ceux d'Orient. Parmi les adhérents séphardites de Sabbataï Sevi, il n'y en eut guère de plus enthousiastes que les mulsumans *deunmès* (convertis) dont le centre est Salonique ; parmi les Aschkenazim de Russie, les Sabbataïstes constituent une importante Secte cabbaliste qui se livre avec ardeur à l'étude du Zohar et du Sepher Jetzirah. Ils pratiquent les rites inventés par le rabbin espagnol de Smyrne et se vantent de pénétrer dans les profondeurs de la Cabbale. J'ai des motifs de croire qu'il existe actuellement des relations très intimes entre les trois communautés *deunmes* de Salonique et les Cabbalistes de Wilna.

ALLEMAGNE. — De *l'Univers Israélite*, 9 mars 1914, p. 561 :

Continuant leur campagne contre le *Hilfs'verein* et pour le développement de leur œuvre scolaire, les sionistes viennent d'organiser 84 conférences de propagande dans 81 villes d'Allemagne.

— Le docteur Martin-Wolff, professeur-adjoint à la Faculté de Droit de l'Université de Berlin, a été nommé professeur titulaire à l'Université de Marburg.

— Des *Archives Israélites*, n° 7, 12 février 1914 :

Deux Israélites allemands viennent de recevoir la haute distinction de l'Aigle rouge de 2e classe : M. James Simon, consul général à Berlin, Président du *Hilfsverein d. Deutschen Juden* et le professeur Ehrlich, de Francfort-sur-Mein.

ANGLETERRE. — De *l'Univers Israélite*, 6 mars 1914, p. 560 :

L'organisation territorialiste se propose de tenir un congrès international à Bâle dans le courant de l'été.

L'organisation territorialiste, dont le chef est le romancier Zangwill et qui par l'organe de la société juive d'émigration de Kief, dirige chaque année un certain nombre d'émigrants russes sur le Texas, a, en 1913, expédié 2.700 émigrants contre 1.500 la précédente année.

— M. Herbert Samuel, ministre des postes, est nommé président du Local Government Board, dans le ministère actuel. Il fait partie du cabinet depuis 1909. (*Univ. Israél.*, 6 mars 1914).

— M. Edwin Montagu, sous-secrétaire parlementaire pour l'Inde, est nommé secrétaire du Trésor. (*Arch. Isr.*, n° 8, 19 février 1914).



M. *Emile* Cahen, directeur des *Archives Israélites*, écrit, à ce sujet, dans le n° 10, 5 mars 1914, p. 78 :

Personne n'a fait remarquer que la nomination de M. Montagu au secrétariat financier du Trésor porte à trois le nombre des ministres israélites du Royaume-Uni. Notre distingué coreligionnaire est le second fils de lord Swaytling, qui, avec l'autorisation royale, changea jadis son nom de Samuel contre celui de Montagu. Le côté intéressant, à notre point de vue, de ces distinctions, c'est que les Israélites anglais appelés à d'aussi hautes fonctions, demeurent d'une fidélité absolue à la foi de leurs ancêtres. La pairie ne les empêche pas de se rendre régulièrement aux offices religieux.

Australie. — De *l'Univers Israélite*, 20 février 1914 :

Le nombre des Israélites fixés en Australie est, d'après le dernier recensement, de 19.415, pour une population totale de 5.463.000 âmes.

Autriche-Hongrie. — Des *Archives Israélites*, n° 9, 26 février 1914, p. 71 :

Une véritable épidémie de mariages mixtes a sévi à Budapest, en janvier dernier parmi les Israélites : on a relevé, pendant ce mois, pas moins de 77 mariages judéo-chrétiens !

Bulgarie. — *Les Archives Israélites*, n° 7, 12 février 1914, p. 52, écrivent :

Il y a trois monarques qui semblent prendre plaisir à s'entretenir avec des rabbins : ce sont les rois Victor-Emmanuel d'Italie, Constantin de Grèce et Ferdinand de Bulgarie...

Il y a quelques jours, le Dr Ehrenpreiss, grand rabbin de Bulgarie, fut reçu en audience par S. M. le roi Ferdinand.

Selon la *Louz*, l'audience aurait duré deux heures et demie... Le procès Beilis aurait été abordé pendant l'entretien.

Le roi aurait déclaré au grand rabbin : « J'ai suivi avec intérêt le procès qui constitue une honte pour le xxe siècle et j'ai eu un grand plaisir en apprenant que Beilis était acquitté ». Ce verdict, aurait-il ajouté, fait honneur à l'esprit de justice des juges russes. Le roi Ferdinand aurait dit également qu'en Bulgarie une semblable accusation contre les Juifs ne serait pas prise en considération.

Le souverain aurait demandé au rabbin quelques renseignements sur la situation actuelle de Beilis et si ce dernier avait l'intention de quitter la Russie. Le Dr Ehrenpreiss montra alors au souverain le texte de la protestation qui fut faite au nom des Juifs de Bulgarie lors de la mise en accusation de Beilis.

— De l'*Univers Israélite*, 20 février 1914 :

Aux élections pour les Chambres de commerce qui viennent d'avoir lieu



en Bulgarie, un Israélite a été élu dans chacune des villes de Sofia, Burgas et Varna.

Canada. — L'*Agence Roma*, 26 février 1914, publie une lettre de son correspondant de Québec, 8 février, où nous relevons la nouvelle suivante :

Nos journaux annoncent que les Juifs de Montréal vont présenter des candidats de leur race, dans trois quartiers différents, aux élections municipales d'avril prochain : dans Saint-Louis, M. Blumenthal, déjà échevin ; dans S. Laurent, M. Rubinstein et dans S., Jean-Baptiste, M. Miller. Cet épisode vous montre à quel point est arrivé chez nous le danger juif.

Egypte. — L'*Univers Israélite* publie, dans son numéro du 6 mars 1914, p. 557, une lettre de son correspondant particulier à Alexandrie, où nous lisons :

M. Anagnostopoulo a fait récemment, au Cercle Hellénique, une conférence très intéressante sur le meurtre rituel. Le Consul de Grèce présidait cette réunion, à laquelle assistaient tout le corps enseignant des écoles grecques, tous les médecins et les avocats hellènes et les dames de la haute aristocratie...

M. Sachtouris, Consul de Grèce, prit ensuite la parole... et montra l'importance philosophique et morale du judaïsme...

Lorsque nous nous rappelons les explosions antisémites dont furent victimes les Israélites d'Alexandrie et de Port-Saïd et qui eurent pour principaux instigateurs les Grecs, nous sommes tentés de nous dire : « Que les temps sont changés ! » et si la guerre balkanique a eu pour résultat ce changement dans l'attitude des autorités grecques, nous dirons qu'à quelque chose malheur est bon.

— Beilis était de passage ici lundi dernier. Il a été reçu par le grand rabbin, par les membres de la communauté israélite et par plus de deux mille personnes accourues pour manifester leur sympathie au martyr de Kiew.

Le soir, un grand meeting a été tenu et plusieurs orateurs ont félicité Beilis et le Judaïsme de l'heureuse issue du procès.

La Communauté avait pris à sa charge les frais de Beilis, de sa femme et de ses cinq enfants pendant son séjour à Alexandrie. Elle leur a donné des billets de passage en première classe jusqu'à Jaffa.

Espagne. — La prise de possession de Salonique par les Grecs a eu pour premier résultat un exode partiel de l'immense population juive de cette grande ville. Ce courant se dirige en partie vers l'Espagne, où il semble que certains partis l'appellent. Ainsi on lisait, il y a quelque temps, dans le journal *El Liberal*, de Madrid, un article qui contenait le passage suivant :

« Ce commerce puissant et florissant qui fleurit dans les terres ibériques,



mourut après l'expulsion des Juifs, mais il renaîtra peut-être, et nous relèvera de la pauvreté économique dont nous souffrons actuellement ».

Cet article et la tendance philosémite qu'il indique, sont vigoureusement critiqués dans le *Siglo Futuro*, de Madrid, du 6 février 1914 :

Des rationalistes, comme Azcarate dans la *Revista Penitenciaria*, des socialistes comme Morato, dans le *Heraldo* de Madrid, ont dit et prouvé au moyen de statistiques officielles que le malaise de la vie économique populaire en Espagne a pour cause principale le nombre excessif des commerçants (un par six habitants), des intermédiaires, qui ne produisent rien, mais qui vivent aux dépens des producteurs et des consommateurs, qui déterminent un renchérissement tout artificiel des denrées. Faut-il accroître le nombre déjà excessif des commerçants en appelant les Hébreux, doués d'un instinct commercial si développé ? Alors, nous verrons l'absorption des capitaux espagnols, la vie espagnole à la merci des combinaisons de la Banque juive, et enfin Israël maître de toutes choses. L'Histoire, à toutes les époques, et surtout l'histoire contemporaine, prouve que l'Israélite satisfait au moyen du négoce les deux passions caractéristiques de sa race, d'abord la soif de l'or, ensuite sa haine à l'égard des Chrétiens, son désir de les opprimer ; il n'a d'autres principes que ceux de la morale talmudique, qui lui représente tout étranger, et à plus forte raison tout Chrétien, comme un être d'une race inférieure, qui doit être vouée au service d'Israël, et contre laquelle tout est permis... à Israël.

Toutefois, examinons l'argument du *Liberal*. Il est incontestable que jusqu'à l'expulsion des Juifs en 1492 le commerce espagnol fleurit, mais comment fleurit-il ? Comme monopole juif. (Auparavant, la France avait chassé les Juifs en 1492 ; l'Angleterre, pays très commerçant les avait chassés en 1395). La vérité, c'est que le commerce espagnol fleurit *après* l'expulsion des Juifs, lorsque les Pragmatiques des Rois catholiques eurent organisé le commerce maritime : ces actes furent promulgués de 1494, année où fut créé le Consulta de Burgos, à 1503.

Quant au commerce intérieur, il atteignit son apogée après l'expulsion des Juifs, grâce aux foires fameuses de Castille (Medina del Campo, Rio Seco, etc.). Un étranger, Schérer, parlant du commerce maritime d'Espagne, dit que le cabotage employait 1.500 vaisseaux, et qu'un nombre égal était affecté au commerce d'Outremer : « Au temps de Philippe II, dit-il, la marine marchande espagnole ne le cédait à aucune autre ».

— Du reste, pour résister aux conséquences de cette invasion juive, il vient de se constituer, en Espagne, une Ligue antisémite. Nous n'avons encore à ce sujet que les renseignements donnés par un journal maçonnique, et nous allons les reproduire... en attendant mieux.

Il vient de se fonder à Madrid une Association des plus admirables. La Ligue antimaçonnique et antisémite. Je n'ai pas besoin de dire qu'il s'agit d'une œuvre cléricale. Ces cléricaux de Madrid sont des gens avisés et prévoyants. Tant mieux, bonnes gens ; souhaitons leur d'arriver au but. Appe-



ler cléricale une Ligue antimaçonnique, c'est commettre un pléonasme, mais y ajouter qu'elle sera antisémite, au temps présent, où l'on voit les capitaux catholiques, même d'origine monacale, et les capitaux juifs se mêler dans tant d'affaires financières, commerciales, industrielles !

Mais il paraît que le péril sémite est plus grand encore que le péril jaune, que le péril Mannesmann, que le Romanonès. Je l'affirme, si c'est la race sémite qui réveille le zèle, qui provoque l'hostilité contre elle, la Ligue en question aura contre elle la moitié de l'Espagne, et devra prendre en haine un bon nombre de hauts personnages du clergé catholique qui ont été d'ardents défenseurs de la vraie foi, comme l'Evêque Don Pedro, de Carthagène.

Presque tous les Espagnols, qui ont pour nom de famille un nom de localité, comme Toledano, Bejarano, etc., sont des descendants de Juifs, en tout cas des gens d'origine sémite, il y a même beaucoup de familles connues sous les noms patronymiques les plus répandus, comme Fernandez, Rodriguez, Perez, Lopez, qui ont dans le sang une forte proportion du sang de Samuel, Nathan, Lionel. C'était même un indice d'hérésie de Juiverie que la sainte et perspicace Inquisition ne négligeait pas. Aussi, y eut-il bon nombre d'Hébreux qui changèrent de résidence pour se rendre dans des localités où ils n'étaient pas connus, et prirent des noms notoirement espagnols. Il fallut même qu'en Castille Alphonse XI et Jean II fissent une loi interdisant aux Juifs de prendre d'autres noms que ceux qui étaient particuliers à leur race.

Il suit de là que le nom de Ligue convient mal à une association qui aura pour tâche de persécuter presque tout le peuple ibérique. Et si elle veut se montrer juste, elle devra employer quelques-unes de ses flèches à tirer contre les Arabes, puisqu'ils sont aussi des descendants de Sem, et les traiter avec autant de rigueur qu'elle le ferait pour Abraham, Moïse, David, Salomon, Judith, Débora, Esther, Jésus et les saints apôtres, qui eurent la fantaisie de naître de pères sémites et de faire partie du peuple juif.

Les nouveaux ligueurs devront également faire disparaître de l'histoire, des sémites comme Spinoza, Maimonide, Moïse, Mendelsohn, des artistes tels que Meyerbeer, Henri Heine, des hommes tels que lord Beæconsfield, Gambetta, Lasker, Karl Marx, Rachel, Sarah Bernhardt et bien d'autres.

Et quelle sorte d'armes pourra employer cette nouvelle *Armée de Dieu* contre les sémites ? O raison trop puissante en notre époque ! sinon le boycottage, et la concurrence la plus acharnée dans le monde économique. Oui, je vois déjà les Rothschild dépouillés, infirmes, demandant l'aumône de porte en porte !

Cet article, emprunté à une des plus importantes Revues de la Secte suffirait, s'il en était besoin, pour montrer l'étroite alliance qui existe entre les Juifs et la Franc-Maçonnerie internationale.

Etats-Unis. — Des *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914 :

Le bill Burnette fermant l'entrée des Etats-Unis aux immigrants ne sachant pas lire a été adopté par la Chambre des Représentants à une forte majorité, malgré les efforts des députés israélites qui le jugent de nature a faire obstacle à l'immigration de l'élément judéo-russe. Ils ont réussi

cependant, grâce au concours de leurs collègues libéraux, à faire adopter un amendement qui limite les effets désastreux de ce bill. En effet, il a été décidé que les immigrants sachant lire l'hébreu ou le judéo-allemand ne seraient pas considérés comme illettrés et auraient accès dans le pays.

— La Commission des affaires extérieures du Congrès a adopté une résolution du député Moore, demandant au gouvernement de faire une démarche auprès des puissances afin qu'elles rappellent la Roumanie au respect des stipulations du Traité de Berlin, concernant ses sujets israélites.

— De l'*Univers Israélite*, 20 février 1914, p. 515 :

Le chef du parti ouvrier, M. Samuel Gomperts, a été réélu président de la puissante Fédération des travailleurs américains.

— M. *Emile* CAHEN, directeur des *Archives Israélites*, écrit dans le n° 10, 5 mars 1914, p. 78 :

Nos coreligionnaires d'outre-Atlantique paraissent décidés à lutter énergiquement contre les campagnes antijuives. C'est ainsi que les Américains israélites ont institué au mois de septembre dernier une *Ligue antidiffamatoire*. C'est à Chicago qu'elle a pris naissance, mais c'est à New-York qu'elle possède probablement ses ressources et son foyer.

— De l'*Univers Israélite*, 6 mars 1914, p. 562 :

A la suite d'une réunion qui s'est tenue à New-York, il s'est constitué une Association de la presse juive de langue anglaise. 25 journaux des Etats-Unis, tous hebdomadaires ont adhéré à ce groupement.

— *La Libre Parole*, 1er mars 1914, nous donne d'intéressants renseignements sur la puissance des Juifs en Amérique :

A New-York seulement, ils forment déjà un peu plus du quart de la population.

L'*American Jewish Year Book*, qui est l'annuaire juif des Etats-Unis, accuse, en 1910, l'existence de 1.062.000 Juifs dans la seule ville de New-York, soit : 25.82 % de la population totale.

Relevons, en passant, les intéressantes statistiques de ce *Jewish Year Book :* d'après cet annuaire, la population totale des Juifs dans le monde était, en 1910, de 12 millions 134.179. Il y en avait 5.215.805 en Russie ; 2.165.065 en Autriche-Hongrie ; 2.044.762 dans tous les Etats-Unis.

Ce dernier chiffre montre que la moitié des Juifs d'Amérique habite New-York.

Aussi, est-ce là qu'ils ont surtout développé leur principal moyen de puissance : la presse.

En 1907, il y avait, outre de nombreuses publications hebdomadaires et mensuelles, 7 journaux quotidiens juifs aux Etats-Unis ; six étaient publiés à New-York, un seul à Chicago.



Ces journaux sont rédigés en *yiddish*, qui est l'idiome juif vulgaire, mais écrit en caractères hébraïques.

Ce n'est pas l'un des moindres étonnements de l'Européen débarqué à New-York, de rencontrer un peu partout, mais particulièrement dans les quartiers juifs, des enseignes, des affiches, des indications de trams, etc., rédigés en caractères hébraïques.

Dans le *Lower east side of Manhattan*, qui est le principal *ghetto* de New-York, l'hébreu devient, pour ainsi dire, la seule langue employée. Vous voyez à tels balcons l'indication que là se trouve un « tabernacle », un centre de réunion inférieur à la synagogue. Vous êtes arrêté devant une immense façade, d'une architecture étrange : c'est le théâtre juif, où les affiches sont, tout entières, rédigées en hébreu. Partout des boucheries, avec la mention qu'on n'y vend que de la viande *kasher*.

Il y a d'autres groupements juifs, dans le haut de Manhattan, et à Brooklyn. Mais le grand ghetto est celui de la pointe orientale inférieure de Manhattan, dont nous venons de parler. C'est une petite ville, absolument juive. Elle occupe un espace d'environ 500 acres, avec une densité de 500 à 600 personnes par acre.

Cet espace, d'ailleurs, s'accroît journellement. L'immigration juive refoule vers le Nord la colonie allemande, qui occupait jadis ce quartier ; la « petite Germanie » cède devant Israël.

Bien entendu, de ces millions de Juifs, la plupart sont étrangers. A New-York, on n'en compte que 300.000 qui soient nés en Amérique. Les autres viennent, pour la plupart, de Russie. Et sous ce nom de Juifs russes, on comprend aussi ceux de Pologne, de Galicie et de Roumanie. Ce sont eux qui ont importé le yiddish.

De 1881, à la fin de juin 1902, les 3 ports de New-York, Philadelphie et Baltimore, ont vu débarquer 1.632.399 Juifs, presque tous Russes. De 1870 à 1880, l'immigration juive venait plutôt de l'Allemagne et de la Hongrie.

Un certain nombre ont conquis des situations prépondérantes ; les misérables sont la minorité. Dans ces derniers temps, ces Juifs venus de régions si différentes, ont travaillé efficacement à resserrer leur unité.

C'est à cette influence sociale et à cette unité, en même temps qu'à leur nombre grandissant, qu'ils doivent ce nouveau sentiment de leur force ; ils s'entraînent aussi à des manifestations qui pourraient bien attirer sur eux-mêmes aux Etats-Unis, une attention prématurée.

France. — M. H. Prague célèbre dans les *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914, p. 57, l'élection de M. Henri Bergson à l'Académie Française :

L'Académie française se décidant, après une résistance obstinée de près d'un demi-siècle, à admettre dans son sein un Israélite, vient d'élire, le 12 février dernier, au premier tour, par 19 voix sur 35 votants, M. Henri Bergson qui se présentait à ses suffrages pour la première fois...

Israël sera donc supérieurement représenté dans l'illustre compagnie et il est bon que celui des nôtres qui a réussi à vaincre un parti pris fait de pré-



ventions religieuses et de préjugés sociaux et qui détonnait sur le libéralisme qui règne dans les autres classes de l'Institut, soit un esprit de cette rare envergure devant la profondeur et l'ingéniosité duquel s'inclinent les catholiques les plus patentés comme les d'Haussonville, les Denys Cochin et les de Ségur. Le fauteuil laissé vacant par Emile Ollivier qui, d'ailleurs, souhaitait d'avoir M. Bergson comme successeur, sera donc bien occupé. Et si l'Académie française s'est honorée en ouvrant ses rangs à M. Bergson, l'éminent philosophe lui apporte de son côté quelque lustre et il ne sera pas, comme c'est arrivé à des chrétiens notoires, un intrus sous la Coupole...

Ses spéculations, d'un ordre transcendant, n'ont aucun rapport avec celles dont on nous attribue volontiers le monopole. Ses théories, d'un tour si original, sont un démenti formel aux dires de nos adversaires qui prétendent et enseignent que le Juif, qui s'assimile si facilement les idées des autres, est dénué de toute originalité...

Pour en revenir à l'élection de M. Bergson, son succès est pour Israël une double victoire :

Victoire d'abord sur les préjugés dont notre race a eu tant à souffrir : l'une des rares institutions qui s'entêtait dans ses préventions d'un autre âge abaisse son pont-levis devant un fils d'Israël :

Victoire de cette intelligence juive pénétrante, d'un métal à la fois si solide et si fin, dont les créations dans l'ordre moral n'ont pas été surpassées et qui, en la personne de M. Bergson, fait reconnaître sa supériorité dans le domaine de la philosophie.

L'élection du savant professeur du Collège de France a donc toute la portée d'un événement considérable. Ce n'est pas seulement une révolution dans les habitudes aristocratiques d'une illustre compagnie qui s'est montrée si longtemps réfractaire aux candidatures juives parce que Juive : c'est un hommage éclatant rendu à l'intelligence d'Israël que, dans certains milieux, on affecte de considérer comme d'essence inférieure, incapable de s'élever aux conceptions du génie aryen, qui serait seul doué d'originalité, seul posséderait le don de la création.

A ce double point de vue, l'élection de M. Bergson, qui contriste les clans antisémites, nous réjouit et nous n'avons pu nous empêcher d'en donner les raisons d'ailleurs fort flatteuses pour notre amour-propre d'Israélite...

Certains Juifs orthodoxes, tout en se réjouissant du succès de M. Bergson, surtout probablement parce qu'il a battu un catholique français de vieille race, ne partagent pas l'enthousiasme de leurs co-religionnaires pour la victoire remportée par MM. Denys Cochin, d'Haussonville et de Ségur. Rappelons à ce propos que Mme la marquise de Ségur, née Hély d'Oissel (Seine-Inférieure), est d'origine juive. Le philosémitisme de M. le Comte d'Haussonville ne nous semble pas pouvoir se couvrir de la même excuse de cœur. Quant à M. Denys Cochin, bien connu pour son éloquence si spirituelle, il s'est contenté, en cette occasion, d'être, comme toujours, paradoxalement catholique libéral ; il a, tel Alcibiade, coupé la queue de son chien.

C'est un genre d'esprit qui n'est pas à la portée de tout le monde, même à l'Académie Française. Quoi qu'il en soit, nous lisons dans l'*Univers Israélite*, 20 février 1914, p. 502, sous la signature de M. Vexler :

On aperçoit avec moins de netteté ce que gagne le judaïsme à l'élection de M. Bergson.

Et d'abord la pensée de M. Bergson ne nous appartient à aucun titre. Parmi ses nombreuses sources d'inspiration, le judaïsme n'a aucune place, si ce n'est peut-être d'une façon tout à fait indirecte, au moyen des éléments qui en sont entrés dans les courants de la pensée moderne par le canal du christianisme... M. Bergson est resté, autant dire, étranger aux lettres juives. Le judaïsme ne put donc avoir aucune influence sur le développement de son esprit. Et si pour un Spinoza on a disputé et disputera toujours sur la part exacte qui revient à l'éducation et à la littérature juives dans la formation de son système, pour M. Bergson, un tel débat ne peut avoir lieu : il n'a jamais demandé à la somme d'idées et de sentiments du judaïsme de conseiller sa spéculation et de féconder sa pensée.

Ceci laisse, du reste, entière la question des rapports de fait que présente le bergsonisme avec le judaïsme, avec la doctrine juive, l'esprit juif, la psychologie enfin du Juif en général...

Avec la philosophie bergsonienne, ce n'est donc pas le Judaïsme — et il s'en passe bien, certes — qui entre à l'Académie, pour l'honorer, et l'événement perd de son importance juive.

Juif qui ne l'est pas de pensée, M. Bergson l'est-il au moins resté de volonté et d'âme ? On ne saurait l'affirmer. Il se tient à l'écart de toute vie juive. Il fait partie de ces Juifs qui sont légion, qui seuls du reste sont légion, et qu'on appelle assez bien des Juifs négatifs. Ils sont juifs parce qu'ils ne sont point autre chose. Ils ne font aucun acte de judaïsme positif...

En fait, M. Bergson se tient éloigné de toute activité juive et ne montre aucun empressement, quand on lui en offre l'occasion, à s'en approcher. Accaparé par les catholiques, monopolisé par les protestants, à qui il ne ménage pas sa voix d'or, il ne lui reste, en vérité, pas une minute à donner à ses « coreligionnaires ».

L'on est, dès lors, enclin à ajouter foi à ce journal qui a imprimé que si plusieurs académiciens de droite ont appuyé la candidature de notre philosophe, c'est qu'ils étaient bien sûrs que M. Bergson était « déjuivé » — et cela nous « déjuive » encore la satisfaction que cette élection académique pouvait nous procurer.

De cet événement, que reste-t-il alors pour nous et quel profit moral le judaïsme en tire-t-il ?

Il reste tout de même que n'étant juif ni de pensée, ni de volonté, il ne dépend pas de M. Bergson de ne pas être Juif de naissance, et son accession à l'immortalité des Quarante ayant eu à compter avec ce fait, l'a opportunément mis en valeur. Il reste au judaïsme l'honneur de l'avoir donné à la Philosophie et à la France, honneur qu'il nous est agréable de voir estampiller par un corps comme l'Académie...



Un Juif, et un Juif né de parents étrangers qui, naturalisé français, devient le plus haut représentant vivant de la culture française et fait rayonner le génie français dans tout le monde civilisé, avec une originalité et un éclat dont il n'y a que peu d'exemples dans la longue histoire intellectuelle de la France[1], voilà de quoi donner le coup de grâce à toutes les théories écoulées sur les inaptitudes, les stérilités, et les irréductibilités de la « race juive ».

Cette constatation, l'entrée de M. Bergson à l'Académie aura servi à la faire pénétrer dans tous les esprits ouverts — et voilà peut-être le principal sujet et la vraie mesure de notre satisfaction.

J'ai, peut-être, l'esprit très fermé, mais je ne crois pas que l'*Evolution créatrice* soit classée par la postérité parmi les chefs-d'œuvre du génie français. Notre admiration peut, en parcourant « la longue histoire intellectuelle de la France », s'arrêter sur des œuvres d'une toute autre valeur et assez nombreuses encore pour n'avoir pas besoin d'aller chercher celles de M. Bergson. Les Israélites peuvent mettre un frein à leur enthousiasme et à leur satisfaction, le peuple juif a d'autres titres à l'attention mondiale que les évolutions du nouvel académicien.

Maintenant si l'on veut la morale de toute cette histoire nous la demanderons aux *Archives Israélites* n° 8, 19 février 1914, p. 61 :

Le plaisir d'un tel choix aurait été pour nous sans mélange si l'honorable M. Léon Bourgeois avait été aussi heureux le même jour que notre éminent coreligionnaire.

En effet, la Juiverie et la Franc-Maçonnerie entrant, bras dessus bras dessous, le même jour à l'Académie Française, c'eût été un symbole bien caractéristique et initiatique de notre époque. Patience, avec des catholiques et des conservateurs, comme MM. Denys Cochin, d'Haussonville et de Ségur, ce spectacle n'est qu'ajourné. Il y a bande sur l'affiche, la comédie fait relâche. On ajoute un becquet à la pièce. Les spectateurs peuvent préparer leurs « pons lorgnettes » ce ne sera pas long... Pauvre Académie Française!

— Les *Archives, Israélites* n° 8, 19 février 1914, donnent les renseignements biographiques suivants sur M. Bergson :

M. Henri Bergson est né à Paris en 1859 d'un père qui fut un musicien distingué. Placé à l'Institution Springer, il s'y distingua bientôt et se plaça au premier rang des élèves du Lycée Condorcet dont il suivait les cours. Lauréat du Concours général, admis à l'Ecole normale supérieure, il en sortit agrégé de philosophie. Après avoir professé dans divers lycées de province, il passa brillamment sa thèse de docteur ès lettres, avec un *Essai sur les données*

1. Malgré le talent de M. Bergson, il faut faire de grandes réserves sur ces appréciations par trop exagérées et qui portent bien la marque juive.



immédiates de la Conscience. Après avoir été maître de conférences à l'Ecole normale, M. Bergson fut nommé professeur au Collège de France en 1900. L'année suivante, il était élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il a épousé Mlle Neuburger, fille d'un des chefs de la maison de Rothschild.

Complétons-les par ces détails tirés de l'*Univers Israélite*, 27 février 1914, p. 530 :

Le *Jewish Chronicle* rapporte que M. Michel Bergson, père du nouvel académicien, qui fut professeur de musique à Londres où il vécut longtemps et où il fut jusqu'à sa mort membre de la communauté de la synagogue de Hammersmith, avait collaboré avec le Révérend Hast à la composition musicale d'un recueil d'hymnes et de prières hébraïques.

— M. *Emile* Cahen, directeur des *Archives Israélites*, écrit dans le n° 10, 5 mars 1914, p. 78 :

Le journal de M. Drumont vient de commencer la publication de la liste de tous les Francs-Maçons de France et de Navarre. Je ne vois pas bien le but poursuivi par la *Libre Parole*, car l'étrange vertu de l'acacia me paraît bien diminuée, mais enfin, si cela peut intéresser les lecteurs de la feuille antijuive, je n'y vois aucun inconvénient. Je dois cependant constater combien, en réalité, peu de nos coreligionnaires figurent dans cette énumération interminable.

Si vraiment, comme les journaux intéressés nous l'ont souvent déclaré, les Juifs sont tout-puissants dans les Grands Conseils Triangulaires, ce n'est certes pas à leur nombre qu'ils doivent cette influence. Ce n'est pas moi qui me chargerai de vérifier cette affirmation, car je n'ai jamais été affilié à cette association, et n'y compte même guère d'amis personnels.

Nous savions déjà que les affaires du Grand-Orient de France n'étaient pas brillantes. Si les Juifs commencent le lâchage, c'est signe que le navire de la rue Cadet va couler tout à fait.

Seulement méfions-nous, Israël saura bien trouver d'autres instruments pour combattre l'Eglise de Jésus-Christ, dont, jusqu'au jour de sa conversion finale, il restera le plus mortel ennemi.

— Il paraît que la Communauté juive de Paris « secoue la torpeur qui, pendant de longues années, a pesé sur elle et engourdi ses membres ». Ce sont les *Archives Israélites* du 12 février 1914, n° 7, p. 49, qui nous apportent cette nouvelle et nous en donnent la raison en ces termes :

L'arrivée en nombre à Paris d'Israélites étrangers, originaires de pays où la vie juive est intense et où les préoccupations d'ordre religieux s'imposent aux esprits, a importé parmi nos parisiens israélites, à la foi attiédie, sinon morte, un élément d'activité cultuelle...



L'*Université populaire juive*, l'*Union scolaire*, les Sociétés *sionistes* essaimant dans Paris, l'*Association des jeunes Juifs* et, enfin, la création récente s'adressant plus particulièrement aux milieux cultivés des *Amis du Judaïsme*, sont venus révéler au public, un peu surpris de cette découverte, l'existence parmi nous d'éléments israélites cherchant à se dégager de l'atonie chronique et à créer une atmosphère où le sentiment, la curiosité et la pensée juifs trouveraient à respirer à l'aise de toute la force de leurs organes.

— Des *Archives Israélites*, n° 10, 5 mars 1914, p. 76 :

Le Judaïsme parisien compte maintenant un nouveau groupement : une « Fédération des Sociétés juives de Paris ». La dernière réunion de cette Fédération, qui a eu lieu le 24 février, a été consacrée à l'adoption définitive des statuts et à l'élection d'un conseil d'administration. La Fédération a pour but :

De grouper les sociétés juives de Paris, de coordonner leurs efforts en vue du développement de l'œuvre sociale et mutuelle juive à Paris et de l'acclimatement des Juifs immigrés sur le sol français.

Pour arriver à ce but, la Fédération se propose :

1° D'établir par des réunions périodiques un contact permanent entre les représentants des diverses sociétés juives de Paris ;

2° D'étudier les conditions morales et matérielles des Juifs à Paris ;

3° De chercher à créer, seule ou avec le concours des œuvres juives déjà existantes, des œuvres nouvelles dont la nécessité se fera sentir ;

4° D'inculquer aux Juifs immigrés, au moyen de conférences, d'un bulletin périodique, etc., des principes de civisme et de solidarité sociale.

Un nombre important de Sociétés juives parisiennes ont déjà adhéré à la Fédération et si les sociétés juives françaises d'origine brillent encore par leur abstention, la Fédération a su, par contre, obtenir l'adhésion de quelques-unes des plus puissantes sociétés juives d'immigrés.

Sur la proposition du Dr Marmoreck, la Fédération a adopté l'ordre du jour suivant, concernant l' « office central de Philanthropie israélite » :

« La Fédération des Sociétés juives de Paris, adresse à l' « office central de Philanthropie Israélite » l'expression de sa sympathie et émet le vœu que les deux œuvres, imbues de l'esprit de solidarité et de fraternité juives, collaborent étroitement et harmonieusement dans le but commun ».

— Nous extrayons les renseignements suivants des *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914 :

Samedi soir, 14 février, a eu lieu à la salle consistoriale rue de la Victoire, la réunion de l'*Office central de Philanthropie Israélite* sous la présidence de M. Emile Lévylier. M. Emile Leven a exposé le but de l'œuvre :

1° Etudier les questions philanthropiques et sociales concernant les Israélites de France ;

2° Etablir et développer des relations entre les institutions charitables et philanthropiques ;

3° Provoquer et encourager, s'il y a lieu, tous les efforts dans le domaine de la philanthropie, de la prévoyance et de l'hygiène.



M. René Dreyfus a fait une conférence sur l'habitat défectueux des logements du IVe arrondissement qui renferme le groupe le plus compact des Israélites pauvres de Paris.

— Nous empruntons le compte rendu suivant aux *Archives Israélites*, n° 10, 5 mars 1914 :

Très intéressante soirée offerte par l'*Agoudat Israël* à ses adhérents et amis dimanche dernier, salle des Ingénieurs civils, rue Blanche. Beaucoup de dames. Le fauteuil de la présidence était occupé par M. le rabbin Weiskopf. Conférencier le rabbin Dr Armand Bloch, d'Obernai (Alsace) et M. H. Prague, rédacteur en chef des *Archives Israélites*.

Le Dr Bloch a parlé sur les Sectes dans le Judaïsme : Les Sadducéens sous le second Temple et les Caraïtes au VIIIe siècle. M. Prague s'est occupé du livre d'Esther.

— Nous trouvons dans les *Archives Israélites*, n° 9, 26 février 1914, p. 69, les renseignements suivants sur les « Sociétés et Groupements » juifs :

L'assemblée générale du *Mont Sinaï* (Société de prévoyance mutuelle de retraite et de bienfaisance) a eu lieu dimanche 22, sous la présidence de M. Raoul Lévy. MM. le Grand Rabbin Alfred Lévy et Lévylier, vice-président du Consistoire central, y assistaient.

Le Grand Rabbin de France a dit en parlant du crime rituel :

Nulle religion plus que le judaïsme, disons-le bien hautement, n'a professé un plus grand respect de l'inviolabilité de la vie humaine. Nulle religion non plus n'a davantage cherché par ses préceptes d'amour, de charité, de mutualité, d'éloigner du cœur de ses adeptes la moindre pensée de cruauté.

— A propos de l'agglomération juive qui s'est formée dans le quatrième arrondissement de Paris, l'*Univers Israélite*, 27 février 1914 écrit p. 528 :

Si le besoin de vivre en communauté explique la formation de l'agglomération juive dans le quartier Saint-Gervais et les environs, il faut tenir compte de ce fait social juif quand on cherche à remédier aux inconvénients de ce « ghetto » moderne... Vous préférez qu'ils s' « assimilent ». Voilà le grand mot. S'assimiler à qui, s'assimiler en quoi ? Ils attraperont les manières ou faubouriennes ou boulevardières ; êtes-vous sûrs qu'ils conserveront, dans une ambiance étrangère, leurs mœurs, c'est-à-dire leur moralité ? S'assimiler ! Mais ne voyez-vous pas que notre judaïsme est asphyxié par cette assimilation-là ? Mieux vaut encore le Ghetto que la mort du Judaïsme ; mieux vaut une génération élevée dans le ghetto qu'une génération évadée du Judaïsme...

— On lit dans les *Archives Israélites*, n° 9, 26 février 1914, p. 70 :

Car que sont les Juifs sans le Judaïsme ? Une société juive sans judaïsme



est un luxe, ou un danger. Pour l'action non confessionnelle, il existe des sociétés « laïques ». Une société de Juifs doit être une société juive. Une société juive doit s'inspirer du judaïsme et servir au Judaïsme.

— M. Julien Hayem, industriel, a été nommé membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France...

Depuis plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire depuis la mort de M. Halphen, aucun Israélite ne siégeait plus dans ce Comité de douze membres. Les odieuses préventions contre lesquelles nous luttons depuis soixante-quinze ans, dans ce journal, n'étaient malheureusement pas étrangères à cet ostracisme inexplicable.

Les lamentations de M. *Emile* Cahen sont d'autant moins justifiées que les Juifs sont représentés parmi les Régents de la Banque de France. Mais là, où ils ne sont pas tout, les Juifs estiment qu'ils n'ont pas ce qui leur est dû.

La Conquête juive

Les Juifs décorés. — Le Chef de bataillon Cahen, 3e d'Infanterie coloniale, est promu officier de la Légion d'honneur (Maroc).

M. Lévy, dit Lévy-Finger, industriel à Paris; est nommé chevalier de la Légion d'honneur. (*Arch. Israël.*, n° 8, 19 février 1914, p. 63).

M Isaac Fernandez, président du Comité régional de l'*Alliance Israélite* à Constantinople, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. (*Arch. Israël.*, n° 10, 5 mars 1914, p. 79).

L'*Univers Israélite* publie dans son numéro du 27 février 1914, p. 531 et suiv., une longue liste de Juifs nommés officiers de l'Instruction publique, officiers d'Académie, officiers et chevaliers du Mérite agricole.

Est-ce qu'il en existe encore en France des Juifs qui ne sont pas décorés de quelque chose?

Les Juifs dans l'Administration. — M. Jules Wertheiner, avocat, est nommé membre du Contentieux du ministère des Travaux publics .(*Arch. Isr.*, n° 8, 19 février 1914, p. 63).

M. Georges Beer, professeur au Conservatoire, a été nommé membre du Conseil supérieur d'enseignement de cet établissement. (*Univ. Israël.*, 20 février 1914).

M. Marcel Bernard, secrétaire général de la préfecture de la Somme, est nommé sous-préfet de Pontoise. (*Univ. Israël.*, 20 février 1914).

MM. Beer (Raymond), Weil (Henri), Lévy (Louis-Raphaël), élèves ingénieurs des mines, hors concours, ont été nommés ingénieurs ordinaires de 3e classe. M. Beer a été nommé, en même temps, professeur à l'école nationale des mines de Saint-Etienne. (*Univ. Israël.*, 27 février 1914).



M. le baron Edmond de Rothschild, membre de l'Institut, est nommé membre temporaire du Conseil des musées nationaux pour une nouvelle période de trois ans. (*Arch. Isr.*, n° 7, 12 février 1914, p. 55).

Les Juifs dans l'Armée et la Marine. — M. Auscher, ingénieur en chef de 1re classe maritime, est promu directeur du Génie maritime et placé à la tête de la direction des travaux navals, à Rochefort. (*Arch. Isr.*, n° 7, 12 février 1914, p. 54).

Le général de division Valabrègue a été maintenu dans le commandement du 3e Corps d'armée. (*Univ. Israël.*, 20 février 1914).

M. Lévy (André-Jacques), ingénieur de 1re classe de réserve du génie maritime a été promu au grade d'ingénieur principal. (*Univ. Israël.*, 20 février 1914).

Grèce. — Renseignements tirés des *Archives Israélites*, n° 10, 5 mars 1914 :

La petite Grèce d'avant les hostilités n'avait que dix mille Juifs auxquels d'ailleurs, elle avait depuis longtemps, donné les droits de citoyen. La grande Grèce actuelle en possédera 100.000, 75 à 80.000 habitant Salonique, 2.000 à Serrès, 4.000 en Epire et quelques milliers dans la Macédoine du Sud, soit un accroissement en chiffres ronds, de 90.000 âmes...
A Salonique, les Israélites occupaient une situation privilégiée, acquise par de longs siècles de labeur, et le monopole du commerce et de l'industrie que les Turcs, médiocres négociants, leur avaient, du premier jour, abandonné, il y a de cela plusieurs siècles.

Italie. — De *l'Univers Israélite*, 6 mars 1914, p. 561 :

D'après le dernier recensement, la population israélite de l'Italie est de 43.924 âmes sur une population totale de 34.686.383 habitants.

Maroc. — Des *Archives Israélites*, n° 7, 12 février 1914 :

La Chambre a voté, à l'unanimité, l'emprunt marocain sur les fonds duquel une somme de cinq millions sera prélevée pour indemniser les victimes des excès de Fez. Une somme de un million sera répartie entre les Israélites de la capitale du Maroc, dont le quartier a plus particulièrement souffert du sac par les tribus révoltées.

— MM. A. Abensur et Bensayag ont été élus membres de la Commission d'hygiène de Tanger qui fonctionne avec les pouvoirs d'un Conseil municipal. (*Arch. Israël.*, n° 10, 5 mars 1914, p. 79).

— La *Correspondancia de Espana*, 3 février 1914, nous apprend, en termes lyriques, que la colonie israélite de Tanger vient de créer un journal qui a pour titre *Kol Israël.* (Tout Israel). Il est écrit en Espagnol.

Palestine. — Extrait d'un article publié par M. Marcel Mirtil dans l'*Opinion*, 14 février 1914 et reproduit en partie par *l'Univers Israélite*, 27 février, p. 533 :



Sur une population totale de 550.000 âmes environ, les deux provinces palestiniennes de Judée et de Galilée contiennent plus de 100.000 Juifs. Leur nombre est de 45.000 sur 70.000 habitants à Jérusalem. Il y en a 10.000 à Jaffa, plus de 10.000 dans les colonies agricoles, 1.500 à Tibériade, de 4 à 5.000 à Safed, près de 4.000 à Caïffa. L'élément juif devient un facteur politique d'autant plus important qu'il s'accroît de jour en jour. Il est composé en majorité aujourd'hui de Russes et de Roumains réfugiés.

— *L'Union* de Tunis, 11 février 1914, reproduit une lettre très intéressante adressée à la *Stampa* de Turin, par un correspondant de Jérusalem :

« Le mouvement sioniste, qui semble un effort immense,mais désespéré à quiconque en entend parler en Europe, est au contraire en Palestine une réalité vivante et conquérante. En moins de vingt ans, — car le premier congrès sioniste, celui de Bâle, fut convoqué par Théodore Herzl en 1897, — les Israélites ont fait en Palestine de tels progrès que des personnes qui habitent ce pays affirment avec une conviction absolue que dans cinquante ans, la Palestine sera devenue un pays entièrement juif. A Jérusalem, sur 160 000 habitants, il y a 100.000 Juifs. Caïffa et Jaffa, prennent chaque jour un caractère juif plus marqué ; des colonies juives florissantes sont établies dans toute la Galilée, la Samarie et la Judée Les Juifs ont pris le dessus dans le domaine économique sur toutes les autres nationalités, et — fait qui a aussi son importance, — la population arabe sédentaire, évaluée à 600.000 âmes, n'augmente pas ; la population chrétienne, elle aussi, reste stationnaire, tandis que, chaque année, avec la régularité d'un fait naturel, arrive un flot d'immigrants Juifs, venant de toutes les parties du monde, qui renforce l'armée déjà campée pour l'aider à reconquérir la patrie perdue. En 1865, il y avait en Palestine 30 000 Juifs ; actuellement, ils sont 150.000.

« Les autorités ottomanes et les populations locales, inquiètes de cette marche silencieuse, emploient tous les moyens pour la ralentir, opposent tous les obstacles possibles à l'aquisition des terres, en exigeant des prix fantastiques, mais elles finissent par céder à l'inflexible ténacité des nouveaux immigrés.

« Malgré la dispersion des ressources et des plans qui a été pratiquée par la *Jewish Territorial Association*, pendant plusieurs années, la fameuse Ito de Zangwill, qui attira quelques Juifs dans la Cyrénaïque, et qui tenta d'installer le Juif dans d'autres localités que la Palestine, le sionisme a fait des progrès énormes. Actuellement, il compte 17 colonies magnifiques en Judée, 13 dans la Galilée, 9 dans la Samarie, et il faut y ajouter d'innombrables propriétés isolées que des Juifs possèdent dans toute la Palestine Il y a des colonies vinicoles, comme celle de Richom-le-Sion, qui possède pour une valeur de plus de 4 millions de francs de plants, et dont les produits sont comparables à ceux de Bordeaux, de la Bourgogne et de la Champagne. Par le seul port de Jaffa, les Juifs exportent chaque année 40.000 hectolitres de vin. Les écoles juives ne se comptent plus en Palestine. Une université est en construction à Jaffa ; et il s'en prépare une autre à Jérusalem.



« L'Anglo-Palestine Bank, qui, comme on le sait, est une banque exclusivement sioniste, est celle qui fait le plus d'affaires dans la Terre-Sainte. Le « Jewish National Fund », trésor de guerre du sionisme, qui a pour but unique l'acquisition du sol, pour le restituer aux Juifs, et en faire leur propriété inaliénable, est le produit des offrandes des Juifs de toutes les parties du monde. Il s'élève à cinquante millions de francs, placés en partie en immeubles de Palestine, en partie en prêts faits à entreprises sionistes, partie en titres de rente anglaise et hollandaise. Le *Jewish Colonial Trust* qui est l'institution la plus importante de l'organisation sioniste, poursuit un but analogue : il dispose d'un capital versé d'environ sept millions de francs. Les Grands magnats de la finance juive, les Rothschild, et il y a quelque temps, Hirsch, luttaient de zèle à fonder des colonies agricoles, et à les doter royalement.

« J'ai visité minutieusement la plus intéressante des colonies sionistes de Palestine, celle qui est située aux portes de Jaffa et qu'on nomme Tel-Abib (Colline du Printemps) ; c'est une véritable commune suburbaine autonome, qui se distingue nettement de la ville arabe par son caractère oriental et moderne. Les rues sont larges, bien éclairées, bordées de jardins. Chaque maison, qui n'a qu'un étage, forme une construction isolée, servant à une ou deux familles. Les noms des rues et les enseignes des maisons sont en hébreu. La ville est admirablement tenue. L'édifice le plus majestueux, autour duquel la commune se réunit, comme une famille autour de son foyer, c'est une école. Tous les cours, depuis les plus élémentaires jusqu'à ceux d'un Lycée, se font dans ce grand palais blanc. Six cents enfants y apprennent la langue perdue de leurs ancêtres.

« J'ai causé longuement avec le chef de la commune, M. Dizengoff, Juif d'origine russe. Sans s'en douter, ces organisateurs ont créé un petit Etat dans l'Etat. En fait, M. Dizengoff est appelé « le maire » de Tel-Abib. Assisté d'un Conseil de représentants, il a établi un règlement édilitaire et le plan d'agrandissement de sa cité en miniature. On ne peut couvrir de constructions plus du tiers de la surface concédée, le reste doit être consacré au jardin et aux passages. Les magasins sont relégués dans les rues latérales, en dehors des grandes artères. Les habitants de la commune paient à leurs autorités propres une somme annuelle de 25.000 francs pour l'éclairage, l'eau, la propreté, le service d'incendie, et l'emploi de cette somme est réglé comme un budget d'Etat. Tel-Abib a sa langue officielle, l'hébreu, pour les écoles, les rues, les journaux, la conversation.

« M. Dizengoff m'a expliqué clairement ce que veulent les sionistes. Leur but n'est point de reconstituer le royaume d'Israel : ils n'ont aucunes visées politiques. Il s'agit simplement de donner à leur race dispersée et errante un centre de culture qui rassemble les traditions disséminées, qui régénère la langue appauvrie, devenue un simple instrument de prière, qui rende aux Hébreux du monde entier la conscience d'être non seulement une race, non seulement une religion, mais encore une nation.

« Jusqu'à ce jour, les Juifs n'ont pas été Juifs ; ils furent Russes, Allemands, Autrichiens, Français, Espagnols, Levantins, selon le lieu où ils se sont fixés après leur dispersion. Ils ont aussi perdu leur langue et leur per-



sonnalité historique. Cette privation est devenue une souffrance pour les plus sensibles, les plus généreux des Israélites, et ils ont décidé de rallumer sur la colline de Sion la flamme éteinte. L'entreprise marche rapidement vers le succès le plus certain. La langue, élément le plus puissant de concorde, véritable arche d'alliance, a été reconquise. Grâce à un effort pédagogique de quinze ans l'hébreu a été ressuscité en Palestine. Aujourd'hui, la forte langue dans laquelle furent écrits le Livre de Job et le Cantique des cantiques est parlée couramment par le maître à l'écolier, par la mère à l'enfant, par l'homme de la rue à l'homme de la rue. Dans quelques années, lorsque les Juifs formeront la majorité de la population dans la Palestine, — fait inévitable, — l'hébreu sera redevenu la langue du pays, comme au temps de Salomon, et les Juifs dispersés dans le monde entier, auront retrouvé une patrie ».

— Les *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914, publient la correspondance suivante de Jérusalem, 28 janvier :

A la suite de la scission qui s'est produite en Palestine en raison des mesures prises par l'*Hilfsverein*, cinq nouvelles écoles ont été spontanément fondées, à Jérusalem, Jaffa et Caïffa. Dans ces *Batei Sepher ivrim*, qui contiennent déjà près de six cents élèves, l'enseignement est donné exclusivement en langue hébraïque. En même temps, on étudie comme langues vivantes : le français, l'allemand, l'arabe et le turc.

— Les *Archives Israélites*, n° 10, 5 mars 1914, p. 75, annoncent la fin du conflit soulevé à propos de l'emploi de la langue allemande dans les Instituts juifs.

Les membres du Conseil du *Hilfsverein d. Deutschen Juden*, réunis à Berlin se sont inclinés devant la formidable opposition faite à leur décision introduisant l'allemand comme langue d'enseignement.

A l'école polytechnique de Caïffa, dans l'école préparatoire, la langue d'enseignement sera l'hébreu. Dans l'Institut technique même la physique et les mathématiques seront enseignées en hébreu. Et dans le délai de quatre ans, il en sera de même pour toutes les autres matières. Trois représentants de l'Organisation sioniste entrent dans le Curatorium.

— De l'*Univers Israélite*, 6 mars 1914, p. 561 :

Le Comité-Directeur de l'Institut technique de Caïffa a donné l'ordre de suspendre provisoirement les travaux de construction de cet établissement.

— Nous empruntons les détails ci-dessous au récit publié par les *Archives Israélites*, n° 10, 5 mars 1914, p. 75 :

Le baron et la baronne Edmond de Rothschild ont débarqué à Jaffa le 16 février dernier. Ils se sont rendus à la colonie Petach Tikva et au nouveau groupement juif de Tel-Aviv. En raison de l'affluence de la foule, le service d'ordre était assuré par les gymnastes du Cercle Maccabi. Ils ont visité les colonies Rischon, Lezion et Rechobot.



Concurremment avec les fouilles archéologiques d'Elephantine (Haute-Egypte) où l'on a retrouvé les traces d'une antique colonie juive, le baron Edmond de Rothschild fait exécuter en ce moment des recherches dans le sol de la vallée de Siloé, à Jérusalem même, sous la direction du capitaine Raymond Weill.

Cette exploration a pour objet de retrouver les tombeaux des rois de Juda.

— Le fameux Beilis, la victime du procès de Kiev, vient d'arriver en Palestine où il compte s'établir définitivement. (*Arch. Israël*, 19 févrir 1914).

RUSSIE. — L'*Univers Israélite*, 20 février 1914, p. 512, donne la nouvelle suivante :

Une assemblée de délégués des *Vrais Russes* a décidé d'organiser le boycottage général des Juifs en Russie. Un appel a été rédigé et on recueille des signatures. Le procureur général du Saint-Sinode et les hauts dignitaires de cette assemblée auraient refusé de signer l'appel.

— Dépêche de l'*Agence Roma*, 27 février 1914 :

La Chambre de Cassation de Kieff vient de condamner à deux mois de réclusion le Juif Charif accusé de participation à une organisation secrète juive ayant des buts politiques. Déjà, en 1912, la police avait mis la main dans la maison de Charif sur une tirelire en métal portant l'inscription suivante : « Le fond de fer (c'est-à-dire qu'on ne peut toucher) pour l'Israel. La Terre d'Israel à l'Israel. Le Sion sera racheté d'après la loi et les esclaves de cette terre seront rachetés d'après la justice ». On a confisqué alors aussi des listes en blanc du « fond national juif » et une grande quantité de publications sionistes.

— Sous le titre : « Un scandale juif à Saint-Pétersbourg », l'*Action Française* publie, dans son numéro du 23 février 1914, une dépêche de son correspondant particulier ainsi conçue :

Il n'est bruit ici que de la mésaventure qui vient d'arriver à un juif du nom de Frantz Wiener, d'origine belge, et connu à Paris comme auteur dramatique, sous le nom de Francis de Croisset. Grâce à de nombreuses relations dans la finance israélite internationale, qui a malheureusement des accointances avec quelques hauts personnages russes, M. Wiener, dit « de Croisset », avait obtenu le titre envié de *délégué général des théâtres impériaux* et l'autorisation de faire représenter, sur un théâtre *ad hoc*, un certain nombre de pièces de véritables auteurs dramatiques français, mêlées de quelques pièces d'auteurs juifs. Or, le bruit se répandit assez vite que M. Francis de Croisset, objet de cette faveur spéciale, était juif et s'appelait en réalité Frantz Wiener. Il est même apparenté à l'avocat juif Sam Wiener de Bruxelles. Il en résulta que la haute société russe, dont l'appui était indispensable au lancement du nouveau théâtre, s'abstint en masse et témoigna, par ses représentants les plus qualifiés, de sa volonté bien arrêtée de faire le vide complet autour du nouveau et indésirable *délégué général des théâtres impériaux*.



En vain les nombreuses influences qui avaient déjà poussé la candidature du jeune juif, s'entremirent-elles pour faire cesser cet ostracisme. Elles allèrent, dit-on, jusqu'à solliciter, en faveur de leur protégé, la bienveillance impériale. Supplications, menaces, stratagèmes, rien n'y fit. On continua à observer, autour du théâtre et du délégué, cette loi du désert qui constitue ici, dans nos milieux si symphatiques et si ouverts à toute tentative de rapprochement du génie et du talent français, la plus éclatante des manifestations. Si bien qu'aujourd'hui il semble impossible que dure une situation pénible pour tout le monde. L'on n'entrevoit plus qu'une solution possible : le remplacement immédiat de M. Wiener dit « de Croisset » par une personne plus qualifiée pour représenter ici les intérêts de l'art français, c'est-à-dire *par une personne de nationalité française.*

—A ce propos, M. *Emile* CAHEN écrit dans les *Archives Israélites*, n° 9, 26 février 1914, p. 70 :

M. Francis de Croisset, de son vrai nom Frantz Wiener, s'est fait baptiser, il a épousé une jeune femme appartenant à la plus haute aristocratie française[1] et n'a plus rien de commun avec le judaïsme. Peu nous importe donc comme israélite que le neveu de M. Sam Wiener reste ou ne demeure pas à la tête des théâtres impériaux, mais, comme Français, nous estimons que le talent dramatique du jeune auteur du *Chérubin* le désignait très justement au poste qui lui a été confié.

— Statistique donnée par les *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914 :

Le dernier relevé officiel des Communautés israélites dans le fameux Territoire de résidence assigné aux Juifs, remonte à 1897. Il ne comprend pas celles qui ont un effectif inférieur à 500 membres.

Voici, par gouvernement, le nombre des communautés : Wilna, 63 ; Witebsk, 35 ; Grodno, 69 ; Kowno, 88 ; Minsk, 84 ; Mohilew, 65 ; Wolhynie, 125 ; Kiew, 106 ; Podolie, 121 ; Poltawa, 19 ; Tcherniegov, 29 ; Benarabie, 45 ; Iékaterinoslaw, 17 ; Cherson, 60 ; Twaria, 14.

Pour se faire une idée de l'importance du culte israélite dans l'empire, il faudrait ajouter la Pologne proprement dite qui ne figure pas dans ce tableau.

SERBIE. — De *l'Univers Israélite*, 6 mars 1914, p. 561 :

Pour la première fois un Israélite a été, en la personne de M. S. Rousso, élu membre du conseil municipal de Belgrade.

TURQUIE. — Nous lisons dans les *Archives Israélites*, n° 8, 19 février 1914 :

L'*Amicale*, association des anciens élèves de *l'Alliance israélite* à Constantinople, fondée en 1910 par M. Haïm Nahum Effendi, a donné une soirée de famille le samedi soir 17 janvier. On remarquait dans l'assistance : le prince impérial Burhaneddine Effendi ; les ministres Talaat bey, de l'Intérieur ; Ibrahim bey, de la Justice ; Djèmal pacha, des Travaux

1. Mme Francis de Croisset est née de Chevigné. (*Note de la Revue*).



publics ; Oska Effendi, des Postes et Télégraphes ; Sassoon Efféndi El-Bostani, de l'Agriculture ; Sassoon Effendi, mustèchar de ce ministère ; Rèchid Savfet bey, chef du cabinet du ministre des Finances ; M. Boppe, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires de France ; M. et Mme Vitali Effendi Strumza ; le colonel le Foulon bey avec Mme et Mlles le Foulon ; M. German d'Ory, ministre d'Espagne ; M. Pavlovitch ; Mouvafak bey (délégué de son père), avec Mme et Mlles Mouvafak ; Rifaat bey, ministre des Finances ; M. Altaber, délégué du Grand Rabbin ; M. Alfred Misrahi, directeur de la Banque de Salonique ; M. Isaac Fernandez ; M. et Mme J. Nahmias bey ; M. et Mme Adolphe Rosenthal ; M. Raphaël Tedeschi, etc., etc.

Cette liste de noms en dit long sur l'enjuivement du pouvoir actuel en Turquie.

— Des *Archives Israélites*, n° 7, 12 février 1914 :

Le Sénat de Turquie qui compte déjà un membre Israélite, Behor Effendi Askenassy, va en posséder un second, Emmanuel Effendi Carasso, ancien député de Salonique à la Chambre.

INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Antimaçonnerie occulte

M. le chanoine Gaudeau prêche le carême de 1914, à l'église de la Madeleine, à Paris. Il a pris pour sujet des sermons du dimanche :

LE ROYAUME DE SATAN D'APRÈS L'ÉVANGILE

1er *Dim.*, 1er *Mars.* — Le royaume de Satan, antithèse et contrefaçon de l'Eglise de Jésus : ses caractères actuels.

2e *Dim.*, 8 *mars.* — Les dogmes du royaume de Satan : l'athéisme public.

3e *Dim.*, 15 *mars.* — La contre-morale du royaume de Satan : les morales laïques, l'esprit du monde.

4e *Dim.*, 22 *mars.* — La discipline du royaume de Satan : les sociétés secrètes.

Dim. de la Passion, 29 *mars.* — Les sacrements du royaume de Satan : pratiques superstitieuses, spiritisme, occultisme, etc.

Rameaux, 5 *avril.* — Le royaume de Satan, tel qu'il est, dans l'éternité.

Vendredi-Saint, 10 *avril.* — Le royaume de Satan et la Passion de Jésus.

Pâques, 12 *avril.* — Le royaume de Satan et la Résurrection de Jésus. A qui le triomphe ?

J'ai eu le plaisir d'assister à la conférence du dimanche 22 mars où l'éminent orateur a parlé sur la Franc-Maçonnerie, qu'il a carrément appelée la synagogue de Satan. Il a montré l'action diabolique dans les Loges et comment le démon dressait la Contre Eglise en face de l'Eglise de Jésus-Christ. Après avoir rappelé



les condamnations prononcées par les Papes, depuis Clément XII jusqu'à Pie X, et les censures qui frappent les adhérents de la Franc-Maçonnerie, dont seul le Saint-Père peut relever, l'éloquent prédicateur a enseigné les devoirs qui incombaient aux catholiques dans la lutte contre la mystique infernale : La prière d'abord, l'action sociale ensuite.

Bouddhisme

Nous empruntons les renseignements qui suivent à une étude parue dans *Les documents du Progrès*, nos de janvier et février 1914, sous le titre : « La Libre-Pensée dans l'Inde et le mouvement Bouddhiste contemporain ». Cet intéressant travail est signé : Alexandra David. L'auteur expose que le Bouddha doit être considéré comme le père de la libre-pensée parce qu'il a dit à ses disiciples :

Ne croyez pas une chose sur des ouï-dire, ne croyez pas sur la foi des traditions, parce qu'elles sont en honneur depuis de nombreuses générations. Ne croyez pas une chose parce que l'opinion générale la tient pour vraie ou parce que les gens en parlent beaucoup. Ne croyez pas une chose en vous en rapportant, uniquement au témoignage de l'un ou de l'autre des sages de l'antiquité. Ne croyez pas une chose parce que les probabilités sont en sa faveur ou qu'une longue accoutumance vous incline à la tenir pour vraie. Ne croyez pas ce que vous vous êtes imaginé, pensant qu'une Puissance extra-humaine vous l'a révélé. Ne croyez rien sur la seule autorité de vos maîtres ou des prêtres.

Ce que vous aurez vous-mêmes éprouvé, expérimenté et reconnu pour vrai, ce qui sera conforme à votre bien et à celui des autres, cela croyez-le et conformez-y votre conduite....

Soyez votre propre flambeau et votre propre secours. N'en cherchez aucun autre. Que la vérité soit votre flambeau et votre refuge. Celui qui sera son propre flambeau, qui fera de la vérité son refuge, celui-là sera mon vrai disciple qui suit la bonne manière de vivre.

L'auteur nous donne ensuite de curieux renseignements sur le mouvement bouddhiste actuel :

Le bouddhisme ne constitue pas une Eglise : il ne possède ni organisation, ni hiérarchie, ni administration centrale d'aucun genre pour relier les divers groupements formés par ses adeptes.

Le bouddhisme est essentiellement individualiste en ce qui concerne sa vie religieuse. Il existe donc certainement des centres d'activité en dehors de ceux que je connais.

Je citerai une vingtaine de missions en Amérique, la plupart aux mains des Japonais. En fait de société de propagande, aux tendances franchement réformistes, — dans le sens d'un retour à l'enseignement



originel, — c'est-à-dire libres-penseuses et rationalistes, je nommerai la Société internationale de Rangoun, (en Birmnaie), une autre société birmane qui, sur la couverture de ses brochures de propagande religieuse, fait de la réclame pour les journaux libres-penseurs de l'Angleterre, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Dans l'Inde, la Société la Mahâ-Bodhi, existant depuis environ vingt ans avec deux sièges principaux à Colombo (dans l'île de Ceylan) et à Calcutta, — un quartier central près de Bénarès, au lieu où, suivant la tradition, le Bouddha prononça son premier discours, — et de nombreuses branches dans diverses parties de l'Inde. Cette société me délégua au mois d'août 1910 pour les représenter au congrès de la libre-pensée qui s'est tenu à Bruxelles. A ce propos, le secrétaire général, M. Dharmapala, m'adressa, pour être lu en séance, un rapport dont voici quelques passages :

« Nous avons la conviction profonde que les merveilleux progrès réalisés par la science, en Occident, permettront d'affranchir les masses ignorantes de tous les pays, du ritualisme et de la superstition, création d'un clergé despotique. Le prince Siddartha, de la famille des Sakya (le Bouddha), prêcha, il y a 2.500 ans, une religion qui fut appelée la science de l'émancipation des liens du ritualisme, de l'ascétisme et des religions théologiques. Il enseigna que l'ignorance de la grande loi de la causalité est la première cause de la souffrance humaine et que la connaissance pouvait être atteinte en adoptant un système d'entraînement qui comprend une méthode positive et négative d'auto-éducation, c'est-à-dire : l'abstinence de tout mal en action, en parole, en pensée, le développement des côtés désintéressés d'une vie vertueuse et belle, l'élévation de l'esprit humain par un effort concentré, vigilant et altruiste, accompli, en même temps que pour son propre bien, pour celui de tous les êtres vivants.

« Le Bouddha fut le premier à proclamer la science de l'affranchissement humain, et, en ce 2499e anniversaire de sa prédication, nous qui suivons sa doctrine, nous nous réjouissons de voir les promoteurs de la pensée scientifique, en Occident, travailler, d'après le même principe, pour l'émancipation et l'instruction de la race humaine tout entière, sans distinction de nationalité ou de couleur ».

Une autre société bouddhiste du Bengale base sa propagande sur les mêmes principes de libre recherche et de libre examen. Ces deux sociétés sont des centres intellectuels et comptent parmi leurs membres des érudits de premier ordre. Elles s'occupent de traductions sanscrites et palies et de mettre à la portée du public les œuvres des anciens philosophes hindous.

En Europe, il existe une société bouddhiste de Grande-Bretagne et d'Irlande avec siège central à Londres et des branches à Edimbourg, Liverpool et d'autres villes. Elle a pour président un savant orientaliste anglais bien connu, le professeur Rhys Davids. Cette société est ouverte à tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la philosophie bouddhiste sans qu'ils soient obligés d'être bouddhistes eux-mêmes.

Je fus également déléguée par cette association au congrès de Bruxelles.

Quelques autres groupements réunissent encore, en Angleterre et en Ecosse, des personnes ayant adhéré d'une façon formelle au bouddhisme. La majorité d'entre elles appartiennent à la nuance réformiste.

En Allemagne, l'on compte deux sociétés bouddhistes avec centres à Breslau et à Leipzig.

Un groupement existe en Hongrie, un autre en Suisse et un autre en Italie.

Enfin, je mentionnerai la présence de M. Jayatilaka, président de l'Association bouddhiste des jeunes gens de Colombo, au congrès des libres chrétiens à Berlin, en août 1910. Il lut un rapport très remarqué dont j'extrais les lignes suivantes :

...« Parmi tous les fondateurs de religion, ce fut le Bouddha qui promulga la première charte de la liberté de conscience en déclarant que rien ne devait être cru sur la seule autorité de maîtres, de textes ou de traditions, qu'il ne fallait accepter et mettre en pratique que cela qui, ayant obtenu l'assentiment de notre raison, était de nature à conduire au bien de l'individu en particulier comme à celui de l'ensemble des êtres.

« Cette liberté de pensée assurée par le bouddhisme découle de la nature même de ses enseignements.

« Le Message du bouddhisme n'est pas basé, comme vous le savez, sur une révélation surnaturelle ; il n'énonce pas des dogmes qui exigent la foi, en ce qui n'est pas croyable ou ce qui est impossible, comme prix du salut. Il ne commande l'accomplissement d'aucun rite mystique, d'aucune cérémonie dans le but d'assurer une béatitude éternelle »....

En Occident, l'on s'imagine généralement le bouddhisme comme la doctrine de l'apathie. Cette fausse conception, de même que celle qui tient le bouddhisme pour pessimiste, ce qu'il n'est en aucune manière, est combattue avec véhémence par les bouddhistes modernes...

Le bouddhisme, qui ne croit pas à la valeur éducative ou morale de l'ascétisme volontaire, ne croit pas davantage à celle de l'ascétisme forcé auquel la misère condamne tant d'hommes. Pour lui, toute douleur est mauvaise, toute souffrance doit être extirpée.

L'auteur termine ainsi :

Il convient que ceux qui connaissent quelque chose de l'œuvre et de la pensée des bouddhistes promoteurs du mouvement actuel de réveil et de réforme ne laissent plus passer sans réplique les fantaisies absurdes qui ont cours dans nos pays au sujet du bouddhisme. Répondons aux ignorants que si les foules de l'O ent ont, comme les nôtres, besoin d'être instruites et libérées de leurs superstitions, les bouddhistes éclairés sont des travailleurs convaincus et actifs au service de la cause du progrès et du bonheur humain. Et si ceux qui ne



savent pas continuent à voir dans le Bouddha un dieu exotique, une idole absurde, sachons, nous, qu'il fut le penseur le plus hardi et le plus libre qui ait jamais paru sur la terre, et, ce qui est plus encore, l'apôtre incomparable de l'amour sans réserve, de la compassion infinie, du respect absolu de toute vie.

Suivant la doctrine de Bouddha, on nous l'a dit plus haut, il ne faut croire personne sur parole, fût-ce le Maître lui-même, ou un disciple antique... ou encore une néo-bouddhiste moderne. Nous nous en tiendrons à cette prescription, très sage en l'espèce.

Franc-Maçonnerie initiatique

M. Oswald Wirth continue dans le *Voile d'Isis* son étude sur « les Epreuves initiatiques ». Dans le numéro de Mars 1914, p. 135, il traite de « l'apprentissage » en Maçonnerie. Nous en extrayons quelques pensées :

...Un ensemble de qualités sont exigibles de tout candidat à une initiation quelle qu'elle soit. Le premier venu n'est pas initiable : Tout bois n'est pas bon pour faire un Mercure...

Les Francs-Maçons, lorsqu'ils sont emprisonnés dans un caveau funèbre, sont invités à s'isoler de tout ce qui est extérieur, afin de mieux se replier mentalement sur le centre de leur individualité. Il y a là une première opération du Grand Œuvre (Putréfaction, couleur noire) à laquelle aucun candidat à la véritable initiation ne saurait se soustraire...

Dans son *Discours de la Méthode*, dont la portée initiatique n'a pas été assez remarquée, Descartes, après s'être enfermé dans son four symbolique (cabinet des réflexions), s'attache à faire table rase de toutes les notions jusqu'alors acceptées par son esprit. Le futur Initié doit, lui aussi, commencer par se mettre en état de pauvreté intellectuelle...

L'Initiation respecte l'ordre nécessaire des choses et n'a pas pour mission de satisfaire aux besoins physiques. Les pouvoirs qu'elle confère sont du domaine spirituel, et leur application n'est pas déterminée par le caprice des individus. L'Initié n'use pas à son gré des forces dont il dispose ; *s'il est promu à un grade qui lui permet de commander*, il ne doit le faire que « pour le bien du service » et en *exécution d'une volonté supérieure à la sienne*[1]. *Cette discipline distingue le réel Initié* du pseudo-mage et du vulgaire sorcier...

L'Initié n'a pas à se faire connaître et encore moins admirer. Sa mission n'est pas d'éblouir ; plus il passera inaperçu, plus son action discrète pourra être féconde...

La chaleur intense qui pénètre l'Initié détruit en lui tout ferment malsain, susceptible d'engendrer des passions mesquines. Mais elle

1. C'est nous qui soulignons. — Quelle est cette volonté ?



n'est destructive que par rapport à tout ce qui est égoïste, car elle se montre vivifiante à l'égard de toutes les ardeurs généreuses. Elle stimule les énergies actives, destinées à se déployer en vue du Grand Œuvre ; elle enflamme l'Initié, qui brûlera désormais d'enthousiasme pour sa mission de pur désintéressement et de sublime abnégation...

Le rituel exige ensuite qu'un engagement soit contracté. *Il s'agit bel et bien de signer un pacte*[1]. Les Initiés se doivent aide et protection ; ils sont unis par les liens d'une étroite solidarité. Celui qui veut se joindre à eux doit s'être montré capable de s'associer à leur œuvre. Ils se chargeront de son instruction, mais l'élève devra se dévouer à l'art et *prononcer des vœux* en conséquence. Une fois lié par un irrévocable serment, le néophyte est admis à voir la Lumière.

Qu'il nous soit permis d'insister sur l'importance du premier grade initiatique. Son humilité en a détourné tous les grands initiés de parade, qui ont prétendu se placer d'emblée au sommet de la hiérarchie initiatique. Faute de s'être mis à l'école de Socrate, qui aimait à dire : « Je sais que je ne sais rien », trop d'orgueilleux pontifes n'ont jamais péroré qu'au nom d'une initiation fictive.

Le F∴ Oswald Wirth termine par ce renseignement, qui sous sa plume a une grande valeur :

Le rituel français, qui a été mystérieusement élaboré, au cours du XVIII[e] siècle, est un monument précieux, où se reflètent les traditions initiatiques les plus pures.

On voit quel cas il faut faire, au point de vue initiatique, des rituels modernes, expurgés par les ignorants du Grand Orient de France et des autres obédiences positivistes. Ce qui ne veut pas dire que celles-ci ne remplissent aucun rôle dans le plan général de la Franc-Maçonnerie mondiale. Seulement ce ne sont que des organisations subalternes. Les têtes qui les mènent sont ailleurs ; là où se trouvent les vrais initiés de la synagogue de Satan.

— Nous empruntons ce qui suit à un journal maçonnique anglais.

Les œuvres de Dante, le poète italien, sont connues dans le monde entier ; il existe à Londres une société Dante qui travaille avec activité et succès. C'est de cette Société que vient de sortir la Loge *Dante*, dont la consécration a eu lieu le 24 février 1914, au café Delmonico.

Le Fr∴ Sir Edward Letchworth (Grand Secrétaire de la Grande Loge d'Angleterre) a été chargé de la consécration, et il était assisté

1. C'est nous qui soulignons, ce passage et les suivants.



des F∴ James Stephens, président du Bureau des œuvres de bienfaisance, J.-E.-K. Studd, Ex Grand Diacre, remplissant les fonctions de premier surveillant, chanoine J.-.J. Burton, Grand-Chapelain, et Yeo G. Tyler, qui par une singulière coïncidence remplit la fonction indiquée par son nom de famille, celle de Tuileur (Tyler). Le Fr∴ Révérend H. T. Cart de Lafontaine, Maître-ès-Art, et Ex-Grand-Diacre a été installé comme Vénérable. Le Fr∴ Chanoine Burton a prononcé à cette occasion une allocution dont nous citerons quelques passages :

« La Maçonnerie nous enseigne à respecter ce qui est ancien; nous nous donnons à nous-mêmes le nom d'Anciens Francs-Maçons. Nous plongeons nos regards dans la lointaine antiquité, et nous trouvons des leçons dans le Grand Temple élevé par Salomon. Nous rapportons même à une époque plus ancienne que lui, quelques-uns de nos grades. Mais nous ne ferons aujourd'hui qu'un voyage plus court dans le passé ; nous nous en tiendrons à la période qu'on est convenu d'appeler « moyen âge ». Cette époque est parfois appelée l'Epoque des Ténèbres, mais il y eut assurément quelques vives lueurs parmi ces ténèbres. L'esprit chevaleresque était à son zénith, et l'on en trouve la preuve non seulement dans l'histoire, mais encore dans la poésie romantique du XIIe au XIVe siècle. Cette époque fut aussi marquée par un grand développement de la Maçonnerie pratique. Ce fut alors que les successeurs des Maîtres Comacini construisirent les grandes Cathédrales d'Europe qui nous sont restées comme les preuves de leur art maçonnique. Vous, mes Fr∴, fondateurs de cette Loge *Dante*, vous avez porté vos regards sur la dernière partie de cette période, pour tirer une inspiration non point des édifices matériels, si propres qu'ils soient à instruire et à élever, mais des pensées, encore assurées d'une vie merveilleuse du grand poète dont le nom doit désigner cette Loge...

« Notre Rituel nous rappelle à plusieurs reprises que l'un de nos buts doit être le progrès de la science, et que ce progrès doit être à lui-même sa récompense, que chaque degré conduit à un degré plus élevé : on nous enseigne à faire application de cela non seulement à notre position dans l'Art, mais encore à nos mœurs. Guidés par Dante, ne monterons-nous pas de cercle en cercle, gagnant ainsi en sagesse, en force, et en cette beauté, cette pureté de vie et de conduite qui finit par recevoir sa juste récompense.

« La Franc-Maçonnerie est essentiellement une leçon d'amour fraternel, non pas seulement de cet amour qui se traduit par le soulagement efficace des besoins d'autrui, et qui a fait la réputation universelle de notre Ordre, mais de l'amour qui se soumet complètement. Cela se voit clairement par le caractère de Dante comme patriote et dans sa constance à l'égard de Béatrice. Ne montre-t-il pas dans le « Purgatorio » que si le véritable amour pour autrui est absent de notre caractère, cette absence est l'origine des divers péchés qui rendent nécessaire la purification décrite dans l'allégorie.



— La Revue a déjà parlé de la nouvelle obédience maçonnique, créée par F∴ de Ribaucourt à la suite du refus, fait par le Convent de 1913, d'autoriser pour la L∴ *Le Centre des Amis*, du Rite ancien rectifié, l'emploi de la formule à la gloire du Grand Architecte de l'Univers[1]. *Le Symbolisme*, Février 1914, publie, p. 115 et suivantes, un article de son directeur sur le même sujet. Nous ne reviendrons pas sur les documents déjà publiés, mais nous ajouterons quelques renseignements au point de vue initiatique.

Voici un extrait des déclarations faites par Lord Ampthill, pro-Grand Maître de la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, en commentant le « message du trône » du Grand Maître S. A. R. le duc de Connaught, pour la reconnaissance de la *Grande Loge Nationale indépendante et régulière pour la France et les Colonies Françaises* :

La Loge française, qui s'est mise à la tête du mouvement de résistance contre les interdictions du Grand Orient, est la Loge *Le Centre des Amis* Or∴ de Paris, dont l'esprit dirigeant a été le F∴ Dr de Ribaucourt. Le F∴ de Ribaucourt a été élu Grand-Maître de la Grande Loge indépendante et régulière de France nouvellement constituée, à laquelle nous avons de bonnes raisons de croire que de nombreuses Loges adhéreront dans toutes les régions de la France. Les obligations qui seront imposées à toutes les Loges acceptant la nouvelle Obédience sont les suivantes :

1° Pendant toute la durée des Travaux de la Loge, le Livre de la Loi sacrée restera ouvert.

2° Le cérémonial s'accomplira strictement selon le rituel du « Régime rectifié » qui est suivi par ces Loges. C'est selon ce rituel, qui remonte à 1778 et fut sanctionné en 1782, que le duc de Kent fut initié en 1792.

3° Toute Loge sera toujours ouverte et fermée au nom du G∴ Arch∴ de l'U∴. Toutes les pl∴ de l'Ordre et des Loges porteront les symboles du G∴ Arch∴ de l'U∴.

4° Aucune discussion religieuse ou politique ne sera permise en Loge.

5° La Loge, en tant que telle, ne participera jamais officiellement à une affaire politique ; mais, individuellement, chaque F∴ conservera son entière liberté d'opinion et d'action.

6° Seuls les FF∴ reconnus comme de vrais FF∴ par la Grande Loge d'Angleterre seront reçus en Loge.

Vous me permettrez certainement d'exprimer la profonde satisfaction que j'éprouve en constatant la fin d'un déplorable état de choses

1. Voir : 20 janvier 1914, pp. 131 et 157 ; 20 février, p. 490 ; 20 mars 1914, « Les Idées maçonniques au Convent de 1913 », p. 673.



qui, en nous privant de relations maçonniques avec les Français de France, nous a tant affligés depuis si longtemps. Maintenant qu'il existe un groupement de Français envisageant la Franc-Maçonnerie au même point de vue que nous, groupement appelé, je n'en doute pas, à prendre un grand développement, nous pouvons nous attendre à l'extension la plus désirable du principal travail qui nous incombe, lequel consiste à faire naître une bonne entente et une bonne volonté entre nations, grâce aux relations fraternelles établies entre individus cultivés.

M. Oswald Wirth fait suivre la publication des documents concernant cette affaire, qui paraît devoir être grosse de conséquences pour la Franc-Maçonnerie française, de réflexions où nous relevons les passages suivants :

Je constate que la nouvelle *Grande Loge Nationale* s'est montrée aussi peu nationale que possible, en se refusant à tenir compte de la mentalité française et en se soumettant, sans critique suffisante, à toutes les exigences anglaises. Si l'on voulait être sévère, on lui reprocherait d'avoir trahi la cause du progrès maçonnique, en faisant à une Maçonnerie particulière des concessions contraires aux purs principes de l'universalisme maçonnique, tels qu'ils ont été formulés à Londres en 1723.

Mais avant de condamner, efforçons-nous de comprendre ce qui s'est passé, et de nous rendre exactement compte des causes dont nous enregistrons les effets. Un rapide historique s'impose à ce sujet.

Vers 1742, on crut découvrir à Paris que la Franc-Maçonnerie remontait aux Templiers, et l'on superposa aux trois grades primitifs un ternaire supplémentaire comprenant les degrés de *Maître Ecossais*, de *Novice* et de *Chevalier du Temple*. Ce système, trop simple, fut rapidement supplanté en France par des hiérarchies à la fois plus pompeuses et plus complexes.

Mais un Allemand, le baron von Hund, ayant pris au sérieux la fable qu'on lui avait racontée, se fit en son pays le propagateur convaincu des grades templiers. Ainsi se développa la formidable organisation de la *Stricte Observance* qui avait pour chefs des « *Supérieurs Inconnus* ».

En 1778, les Loges françaises relevant de cette organisation résolurent de rectifier le régime, en le ramenant aux cinq grades d'*Apprenti*, *Compagnon*, *Maître*, *Ecossais de Saint-André* et *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*. En ce qui concerne la France, ce régime se fondit par la suite dans le Grand Orient, dont l'objectif était de réunir sous son administration tous les rites en vigueur, tout en laissant à ceux-ci leurs usages particuliers.

Les Loges du Régime rectifié constituées en territoire suisse échappèrent à cette absorption. Jusqu'à la fondation de la G∴ L∴ Suisse « *Alpina* » (1844), à laquelle elles adhérèrent en ce qui concerne les trois premiers degrés, elles avaient été régies par le *Directoire*



et Prieuré indépendant de l'Helvétie. Cette autorité se réserva depuis la collation et le gouvernement des degrés supérieurs.

Or, quelques FF∴ français, qui s'étaient fait recevoir à Genève Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte, résolurent de travailler à Paris au Rite rectifié sous les auspices du Directoire d'Helvétie. Le Grand Orient de France invita ces FF∴ à se ranger sous son autorité, tout en travaillant selon le Rite qui les intéressait. Ainsi se constitua, en 1910, la R∴ L∴ « *Le Centre des Amis* », qui se crut autorisée à suivre fidèlement le Rituel rectifié, sans en retrancher l'invocation du Grand Architecte de l'Univers.

Ses rituels, cependant, devaient être soumis au Grand Collège des Rites du Grand Orient de France. Cette assemblée de FF∴ particulièrement éclairés, puisqu'ils possèdent le 33e degré et dernier degré de la hiérarchie maçonnique, a cru devoir interdire l'usage de la formule : « A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers », comme attentatoire à la liberté de conscience.

La Loge *Le Centre des Amis* voulut revendiquer devant le Convent de 1913 le droit d'employer une formule en laquelle elle prétendait voir un *symbole* et non un *dogme*. Estimant la distinction trop subtile, le Convent passa à l'ordre du jour, ce qui décida la Loge à se retirer de la fédération du Grand Orient de France.

Le F∴ Oswald Wirth, qui est suivant son expression, « un incorrigible optimiste », estime qu'une conciliation est possible en se plaçant sur le terrain de l'étude des symboles.

La Maçonnerie se base essentiellement sur le respect de toutes les convictions sincères. Sachons donc être respectueux des croyances que nous pouvons ne point partager dans la forme qui leur est donnée, mais auxquelles doivent correspondre en nous des conceptions plus épurées. Le *Grand Architecte*, conçu sous un aspect dogmatique par certains, mais envisagé par nous uniquement comme symbole, peut se prêter, sous ce rapport, à de fraternels rapprochement. Approfondissons notre symbolisme et montrons-nous supérieurs en science maçonnique aux Maçons qui ne connaissent que la lettre morte de nos traditions. L'ignorance règne malheureusement encore dans les sphères qui, symboliquement, devraient être les plus éclairées.

Enfin le F∴ Oswald Wirth termine ainsi ses observations sur la nouvelle Grande Loge :

Si elle ne devait sa naissance qu'à de mesquines ambitions, sa destinée serait médiocre. Elle se condamnerait alors à n'avoir jamais en France qu'une existence fictive : celle d'un corps étranger artificiellement greffé sur un organisme vivant, petite chapelle sans action ni influence. Veut-elle, au contraire, vivre véritablement, en participant à la vie nationale ? Alors il lui faudra évoluer, s'adapter et se transformer peu à peu, *vivre* en un mot, dans toute la force du



terme. Je souhaite qu'elle vive et fonctionne, en travaillant sous l'inspiration effective du G.·. A.·. de l'U.·., sans se contenter de prononcer des formules et de faire étalage d'un livre sacré, qui n'est pas reconnu comme tel par l'universalité des humains.

— *Le Symbolisme*, février 1914, p. 133, publie le discours prononcé à l'installation de l' *Anglo Saxon Lodge* n° 343, par le F.·. Adolfo CHIOSSONE, 33e, vén.·. de la R.·. L.·. *Italia :*

Conformément à nos anciennes coutumes, vous avez rattaché l'installation solennelle de vos officiers à la fête de Saint-Jean l'Evangéliste, à qui l'on attribue l'Apocalypse, livre mystérieux, dont les allégories poétiques ont encouragé plus d'un réformateur, parce qu'il croyait y voir annoncé ses doctrines et son système.

A son époque, vous aurez à honorer aussi Saint-Jean-Baptiste, le purificateur, qui rendait les hommes aptes à recevoir la lumière.

Mais ces vénérables traditions, d'où tirent-elles leur origine, sinon des plus anciennes religions, qui dérivent elles-mêmes du culte solaire ?

Les constructeurs du moyen âge s'appelaient « Frères de Saint-Jean » et leurs groupements s'intitulaient « Loges de Saint-Jean ». Ce fait n'aurait pas une grande importance, si le patronage de Saint Jean n'avait pas conduit à la célébration des solstices, en conformité d'un usage remontant au-delà de l'ère chrétienne.

Il est de toute vraisemblance que les Confraternités de Saint-Jean furent, plus ou moins directement, les héritières des anciens Collèges constructifs grecs et romains.

Or, anciennement, toutes les pratiques religieuses s'inspiraient de la nature et plus spécialement de la révolution annuelle du soleil. Cet astre apparaissait comme le premier ministre du Dieu suprême qui donne la vie et la lumière...

Jean, qui est double dans le calendrier, fait d'ailleurs songer à Janus, le dieu aux deux visages. Ce personnage mythologique était muni de clefs, ouvrant les portes du ciel, figurées par les solstices, par lesquelles le soleil devait passer. Ces clefs ont passé depuis, entre les mains de Saint Pierre, chargé d'ouvrir ou de maintenir fermée l'entrée des béatitudes éternelles.

Les Initiés modernes appliquent ces divers symboles à la Franc-Maçonnerie. Les deux Saint Jean veillent réellement pour eux aux portes du ciel de l'intelligence et de la spiritualisation. Tout comme Janus, les Initiés s'efforcent, en outre, de regarder mentalement en avant en même temps qu'en arrière ; car ils savent que l'expérience, l'étude et la compréhension du passé, peuvent seuls assurer leur marche vers l'avenir. C'est donc, mes FF.·., à juste titre que nous fêtons les solstices dans nos Loges, puisque nous rendons un culte à la lumière qui éclaire les esprits, en nous basant sur les symboles que l'humanité a révérés dès les âges les plus reculés .

Pour terminer, permettez-moi d'élever mon verre à la gloire de cette



pure lumière qui dirige l'humanité dans la voie du progrès, saluons son image dans le Soleil dont la chaleur nous anime, comme sa clarté illumine nos esprits et fortifie notre raison !

Fraternisme

M. Sébastien Faure a fait le 9 février, à Arras, une conférence pour donner douze preuves de la non-existence de Dieu. Nous n'avons pas l'intention d'ennuyer nos lecteurs en racontant les inepties qu'il a débitées. La rengaine est connue et ne mérite pas d'attirer l'attention. Aussi ne parlerions-nous pas de cette conférence si M. Jean Béziat, le grand pontife du Fraternisme, n'y avait pas pris la parole.

On connaît les théories anarchiques et matérialistes affichées par M. Sébastien Faure. On sait aussi, nous les avons souvent mises en lumière, quelles sont les prétentions du fraternisme.

Aussi est-il très intéressant de montrer qu'au fond toutes ces sectes sont d'accord, tout en ayant l'air de soutenir des principes qui s'opposent, lorsqu'il s'agit de combattre l'Eglise. J'emprunte les citations suivantes au *Fraterniste*, n° 169, 20 février 1914 :

M. Jean Béziat. — Je ne prends pas la parole pour contredire Sébastien Faure, attendu que le but que nous poursuivons est, quant au fond, le même.

M. Christophe, rédacteur du compte rendu confirme ce touchant accord entre l'anarchiste matérialiste et le spiritualiste fraterniste :

M. Sébastien Faure, qui prend ensuite la parole, dit qu'il n'y a pas entre M. Béziat et lui de contradictions, et que l'on peut travailler de concert avec des hommes sincères qui ont des conceptions telles que les nôtres. On peut faire alliance avec eux, dit-il.

Enfin terminons par ce couplet de M. Jean Béziat :

Citoyens, permettez-moi, au nom de tous, d'adresser nos plus sincères félicitations à M. Sébastien Faure qui, depuis trente ans, consacre tout son temps et toutes ses forces pour une œuvre sociale si utile et si belle. Pour lui témoigner que vous vous associez sincèrement à lui dans la réalisation de son programme si humanitaire, je vous conjure de ne pas quitter cette salle sans déposer pour « La Ruche » l'obole que vos moyens vous permettront de donner.

M. Béziat fait suivre le compte rendu de son collaborateur des réflexions suivantes :

J'ajouterai quelques mots à ce compte-rendu de M. Christophe. Ceux qui, comme Sébastien Faure, nient le Dieu-Créateur de l'Eglise, se rapprochent d'autant plus, selon nous, du véritable Dieu qu'est La Force Universelle impulsive des mondes...



Aussi ne craignons-nous pas d'avancer ce paradoxe que si les Sébastien Faure ne croient plus en le Dieu des cléricaux, c'est parce qu'ils croient davantage que d'autres en le Dieu réel. Nous disons qu'en l'état actuel de l'évolution sociale, ces négateurs sont plus divins que d'autres, puisqu'ils veulent plus de justice et de bonheur pour tous... J'en conclus que si Sébastien Faure ne croit plus en Dieu, c'est uniquement parce qu'il est arrivé à le connaître davantage, ou en tout cas à le ressentir davantage, puisqu'il veut en pratiquer les vertus.

— M. Jean Béziat écrit dans le *Fraterniste*, n° 169, 20 février 1914:

De toutes les lettres de félicitations et d'encouragements que nous recevons, celle qu'on va lire, émanant du rédacteur en chef de la *Revue Spirite*, nous a profondément touchés.

Honfleur, le 20 janvier 1914.

Messieurs et bien chers confrères,

Permettez-moi de vous adresser mes vœux bien sympathiques et bien sincères pour vous et pour le *Fraterniste* que vous dirigez avec tant de talent, de dévouement et de foi. Que tous les spirites soient avec vous et que tous nos maîtres invisibles vous prêtent leur appui, dans votre admirable labeur, pour la propagation dans les masses de la foi la plus consolante et la plus fortifiante qui soit au monde.
Agréez, etc..

Paul PUVIS (Algol).

De tels encouragements des maîtres incontestés de la doctrine spirite, nous vont droit au cœur. Ils ne contribuent pas peu à accentuer notre ardeur et notre persévérance. Nous ne faiblirons pas !...

Activités Fraternistes

Le Fraterniste, n° 169, 20 février 1914 :

Fraternelle n° 58, de Malo-les-Bains (Nord). Réunion de Février. — Des extraits de la *Revue Spirite* furent ensuite lus, afin de développer la compréhension des phénomènes occultes. Le récit de deux songes, provoqués dans deux familles différentes par des entités de l'au-delà, intéressa vivement les auditeurs : Il s'agissait de visions d'incendie où des victimes imploraient le secours de leurs parents ; or, il se trouva que des personnes se promettant d'aller au théâtre, en furent empêchées par celle prévenue en songe et échappèrent ainsi à une mort certaine, le théâtre où elles devaient se rendre ayant pris feu et causé la perte de la totalité des spectateurs. Cela prouve qu'un songe n'est pas toujours mensonge.

Le Fraterniste, n° 171, 6 mars 1914 :

Fraternelle n° 10, de Waziers (Nord). — De curieuses épreuves photographiques spirites ont été obtenues à la lumière de magnésium,



au cours des expériences faites au sein de la Fraternelle n° 10. A tant travailler, les adhérents sont de plus en plus convaincus de la survie, devant les preuves qu'ils reçoivent journellement.

Le Fraterniste, n° 172, 13 mars 1914 :

Fraternelle n° 8, de Valenciennes (Nord). Réunion du 22 février 1914. — Une lecture est faite dans un ouvrage spirite pour remplacer la conférence qui devait avoir lieu.

Fraternelle n° 9, de Liévain (Pas-de-Calais). Réunion du 1er mars 1914. — Une lecture, faite par le Censeur, intéresse au plus haut point les assistants ; les nouveaux venus y prennent surtout un grand intérêt, les études spirites étant nouvelles pour eux.

Fraternelle n° 20, de Bordeaux (Gironde) : Des conférences ont lieu tous les troisièmes vendredi du mois, plusieurs membres du Comité se sont fait inscrire pour parler de Magnétisme, d'Hypnotisme, de Radio-activité du corps humain, de Spiritisme, de photographie transcendantale. Avant de parler du Spiritisme, il est jugé bon de donner des explications au sujet des autres sciences occultes. Ces Conférences seront souvent agrémentées de projections, ce qui les rendra plus instructives et plus intéressantes.

Fraternelle n° 29, d'Henin-Liétard (Pas-de-Calais). Séance du 22 février 1914. — Une causerie, faite par M. Guyot, sur le spiritisme expérimental et les guérisons, est très écoutée.

Fraternelle n° 58, de Malo-les-Bains (Nord). Réunion de mars. — M. Failhy lit un passage de la *Revue Spirite*, où il est question de l'étude du spiritisme et donne ensuite la parole à M. Lormier, qui s'exprima en ces termes : .....Savoir que des aides invisibles sont là, près de nous, qui veillent sur nous, nous aident, nous consolent, nous inspirent et nous font agir, voilà qui nous encourage. Pour nous, qui avons étudié et expérimenté, leur présence s'est fait trop sentir pour que nous puissions nier. Prenez un tout petit peu la peine de bien réfléchir et vous verrez que, dans bien des cas, les actes que vous accomplissez, les réflexions que vous faites, les paroles que vous prononcez, tout cela vous est suggéré, dicté par ce que l'on nomme l'inspiration et qui n'est que le reflet de la pensée de ces aides invisibles qui s'agitent autour de nous, nous enveloppent, nous pressent, nous conduisent dans la vie qui, sans leur secours, serait sans but, sans espoir et sans bonheur possible..... Par nous-mêmes, est-il possible de nous conduire ; pouvons-nous, dès notre apparition sur la terre, nous diriger sans aide. Non, n'est- ce pas ? N'a-t-il pas fallu l'esprit de direction de ceux qui furent nos parents, et ne leur a-t-il pas fallu, à eux également, des guides Une morale n'a-t-elle pas été nécessaire pour marcher dans la vie, et cette morale, de quoi découle-t-elle ? Est-ce l'humain qui a pu concevoir cette spiritualité sans qu'elle lui soit révélée ? Je ne le pense pas.... Si le bien a ses inspirateurs, ses conseillers occultes, esprits de justice et de charité,



le mal également a ses ministres, très insinuants. Car, malheureusement, vous le savez, il est plus facile de faire le mal que le bien, et alors je viens vous supplier de demander constamment l'appui des forces bonnes, l'assistance des intelligences spirituelles qui viendront à votre secours.

Fraternelle n° 79, de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais). — C'est toujours avec joie que nous annonçons à nos lecteurs la formation d'une nouvelle Fraternelle. Cette fois, c'est à Noyelles-Godault qu'on s'organise. Une intéressante lettre de Mlle Dugardin Lydie nous apprend que chaque mois des réunions d'expérimentations spirites ont eu lieu avec le concours de nos amis, Méresse et Hayon, que nos lecteurs connaissent déjà pour leur grand dévouement ; et d'autres Fraternistes s'étant joints à eux, on peut espérer compter un nouveau groupe des plus actifs.

Fraternelle n° 63, d'Amiens. Réunion du premier mars. — ...Plusieurs personnes demandent la parole. L'une d'entr'elles demande si la Fraternelle se livrera un jour à des séances spirites et essayera de développer le goût des sciences occultes. M. Morin répond, qu'en outre du Bien, but essentiel des Fraternelles, celles-ci sont aussi des groupements éducatifs et que par conséquent les sciences occultes font partie du programme... Au point de vue spirite, il serait intéressant de former un groupe d'étude qui s'entourerait de toutes les garanties nécessaires et ferait part aux réunions de ses travaux et se chargerait des expériences à faire. MM. Bariseel et Demailly veulent bien se charger de cette partie du programme.

Question des enfants : Beaucoup de Fraternelles ont leur groupement ou petite Fraternelle d'enfants. L'idée est excellente, et il serait à souhaiter que la Fraternelle n° 63 suive l'exemple donné par ses devancières. Mme Dubois veut bien se charger de les réunir, de les éduquer, de les promener, de faire, en un mot, une sorte de cours fraterniste. Il serait aussi intéressant de réunir les jeunes gens et les jeunes filles de façon à pouvoir leur apprendre quelques chants fraternistes, mais le groupe est encore jeune, la question sera examinée à nouveau plus tard.

Magnétisme

M. C. Moy écrit dans *le Fraterniste*, n° 169, 20 février 1914 :

Le somnambule ne sait ce qu'il dit ni ce qu'il fait, car il est alors sous la totale influence d'un désincarné qui a pris possession de son corps et refoulé momentanément son esprit. A ce moment il est presque totalement possédé. S'il se meut, s'il parle, son corps est agité par l'entité nouvellement incarnée et maitresse absolue du logis humain dont elle s'est emparée.

Une fois l'esprit possesseur occasionnel parti, l'esprit propriétaire reprend ses fonctions dans son logis. Il se trouve alors identique-



ment, dans les conditions d'une personne qui aurait cédé sa maison à un ami pour y recevoir une tierce personne et lui causer. Dans cette maison, la conversation s'est effectuée, mais le propriétaire en ignore absolument la teneur.

La question est de savoir, en admettant cette théorie, quelle est la véritable nature de « l'entité » qui prend ainsi possession du corps et se substitue, dans un but qu'on ne peut préciser, à la véritable personnalité. Quoi qu'il en soit, on voit combien il est dangereux de se livrer à ces expériences, quelles que soient les intentions qu'on y apporte.

Martinisme

Le Dr Papus, président du Suprême Conseil, Grand-Maître du Martinisme reconstitué, adresse la lettre suivante « à un ami démissionnaire de l'Ordre martiniste ». Il s'agit, croyons-nous, du mouvement spiritualiste créé par M. Jehan Leloup, plus connu sous le nom de Sédir.

Cher ami,

Vous me demandez de vous considérer comme démissionnaire de notre Ordre pour vous permettre de vous consacrer à une voie personnelle d'évolution, qui vous permettra de vous rapprocher davantage du Maître des Maîtres : le Christ.

Vous croyez bien à tort, que votre décision peut me chagriner en quoi que ce soit. Au contraire, je l'approuve et je ne puis que vous féliciter.

Votre scrupule est semblable à celui d'un soldat devenu sergent et qui viendrait s'excuser auprès de son ancien caporal de la juste ascension qui l'a promu au grade de sous-officier.

Le martinisme est une chevalerie chrétienne laïque. L'Ordre a pour but de diriger vers le Maître des Maîtres ceux de ses membres qui sont jugés par l'Invisible dignes de parvenir à ce chemin. L'Ordre ne vous a pas demandé de serment ; il ne vous a pas demandé d'argent et il a tenu à vous laisser votre entière liberté dans tous les plans.

N'est-il pas juste que les membres de l'Ordre, devenus des étudiants sérieusement épris de la voie mystique, cherchent personnellement à parcourir cette voie. Aussi c'est avec plaisir que je vois ceux qui ont fini leur temps s'élancer vers de nouvelles bergeries et laisser ainsi la place vide à de nouvelles recrues qui suivront plus tard la même voie.

Le berger du nouveau troupeau a été jadis mon élève, puis il est devenu mon camarade et mon collègue, puis il est devenu mon supérieur dans la voie mystique qui a toujours eu ses préférences.

Et, comme je le crois, il suit la voie de lumière, de sacrifice et de vérité, il aura le paiement des êtres de lumière. Si, comme je me



refuse à le croire, il suit la voie d'orgueil, d'hallucination et de mensonge, il recevra le salaire des soldats du prince de ce monde, car il sait mieux que moi que le mensonge et la paresse n'entrent pas au ciel. Mon maître m'a défendu de juger les autres, car, si j'étais poussé à le faire, je serais jugé moi-même, ce qui ne serait pas, certes, en ma faveur.

Le seul point qui m'effare, c'est la prétention des amis « de notre ami » de monopoliser une influence spirituelle en paraphrasant la phrase mentale *hors de nous*, pas de salut. Cela sent l'Eglise et la plus sectaire de toutes : la romaine. Bien plus, cela sent la chapelle et, je dirais même, la petite chapelle.

Il y en a déjà tant qu'une de plus n'a guère d'importance. Si elle est utile, l'invisible la maintiendra. Si elle n'a pas de racines, le Maître saura ce qu'il faut faire.

J'ai pris l'habitude de m'en référer toujours à l'action de celui qui fut mon maître et qui est toujours agissant et vivant. Il m'a souvent parlé des évolutions spirituelles futures, et j'ai toujours gardé pour moi le résultat de ses paroles, qui deviennent chaque jour plus véritables.

Le Christ a dit : « Il y a plusieurs appartements dans la maison de mon père ». Le Ciel m'ayant fait la grâce de ne pas me créer propriétaire, je respecte tous les appartements, surtout dans la maison du Père.

Le temps est le grand juge. Dans deux ans, si je suis encore sur ce plan, car l'ironiste l'a dit : « Il se peut que d'ici là le roi, l'âne et moi nous mourions », nous relirons ensemble, si vous voulez bien, votre lettre actuelle, et nous verrons si j'ai eu raison de vous approuver et de vous féliciter de suivre la voie de votre cœur. De toute façon je suis toujours,

Votre ami cordialement dévoué,

PAPUS.

Nécrologie

Nous empruntons l'article suivant au *Psychic Magazine*, 15 mars 1914, p. 86 :

M. Guillaume de FONTENAY est mort le 26 février. Atteint brusquement d'une crise d'appendicite, l'intervention chirurgicale eut des suites malheureuses.

Notre collaborateur était très connu dans les milieux psychiques. S'intéressant spécialement aux manifestations physiques de la médiumnité, il laisse des travaux intéressants sur Eusapia Palladino et Linda Gazerra. C'est en étudiant ce dernier médium, avec Charles Richet et le docteur Immoda, qu'il imagina la théorie de l'idéoplastie pour expliquer les apparitions plates, éclairées à contre-jour, qu'il constatait. Cette théorie basée sur la fraude disparaîtra avec son auteur.



M. de Fontenay cherchait aussi à vulgariser l'emploi de la plaque photographique dans l'étude et le contrôle des phénomènes psychiques. Au récent *Congrès international de Psychologie expérimentale*, dont il présida la troisième commission, il présenta un intéressant mémoire sur quelques réactions au contact de la plaque photographique ; il y faisait ressortir toutes les causes d'erreur qui se produisent.

— D'autre part, le *Théosophe*, 16 mars 1914, écrit :

Membre de la Société Théosophique depuis de nombreuses années, secrétaire de la Branche « l'Essor » de Paris, auteur de différents ouvrages très appréciés sur le psychisme expérimental, M. de Fontenay, lauréat, il y a deux mois, du prix Fanny Emden, était un chercheur consciencieux autant qu'un fidèle et intelligent ami que tous regretteront.

— Du même journal :

Encore un départ, et non l'un des moindres, une fois de plus cette année, que nous ayons à déplorer dans nos rangs. Mme Isabel Cooper Oakley est décédée à Budapest, le 3 mars dernier. Ayant eu le privilège de nous entretenir à différentes reprises avec cette noble femme, nous ne pouvons que l'offrir, elle aussi, en exemple à tous ceux qui désirent être de vrais serviteurs. Mme *Cooper Oakley* fut l'un des premiers disciples de H.-P. B. ; spécialement attachée au comte de Saint-Germain dont elle nous donna dernièrement une biographie complète dans son ouvrage *The Count of Saint-Germain*, elle s'intéressa beaucoup aux Sociétés secrètes et au symbolisme en général. Nous lui devons *Les Traditions mystiques* qui fut le premier livre d'une série et qui témoigne d'une profonde érudition. Fixée à Budapest depuis plusieurs années pour le travail théosophique en Hongrie, elle se dépensa sans compter, fidèle jusqu'au dernier moment à une cause qu'elle sut si bien défendre. Que les Maîtres ne tardent pas à lui confier une mission nouvelle.

Occultisme

De M. G. Meunier, dans *les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, mars 1914, p. 107 :

Il y a différentes sortes de médiums, et, dans chacune de ces catégories, les farceurs forment l'immense majorité. Mais il est, cependant, des catégories où le pourcentage de charlatans est tout particulièrement élevé ; de ces dernières, celle des médiums à apports est sans conteste, la mieux partagée, ou la plus mal, comme vous voudrez, tout dépendant du point de vue. Le phénomène d'apport est tellement discrédité — en raison de fraudes innombrables et dûment



constatées — qu'il suffit qu'un médium, qui n'est pas un médium à apports et qui jouit d'une excellente réputation, obtienne le moindre phénomène d'apport, pour qu'aussitôt les psychistes sérieux se sentent enclins à douter de son honorabilité, jusqu'alors insoupçonnée.

— Nous lisons dans *Mysteria*, février 1914, p. 175 :

Une société d'Etudes Esotériques vient de se fonder à Toulouse, dans le but d'étudier et de vulgariser l'Occultisme et la Tradition chrétienne ésotérique. Les moyens d'étude et de propagande sont les conférences et les causeries. En outre, une Bibliothèque... est créée et ouverte gratuitement au public.

— M. *Paul* ZAHORI publie dans le *Temps*, 18 mars 1914, les résultats d'une enquête faite à la Bibliothèque nationale sur la nature d'ouvrages qui sont le plus demandés par les lecteurs de la salle publique. Nous y lisons :

Un courant imprévu et qui semble irrésistible emporte toutes ces curiosités éparses vers les mystères de l'occultisme. Cuisiniers, typographes, employés de banque, artistes, ouvriers manuels s'initient au petit bonheur et avec des chances diverses, mais avec une ardeur égale, aux textes arides et déconcertants de Saint-Yves d'Alveydre, de Fabre d'Olivet et de la Kabbale..... Ainsi, ce que l'on réclame ici, ce sont des bribes du Code, des notions scolaires sur les techniques professionnelles, et par-dessus tout, des révélations éperdues sur les secrets de la magie noire et de la magie blanche !

— Voici, à titre simplement documentaire, les prédictions de Maya-la-Voyante pour 1914. telles que les publie *Mysteria*, février 1914, p. 179 :

Guerre Franco-Allemande en Avril. Victoire de la France, reprise d'une partie de l'Alsace-Lorraine. Nos avions nous rendront de grands services. Fin du règne de Guillaume II qui vivra encore plusieurs années. Une autre dynastie régnera en Allemagne.

Changements de ministère .M. Briand, président du Conseil.

Mort d'un homme politique connu.

Naufrage d'un transatlantique français retour d'Amérique.

Accident de chemin de fer Sud-Ouest, quarante victimes.

Accident de chemin de fer Nord, vingt victimes.

Accident de chemin de fer banlieue P.-L.-M. Tués et blessés.

Explosion de grisou dans une mine française Nord.

A Paris, explosion dans une fabrique de manchons à incandescence, deux morts, vingt blessés.

Plusieurs maisons s'écrouleront à Paris.

Encore beaucoup de vols, meurtres, incendies.

Mort d'un Empereur et d'une Impératrice.



Eruption du Vésuve, ville détruite, quatre-vingt victimes.

Attentat contre Alphonse XIII qui sera légèrement blessé.

Assassinat du prince d'Albanie.

Le principal auteur du vol du collier sera arrêté à Paris, les condamnés de Londres ne sont que des comparses.

Sectes de l'Occultisme

M. Albert Jounet fonde une nouvelle association, — cela lui arrive de temps en temps, et peut-être plus souvent qu'à son tour. — Il s'agit cette fois de l'*Initiation de Lumière* et voici comment il explique son projet dans l'*Alliance spiritualiste* de février 1914, p. 47 :

Il y a longtemps que j'ai reconnu en méditant l'histoire, qu'il existe trois formes fondamentales d'association humaine : Le groupement des familles, le sacerdoce et l'Initiation laïque. Et j'ai souvent déploré que l'Initiation laïque ne fût pas organisée comme élément social officiel et au grand jour, dans le monde contemporain. Si l'on examine l'antique Israël, dont la construction sociale était fort savante, on y trouve les trois éléments : le groupement des familles dans les tribus, le sacerdoce dans la tribu de Lévi et l'Initiation laïque dans les écoles de prophètes. Le Christianisme primitif nous offre encore ces trois éléments : les familles de la communauté chrétienne, le sacerdoce, et, à cause de l'abondance des « charismes » chez tous les fidèles, même en dehors du sacerdoce, l'Initiation laïque. Plus tard, celle-ci disparaît de la scène sociale visible. On n'aperçoit plus que le sacerdoce et la formidable organisation familiale des dynasties monarchiques et de la féodalité. Or, je crois que, pour l'équilibre social, il est absolument nécessaire qu'une association laïque encadre et soutienne d'une manière normale et publique les mérites personnels antinomiques à la transmission familiale, héréditaire des situations. En l'absence d'un pareil encadrement, ces mérites s'exaspèrent et s'usent dans un arrivisme individuel féroce, succombent faute d'appui ou saccagent faute de frein. Et les sociétés secrètes les mieux inspirées ne s'attestent pas assez larges, assez sociales, pour jouer le rôle d'une Initiation publique. J'ébauche donc un projet, qui, d'ailleurs, appelle la discussion : *L'Initiation de Lumière.*

L'Initiation de Lumière n'est pas une société secrète. Elle ne demande à ses membres aucun serment de silence. Elle n'exige d'eux que la moralité, le goût de l'étude et le sentiment de l'honneur. Si les membres s'assimilent inégalement les vérités objets de leur travaux, il n'y a là qu'une conséquence du même Esotérisme naturel qui fait de certains hommes de réels connaisseurs en peinture, en musique, en philosophie, alors qu'il ne permet à d'autres que de pouvoir parler de ces questions d'après la parole d'autrui ou des lectures, sans saisir directement la valeur et la nuance des œuvres considérées. Et, même parmi les connaisseurs, l'Esotérisme naturel établit



encore des inégalités de profondeur et de certitude. L'Initiation de Lumière comprend trois grades symboliques : Apprenti, compagnon, serviteur de la Lumière. Ils ont pour correspondances trois grades intellectuels : Néophyte, Etudiant, Lauréat.

Tout cela est un peu vague, attendons plus de lumière.

Spiritisme

La *Revue Spirite*, mars 1914, p. 178 et suivantes, publie la première partie d'une étude sur « l'Enfance et l'Adolescence devant le Spiritisme », conférence faite au siège de la Société française d'Etudes des Phénomènes psychiques, à Paris. L'auteur, M. Paul Bodier, commence par tracer un portrait très exact de ce que l'irréligion, ou mieux l'areligion, a fait de la jeunesse contemporaine. Le tableau n'est, hélas, que trop connu, il est inutile de le reproduire. M. Paul Bodier ajoute :

Le Spiritisme pourrait enrayer des tendances aussi néfastes, mais tout de suite une question se pose, et il est essentiel de lui donner une solution bien nette. Pour enseigner le Spiritisme aux enfants, devra-t-on les faire assister aux séances expérimentales qui se font un peu partout ?

M. Paul Bodier déclare très loyalement et avec juste raison :

A notre sens, rien ne serait peut-être plus nuisible. L'enfant, totalement ignorant de la nature du phénomène, pourrait considérer lesdites expériences comme une sorte de miracle, un fait surnaturel qui ne manquerait pas d'influer, à bref délai, sur ses nerfs et son cerveau, puis il serait aussi tenté d'y voir un amusement, un jeu bizarre qu'il s'efforcerait de renouveler pour son seul plaisir et satisfaire sa curiosité.

Le Spiritisme expérimental ne doit être abordé qu'à l'adolescence et encore devra-t-on faire toutes réserves et prendre les précautions voulues pour que l'effet de ces expériences soit vraiment salutaire et puisse développer chez les jeunes spirites la parfaite compréhension de la magnifique philosophie qui découle de ces faits.

Et, pour bien montrer que ce n'est pas là une opinion personnelle, le rédacteur de la *Revue Spirite* cite le *Livre des Médiums* d'Allan Kardec, chapitre XVIII, p. 263, questions 6, 7 et 8. Il s'agit donc d'une doctrine de la Secte, d'un enseignement du Maître.

Comment, M. Paul Bodier ne s'aperçoit-il pas que le spiritisme se condamne lui-même, en tant que religion de l'avenir, — comme il s'affirme d'autre part, — par l'obligation où il se trouve, lorsqu'il est pratiqué par des gens honorables, d'éloigner les enfants de ses chapelles ? Où rencontre-t-on ailleurs des Eglises fermant leurs temples à l'enfance ?



Ce n'est pas, en tout cas, dans cette Eglise Romaine. — dont on annonce à chaque ligne la décadence et la mort. — *Sinite parvulos venire ad me*, a dit Jésus. C'est encore et ce sera toujours le meilleur moyen de remédier aux maux incontestables que l'on signale en les déplorant, mais sans rien pouvoir faire pour les guérir.

— Nous extrayons les déclarations suivantes d'une lettre du professeur Dicksonn, publiée par la *Vie Mystérieuse*, 10 mars 1914, p. 76 :

Mes conférences ont pour but de prouver que le spiritisme n'existe pas, qu'il ne peut pas exister.

En effet, il est contraire à l'esprit des religions, et s'il existait, il serait en concurrence avec elles. Il est contraire à l'esprit du matérialisme.

Tous les savants qui ont étudié la question de l'au-delà sont unanimes à déclarer que personne encore n'a trouvé la clef du mystère de l'inconnu.

Seuls les « *médiums* » prétendent obtenir des « *phénomènes* » qu'ils attribuent à l'âme des trépassés. Ces phénomènes toujours inutiles pour la société et souvent grotesques, appartiennent, selon moi, au domaine des trucs et de la mystification ; ils nous donnent une triste idée de la mentalité des esprits et de la décadence morale que l'on subit en passant de vie à trépas.

Il ne faut pas confondre les travaux négatifs des vrais savants avec les clowneries des officines spirites. Lorsqu'un prétendu médium évoque, par exemple, l'esprit du Docteur Péan pour obtenir de lui une conversation pour un tiers, il commet, en plus du délit d'escroquerie, une véritable profanation. Lorsqu'il demande de l'argent à une personne dans la peine pour lui faire avoir une conversation avec son « *cher disparu* », il commet un abus de confiance.

Je fais défiler, dans ma conférence, les fraudes constatées chez les « médiums », et si M. Girod dit que je donne des trucs anciens, il se trompe, car je dévoile celui que j'ai vu exécuter chez lui et qui consiste à projeter une table en l'air, table que le compère fait sauter au moment où le médium crie « Table » pour la troisième fois.....

Comme je ne suis pas un entêté, lorsqu'un spirite aura produit sous mon contrôle *un phénomène réel*, je ferai amende honorable. Jusque-là, je dirai qu'il n'y a dans le spiritisme que des mystificateurs et des mystifiés, chacun se classant dans sa catégorie. Quant à moi, je ne suis pas assez bête pour croire à ces sornettes et, je suis trop honnête pour les exploiter.

M. Fernand Girod répond :

M. Dicksonn déclare que, dans sa conférence, il dévoile le truc qu'il a vu employer, chez moi, truc qui consiste à faire projeter la table



en l'air par un compère au moment où le médium crie pour la troisième fois : table.

Je crois, à mon tour, que M. Dicksonn se trompe, car s'il est de fait qu'il ait formulé une allusion à mes expériences personnelles, en mettant les résultats enregistrés sur le compte des agissements d'un compère — et je crois avoir parlé du truc par compérage dans mon article sur M. Dicksonn — je le crois mal placé pour parler desdites expériences et ce, pour plusieurs raisons.

La première, c'est que je n'ai jamais donné de séances « chez moi »; toutes les expériences dont les comptes rendus ont été publiés l'an dernier furent faites dans les bureaux de la *Vie Mystérieuse*, que dirige M. de Rusnack, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de préciser que les personnes qui les suivirent, le firent *gratis pro Deo*, que les frais nécessités par mes recherches, frais d'appareils, frais de photographie et tous autres furent supportés par ma bourse. Dans ces conditions, ne cherchant pas le lucre, mais poursuivant au contraire un but scientifique, je ne vois pas très bien pourquoi j'aurais songé à m'adjoindre un compère.

Pour quant à ce dernier même, je ne vois pas non plus très bien ; à moins que ce soit le commandant Darget, le docteur Comte, ou le marquis de Grollier, ou le colonel Frater, ou bien encore, M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, M. Fabius de Champville peut-être, M. Philippe, avocat à la Cour d'appel qui assistèrent à mes expériences, ouvrirent l'œil, je vous assure, et se déclarèrent enchantés autant que stupéfiés. Et pourtant, j'imagine que ces messieurs possèdent une faculté de raisonnement au moins égale à celle d'un prestidigitateur.

Et puis, M. Dicksonn est mal renseigné quand il dit que la table est projetée en l'air au moment où le médium prononce pour la troisième fois le mot ; car il fut des séances où le médium répéta 20 et 50 fois un même mot — qui ne fut pas souvent le mot table — sans qu'aucun phénomène ne se produisit malgré ces appels. Avec un compère, c'est le moins que cela réussisse toujours.

Je n'ose pas penser que le compère ce pût être moi, qui me tenais le plus souvent hors de la chaîne des assistants, à 3 ou 5 mètres, ou même dans la pièce contiguë ; moi qui fus étroitement surveillé certains jours où les résultats furent probants et qui me serais laissé garotter, si on l'avait jugé nécessaire.

Et puis compères, il en eût fallu pour le moins 3 ou 4 : l'« opérant », la personne préposée d'elle-même à l'éclairage instantané de la pièce et qui faisait jouer le commutateur quand il lui plaisait, moi qui déclanchais le déflagrateur à magnésium à n'importe quel moment et le voisin de chaîne qui aurait dû consentir à lâcher la main du compère n° 1.

Enfin la raison majeure qui met M. Dicksonn en mauvaise situation pour parler de mes expériences, qu'il dit pourtant connaître et avoir vues, c'est qu'il n'a jamais assisté à aucune d'elles car, peu sujet à l'amnésie, je n'ai nulle souvenance d'avoir jamais vu



sa silhouette avant la représentation à laquelle j'ai assisté le 14 janvier dernier. Alors, là, M. Dicksonn se trompe gravement.

Ce n'est pas encore la réponse de M. Girod, plutôt faible sous bien des rapports au point de vue de l'argumentation, qui convaincra les sceptiques et mettra fin à la discussion entre spirites et illusionnistes. Si tant est qu'elle doive jamais finir en ce bas monde.

— M. JOLLIVET CASTELOT écrit dans *Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, mars 1914, p. 127 :

M. Chevreuil a cru devoir s'adjuger les qualificatifs plutôt sévères de mon dernier article sur les matérialisations, paru dans les *Nouveaux Horizons* de février. Il s'est trouvé atteint ainsi que l'entourage dont il se fait le chevalier servant. La vérité seule offense, dit le proverbe. Je lui laisse la responsabilité de son jugement, plus sûr que le mien en la circonstance. Mais je n'avais nommé personne.

Il a déversé sa mauvaise humeur et sa méchante prose au *Fraterniste*, en une lettre injurieuse que je méprise comme elle le mérite. Cette lettre était agrémentée de commentaires non signés que je ne veux point qualifier, mais qui dénotent l'attitude étrange du *Fraterniste* en cette affaire Bisson, laquelle ne semble pas une affaire propre.

Aussi, je cesse désormais toute collaboration au *Fraterniste*, puisqu'il n'hésite point à « lâcher » un de ses collaborateurs en lui refusant le droit de réponse. Je l'abandonne à ses spirites, et M. Chevreuil à ses fripons.

D'autre part, nous lisons dans le *Fraterniste*, n° 170, 27 février 1914 :

Nous avons reçu de M. Jollivet-Castelot, la lettre suivante :

Monsieur,

En raison de l'attitude singulière que vient de prendre envers moi *Le Fraterniste* et de l'appui qu'il accorde aux injures de M. Chevreuil — pour lesquelles j'ai d'ailleurs le plus parfait dédain, je vous informe que je cesse désormais toute collaboration au *Fraterniste*, et je vous prie d'insérer cette lettre dans le plus prochain numéro de votre journal.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

JOLLIVET-CASTELOT.

M. Jean BÉZIAT écrit à la suite de cette lettre, toujours pour faire preuve de bonne psychose :

Presque tous nos collaborateurs en sont là : l'éclectisme, c'est « eux », et non les « autres ». C'est toujours le « moi » qui domine. On comprend aisément combien, dans ces conditions, la discussion est rendue difficile. Nous regrettons vivement que M. Jollivet-Castelot ne le comprenne pas et prenne vis-à-vis de nous, semblable détermination.



La manière dont se termine cette discussion ne nous surprend pas. La seule chose qui nous étonne c'est que la rupture ne soit pas survenue plus tôt. Au milieu de ses erreurs, concernant les choses de la religion catholique, M. Jollivet Castelot est un esprit libéral, très distingué et très scientifique ; la place d'un homme de sa valeur n'était pas au milieu des farceurs à l'imagination dépravée du spiritisme ou des bateleurs ignorants de la psychose fraterniste. Les vrais savants n'ont rien à faire avec tous ces banquistes, plus ou moins sincères. Des fous, des névrosés, des détraqués aux sensations dévoyées, sous tous les rapports, et quelques naïfs sincères, mais faibles d'esprit, exploités par des aigrefins, voilà ce qu'on rencontre, à de rares, très rares exceptions près, dans le spiritisme, comme dans toutes les branches de l'occultisme. M. Jollivet Castelot en a acquis la certitude... et nous aussi, depuis bien longtemps.

— La *Revue Spirite*, mars 1914, p. 139, annonce que :

Le 45e anniversaire de la désincarnation d'ALLAN KARDEC sera célébré le dimanche 29 mars, à 2 h. 1/2, au cimetière du Père-Lachaise. Réunion autour du dolmen du maître. MM. CHEVREUIL et BODIER prendront la parole au nom de la Société Française d'études des phénomènes psychiques. Le soir, à 6 h. 1/2, banquet fraternel.

La *Revue Spirite* ajoute :

C'est un devoir pour les spirites de célébrer cet anniversaire. Allan Kardec doit être particulièrement honoré, et plus que jamais, il est nécessaire de revenir à ses enseignements si précis et si clairs...

Et vraiment, le monde spirite a besoin de se retremper aux sources vives du spiritisme, car voici que des tendances contraires semblent se faire jour, tendances en contradiction avec ce que le Maître a enseigné. Le souvenir pieux que nous devons au Maître nous évitera de tomber dans les erreurs que des gens intéressés cherchent à semer de tous côtés.

— Le *Fraterniste* a posé, dans le courant de l'année dernière, la question suivante aux spirites :

Comment concevez-vous la Vie dans l'Au-delà ? En particulier, les esprits ou, plus exactement les périsprits conservent-ils leur sexe ou devient-on neutre en entrant dans le plan astral ?

Et si l'on perd le sexe, comment expliquer qu'en s'incarnant à nouveau un sexe soit nettement déterminé ? (On sait que beaucoup d'occultistes prétendent que le périsprit est le moule sur lequel se forme le nouveau corps).

Quelles raisons nos correspondants invoquent-ils à l'appui de l'hypothèse qu'ils soutiennent ?

Quelqu'un aurait-il eu des preuves suffisantes de ce qu'il avance ?

— On comprendra toute l'importance de cette question, lorsque nous aurons dit que, pour beaucoup de spiritistes, les esprits sont asexués, cependant que



les occultistes croient aux incubes et aux succubes, accordant ainsi un sexe à nos amis de l'Espace.

Le journal de M. Béziat a reçu une quarantaine de réponses dont il commence la publication dans le numéro 172, du 13 mars 1914.

M. Léon Denis a pensé que le mieux était d'interroger les esprits eux-mêmes. Il écrit :

Je vous adresse ma réponse à votre Referendum. Elle n'est pas uniquement de moi. J'ai demandé l'avis de mes guides spirituels, et c'est cet avis que je vous transmets presque intégralement. Je n'ai modifié, sur quelques points que la forme, le fond a été respecté.

Nous ne parlerons ici que des esprits animés d'un réel désir de progression.

Chez eux, le périsprit n'étant plus assujetti aux entraînements de la terre, n'a pas de désirs charnels puisque le corps est resté dans la tombe. Le sexe n'en subsiste pas moins, mais il reste neutre et sans utilité.

Lors de la réincarnation, le périsprit se relie de nouveau à la matière et reprend le sexe qui lui était habituel. Il arrive parfois qu'un esprit désire changer de sexe. Cela lui est accordé[1]. Cette transformation, par la volonté de l'esprit, s'opère dans le cours de la gestation.

Le périsprit n'est pas tout à fait le moule du corps physique. Il est plutôt l'enveloppe qui protège l'âme comme l'écrin protège le bijou de prix. C'est le lien qui rattache le corps à l'esprit ; il donne à la matière l'énergie, et la pousse à l'action.

Il est facile de comprendre que le corps matériel ne peut être la reproduction exacte du périsprit, puisque l'aspect extérieur change à chaque nouvelle naissance.

De par les lois de l'hérédité et de l'atavisme, un être beau, de proportions parfaites, peut renaître difforme *par transmission médianimique.*

Nous extrayons les lignes suivantes de l'opinion donnée par M. Gabriel Delanne :

Suivant la doctrine spirite, les Esprits sont asexués, tout simplement parce qu'ils n'ont pas besoin de se reproduire dans l'au-delà, la génération étant une fonction physiologique de l'être incarné.

Mais, lorsque l'esprit se matérialise, il reprend généralement sa dernière forme terrestre, avec tous ses attributs, au moyen de la matière et de l'énergie empruntées au médium. Les caractères sexuels sont secondaires...

Certains faits de réincarnation semblent prouver que les sexes alternent pour le même esprit suivant le but auquel il s'est proposé ici-bas. C'est, du moins, ce qui semble ressortir comme enseignement des communications reçues un peu partout depuis un demi-siècle.

— Le Dr Papus répond :

Pour nous, Occultistes, reprenant les enseignements de l'antique science

1. Accordé par qui ? On oublie de nous le dire.



d'Egypte venus jusqu'à nous en tant que philosophie par les néo-platoniciens, nous dirons :

A chaque changement de plan, l'être perd des organes et en acquiert d'autres. En passant du plan matériel dans le plan astral (plan du périsprit des spirites) l'esprit laisse sur terre avec le corps matériel tout ce qui a rapport à la génération. Il existe des sexes pour les êtres spirituels (voir Swedenborg), mais ces sexes n'ont aucun rapport avec leurs analogues sur la terre. Il y a dans le plan invisible des êtres sentimentalement féminins et des êtres mentalement masculins. En venant sur terre, chacun de ces êtres peut prendre un autre sexe matériel que le sexe astral qu'il possédait.

M. Ernest Bosc conçoit la vie dans l'au-delà,

Absolument comme dans ce bas monde, mais avec cette différence, que de l'autre côté, n'ayant plus à nous occuper entièrement de nos intérêts matériels, il nous reste beaucoup plus de temps pour travailler mentalement et spirituellement à notre évolution.

Il croit aux incubes et succubes :

Oui, nous prétendons que les Incubes et les Succubes existent... et nous avons de bonnes raisons pour cela... Nous connaissons des personnes, qui en ont vu, qui en ont palpé... goûté ! Des veuves, ainsi que des jeunes filles, nous ont fait des confidences absolument renversantes... stupéfiantes..., mais nous ne saurions en parler ici, car ceci constitue un véritable secret Esotérique non *communicable !*

La rédaction du *Fraterniste* ajoute en note :

M. Legrand, de l'Institut nº 4 d'Amiens, nous citait, au début de mars courant (1914), le cas d'une jeune fille vierge de 18 ans qui, depuis l'âge de 12 ans subit toutes les nuits la passion d'un incube. Des confidences très circonstanciées et détaillées, stupéfiantes lui ont été faites.

M. E. Bosc finit par cette réflexion :

Mais je termine en vous disant : Où diable avez-vous pris, trouvé ou vu, que les Incubes et les Succubes étaient... des désincarnés, des esprits... provenant d'anciens humains. Il y a dans le plan astral 999 entités diverses, nous dit la cabale et j'ajoute, mais ce chiffre est symbolique, car en réalité, il y en a des millions et des milliards..., etc., etc...

— M. G. Meunier écrit dans *Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, mars 1914, p. 115 :

La *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, que dirige M. Gabriel Delanne, semble vouloir instaurer une sorte de polémique toute nouvelle, qu'il n'est pas inutile de signaler à l'attention des personnes de bonne foi. Cette revue traite ses adversaires par le silence.



Mais M. Gabriel Delanne me permettra d'être surpris — et d'autres chercheurs le seront avec moi — que parlant dans sa revue des articles publiés, à propos du médium de Mme Bisson, par Mlle Barklay, il ait recours à des périphrases pour éviter de nommer Mlle Barklay, et la revue *Psychic Magazine* qui publie ses articles. Mlle Barklay est « une demoiselle », et *Psychic Magazine* « un nouveau journal ». C'est là, tout le monde le reconnaîtra, un procédé quelque peu étrange. M. Delanne, c'est évident, craint : 1° que ses lecteurs tiennent, pour juger, à lire les articles de Mlle Barklay, et, en ne citant ni l'auteur, ni le titre du journal, il les met dans l'impossibilité de se livrer à cette étude dont il paraît redouter, pour lui, les effets ; 2° il craint que Mlle Barklay ne lui adresse une lettre rectificative qui éclairerait les lecteurs de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, et il évite cette lettre en négligeant de prononcer le nom de Mlle Barklay. Le procédé est peut-être habile, mais, à coup sûr, il n'a rien de « scientifique » ni de « moral ».

Autre chose. M. Gabriel Delanne et ses collaborateurs, fort habilement toujours, évitent de dire, dans leur revue, que la fameuse Eva de Mme Bisson, n'est autre que la Marthe Béraud de la joyeuse Villa Carmen, d'Alger. Ils répondent aux critiques adressées à Marthe Béraud, à celles adressées à Eva ; mais, par des artifices de style, qui font plus d'honneur à la subtilité qu'à la droiture de leur esprit, ils font en sorte que le lecteur ne puisse comprendre qu'il s'agit de la même personne.

C'est, on le voit, sur toute la ligne, le système de la lumière sous le boisseau. Il ne s'agit pas de discuter avec ses adversaires, afin de découvrir la vérité et de la présenter au lecteur ; il s'agit, tout au contraire, de tromper ledit lecteur, en ne lui permettant pas de connaître tous les faits et tous les arguments ; il s'agit de lui masquer coûte que coûte la vérité.

Ce procédé, nous le dénonçons aux chercheurs et aux écrivains de bonne foi : il dénote, chez ceux qui ne craignent pas d'avoir recours à lui, davantage le souci de conserver des abonnés, qui pourraient s'enfuir s'ils étaient éclairés, que celui de faire œuvre utile d'écrivains probes et consciencieux.

M. Georges Meunier a raison de dénoncer la déloyauté et l'immoralité de ces procédés. Ils ne sont, du reste, pas spéciaux aux spirites. Nous connaissons, dans d'autres milieux, des écrivains et des organes qui en usent et en abusent. Les honnêtes gens de tous les partis doivent s'entendre pour flétrir ces habiletés indignes de penseurs qui se respectent.

— Nous lisons dans la *Revue Spirite*, mars 1914, p. 140 :

Association des Etudes Spirites (Doctrine Allan Kardec). — Présidents d'honneur : Léon Denis, Gabriel Delanne. Membres d'honneur : Camille Flammarion, colonel de Rochas...

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres, et d'un Comité de Contrôle composé de neuf membres.

Président : M. Algol [1] ; Vice-Présidents : MM. Guibal et Henri Brun. Mem-

1. M. Puvis. N. D. L. R.



bres du Conseil d'Administration : M. Levy, administrateur délégué ; M. Chauvet, secrétaire général ; Mme Crouzet, déléguée générale. Membres du Comité du Contrôle ; M. Paul Leymarie, délégué du Comité du Contrôle ; MM. Rousseau, Léopold Dauvil, Blondeleau père, E. Verrière, C. Bardet. Le Président et les deux Vice-Présidents.

Spiritualisme

Sous la signature M. Sage, *Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée* publient une intéressante étude sur « La Yoga ». Nous extrayons le passage suivant du chapitre IX traitant du « détachement » paru dans le n° de mars, p. 102 :

Malgré des apparences contraires pour qui n'examine les choses que du dehors, tout homme est exactement à la place qui lui convient le mieux pour travailler à son salut et pour contribuer à celui des autres. C'est le devoir de notre poste qu'il faut faire, laissant ailleurs à autrui.

Nous avons en notre Occident un livre aussi beau que le « Chant du Bienheureux », immortel comme lui, très différent en apparence, identique au fond : l'Imitation de Jésus-Christ. C'est un livre de pur sentiment, où les facultés discursives ne trouvent pas leur compte, intolérable à qui ne jouit point d'une intense vie intérieure. On n'y apprend point à s'enrichir, mais à s'humilier. L'homme vulgaire n'en peut sentir le charme et l'ignore ou le tient pour l'œuvre d'un fou. Beaucoup de mystiques, incapables de pensée abstraite, personnalisent tout naturellement le divin qui les travaille et les attire ; il en résulte un langage métaphorique parfois grotesque. Conscients de ce besoin, les Hindous aussi ont imaginé une personne divine, Ichvara, que le fidèle peut prendre comme objet d'un culte et de ses méditations. Mais le yogui recommande de ne voir en Ichvara qu'une grande Ame, sur les confins de la nature, que le désir et la passion n'ont pas touchée. Ceux qui professent une religion à dieu personnel aspirent à ce dieu. L'auteur de l'Imitation, comme sainte Thérèse, aspirent à Jésus. Mais, quoique eux-mêmes aient pu s'y tromper, il serait aussi inintelligent de les entendre au propre que de voir, quand on l'appelle Borée, un homme joufflu dans le vent du Nord.

Les livres 2 et 3 de l'Imitation traitent tout spécialement du détachement et des moyens d'y parvenir. On n'en a jamais parlé mieux. Je ne ferai point d'extraits d'un livre bien à nous et qui est entre toutes les mains. J'y renvoie le lecteur, en le conviant à méditer ce livre lentement ; mais qu'il garde l'esprit bien ouvert, en jetant par-dessus bord tous les préjugés, religieux et autres, en n'abandonnant aucun des droits de la raison et en faisant appel à son expérience propre du monde et de la vie.

L'auteur écrit encore à propos du miracle :

Que restera-t-il dans deux siècles, dans cinquante ans, des jugements tranchants et définitifs de nos savants ? Le souvenir de beaucoup d'orgueil et de non moins de sottise.



Notre science dont nous sommes si fiers est, on commence à le distinguer nettement, purement pragmatique. Elle pourra nous révéler un nombre chaque jour plus grand de rapports entre les phénomènes, mieux nous armer chaque jour, elle n'atteindra jamais le fond des choses, au moins par ses méthodes actuelles et tant que les chercheurs n'auront que de l'acuité intellectuelle.

— *Le Théosophe*, 16 mars 1914, publie l'appel suivant de la « Ligue Idéaliste Belge, » à Anvers :

Afin de combattre les conséquences pernicieuses que le matérialisme moderne produit dans toutes les sphères de la société, nous avons conçu le projet de constituer une ligue pour la divulgation de la littérature Idéaliste, sous le nom de *Ligue Idéaliste Belge.*

Nous désirons nous organiser en Ligue, c'est-à-dire en association active pour la propagation de la *Pensée*, force créatrice par excellence, ce moins en notre nom personnel, qu'au nom de cette grande foule de compatriotes, dont nous sommes sûrs de traduire les sentiments et qui reconnaîtront leurs propres aspirations dans les nôtres.

Notre seule ambition est de leur offrir un centre de ralliement autour duquel ils puissent se grouper, pour développer ainsi une force bienfaisante commune.

La littérature contemporaine abonde en « romans d'alcôve », à moralisatrices prétentions — comme le dit Gaston Revel — et la critique des « romans policiers » n'est plus à faire.

L'antidote de ce poison moral ne saurait être trouvé que dans la littérature idéaliste, chercheuse de la vérité, et consciente, elle, de la réalité de l'idéal comme force invisible.

Les auteurs comme Bebel, Bergson, Marie Correlli, Jean Delville, Emerson, Camille Lemonnier, Heinrich, Lhotzky, Maurice Mæterlinck, l'Abbé Murri, F. et P. Passy, le Dr Hermann Popert, Ruskin, la baronne Bertha von Suettner, Tolstoï, R.-W. Trine, et tant d'autres, sont les paladins de l'Idéal qui forgent l'arme libératrice pour l'humanité, en activant la « Pensée » qui doit nous conduire à l'Unité, à la Fraternité et à la paix.

« Une révolution de la société, dans le bon sens du mot, s'impose, » dit fort justement un de nos auteurs contemporains belges ; et celle-ci ne saurait se faire sans qu'une réforme salutaire individuelle sur une très large échelle la précède ; or, suivant Magda Kneir, la base de toute réforme est *en nous !*

Favoriser cette réforme individuelle, en répandant des pensées *belles, vraies et saines*, pour que la réforme sociale — partie de l'évolution générale — soit hâtée, voilà le but à poursuivre.

Nous ne pouvons admettre l'éternelle division de l'humanité en un nombre indéfini et toujours croissant de partis et de sectes, mais nous la considérons comme une grande Fraternité ; et nous désirons éveiller parmi nos frères en humanité ce sentiment d'Unité, qui, seul, parviendra à aplanir tous les différends actuels.

Aussi nous ne préconisons aucune étiquette, nous n'excluons aucune religion, ni aucun système philosophique, pourvu que les thèses soient ex-



posées avec sincérité et tendent à mieux faire connaître la vérité *Une*, que nous cherchons *tous*.

Car il n'y a pas de religion, ni de philosophie, au-dessus de la Vérité.

Qu'il soit donc loisible à chacun de chercher cette vérité selon qu'il l'entend ; *la liberté de conscience* ne peut rester un vain mot, puisque, seule, la liberté peut mener à l'Unité et à la Fraternité.

La *Ligue Idéaliste Belge* aura deux comités de rédaction, composés de collaborateurs français et flamands.

L'organisation définitive sera élaborée dès que les bulletins d'adhésion nous auront fait connaître les collaborations qui entreront en ligne, et les ressources pécuniaires dont nous pourrons disposer.

Nous nous proposons, dès à présent de publier une feuille qui paraîtra aussi souvent que nos moyens le permettront, et dont le tirage dépendra du nombre non seulement des membres, mais aussi des personnes auxquelles la feuille sera adressée gratuitement sur la proposition de nos affiliés

Nous proposons de ne pas fixer un montant déterminé pour les cotisations.

Cette œuvre étant, avant tout, inspirée par le sentiment altruiste, nous comptons, pour couvrir nos frais, sur le sacrifice pécuniaire *volontaire* des personnes partageant nos idées.

Que chacun contribue donc selon ses moyens et suivant sa conscience ; toutefois, les souscriptions les plus modestes seront acceptées avec reconnaissance.

Nous avons la conviction que les fonds requis sont pleinement souscrits.

Prière de faire circuler la présente parmi vos amis et connaissances et de nous en demander des exemplaires pour la distribution.

Le bulletin d'adhésion est à adresser à :

Mlle Angélique Noest, 12, *Avenue Cogels*, à Anvers. *Le Comité Provisoire :* Mlle Valentine André, Bruxelles ; M. Edward Jaris, libraire, Anvers ; M. Paul Lachappelle, industriel, Anvers ; Mlle Angélique Noest, Anvers ; M. Ernest Siems, libraire, Anvers ; M. W.-F. Snel, Anvers ; M. W.-K. Vanderhaeghen, Bruxelles ; M. Octave Vereecke, Anvers ; M. Franz Wittemans, avocat, Anvers.

Théosophie

M. Emile Sigogne publie dans *Mysteria*, février 1914, p. 137, une « Lettre ouverte à Mme Besant ». Voici les principaux passages :

Je me permets d'exposer dans ces quelques pages les raisons déterminant ma démission de membre de la Société Théosophique, unies à quelques réflexions sur la crise qu'elle subit.

Peu de temps après une visite faite à Mme Blavatsky, l'année même de sa mort, j'entrai dans le premier groupe théosophique formé à Bruxelles.

Depuis, et surtout ces dernières années, mon activité fut constante : cours, conférences, travaux visant les esprits cultivés, tournées en France, en Italie, à mes frais, telles en furent les principales manifestations.



Lorsque se déclarèrent les premiers dissidents entre la Présidente de la Société et le Dr Steiner, mal renseigné, à cause de mon ignorance de l'allemand, sur la doctrine du docteur, dont je ne connaissais que les quelques œuvres traduites, je tentai la conciliation et le maintien de l'Union.

C'est alors que je constatai, sous le manteau de la fraternité, des trames insoupçonnées et peut-être insoupçonnables. Je laisserai dans l'ombre les tristes expériences accomplies, quelques-unes bien extraordinaires, comme l'aventure du Cap d'Ail. Je tairai les invraisemblables incidents personnels, desquels il résulte que les désirs tiennent trop souvent lieu de réalités.

Plus de vingt ans de contact, d'observations et d'études, m'ont fait, sous tous ses aspects, connaître l'Association théosophique, et, ne voulant pas, pour m'en retirer, céder à des motifs personnels, c'est seulement en présence d'une anarchie provenant d'une situation fausse et de tendances funestes que je me décide à une démission nécessaire et à l'examen public des causes qui ont amené la crise actuelle et fait dévier le mouvement initial, et j'exprimerai ainsi, non seulement des pensées qui sont miennes, mais aussi celles, qui, à tort ou à raison, s'enveloppent délibérément de silence.

Cette crise est due à l'application fausse de principes vrais, à une organisation contraire à l'ordre naturel, et, comme conséquence à l'opposition fatale des paroles et des actes, au raisonnement quand il faudrait sentir, à la recherche du nombre, bref, aux défauts mêmes que la société a pour mission de combattre.

L'auteur trace ce portrait de la Société Théosophique :

La société est constituée d'éléments très divers. Quelques rares personnes ont atteint une vraie grandeur morale, une belle maîtrise d'elles-mêmes ; mais, retirées dans leur tour d'ivoire, insensibles à l'ambiance, ignorante des réalités prochaines, se refusant à tout examen, elles vivent en dehors de la vie sociale.

Les rationalistes y sont les plus nombreux : souvent transfuges du protestantisme, à la fois antiscientifiques et antiésotériques, et parfois sectaires. Habitués à *démontrer leur vérité*, ils commencent par plaindre ceux qu'ils ne convainquent pas et finissent par les blâmer de n'être pas convaincus.

Les femmes y dominent et y prédominent...

Il y a aussi des curieux ; éphémères, ils défilent, passifs, s'attendant toujours à de l'extraordinaire, l'attendant toujours et déçus toujours.

Il y a, hélas, des grotesques, qui élucubrent, pérorent, évoluent, avec, autour d'eux, ce quelque chose de sympathie émue qu'ont les paysans pour les « simples d'esprit ». Ils jouent des rôles et donnent à certains groupes un air d'Armée du Salut.

Il y a de braves gens naïfs, confiants, enthousiastes, et, suivant l'expression à la mode, très peu *avertis*. Ils travaillent courageusement à leur édification morale, entièrement dénués d'esprit critique, et s'ils lisent ces lignes, ils croiront avoir la berlue...

Il est des groupes dont tous les membres sont revêtus, si j'ose dire, d'attributs administratifs... foire aux vanités... En cette ploutocratie mon-



tante, l'argent donne à la fois l'autorité et le pouvoir, et les moyens de s'opposer à la volonté collective... la platitude devant l'argent est devenue telle qu'il faudra que le Veau d'or lui-même se refuse à ses adorateurs...

La Société Théosophique se divise en exotérique et en ésotérique, l'une le noyau, l'autre l'écorce. L'exotérique est ouverte peut-être d'une trop large ouverture, l'ésotérique est fermée et peut-être pas assez pour que les échos de ses dissidences ne nous parviennent.

Bref, dans une association fondée contre l'esprit du siècle, l'esprit du siècle est, hélas ! trop visible. Même anarchie, même méconnaissance des aptitudes, mêmes mobiles d'action...

Il conviendrait de taire ces défaillances, si elles ne s'accompagnaient de revendications à transformer le monde, si, vivant dans le mensonge universel, on ne prenait pas pour devise qu'il n'y a pas de religion plus haute que la vérité...

Et puis, n'y a-t-il pas quelque présomption naïve à se proclamer le germe d'où naîtra la race future, assertion doctrinale avalée avec avidité, opérant jusqu'à l'ivresse et jusqu'à l'attente et l'espoir du martyre.

Race privilégiée, race future, élue pour sauver le monde ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! le vin est trop fort, les outres éclatent...

L'Etoile d'Orient, fondée pour préparer le retour du Christ, a ajouté encore à la désorganisation de la Société. Le sujet est trop grave pour l'aborder par incidence, je note seulement ceci : Le dernier *Bulletin de la Société Théosophique* affirme que l'Etoile d'Orient, fondée en vue du prochain retour du Christ, n'annonce nullement ce retour, mais celui d'un grand instructeur quelconque. Or, les adhérents de l'Etoile d'Orient n'ont cessé de proclamer le retour non d'un grand instructeur quelconque, mais du Christ...

La grandeur de votre personnalité n'est pas en cause ici, ce qui l'est, c'est ce double et inconciliable rôle de Fondatrice de l'Etoile d'Orient et de Présidente de la Société Théosophique. Comme Présidente de la Société, vous affirmez que, loin de prétendre à fonder une religion, la théosophie aspire à les concilier toutes ; comme fondatrice de l'Etoile d'Orient, vous laissez entendre en termes significatifs qu'une nouvelle religion se prépare. Ces deux fonctions n'étant pas dissociées, quand vous parlez ou écrivez, on ne peut savoir en quel nom. Est-ce comme fondatrice de l'Etoile d'Orient ? Est-ce comme présidente de la Société théosophique ?

Et même, au vrai sens du mot, on ne peut dire que vous présidez. D'une magnifique puissance oratoire, vous enseignez, vous exhortez, vous inspirez, vous administrez, et même présidez. Là encore, l'ordre naturel est violé, et, danger plus grand, votre personne est désormais *Tabou*. On ne vous écoute plus, on vous suit, et on vous suivra où vous voudrez, peut-être même, où vous ne voudrez pas ; le courant formé, la force agit et entraîne.

Sévère, pensera-t-on, peut-être, cet exposé. Hélas ! non, et seul, j'en puis juger la modération, si, en pensant à ce que j'ai dit, je pense à ce que je ne dis pas...

Que la Société théosophique cesse donc de viser à ce rôle d'exception qui la déconsidère, de prétendre à des privilèges où la présomption frise quelque



peu le ridicule, d'étaler un manteau de fraternité où il y a de trop visibles accrocs, de s'offrir pharisaïquement en modèle et enfin de vouloir sauver le monde. Cette plaisanterie n'est pas de bon goût, surtout en France, et dure trop. Le monde est trop malade et de bien des façons et les sauveurs qui vont s'abattre sur lui ne seront pas sa moindre maladie...

L'auteur déclare en terminant qu'il ne se fait aucune illusion sur les résultats de sa lettre, il connaît l'incommensurable orgueil des théosophes, qui se croient toujours des « élus » et des « privilégiés ».

Que penseront les théosophes de cet examen ? Ceux au-delà de toute contingence l'ignoreront. Les sectaires seront émus de pharisaïque pitié, d'autres nieront simplement, d'autres enfin, y trouvant leurs pensées secrètes, honteux de les voir nues, acquiesceront en silence.

— Sous le titre « La Chaîne d'Or », et la signature I. de MANZIARLY, *Le Théosophe*, 1er mars 1914, publie les renseignements suivants sur lesquels nous ne saurions trop appeler l'attention des catholiques qui ne voient pas encore le danger de la théosophie :

La Chaîne d'or est un groupement d'enfants dont le but est contenu dans les paroles de la formule que les enfants répètent tous les matins ; les voici :

« Je suis un chaînon d'or de la chaîne d'amour qui enserre le monde ; il faut que je reste fort et brillant.

« Je veux tâcher d'être doux et bon pour toute créature vivante, de protéger et d'aider tous ceux qui sont plus faibles que moi.

« Et j'essaierai de n'avoir que des pensées pures et belles, et de ne prononcer que des paroles pures et belles, de n'accomplir que des actions pures et belles.

« Puissent tous les chaînons devenir brillants et forts ».

Dans les centres où il y a plusieurs chaînons, on les réunit deux, quatre fois par mois. L'auteur de la lettre mentionnée écrit : « Que voulez-vous que nous fassions dire et faire aux enfants sans direction, sans méthode. Puisque le centre est à Paris, que ce centre dirige les rayons de Province, il faut une méthode unique ».

Evidemment, beaucoup de gens voient la signification de la Chaîne d'or dans les réunions et ils n'ont pas tout à fait tort, mais ils désireraient aussi un programme *plus* ou moins fixe et là, ils ont tort. Tout groupement théosophique comme la Société Théosophique elle-même a un trait caractéristique qui le distingue de tous les autres mouvements : nous sommes toujours une organisation internationale de gens qui marchent dans la même direction sans avoir le moindre dogmatisme. Chacun doit trouver *son* chemin et *son* expression, chacun doit donner *sa* note et manifester *ce que nul autre* ne peut manifester.

La direction existe, l'orientation existe, il ne faut rien d'autre, car les



autres sociétés ou groupements existant font tout le reste. Si on pense aux innombrables associations et à leur but, on verra qu'on s'occupe de *toutes les questions* et d'une manière très effective souvent. Qu'avons-nous donc à faire alors, nous, théosophes peu nombreux, sachant moins que les spécialistes et nous mêlant malgré cela de tant de choses ?

Nous avons à réaliser nos idées par des *moyens différents*. Je prends la Chaîne d'or comme exemple. Est-ce un groupement pédagogique ? Ressemble-t-elle à quelque chose existant déjà ? Est-elle pareille à une ligue de bonté ?

Non, ce n'est pas tout cela. C'est un groupement d'entraînement spirituel, donc absolument libre. Il ne faut pas se plaindre qu'apparemment, il n'y ait ni direction, ni méthode. La direction existe, elle est dans la formule. L'enfant a la réalisation de la formule comme *but*, à nous qui nous occupons de la Chaîne d'or de l'aider à l'atteindre. La méthode variera avec les nations, les pays, les caractères, les milieux, les saisons. Ce qu'on dit et ce qu'on fait aux réunions, c'est un détail, ce qui importe, est le sentiment qui vous fait parler ou agir, ce qui est important avant tout, c'est l'ambiance. L'enfant doit venir aux réunions comme à une fête. Là, il se dilate en trouvant la sympathie et la joie. L'ambiance d'amour doit faciliter l'éclosion de ses facultés. Comment y arriver ? Certes, pas par un programme fixe. Les facultés des personnes qui s'occupent des réunions déterminent leur note dominante. Il faut trouver en soi ce qui fait le mieux vibrer les autres ; musique, nature, jeu, imagination, tout peut servir. Notre œuvre véritable pendant les réunions de la chaîne d'or, c'est de faire vibrer plus subtilement les corps de l'enfant. Faites-le penser plus nettement et plus noblement, faites-le sentir plus profondément, faites-le agir avec plus de conscience, mais donnez-lui surtout le sentiment *de joie* d'être à une réunion de la Chaîne d'or. Qu'il se sente aimé et compris, qu'il jouisse même inconsciemment de cette communion spirituelle qui l'élève au-dessus de son niveau habituel.

Ce travail est un travail lent, quelquefois ingrat, car nous trouvons des obstacles aux vibrations fines dans la matière grossière, les résultats ne peuvent souvent être constatés que beaucoup plus tard, mais l'enfant n'oubliera pas ses réunions de la Chaîne d'or. Porter notre groupe dans notre cœur et lui donner ce que nous avons de meilleur en nous, voilà le travail important. A côté de cela, chacun aura son programme. Voilà le mien, éveiller la conscience des enfants et leur montrer l'unité de l'Univers ; minéraux, plantes, animaux, hommes sont les membres d'une même famille ; la beauté, la bonté, la sagesse, les expressions de la même vérité. *Aimer, Servir, Comprendre* Dieu, les hommes, et l'Univers.

Je fais tout ce que je peux pour rapprocher mes petits chaînons du but, et je crois que le moyen le plus efficace, c'est de les aimer beaucoup. Cela n'exclut pas que les différents centres se fassent part des expériences et qu'ils se communiquent les résultats, au contraire, cela est très désirable et apparaît comme coopération idéale. Je recevrai toujours des conseils ou une critique fondée avec reconnaissance, cela me servira à mieux comprendre et à mieux servir.

— *Le Théosophe*, 16 mars 1914, publie la correspondance suivante de Bruxelles, sous la signature V. A. :

Nos enfants du *Lotus* ont eu le privilège de posséder au milieu d'eux à leur réunion du dimanche 22 février Mme de Manziarly. Je ne puis assez dire combien je comprends l'affection vouée par les petits chaînons français à leur chère présidente, et je pense n'étonner aucun d'eux en disant que je voudrais être chaînon moi-même pour bénéficier par elle.

De la manière douce et affectueuse que tous connaissent bien, Mme de Manziarly a expliqué la belle et haute signification de la Chaîne d'Or, des paroles que tout bon chaînon doit répéter chaque jour et doit s'efforcer surtout de pratiquer. Elle a rappelé aux enfants que chacun d'eux peut être utile et doit l'être. Elle a insisté sur l'influence des pensées et nous a raconté de quelle façon les Chaînons français s'entr'aidaient par la pensée pour corriger mutuellement leurs défauts.

Enfin, Mme de Manziarly, s'adressant aux aînés, leur a parlé de la Table Ronde ; du bel idéal qu'elle propose à ses membres et de la préparation qu'elle offre aux jeunes pour le perfectionnement de leurs qualités en vue de l'aide à apporter au monde.

— De M. *Leadbeater*, sur le Karma, dans la *Revue théosophique française le Lotus bleu*, février 1914, p. 373 :

Je sais qu'il y a, en Orient, des livres qui décrivent, avec une grande précision, le type exact de Karma qui suit certaines actions, comme, par exemple, celui, si un homme est grossier vis-à-vis de son père, dans une incarnation, de le faire naître boiteux de la jambe droite dans la suivante, ou si c'est avec sa mère, d'affecter la jambe gauche et ainsi de suite. Or, dans les nombreuses lignes de vie que nous avons examinées, afin d'étudier l'œuvre du Karma, nous n'avons pas trouvé cette rigidité de fer. Au contraire, nous avons été très frappé, autant par l'extraordinaire flexibilité et la richesse de ressources de Karma, que par son implacable certitude. Aucun effort ne peut mettre l'homme à même d'éviter la plus légère partie du Karma arrêté par ses errements et qui lui est définitivement destiné, mais il peut souvent s'y soustraire — quant à telle forme — pour le voir toutefois descendre inexorablement sur lui sous une forme différente, à la suite d'un fait inattendu. De même qu'une dette de cent francs peut être payée par un seul effort ou par dix petits billets, par de l'or, de l'argent, ou même par un sac de sous, de même une somme de Karma peut venir d'un seul et terrible coup, ou en un nombre de coups successifs et moins sévères, ou même en une longue série d'ennuis, comparativement mesquins. Dans tous les cas, le compte intégral devra être payé.

Le raisonnement est spécieux. Si l'homme peut modifier la forme du Karma, celui-ci n'est plus inexorable, comme l'enseignent tous les Maîtres de la Théosophie. Ce n'est pas la même chose, par exemple, de porter un poids de cent kilos en une seule fois ou de pouvoir



le diviser en dix charges de dix kilos chacune. Et dix ou vingt rhumes de cerveau ne représentent pas la même somme de douleur qu'une fluxion de poitrine ou une pleurésie. Mme Blavatsky n'aurait pas admis, je crois, cette distinction entre la forme et le fond. Elle semble, jusqu'à preuve contraire, pouvoir être considérée comme personnelle à la voyance de M. Leadbeater.

Il est vrai que la théorie fataliste si cruelle et antichrétienne du Karma étant absolument aussi fausse que celle de la réincarnation, — heureusement pour nous, du reste, — les détails en importent peu, une variation de plus ou moins dans l'erreur n'a pas grande importance. Ces divergences ont cependant leur utilité ; elles mettent en pleine lumière la fausseté de la doctrine... soi-disant enseignée par les fameux Mahâtmas.

— Nous extrayons la citation suivante d'un article de M. E. Pellissier, paru dans *Le Théosophe*, 1er mars 1914, sous le titre : « Le Problème de l'existence des Maîtres dans la philosophie de Guyau » :

Un des arguments les plus encourageants que la Théosophie apporte à l'hypothèse évolutionniste, est l'existence d'Hommes Parfaits, d'Etres Supérieurs que l'évolution a portés à un niveau de perfection intellectuelle et morale bien au-delà de notre humanité. Et ce qui confère à cet argument d'une logique très réconfortante, une valeur plus grande, est le fait que ces Maîtres qui vivent comme nous sur la terre, bien que dans des conditions nécessairement différentes, enseignent à des disciples la voie de perfection qu'ils ont suivie et que ces disciples ont pour mission dans le monde d'enseigner, à leur tour, le sentier qui conduit à l'homme idéal. De nombreuses conférences ont été faites sur ce merveilleux sujet, par les personnes dûment autorisées, de même que maints articles y afférents ont été écrits.

— *The Vahan*, organe de la Société Théosophique, branche anglaise, annonce que Mme Annie Besant a loué la grande salle du *Queen's Hall*, de Londres, pour y donner le 17 mai prochain sa première conférence publique.

— Voici un renseignement significatif. Nous le trouvons dans un article du *Théosophe*, 1er mars 1914, signé Mathilde Weyer :

Il y a, je crois, mille théosophes à Paris, et pourtant ce sont toujours les mêmes vingt ou vingt-cinq personnes qui se trouvent réunies dans toutes les activités théosophiques. Un grand congrès théosophique international va avoir lieu à Paris en 1915 ; qui va aider à ce grand travail de préparation ? Faudra-t-il encore que ceux qui sont toujours sur la brèche se chargent de cette nouvelle tâche ?

Cet hiver, des cours variés sont organisés au siège social ; ils sont instructifs, vivants, nouveaux, dans la note du jour, celle du service social qui nous a été donnée par notre vénérée chef Mme Besant. Les auditeurs qui assistent à ces cours sont déjà des convertis, qui sont surchargés de be-



sogne ; ce n'est pas pour eux qu'ils sont nécessaires, mais pour toutes ces bonnes volontés qui s'imaginent qu'on n'a pas besoin d'elles.

On reconnaît un arbre par ses fruits, c'est pourquoi nous faisons appel à tous les théosophes pour qu'ils nous apportent l'appui de leur présence et de leur concours, nous encouragent à continuer nos efforts, afin que nous ne soyons plus un petit nombre, mais un verger, où chaque arbre portera de beaux fruits de dévouement et de service.

— L'article suivant a paru dans le *Théosophe*, 1er mars 1914, sous les initiales J. C. D. L'idée est intéressante et nous croyons devoir la signaler aux personnes d'œuvres. « Les Ecoles d'été », c'est-à-dire les vacances passées en commun dans certaines conditions, pourraient rendre des services à d'autres qu'aux théosophes.

De plus en plus dans certains pays, les mouvements tendant à aider au progrès de l'humanité mettent à profit l'admirable moyen de propagande que constituent les Ecoles d'Eté.

Voici en quoi elles consistent. Ce sont des réunions d'hommes animés d'un même idéal qui profitent de leurs vacances pour passer quelque temps ensemble, se livrer à un enseignement mutuel et puiser dans le contact d'âmes sympathiques de nouvelles forces pour les luttes de la vie quotidienne.

Une société quelconque ou simplement quelques hommes ayant des idées ou des tendances communes assument la charge de l'organisation de l'Ecole. On loue en général un pensionnat que les vacances ont vidé de ses élèves. Les dortoirs sont disposés de façon à recevoir des adultes, et des chambres sont aménagées au dehors de l'Ecole pour les personnes qui désirent être seules. On recrute le personnel et la cuisinière capable de fournir l'alimentation, végétarienne naturellement, des pensionnaires. Puis les préparatifs terminés on fait appel aux adhésions des personnes pour lesquelles l'Ecole d'Eté a été préparée. Il y a deux sortes d'Ecole d'Eté.

Les unes sont l'œuvre d'une société déterminée, et s'adressent surtout aux membres de cette société, comme les Ecoles si réussies qui sont tenues chaque année, en Angleterre par la Société Végétarienne de Manchester ou la Société Tabienne. On en compte un grand nombre en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les autres au contraire font appel à tous les hommes qui ont, comme lien commun, plus ou moins lâche d'ailleurs, de partager les mêmes opinions sur un sujet donné. On a vu ainsi des Ecoles d'Eté spiritualistes réunissant des représentants de presque toutes les sectes protestantes d'Angleterre unis par un même désir de fraternité. De même l'Ecole d'Eté humanitaire tenue à Brighton les deux dernières années, réunissait des libres penseurs, des spirites, des théosophes, des occultistes, des anti-vivisectionnistes, des végétariens, des cité-jardinistes et même des matérialistes.



Si tous les membres de l'Ecole prennent leur repas en commun tous n'y logent pas, ce qui permet d'augmenter le nombre des participants, mais ils y passent la majeure partie de la journée. Celle-ci est remplie par des cours, des conférences, des démonstrations de toutes sortes. Les membres sont dans beaucoup de cas eux-mêmes conférenciers ou lecteurs; il est aussi fait appel à des personnalités étrangères à l'Ecole.

Le reste du temps est pris par les jeux, les excursions, la gymnastique, des concerts, des bals même, et surtout, est-il besoin de le dire, par des discussions nombreuses et passionnantes entre partisans de systèmes différents.

Ainsi pendant leur séjour à l'Ecole, tout en donnant à leur corps un exercice et repos bien mérités, les pensionnaires vivent des heures inoubliables, entourés d'âmes sympathiques au milieu desquelles on peut oublier un moment les difficultés de la vie, tout en bénéficiant d'un enseignement mutuel et constant. En vérité on peut dire qu'étant donné les facilités d'expression et d'échange qu'on y rencontre, les Ecoles d'Eté constituent une véritable « Coopération des Idées ».

Nous pensons que le moment est venu de doter la France d'un pareil instrument de progrès. Nous avons l'intention de tenter d'ouvrir cette année une Ecole d'Eté aux environs de Paris, probablement dans la forêt de Fontainebleau. La réussite au point de vue du nombre de participants est déjà assurée, de nombreux Théosophes, Végétariens, Rythmiciens, Espérantistes, Harmonistes, Naturistes, pressentis, nous ont assuré de leur adhésion. Seule l'organisation matérielle présente des difficultés, et nous faisons un appel pressant à toutes les personnes que la création d'un Ecole d'Eté intéresse pour leur demander de nous donner leur concours. Voici quelles sont les questions qui demandent à être résolues :

I. — Trouver une Ecole ou une grande maison à louer, à proximité de Paris dans une belle région.

II. — Aménager le local et le préparer à sa nouvelle affectation.

III. — Engager le personnel.

IV. — Organiser l'achat des vivres.

V. — Préparer le programme des conférences.

VI. — Faire connaître l'Ecole dans tous les milieux qu'elle est susceptible d'intéresser.

Nous prions les personnes capables de nous apporter un concours ou une aide quelconque de vouloir bien se mettre en rapport avec nous.

Une des caractéristiques des Ecoles d'Eté est le prix modéré de la pension. Les membres couchant dans des dortoirs et assurant eux-mêmes une partie du service, les frais sont bien moindres. En An-



gleterre; certaines Ecoles d'Eté ne coûtent que 21 francs par semaine. Il sera impossible d'avoir des prix aussi bas en France à cause de la plus grande chèreté de la vie, mais ils pourront être très raisonnables. Enfin grâce aux système des chambres en ville, les personnes qui aiment leurs aises peuvent satisfaire leurs goûts.

— Nous empruntons au numéro de février 1914, p. 378, de la *Revue théosophique française le Lotus bleu*, les détails suivants :

L'annuelle convention théosophique a eu lieu en décembre dernier, à Bénarès. Mme Besant ne put y consacrer que quatre jours durant lesquels elle fit trois grandes conférences publiques sur le *système des castes*, l'*United India* et la *Théosophie aux Indes*. M. C. Jinarajadasa a reçu la médaille Subba Row pour ses œuvres littéraires. C'est lui que Mme Besant chargea de présider les derniers jours de la Convention. Il fit une conférence sur *La Religion et la science de l'Avenir*.

Plusieurs propositions ont été faites à Mme Annie Bseant pour qu'elle accepte la présidence à vie. Elle en a rejeté l'examen à plus tard.

Le discours de Mme Besant a débuté ainsi : « Nous voici réunis à l'occasion du trente-huitième anniversaire de la Société Théosophique. Puissent les gardiens de l'Humanité, qui envoyèrent leurs serviteurs H. P. Blavatsky et H. S. Olcott fonder leur Société dans le monde physique, puissent-ils répandre sans cesse leur vie sur cette société ; la préserver grâce à leur force, la couronner de leur Paix ! »

Mme Besant fait ensuite un bref exposé des attaques violentes dont elle fut l'objet à Madras. Puis elle expose le différend qu'a amené la rupture avec la section allemande. Celle-ci a depuis lors pris le nom d'*Anthropologische Gesellschaft*.

Les quatorze branches qui ne se solidarisèrent pas avec la nouvelle société constituèrent une nouvelle Section Allemande avec le fidèle docteur Hubbe-Schleiden comme secrétaire général temporaire... Mme Besant décrit la façon d'agir du docteur Steiner ; l'évêque de Madras sympathisa avec le mouvement sectaire et aida à la vente d'un livre contre Mme Besant, dans la certitude où il est que les enseignements de Mme Besant discréditent la Théosophie... Ce fut dans toutes les parties du monde une explosion de fidèle dévouement envers notre Présidente, qui dit : « Si j'ai perdu la foi en la justice humaine, j'ai gagné la foi en l'amour humain »...

Voici en quels termes Mme Annie Besant annonce l'élection présidentielle : « Ma qualité de Présidente de la Société Théosophique expire le 5 juillet 1914, car c'est le 6 juillet 1907, que M. Sinnett me déclara élue à ce haut poste. Le Conseil Général me désigne pour la réélection, et la Société, durant les mois qui viennent, aura à ratifier ou à rejeter cette désignation qui sera officielle le 5 janvier



1914. Je suis prête à demeurer à mon poste ou à l'abandonner, y demeurer signifie une lourde besogne pendant une nouvelle période de sept années ; cela signifie aussi que je serai encore le bouc émissaire de tous les coups. J'ai souvent pensé aux paroles pathétiques de mon prédécesseur lorsqu'assailli et discuté (ainsi qu'il le fut si souvent de son vivant bien que loué après sa mort) ; il disait : « Les initiales P. S. T. (*President Theosophical Society*) désignent : «*Pariah of the Theosophical Society*». Une société comme la nôtre ne peut offrir qu'une couronne d'épines à son Président, mais l'occasion qu'il a de souffrir pour une grande cause est bien le meilleur don terrestre »...

Voici la conclusion du discours prononcé par Mme Annie Besant à la Convention :

« Frères ! Une nouvelle année de travail en collaboration s'ouvre devant nous ; la route que nous aurons à suivre est encore cachée à nos yeux, mais nous savons que nos Guides la foulent à notre avant-garde, et, dans nos cœurs brille la flamme tranquille de la confiance que nous avons en Eux, l'ardent désir que nous avons de Les suivre, le constant effort de notre volonté à Les servir. Comme dans un ciel où le vent souffle, de sombres nuages ne peuvent nous cacher et nous obscurcir le rayonnement argenté de l'astre lunaire, et, pourtant, l'observateur sait, qu'au-delà de leur masse, la lune brille toujours, pure de toute souillure. Ainsi faisons-nous, nous « les rêveurs et les insensés » : nous levons les yeux vers les Monts d'où nous viendra de l'aide et, derrière les nuages, au-delà des orages qui éclatent, nous savons que dans le bleu du ciel, dans ces hauteurs azurées inaccessibles à la souillure des nuages et que nulle tempête ne peut atteindre, brille l'Etoile rayonnante, symbole du Roi de la Terre ».

Le Compte rendu donne les renseignements succincts suivants sur « l'extension du mouvement théosophique » :

La Norvège s'est constituée en Section sous la direction de Miss Eva Blytt, ce qui fait la 23e Section Nationale.

A Krotona (Californie), M. Warrington et ses collaborateurs ont constitué un centre d'activité qui déborde sur toute l'Amérique du Nord.

A Londres, l'immense Quartier Général en construction avance rapidement et les membres travaillent ferme sous l'habile direction de Mrs Scharpe, sans compter les Wedgwood, Guest, Bank, etc.

En Espagne, le mouvement fait des progrès toujours plus marqués.

L'Amérique du Sud accumule de sérieux éléments qui constituent de précieux matériaux pour l'avenir.



L'Irlande va plus lentement. Quand donc cette île des Saints occupera-t-elle le rang auquel elle a droit de par son passé. L'on pourrait dire « de par son présent » puisque le corps du Bodhisattwa naquit sur sa terre.

— La Revue théosophique française le *Lotus bleu*, février 1914, p. 379, annonce que M. Leadbeater est parti pour une tournée de conférences en Birmanie, à Java, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Activités théosophiques

Société théosophique, à Paris. — 1er mars. — Conférence publique à 4 heures : Les enseignements théosophiques et leurs preuves, par M. Gaston Revel.

2 mars. — Conférence publique en langue anglaise à 3 heures. Blood, considered from the occult standpoint, par M. Robert King.

3 mars. — Conférence publique en langue anglaise à 5 h. ½. Some factors which retard occult development, par M. Robert King.

15 mars. — Réunion réservée aux M. S. T., à 4 heures. Assemblée générale.

29 mars. — Conférence publique, à 4 heures. Les animaux savants de Mannheim, par M. Ed. Duchatel, vice-président de la Société universelle d'Etudes psychiques.

Tous les jeudis à 8 h. ½. *Le devoir théosophique*, par M. Edmond Bailly.

Tous les mardis à 4 heures, cours par Mlle Blech.

Cours de Doctrine Secrète. — Tous les mercredis à 2 h. ½, par Mme de M...

Réunion de la section Art. — Tous les quatrièmes dimanches à 9 heures.

Société Théosophique, à Marseille. — Conférence publique mensuelle le 15 mars.

Ordre de l'Etoile d'Orient à Marseille. — Dimanche 1er mars, conférence par M. Lombardo, sur l'Hindouisme, son rôle religieux et social.

Belgique. — Le 7 février Mme Ramond, de La Haye, a fait comme nous l'avons annoncé dans la Revue du 5 mars, une conférence sur la « Yoga ». Voici le résumé donné par le Théosophe, 1er mars 1914 :

La conférencière nous a montré comment la Jogua est un des nombreux chemins qui mènent à l'union divine. Chaque religion, dit-elle est une expression de la vérité donnée par un Instructeur divin dans une forme appropriée à la race et à l'époque auxquelles Il s'adresse. Sous l'enseignement exotérique il y a une clef qui



ouvre aux hommes le chemin le plus court qui conduit à l'union avec le Très-Haut. Mener l'homme vers le Dieu qui est en lui, tel est le but de toute religion. Mais pour cela il faut *vivre* la religion. C'est cette union que dans l'Indouisme on appelle la Jogua.

Les méthodes pour atteindre la Jogua sont données dans les Jogua Sutras de Pataujali.

Le Jogui a un travail préparatoire à faire avant de pouvoir pratiquer la concentration et la méditation. L'homme ne peut grandir qu'en dominant son intelligence, qu'en se tournant vers Dieu par la dévotion et le non attachement à l'irréel. Le sentier préparatoire à la Jogua comprend cinq grands serments que le Jogui doit mettre entièrement en pratique sous peine de faillir sur le sentier. Il doit fixer sa pensée uniquement sur Ishvara. L'homme ne peut aller à l'encontre du Karma créé dans le passé, mais il peut modeler son Karma futur par son détachement aux mondes inférieurs.

Actuellement, l'heure est favorable à ce grand travail parce qu'un puissant courant de force parcourt notre monde pour nous aider à suivre le chemin du retour vers le Père.

—Le *Théosophe*, publie la correspondance suivante16 mars 1914, de Belgique :

Nous avons eu la joie et le privilège d'avoir au milieu de nous, à Bruxelles, Mme de Manziarly, qui a spontanément répondu à l'appel du secrétaire général et quitté pendant trois jours toutes ses occupations pour nous apporter une partie de sa connaissance et toute sa sympathie.

Durant son séjour, Mme de Manziarly a présidé une réunion des Enfants du groupe du Lotus ; elle a pris la parole à une réunion de l'Ordre de l'Etoile d'Orient et nous a donné deux conférences ; l'une pour membres ayant pour titre : *la Monade ;* l'autre, publique, intitulée : *Aspirations théosophiques*. Dans la première, la conférencière nous a expliqué avec une lumineuse clarté, un sujet extrêmement difficile et compliqué dont elle a su nous faciliter la compréhension.

Dans la conférence publique, Mme de Manziarly a exposé comment l'évolution, résultat de l'involution constitue la recherche du bonheur. Comment, sur le sentier du départ, l'homme évolue en prenant, tandis que sur le sentier du retour, donner est la loi à laquelle il doit obéir. La différence entre les hommes, résultat de leur différence d'âge dans l'évolution, doit nous inspirer vis-à-vis d'eux de la patience. La conférencière nous parla ensuite des trois modes de conscience, de leur influence sur le développement de l'homme jusqu'au moment où, ayant compris le sens de l'*unité*, il est prêt pour le sacrifice.

Elle termina par des conseils pratiques au sujet de notre influence



et de notre responsabilité dans le monde, et tous nous avons compris, j'en suis sûre, l'importance de les *vivre* par la conviction et la persuasion dont ces paroles étaient empreintes.

Bibliographie

Contribution à l'étude des Correspondances croisées, broch. in-18, 48 pp., Paris. Imprimerie E. Roussel.

Cette intéressante brochure est le texte d'une conférence faite par le Docteur Gustave Geley, ancien interne des hôpitaux de Lyon, à la Société universelle d'Etudes Psychiques, sous la présidence de M. Camille Flammarion, le 20 décembre 1913. Voici comment l'auteur explique ce que sont les correspondances croisées :

Ce mode de phénomènes a pris naissance en Angleterre, après la mort de Myers. Les amis et les disciples de l'illustre métapsychiste ont été naturellement portés à rechercher et à trouver, dans ce nouveau genre de communications médianimiques, l'influence posthume de leur maître.

L'idée philosophique qui a inspiré les correspondances croisées ou dont elles se réclament est la suivante : éliminer, dans la mesure du possible, l'hypothèse télépathique comme explication des connaissances inattendues qui apparaissent dans les messages automatiques des médiums.

Dans ce but, les messages, au lieu d'être transmis intégralement à un seul médium, le sont par fragments à divers médiums, éloignés les uns des autres, n'ayant pas de rapports entre eux et parfois ne se connaissant pas. Les fragments de messages, isolés, sont plus ou moins incohérents et inintelligibles ; mais, rapprochés les uns des autres, ils forment un ensemble plus ou moins clair et homogène.

On serait dès lors autorisé à conclure que l'intelligence dont ils émanent est autonome et distincte à la fois des médiums et des expérimentateurs, puisque l'initiative des « cross correspondances » ne vient ni des uns ni des autres, et puisque la nature et le contenu des messages leur demeurent une énigme tant qu'ils n'ont pas réussi à en réunir et coordonner les fragments épars ?

Le Dr G. Geley donne ensuite des exemples curieux de phénomènes appartenant à cette catégorie.

Preuves Alchimiques, l'unité de la Matière et son évolution par Em. Delobel, broch. in-12, 64 pp., Paris, Bibliothèque Chacornac.



Nous extrayons les lignes suivantes de la préface mise par l'auteur en tête de son savant et consciencieux travail :

Pour les vrais alchimistes, pour ceux qui étudient l'alchimie par son côté scientifique, la production de l'or n'a plus que la valeur d'une démonstration accessoire n'ayant ni plus ni moins d'importance que la production du silicium à partir du carbone, ou bien de l'arsenic en partant du phosphore....

Pourquoi vouloir à toute force qu'un alchimiste fasse de l'or, et vouloir qu'il s'en vante devant le premier badaud venu ? Le jour où l'or synthétique apparaîtrait à volonté dans un creuset suivant une technique scientifiquement connue, quelle serait la valeur de l'or ? Sur quelle monnaie nouvelle la rapacité humaine crisperait-elle alors son insatiable âpreté ? Quel est d'ailleurs l'alchimiste qui, ayant personnellement réalisé ce rêve, oserait confier, même à son meilleur ami, ce redoutable secret ? Et si, par hasard, il le divulguait, ce secret, croyez-vous vraiment qu'il serait assez naïf pour l'étaler dans un article de revue, ou bien pour le laisser négligemment tomber au cours d'une interview banale avec le reporter d'un journal, fût-il à grand tirage ?

Ainsi donc, qu'on nous laisse tranquilles, et qu'on ne vienne plus nous harceler de cette question ennuyeuse et inutile. Qu'importe au public le but exact que nous poursuivons actuellement, nous, entre autres, dans notre laboratoire de la « Scoiété Alchimique de France » à Douai, en ces expériences longues et minutieuses que dirige avec une patience inlassable le savant et actif président de la Société Alchimique, M. F. Jollivet-Castelot ? Qu'importe ce qu'espèrent au juste obtenir les autres chercheurs isolés qui poursuivent obstinément leurs travaux, en France et ailleurs ?

Ce qu'on est en droit de nous demander, ce n'est ni la méthode suivie ni les résultats précis obtenus, mais les motifs qui nous guident et les raisons de notre croyance. Il nous est possible, il est même de notre devoir, à l'heure actuelle, de montrer que notre croyance n'est pas une croyance aveugle et que l'alchimie était déjà une science avant le jour, prochain peut-être, où la science officielle fera siennes et nos hypothèses et nos méthodes opératoires.

— *L'Art métallique des anciens ou l'or artificiel* par Jean Mavéric, vol. in-18, de 98 pp., Paris, L. Siever.

L'auteur de ce très curieux travail nous dit lui-même qu'il a dépouillé, pour réunir les matériaux qui lui ont permis de l'écrire, des ouvrages manuscrits et surtout anonymes. Il en a retiré beaucoup de formules intéressantes. Et, pour en rendre la compréhension plus facile au lecteur, non initié à la terminologie de la science alchimi-



que, M. Jean Mavéric, a eu soin de donner l'explication moderne des ingrédients, des ustensiles et des opérations de l'ancienne chimie. Il resterait à déterminer quelle est la valeur réelle de ces vieilles recettes, dont, malgré tous les efforts et la science de M. Mavéric, la plupart demeurent fort obscures. Les anciens souffleurs n'ont jamais dévoilé leurs secrets, si tant est qu'ils en aient eu de sérieux.

N. Fomalhaut.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue de la Gare — Nevers

n'y trouva que les hérésies les plus dangereuses. Il tonna contre elles du haut de la chaire, et conjura les magistrats de Görlitz de tirer l'épée vengeresse de la loi contre cet hérésiarque, pour que la colère divine épargnât la ville. Le magistrat craignait le pasteur, qui avait l'art de s'appuyer sur la populace; il fit arrêter Boehme par le garde de ville, mais le mit en liberté à la condition que, désormais, il n'écrirait plus de livres. Boehme céda à cette dure loi, et contint pendant cinq ans sa puissante pensée, non sans éprouver une douleur des plus vives ; il craignait de voir s'éteindre la lumière intérieure qui l'éclairait et le réchauffait; il était en même temps torturé par le remords ; il attribuait son obéissance à une lâche crainte des hommes. D'ailleurs Richter ne cessa pas les injurieuses déclamations en voyant que l'*Aurora* se répandait de plus en plus, que les gens de mérite exprimaient une admiration croissante pour cette œuvre. Boehme résolut alors de reprendre la plume,et, depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il composa environ trente ouvrages plus ou moins étendus, dans lesquels on voit son esprit s'élever plus haut encore que dans le premier, gagner en clarté et en liberté. On pense bien que, dans une telle situation, Boehme n'avait guère le loisir et le goût de travailler à son métier, et qu'il dut recourir à l'aide et à la protection de ses amis ; et,comme il n'obtenait pas d'eux tout le nécessaire, il fut souvent, avec sa nombreuse famille, en grand souci, et dut subir bien des privations. En 1623,MM. de Schweinichen ayant fait imprimer deux opuscules de Boehme, l'un intitulé *Vom übersinnlichen Leben*(Sur la vie suprasensible)et *Von wahrer Busse.* (De la vraie pénitence), le pasteur supérieur souleva un nouvel orage, en prêchant contre lui, et en publiant un ouvrage injurieux. Boehme répondit par une *Apologie.* Une nouvelle requête adressée aux magistrats ne fut point accueillie par eux, et ils se bornèrent à conseiller à Boehme de quitter la ville. Mais il y prolongea son séjour jusqu'au 9 mai 1624 ; il se rendit à Dresde, où il avait été invité dès le mois de mars. Le Consistoire supérieur de Dresde le convoqua à un colloque, à la suite duquel il fut reconnu comme un chrétien pieux et orthodoxe. On ne sait s'il eut une entrevue avec l'Electeur de Saxe, qui le croyait alchimiste, quoique Boehme fût fort éloigné de ce genre de spéculations et de recherches. Cruellement déçu dans son espoir de trouver à Dresde sinon l'aisance, au moins le repos, Boehme revint auprès des siens, que le pasteur supérieur n'avait cessé de poursuivre de ses invectives et de ses tracasseries pendant son absence. Une forte fièvre contractée pendant un séjour chez un ami l'emporta, le 17 novembre 1624. Un peu avant sa mort, il demanda à son fils Tobie, s'il n'entendait pas une musique céleste, — c'était un dimanche. Ce même jour, vers 6 heures, il dit adieu à sa famille, murmura quelques mots et reprit : « Maintenant, je vais au paradis », et il expira. Son ennemi acharné, le pasteur Gregorius Richter l'avait précédé de deux mois dans la tombe, mais il avait légué son esprit de persécution à son successeur, qui refusa la sépulture ecclésiastique à cet homme qui était mort si pieusement, après avoir déclaré qu'il restait fidèle à son Eglise. Il fallut l'ordre des autorités supérieures pour que le corps de Boehme obtînt cette sépulture, et l'obstiné fanatique qui la lui avait refusée ne put s'empêcher de jeter sur cette tombe de nouvelles injures, si bien que la magistrature dut lui imposer silence.

Boehme eut de bonne heure des disciples zélés. Citons parmi eux le docteur Balthasar Walther, qui s'employa personnellement à propager ses idées ; Abraham von Frankenberg, le Dr Friedrich Krause, Johann Théodore von Tchesch, Pierre Poiret, Johann Angelius Werdenhagen, le Suisse Nicolas Tscheer, qui, l'ayant connu personnellement, exposèrent sa doctrine par écrit. Un riche négociant d'Amsterdam, Henri Beske ou Beets, entreprit de faire imprimer plusieurs ouvrages de Boehme, et Abraham Wilhelmsoon de Beyerland les traduisit en bas-allemand. En Angleterre, le roi Charles Ier s'intéressa à la doctrine de Boehme, et il parut trois traductions anglaises de ses écrits, par John Sparrow, Edward Taylor et William Law ; Boehme trouva dans John Pordage un commentateur intelligent ; Thomas Bromley et Johanna Leade, inspirés par leur prédilection pour Boehme, fondèrent une véritable Société qui



prit le nom de *Philadelphes*. Le savant Henry More qui devait publier une censure de ces Philadelphiens, renonça au Cartésianisme pour s'attacher à la doctrine de Boehme. En 1682, l'enthousiaste Jean-Georges Gichtel, fondateur de la Société des *Enfants des Anges* publia une édition fort belle des œuvres complètes de J. Boehme, ornée de gravures sur cuivre très significatives. En 1730, une nouvelle édition plus correcte et plus complète fut publiée par un négociant, Joh. Wilhelm Ueberfeld, qui appartenait aussi à la Société des *Enfants des Anges*. Entre ces deux éditions, il faut mentionner celle de J.-O. Glüsing, de 1715.

Plus tard, d'autres Boehmistes, comme Quirinus Kuhlmann, Christian Hoburg, Fred. Breckling attaquèrent vivement l'Eglise luthérienne, ce qui valut à la doctrine de Boehme les critiques violentes des théologiens de cette Eglise, comme Joh. Fabricius, Tobias Wagner, Johann Möller, Abraham Calovius, Abraham Hinckelmann, le Conseiller Erasmus Francisci, Christophe Holtzhausen. Ils qualifièrent Boehme de fou, de visionnaire, d'athée, déclarèrent que sa piété était une hypocrisie. Philippe Jacob Spener prit part comme arbitre à cette querelle, et dans ses *Theologische Bedenken* (Réserves théologiques) se déclara en faveur du théosophe, auquel Adelung donna une place dans son *Histoire de la Folie humaine*. Le Prélat wurtembergeois (luthérien) Fred. Christophe Œtinger fut un partisan célèbre de Boehme, il trouva dans les écrits de celui-ci la véritable clef de l'Ecriture, et il inspira son enthousiasme à Joh. Michel Hahn.

On peut ranger parmi les disciples de Boehme, un contemporain d'Œtinger, Louis Claude de Saint-Martin, dont les écrits agirent profondément sur Jean-Mathias Claudius, Jean Fred. von Meyer, Arnold Kanne, Gotthif Heinrich von Schubert, Auguste Neander, etc. On peut en dire autant de Fried. Schlegel, de Fried. von Hardenberg, de Jung dit Stilling. Schelling a reçu de lui une impression profonde, ainsi que Franz Baader, qui, étant une nature du même ordre que Boehme, a le plus profondément pénétré dans sa doctrine.

La plus récente édition allemande des œuvres de Boehme est celle de Schiebler, publiée à Leipzig, 1836-46, en 6 volumes. On trouve une biographie très soignée de Boehme dans le 33e volume du *Neues Lausitzes Magazin*, Görlitz, 1857. Julius Hamberger a publié sous le titre : *Die Lehre Jacob Boehme's* (Doctrine de J. Boehme) Munich, 1844, une biographie et un exposé très détaillé de la doctrine de J. Boehme. Citons aussi Franz Baader : *Vorlesungen und Erlaüterungen über Jak. Boehme* (Leçons et éclaircissements sur J.-B.) dans le XIIIe volume de ses Œuvres complètes, Leipzig, 1855. Son appréciation a été adoptée entièrement par le Dr Johannes Huber, dans un essai sur J. Boehme, que l'on trouve dans ses *Opuscules* (Leipzig, 1871). Le Dr Albert Peip a écrit un livre qui a pour titre : *Jacob Boehme, der Vorläufer Christlichen Wissenschaft* (Jac. Boehme, précurseur de la Science chrétienne), Leipzig, 1866.

On trouve également dans la *Biographie* de Michaud, sous une double signature (T. IV, p. 526), une notice fort intéressante, mais qui débute par une erreur : selon ces auteurs, les parents de Boehme auraient été de pauvres gens ; la notice de M. Hamberger nous a appris qu'ils étaient des paysans aisés et considérés, et que, d'ailleurs, Boehme, avant de recevoir les révélations qui firent de lui un théosophe, gagnait fort bien sa vie à faire des souliers. Nos deux biographes continuent : « Walther lui ayant donné quelques notions de chimie, il en fit sortir un système philosophique tout nouveau (nous avons vu d'après M. Hamberger que sa vocation de théosophe lui fut révélée soudain par la contemplation d'un vase en fer-blanc). En somme, le résultat fut le même, Boehme s'abandonna à des extases mystiques, se crut appelé de Dieu, eut des visions, des révélations, et écrivit, en 1612, un livre intitulé *Aurora* qui, malgré son obscurité, excita la colère du clergé de Goerlitz, qui le fit saisir et défendre. Mais on l'a depuis réimprimé à Amsterdam. Boehme, qui continuait à rêver, continua à écrire. En 1619, parut son livre *De Tribus Principiis* : Il y assujettissait les opérations de la grâce aux mêmes procédés que ceux de la nature dans la purification des métaux,



et regardait Dieu comme la matière de l'univers, qui a tout produit par voie d'émanation, ce qui est une espèce de spinosisme. Il alla ensuite à Dresde où des théologiens plus indulgents le trouvèrent irréprochable. De retour à Goerlitz, il y mourut en 1624, laissant un grand nombre de traités mystiques : *du Mystère Céleste et terrestre, De la Vie intellectuelle*, etc.

« Mosheim le traite avec une grande sévérité : « Il est impossible, dit-il, « de trouver plus d'obscurité qu'il n'y en a dans ces pitoyables écrits, où l'on ne voit « qu'un mélange bizarre de termes de chimie, de jargon mystique et de visions absur«des ». Boehme a cependant trouvé dans le siècle dernier un zélé apologiste dans William Law, qui a publié une traduction anglaise de ses œuvres en 2 vol. in-4°. Ses disciples l'ont appelé le Théosophe allemand ; il en eut un grand nombre, et ce nombre s'est accru, après avoir un peu diminué. Quelques-uns, malgré leur attachement à son système, mirent quelque modération dans leur conduite, mais d'autres étaient de vrais fanatiques, comme Kühlmann, qui fut brûlé à Moscou, en 1684.

« Cette secte s'est répandue surtout dans le nord de l'Allemagne. Claude de Saint-Martin a traduit en français cinq ouvrages de Boehme, savoir : 1° *L'Aurore naissante, ou la racine de la Philosophie, de l'Astrologie, et de la Théologie, etc.* Paris, 1800, 2 vol. in-8° ; 2° *Les Trois Principes de l'Essence divine*, etc., Paris, 1800, 2 vol., in-8° ; 3° *Le Ministère de l'Homme-Esprit*, Paris, 1802, in-8° ; 4° *Quarante Questions sur l'Origine, l'esprit, l'être, la nature, la propriété de l'âme*, etc., Paris, 1807, in-8° ; 5° *De la triple vie de l'homme selon le mystère des trois principes de la Manifestation divine*, Paris, 1809, in 8°. Il se proposait de publier la traduction complète des ouvrages de Boehme en 50 volumes. Il a, de plus, donné une biographie de cet illuminé, et il y raconte l'anecdote à laquelle on attribue son illuminisme. En reconnaissant que les illuminés sont presque tous spinosistes, d'habiles critiques observent que Boehme se rapprochait du Manichéisme, car, tandis que Swedenborg établissait les deux colonnes *amour* et *sagesse*, principe de tout ce qui existe (l'*agent et le patient*), Boehme admettait pour deuxième principe la *colère* de Dieu (*le mal*) et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette colère émanait du nez de Dieu. En effet, ces illuminés tombent souvent dans l'anthropomorphisme.

Outre ses ouvrages mystiques, Boehme en a écrit d'autres sur la chimie (nous avons vu dans la notice de M. Hamburger, qu'il n'était point alchimiste): il a écrit un *traité de Métallurgie* en allemand (nouvelle analogie avec Swedenborg). Ce traité a paru à Amsterdam en 1695, in-12. *Son Miroir temporel de l'Eternité ou de la Signature des choses* a été traduit en français, Francfort, 1669, in-8°. Tous ses ouvrages ont été réimprimés à Amsterdam, en 1780, sous le titre de *Theosophia revelata*.

A cette notice est jointe l'importante note suivante : Un anonyme a traduit en français *Le Chemin pour aller à Christ*, en neuf petits traités, etc. Berlin, 1772, in-12. M. Noé, Juif polonais, a publié la *Clef, ou Explication des divers points et termes principaux employés par J. Boehme dans ses ouvrages*, traduit de l'allemand sur ses œuvres complètes imprimées en 1715. Paris, 1826, in-8°.

Il a paru, en 1908, à la librairie Chacornac, dans la *Collection des Classiques de l'Occulte*, une traduction du traité *De Signatura rerum*, par M. Sédir avec des suppléments et un vocabulaire.

Lenglet du Fresnoy nous indique plusieurs des ouvrages de J. Boehme.

1° (T. III, p. 124 : n° 156) *Jacob* Boehme, *Miroir temporel de l'Eternité*, traduit de l'allemand, Francfort, 1669, in-8°.

2° (*Ibid.*) : *Jacob* Bohem *ou* Boehmen, *Metallurgia*, in-12, Amsterdam, 1695, en allemand.

3° (*Ibid.*): *Theosophia Revelata*, in-4°... 2 vol. Ce livre, ajoute-t-il, sert à prouver que le Nouveau et l'Ancien Testament contiennent le Secret du Grand Œuvre. Cet auteur est extrêmement métaphorique. Sur sa réputation, j'ai cru qu'il contenait de



grands mystères, je l'ai lu et n'y ai trouvé que quelques dévotes allégories, sans aucune instruction sur la philosophie hermétique.

4° (*Ibid.*, p. 125, n° 157) : *Idea Chimiæ adeptæ Bohmianæ*, in-12, Amsterdam, 1690, en allemand. (Cet ouvrage paraît plutôt être une exposition des idées de Boehme par un autre que lui).

Catalogue of a choice selection of Books from the valuable Library of the late Mrs Atwood. (Londres, s. d.). Dans ce catalogue de vente nous trouvons, p. 19, n° 146 :

Behmen (*Jacob*) — *The Works of Behmen the Teutonic Philosopher, translated by the Rev.* Wm. Law, M. A., 3 vol. in-4° avec un beau portrait et de nombreuses gravures, Londres, 1764-1772.

Le tome Ier contient : *Vie de Behmen, l'Aurore, les Trois Principes ;* — Le tome II contient la *Triple Vie de l'homme, Réponse à quarante questions sur l'Ame, le Traité de l'Incarnation, la Clef ;* — Le Tome III contient le *Mysterium magnum, Les quatre Tables de la Révélation divine.*

Même catalogue, p. 19, n° 150 : Behmen, *the Remainder of Books written by Jacob Behme.* Englished by John Sparrow. (Le reste des ouvrages écrits par J. Behme, mis en anglais par John Sparrow), petit in-4°. On y trouve : *La première Apologie pour l'Aurore* à Balthasar Tycklen ; *la seconde Apologie, — les Quatre tempéraments*, considérations sur le livre de E. Stiefel sur le Triple Etat de l'Homme et la Nouvelle Naissance ; *L'Apologie en réponse à E. Stiefel ; l'apologie en réponse à Gregorius Richter*, plus vingt-cinq lettres.

Même catalogue, p. 20, n° 151 :

Behmen, *Several treatises of Jacob Behme not printed in English before. Englished by John Sparrow*, London, 1661. (Plusieurs traités de J. Bœhme non encore imprimés en anglais, mis en cette langue par J. Sparrow).

Cette suite de la traduction précédente contient : *Un Livre des Grands Six points*, ainsi qu'un petit *livre de six autres points ; les* 177 *Questions théosophiques, avec réponse aux* 13 *premières ; Du mystère terrestre et des mystères divins ; la Sainte Semaine ; la Vision divine ; l'Exposition de la Table des trois Principes*, etc.

Même Catalogue, p. 20, n° 152 : Jacob Behmen : *XL Questions concerning the Soule, and in his Answer to the first Question is the Turned Eye, or Philosophick Globe.* (Quarante questions concernant l'âme, et dans sa réponse à la 1re question se trouve l'œil tourné ou globe philosophique), petit in-4°.

Même catalogue, p. 20, n° 153 (l'ouvrage qui suit est une exposition de la doctrine de Bœhme et non un de ses écrits).

Behmen-Taylor (Edward) Jacob Behmen's *Theosophick Treatise unfolded in Divers Considerations and Demonstrations, the principal Treatises of the said author abridged, and Answers given to the Remainder of the* 177 *Theosophick Questions. Being an Open Gate to the Greatest Mysteries.* (Traité théosophique de J.-B. développé en diverses considérations et démonstrations ; les principaux traités dudit auteur abrégés, et réponses données au reste des 177 questions théosophiques, — formant une porte ouverte aux plus grands Mystères.) Londres, 1691, petit in-4°.

Dans Rosenthal, p. 207, n° 2791, nous trouvons un ouvrage tiré des écrits de J. Boehme. Cet ouvrage a pour titre : 150 *Weissagungen und Offenbarungen d. Güldenen Lilien-and Rosen-Zeit, oder d. glorwürdigst-Jesus Monarchie*, — von Quirinus Kuhlman aus den J.-B. Schrifften J.-B. Zusammengebracht (150 Prophéties et Révélations sur le temps des lis d'or et des Roses, ou de la très glorieuse monarchie de Jésus-Christ, compilé par Quirinus Kuhlman dans les Ecrits de J. Bœhme), s. l. s. d., probablement 1700, in-4°.

L'ouvrage suivant contient une critique des doctrines de J. Bœhme, qui y est mis en assez mauvaise compagnie. Cette indication nous est fournie aussi par Rosenthal (p. 230) : E. Daniel Colberg : *Platonisch-Hermetische Christenthum, begreiffend*



die historisch Erzehlung vom Ursprung und vierlerley Sekten der heutigen fanatischen Theologie, unterm Namen der Paracelsisten, Weigelianer, Rosenkreutzer, Qüacker, Böhmisten, Wiedertaüfer, Bourignisten, Labadisten, Quietisten. (Le Christianisme platonico-hermétique, comprenant le récit historique de l'origine et de la multiplicité des sectes de la théologie fanatique présente, sous les noms de Paracelsistes, Weigeliens, Rose-Croix, Quakers, Bœhmistes, Anabaptistes, Bourignistes, Labadistes, Quiétistes.) 2 parties en 1 vol. Francfort et Leipzig 1690, 438 et 771 pp.

(Cet ouvrage est rare, et quoiqu'il contienne une mention des Rose-Croix, il ne figure pas dans Kloss.)

Le Catalogue, fort bien fait, de la Bibliothèque occulte de Stanislas de Guaita, publié par Dorbon, contient, comme il fallait s'y attendre, la mention de plusieurs ouvrages de J. Bœhme :

P. 11, n° 74. *L'Aurore naissante, ou la raison de la Philosophie, de l'Astrologie, de la Théologie, etc... Ouvrage traduit de l'allemand,* de Jacob Behme sur l'édition *d'Amsterdam, de* 1682, *par le Philosophe Inconnu,* Paris, Laran, 1800, 2 vol. in-8°.

(C'est la traduction de Cl. de Saint-Martin, qui fut tirée à un petit nombre d'exemplaires).

N° 75. Bœhme. *Le chemin pour aller à Christ, compris en neuf petits traités réduits ici en huit, par* Jacob Böhme, *du Vieux Seidenbourg, nommé communément le Théo-Philosophe Teutonique ;* Berlin, 1722, petit in-8°.

N° 76. Bœhme (Jacob). *De l'Incarnation de Jésus-Christ, exposée en trois parties, savoir : 1° Comment le Verbe Eternel est devenu homme et de la Vierge Marie ; 2° Que nous devons entrer dans les souffrances, l'agonie et la mort du Christ ; 3° de l'arbre de la foi chrétienne. Ecrit d'après une élucidation divine, par* Jacob Böhm, *en l'année* 1620, *traduit de l'Allemand* (par Bury, de Lausanne) ; Lausanne, 1861, in-8°, avec un portrait de l'auteur.

N° 77. Bœhme. *Quarante questions sur l'origine, l'essence, l'être, la nature et la propriété de l'âme, et sur ce qu'elle est, d'éternité en éternité ; suivies de la base profonde et sublime des six points.* Par Jacob Behme, traduites *de l'allemand sur l'édition d'Amsterdam de* 1682, *par un* Ph. In. Paris, Migneret, 1807, in-8°

(L'auteur de cette traduction est encore le Philosophe Inconnu, Cl. de Saint-Martin. Elle est ornée d'une intéressante planche gravée « Globe philosophique ou l'œil de l'éternité »).

N° 78. Bœhme. *De la triple vie de l'homme, selon le mystère des trois principes de la manifestation divine ; écrit d'après une élucidation divine par* Jacob Behme, *autrement dit le Philosophe Teutonique en l'année* 1620, *imprimé à Amsterdam en* 1682, *traduit de l'allemand en français par un Ph. Inc.* (Cl. de Saint-Martin) en 1793. Paris, Migneret, 1809, in-8° avec une planche.

N° 79. Bœhme. *Des trois principes de l'essence divine, ou de l'éternel engendrement sans origine. De l'homme, d'où il a été créé et pour quelle fin. Comme tout prend son commencement dans le tems ; comment tout poursuit son cours, et ce que tout redeviendra à la fin :* par Jacob Behme, du vieux Seidenbourg, nommé le Philosophe Teutonique. Traduit de l'allemand, sur l'édition d'Amsterdam de 1682, par le Philosophe Inconnu, Paris, Laran, 1802, 2 vol. in-8°.

La Bibliothèque Nationale possède de Bœhme les ouvrages suivants relevés par M. Albert L. Caillet, dans son *Manuel Bibliographique des Sciences Psychiques et Occultes.* Paris, 1913, Dorbon (T. I, 185 et seq.) :

La première édition de ses Œuvres a paru en Hollande par les soins de Henri Betke. Mais la plus complète est celle qu'a donnée Gichtel à Amsterdam en 1682, 10 vol. in-8°.

N° 1288 : Bœhme (Jacob). *Des Gottseeligen hoch-erleuchteten Jacob Bomens alle theosophischen Wercke, darinnen alle tieffe Geheimnüsse Gottes, der ewigen und zeitlichen*



Natur und Creatur samt dem wahren grunde christlicher Religion und der Gottseeligkeit, nach dem apostolischen Gezeugnuss offenbahret werden. Theils aus des Authoris Originalen theils aus den ersten und nachgesehenen besten Copyen auffs fleissigste corrigiret : und in Beyfugung ettlicher Clavium so vorhin noch nie gedrückt, nebenst einem zwiefachen Register. (Tous les ouvrages théosophiques du pieux et très Illuminé Jacob Bœhme, dans lesquels sont révélés tous les profonds mystères de Dieu, de la nature et de la créature éternelles et temporelles, ainsi que le vrai fondement de la religion et de la piété chrétiennes, d'après le témoignage apostolique. En partie d'après les originaux de l'auteur, en partie d'après les premières copies revues et corrigées très soigneusement, avec addition de quelques clefs, qui n'ont jamais été imprimées jusqu'à ce jour, et d'un double Index) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, 9 vol. petit in-8°. C'est le titre général de l'édition due aux soins de Johann Georg Gichtel. On trouve dans cette Edition :

Tome I. LXXIII ff. non chiffrés, la vie de Bœhme, par Abraham von Franckenberg.

Tome II. *Morgenrôte im Aufgang, das ist : die Würtzel oder Mutter der Philosophiæ, Astrologiæ und Theologiæ, aus rechtem Grunde ; oder Beschreibung der Natur, wie alles gewesen und im Aufgang worden ist : wie die Natur und Elementa creatürlich worden seynd :... durch Jacob Bohmen, in Görliz in J. Christi* 1612, *seines Alters* 37 *Jahre. Dienstag in Pfingsten ; alles von neuen übersehen, und mit Fleisz nach des Authoris eigenem Manuscripto corrigiret und verbessert.* (L'aurore à son lever, c'est-à-dire : la racine ou mère de la Philosophie, de l'Astrologie, et de la Théologie, sur leur véritable base, ou Description de la Nature, comment tout s'est produit et a eu commencement, comment la Nature et les Eléments sont devenus des créatures..., par J. B. à Görlitz l'an du Christ 1612, et celui de son âge 39 ans, le jeudi de la Pentecôte, le tout revu à nouveau, et corrigé avec soin, d'après le propre manuscrit de l'auteur) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de XXVI-360-III pp. avec une planche.

Autre Edit. Amsterdam, 1656, in-12 de LXXII-618 p. et frontispice.

Tome III. *Beschreibung der drey Principien, gottliches Wesens, das ist : von der ohn Ursprung ewigen Gebuhrt der Dreyfaltigkeit Gottes, und wie durch uns aus derselben sind geschaffen worden die Engel, so wohl die Himmel auch die Sterne und Elementa... furnehmlich von dem Menschen, woraus er geschaffen worden, und zu waserley Ende ; und dan wie er aus seiner ersten Paradiesische Herligkeit gefallen in die zornige Grimmigkeit... und dan auch was der zorn Gottes (Sunde, Todt, Teuffel und Hölle) sey : wie derselbe in ewiger Ruhe, und in grosser Freude gestanden : auch wie alles in dieser Zeit seinen aufang genommen, und wie sichs treibet, und endlich wieder werden wird, durch Jacob* Böhmen. (Description des Trois Principes de l'être divin, c'est-à-dire de la naissance éternelle sans commencement, de la Trinité de Dieu, et comment par nous ont été créés d'elle les Anges, ainsi que le Ciel, les Astres et les Eléments..., principalement de l'Homme ; de quoi il a été créé, et pour quelle fin, et comment il est tombé de sa splendeur du Paradis, dans l'état de révolte irritée, ce qu'a été alors la colère de Dieu (Péché, mort, diable et enfer), comment il a été dans un repos éternel et une grande joie, et aussi comment toutes choses ont eu leur commencement dans ce temps, et comment tout se fait maintenant, et prendra fin, par J. Böhme) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-448-VII pp. avec planche.

Autre édition : Amsterdam, par H. Betke, in-8° de XIV-624-pp. frontispice.

Tome IV. *Hohe und tieffe gründe vom dreyfachen Leben des Menschen, nach dem Geheimnusz der dreyen Principien Göttlicher Offenbarung. Geschrieben nach Göttlicher Erleuchtung durch Jacob Böhmen, im J.* 1620. (Hautes et profondes raisons de la triple vie de l'homme, d'après le mystère des trois Principes de la Révélation divine. Ecrit d'après l'illumination divine par J. Böhme, en l'an 1620) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit-in-8° de II-307-111 pp. avec 2 planches dont une grande.



TOME V. *Viertzig Fragen von der Seelen Urstand, Essentz, Wesen, Natur und Eigenschafft, was sie von Ewigkeit sey ; verfasset von Dr Balthasar Walther, Liebhaber der grossen Geheimnüszen, und beanwortet durch Jacob Böhme, darbey am Ende beygefüget ist das ungewandte Ange von Seelen und Ihrer Bildnusz.* (Quarante questions sur l'état originel de l'âme, son essence, nature et propriété, ce qu'elle est de toute éternité, (questions) rédigées par le Dr Balthasar Walther, amateur des grands Mystères, et auxquelles a répondu Jacob Böhme, à la fin y est ajouté l'œil inexpérimenté de l'âme et de son image) ; Amsterdam (Wetstein), 1682, petit in-8° de II-165-11-pp. avec 2 pl. dont une double.

TOME VI. *Von der Menschwerdung Jesu Christi, wie das Ewige Wort sey Mensch worden, und von Maria der Jungfrawen, wer sie von ihrem Urstand gewesen, und was sie sey in der Empfangnüsz ihrer Sohnes Jesu Christi für eine Mutter worden, in drey Theil abgetheilet. Geschrieben nach göttlicher Erleuchtung durch Jacob Böhme,* im-J. 1620. (Comment Jésus-Christ est devenu homme, comment le Verbe éternel s'est fait homme, et sur la Vierge Marie, qui elle était en son état originel, et comment elle est devenue mère lors de la conception de son fils Jésus-Christ. Divisé en trois parties. Ecrit d'après l'illumination divine par J. Böhme, l'an 1620) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-204-II pp., avec une planche en tête de chacune des trois parties.

TOME VII. *Von Sechs Puncten hohe und tieffe Gründung : I : vom Gewächse der drey Principien : was ein jsedes in sich, und aus sich selber für einen Baum oder Leben gebähre. II : von dem Vermischten Baum. Böses und Gutes... III : vom Urstande des Wider-wertigkeit des Gewachses, in dem das Leben in sich selber streitig wird... IV : Wie der heilige und gute Baum des ewigen Lebens aus allen Gewachsen... V : Vom Baum und Lebens Gewächse der Verderbnüsz... VI : Vom Leben der Finsternüsz, darinnen die Teufel wohnen... durch Jacob Bohmen, im J.* 1620. (Démonstration élevée et profonde des six points : 1° De la production des trois Principes, ce que chacun d'eux est en soi, et quel est l'arbre de la vie qu'il engendre ; I. De l'arbre mixte du bien et du mal... III. De l'état originel de contradiction de l'arbre, dans lequel la vie combat avec elle-même ; III. De l'arbre saint et bon de la vie éternelle ; V. De l'arbre de la vie : créatures de la corruption ; VI. De la vie des ténèbres, où habitent les diables, — par J. Böhme, en l'an 1620 ; (Amsterdam (Wetstein), 1682, petit in-8° de II-104 pp. avec 2 planches. Ce traité remplit les 76 premières pages, puis viennent :

Eine Kurtze Erklärung nachfolgender Sechs Puncten (courte explication des six points suivants) pp. 77-90, et *Grundlicher Bericht vom... Mysterio* (Relation approfondie du... Mystère), pp. 91et suiv.

TOME VIII : *Der Weeg zu Christo, verfasset in neun Büchlein, das I von wahrer Busse ; II. vom heiligen Gebeth ; III. ein Schlüssel göttlicher Geheimnüsse ; IV. von wahrer Gelassenheit ; V. von der Wiedergebuhrt ; VI. vom übersinnlichen Leben ; VII. von göttlicher Beschauligkeit ; VIII. von der erleuchteten und unerleuchteten Seelen ; IX. von den vier Complexionen. Gestellet aus göttlichen Erkänntnusz durch Jacob Böhme.* (La voie au Christ, arrangée en neuf petits livres, le 1er sur la vraie pénitence ; le 2e sur la prière sainte ; le 3e est une clef des mystères divins ; le 4e sur la résignation véritable ; le 5e sur la régénération ; le 6e sur la vie suprasensible ; le 7e sur la contemplation divine ; le 8e sur l'âme illuminée et non illuminée ; le 9e sur les quatre tempéraments.— Le tout composé grâce à la connaissance divine, par Jac. Bœhme ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-245 pp. avec 5 figures. Ce sont les traités IX à XIV, XXIII et XXIV de l'édition de 1715. Il existe une réimpression martiniste de cette collection particulière. s. l. 1803.

Autre édition. s. l. 1635, de 245 pp.

TOME IX. *Bedencken über Esaiæ Stifels Büchlein von dreyerley Zustand des Mens-*



chen, und newen Gebuhrt Geschriben A. Chr. 1622 *von Jacob Böhme ;* Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-368 pp.

Cet ouvrage va jusqu'à la page 32 ; ensuite viennent : 2° *Apologia wider Esaias Stiefel.* (Apologie contre Isaïe Stiefel ; 3° *Apologia wider Balth. Tilken* (Apologie contre Balth. Tilken ; 4° Zweite Apologia wider B. Tilken. (Seconde Apologie contre B. Tilken) ; 5° *Apologia wider Gregor Richter.*

Ce sont les traités apologétiques indiqués sous le n° XV de l'édition de 1715.

Tome X. *De Signatura rerum, das ist : von der Gebührt und Bezeichnung aller Wesen ; wie alle Wesen aus einem einigen Mysterio urständen ; und wie sich dasselbe Mysterium von Ewigkeit immer in sich selber erbähre, und wie das Gute in Böse, und das Böse ins Gute verwandelt werde... Beschrieben durch Jacob Bœhme.* (Sur la signature des choses, c'est-à-dire sur la naissance et la dénomination (donnée) aux choses, comment tous les Etres ont tiré leur origine d'un seul et unique mystère ; comment ce même mystère s'engendre de lui-même de toute éternité, et comment le bien se change en mal, et le mal en bien... Ecrit par J. Bœhme) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-287 pp. avec une planche et un tableau. On trouve dans ce volume, avec titres séparés : 1° *Clavis oder Schlüssel etlicher vornehmen Puncten und wörter, so in den allen des Authoris Büchern zu finden, deutlicher erkläret. Geschrieben in Monat Aprili des J.* 1624 *durch* J. Böhme, pp. 221-267. (Clef de quelques points et mots remarquables qui se trouvent dans tous les livres de l'auteur, et qui sont expliqués clairement. Ecrite au mois d'avril de l'an 1624 par J. Böhme) ; — et 2° *Tabula Principiorum von Gott und von der grossen und Kleinen Welt, gestellet durch* Jacob Böhme, pp. 269-287. (Tableau des principes de Dieu, du macrocosme et du microcosme, composés par J. B.) avec un grand tableau.

Autre édition. s. l., 1635, in-12 de 403 p. Cet ouvrage contient les traités XIX, XXVI et XXVII de l'édition de 1715.

Tome XI. *Von der Gnaden-Wahl oder dem Willen Gottes über die Menschen, das ist : eine Kurtz Erklährung und Einfuhrung des Höchsten Grundes, wie der Mensch zu göttlicher Erkantnüsz gelangen möge ; auch die Sprüche Heiliger Schrift zu verstehen seynd... geschrieben nach göttlicher Erleuchtung, durch Jacob Böhme.* (Sur la grâce élective, c'est-à-dire sur la volonté de Dieu à l'égard des hommes, courte explication et introduction dans la connaissance divine ; et comment il faut entendre les oracles de la Sainte Ecriture, écrit par Jacob Böhme d'après l'inspiration divine;) Amsterdam (Wetstein), 1682, petit in-8° de II-198-II pp. avec une planche.

Tome XII. *Vom Christi Testamentum zwei Büchlein, das erste von der H. Taufe, wie die selbe im Grunde zu verstehen, und warumb ein Christ soll getauffet werden ? das zweyte vom dem H. Abendmahl des Herren Christi und, was das sey, nütze und würcke, und wie dasselbe würdig genossen werde ?... durch Jacob Böhme.* (Deux opuscules sur le Testament du Christ, savoir le premier sur le saint Baptême, comment il faut l'entendre à son sens profond, et pourquoi un Chrétien doit être baptisé ? Le second sur la sainte Communion, ce qu'elle est, à quoi elle sert, ce qu'elle opère, et comment on la reçoit dignement... par Jac. Bohme). Amsterdam (Wetstein), 1682, petit in-8° de II-108 pp. avec une planche.

Tome XIII. *Mysterium magnum, oder Erklärung über das erste Buch Mosis, von der Offenbarung Göttlichen Worts durch die drey Principia göttliches Wesens, auch von Ursprung der Welt und der Schöpffung, darinnen das Reich der Natur, und das Reich der Gnaden erkläret wird ; zu wehrern Verstande der Alten und Neue Testaments, was Adam und Christus sey... Beschrieben durch Jacob Böhme.* (Le Grand Mystère, ou Explication sur le premier livre de Moïse par le moyen des trois Principes de l'essence divine ; et aussi sur l'origine du monde et la Création, par où sont expliqués le Règne de la Nature et de la Grâce, pour la plus grande intelligence de l'Ancien et du Nouveau Testament, et que sont Adam, et le Christ... écrit par J. Böhme) ; Amsterdam (Wetstein)



1682, petit in-8° de IV-805-VII pp. avec une planche double et un curieux frontispice gravé.

Autre Edition : S. L. 1640, in-4° de XVI-735 pp.

TOME XIV. *Betrachtung göttlicher Offenbahrung, was Gott, Natur und Creatur so wohl Himmel, Hölle und Welt, sembt allen Creaturen sind ; woher allé Dinge in der Nature ihren Ursprung genommen haben ; und wozu Gott dieselbige geschaffen hat : sonderlich von dem Menschen was Adam und Christus sey... in* 177 *theosophischen Fragen vorgestelt angefangen... in Julii* 1624, *durch Jacob Böhme.* (Considération de la Révélation divine, ce qu'est Dieu, ce que sont la Nature et la Créature, ainsi que le Ciel, l'Enfer et le monde, avec tous les êtres créés, d'où viennent toutes les choses, et d'où elles ont tiré leur origine ; à quelle fin Dieu les a créées ; (il y est traité) spécialement de l'homme, de ce qu'est Adam, et de ce qu'est le Christ, disposé en 177 questions théosophiques... Commencé en juillet 1624, par Jac. Böhme) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit-in-8° en II-48 pp. avec une planche. Ce traité a reçu des augmentations dans l'édition de 1715, où il est le XXVe. Après la 14e question (p. 48), on lit ces mots : *Mehr hat der Author nicht geschrieben.* (L'auteur n'en a pas écrit davantage).

TOME XV. *Theosophische Send-Briefe des von Gott in Gnaden Erleuchteten Jacob Böhme, von Alt-Seidenburg ; enthaltend allerhand gottseelige Ermahnungen zu wahrer, Busz und Besserung ; wie auch einfältigen Bericht von hochwürdigen Erkäntnusz göttlicher und natürlicher Weiszheit ; nebenst rechter Prüfung jetziger Zeit...* .(Missive Théosophique de Jacob Böhme, du Vieux Seidenburg, éclairé par la grâce divine, contenant des avertissements pieux de toute sorte pour la vraie pénitence et correction ; ainsi qu'une simple relation sur la sagesse divine et naturelle, puis un examen sincère de ce temps-ci) ; Amsterdam (Wetstein) 1682, petit in-8° de II-264 pp. avec une planche.

TOME XVI. *Zwey Register über alle Jacob Böhme seeligen Schrifften.* (Deux Index sur toutes les œuvres pieuses de J. Böhme) petit in-8° de XCVIII ff. non chiffrés.

Ici se termine le détail des œuvres de Bœhme contenues dans l'édition d'Amsterdam. Nous continuons à donner ici les œuvres et éditions qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, et que mentionne le Manuel de M. Albert Caillet.

N° 1288 *bis.* Bœhme (Jacob) : *Theosophia revelata, das ist : Alle göttliche Schriften des gottseligen und hocherleuchteten Deutschen Theosophi Jacob Böhmens, darinnen... mit vielem Fleisz und heiliger Sorgfalt, aus genauer Untersuchung der bisherigen Editionen, insonderheit der vom Ao* (*Anno*) 1662, *auch anderweitigen Schriftlichen Urkunden, vieler Orten merklich verbessert ; anley mit des.. Johan Georg. Gichtel...* (Théosophie révélée, c'est-à-dire tous les écrits du pieux et illuminé Théosophe allemand Jacob Böhme, contenant... édité et corrigé en beaucoup d'endroits par les soins de Jean-Georges Gichtel, qui a apporté beaucoup de soin et de sainte attention, à rechercher les éditions parues jusqu'à ce jour, et en particulier celle de l'an 1662, et d'après d'autres documents manuscrits) ; (Hambourg) imprimé en l'an de l'annonciation du grand salut, 2 vol. grand in-4°, X ff. avec 3928 colonnes avec fig.

On trouve à la fin les pièces suivantes : *Historischer Bericht von... J. Böhmens.* (Relation historique sur J. Böhme). C'est un recueil de biographies et d'appréciations sur Bœhme par les auteurs suivants : Abraham von Franckenberg, biographie détaillée ; — Corneille Weisner, sur la conduite vraiment chrétienne du Théosophe ; — Tobie Kober, docteur-médecin, sur la pieuse mort de J. Bœhme ; — Témoignage honorable de Hegenitz sur la haute intelligence, le talent et les écrits de l'auteur. — Nombreuses particularités remarquables sur la personne, les dons et les écrits de Jac. Bœhme ; — Sur les anciennes et nouvelles éditions ou réimpressions de ses nobles écrits ; — Item des traductions hollandaises, anglaises, françaises et latines desdits ouvrages, 100 colonnes ; et enfin : *Schlüssel zum inwendigen Geistesgrunde... von Johan Wilhelm Alber-*



feld. (Clef pour l'intelligence approfondie de (J. Bœhme) par J.-W. Alberfeld, 2 ff. manuscrits. Puis 60 ff. de Tables.

N° 1289. Jacob Böhme. *The Works of Jacob Behmen, the Teutonic Philosopher, to which is prefixed the Life of the author, with figures illustrating his Principles, left by the Reverend Will. Law, M. A.* (Les œuvres de J. Böhme, le philosophe teutonique, précédées de la vie de l'auteur, avec figures expliquant ses principes) laissées (mises en état de paraître) par le Révérend W. Law, maître ès arts). London, printed for M. Richardson, 1764-81, 4 vol. grand in-4° avec un portrait et des figures. Cette traduction contient :

Tome I. La vie de Bœhme, l'Aurora, les Trois Principes de l'Essence divine.

Tome II. La triple vie de l'homme. Réponse à 40 questions sur l'âme, le traité de l'Incarnation, la Clef ou Explication...

Tome III. Le Grand Mystère, les 4 Tables de la Révélation divine.

Tome IV. La Signature des choses, sur la grâce élective, la voie vers le Christ, un dialogue entre une âme affamée et altérée après la source de vie ; Les quatre Tempéraments ; les Testaments du Christ, le Baptême et la Cène.

N° 1290. J. Bœhme. — *L'Aurore Naissante, ou la Racine de la philosophie, de l'astrologie et de la théologie, contenant une description de la Nature, dans laquelle on explique comment tout a été dans le commencement ; comment la Nature et les éléments sont devenus créaturels ; ce que sont les deux qualités bonne et mauvaise, dont chaque chose tire son origine ; comment ces deux qualités existent et agissent maintenant et ce qu'elles seront à la fin des tems ; ce qu'est le royaume de Dieu et le royaume infernal ; et comment les hommes opèrent créaturellement dans l'un et l'autre ; le tout exposé avec soin, d'après une base vraie, dans la connaissance de l'esprit, et par l'impulsion divine ; ouvrage traduit de l'allemand, de Jacob Behme, sur l'édition d'Amsterdam de* 1632 *; par le Philosophe inconnu.*

Paris, Imp. de Laran et Cie, an IX (1800), 2 vol. in-8° de IV-266 et IV-342 pp.

N° 1291. *Bedencken über Esaiæ Stifels Büchlein* (Réflexions sur l'opuscule d'Isaïe Stifel) écrites par J. Bœhme l'an 1621) ; Amsterdam, H. Betkius, 1676, petit in-12 de 58 pp.

N° 1292. *Le Chemin pour aller à Christ, compris en neuf petits traités réduits ici en huit, par Jacob Böhme du Vieux Seidenbourg, nommé communément le Théo-Philosophe Teutonique* ; Berlin, 1722, in-8° .

N° 1293. *Le Chemin pour aller à Christ, compris en IX petits traités réduits ici en VIII : de la Vraie Repentance ; de la Sainte Prière, de la Véritable Equanimité, dit l'Abandon ; de la Régénération ; Dialogue de la vie supersensuelle, de la Contemplation divine ; Entretiens d'une Ame qui est illuminée avec une autre qui n'est pas illuminée ; des Quatre Complexions. Traduit de l'allemand de Jacob Böhme* ; Berlin, chez Gothard Schlectiger, 1722, in-12, de 438 pp.

N° 1294. J. Bœhme. *Clavis, oder Schlussel etlicher vornehmen Puncten und Wörter so in allen des Authoris Büchern su finden deutlichster erkläret, Geschrieben im Monate Aprili des Iahrs* 1624, *durch Jacob Böhmen, sonsten Teutonicus Philosophus genannt. Tabula Principiorum von Gott, oder Grossen und Kleinen Welt.* (Nous avons donné la traduction de ce titre dans la liste des ouvrages de l'édition d'Amsterdam, Tome X ; Amsterdam, bey H. Betkio, 1662, 3 part. in-12 de 118 pp. C'est la « Clef de J. Bœhme », en petite édition. Elle a été traduite en français, puis réimprimée récemment à Paris chez Dorbon aîné).

N° 1295. Bœhme (Jacob). *Clef ou explication des divers points et termes principaux employés par Jacob Bœhme dans ses ouvrages, traduite de l'allemand sur l'édition de ses œuvres complètes, imprimée en* 1715 (par Noé, Juif polonais) ; Paris, Migneret, 1826, in-8° de XLXVII-70 pp. et un grand tableau plié. Ouvrage fort rare, et réimprimé récemment par Dorbon aîné.



N° 1296. Bœhme (Jacob), c'est l'ouvrage précédent, dont la réimpression fut faite vers 1900 (?) par Dorbon aîné à 300 exemplaires seulement. L'attribution de cette traduction à Noé, Juif polonais, est de Barbier. L'ouvrage se compose de deux parties, dabord une Biographie de Bœhme par un de ses familiers de Gorlitz, avec la « Relation véritable faite par Corneille Weissner, Docteur Médecin de la douceur, de l'amabilité de Jacob Bœhme, et de l'Examen qu'il a subi à Dresde en présence de S. A. Electorale et de huit Principaux Professeurs ». Puis une deuxième partie par Bœhme lui-même, résumé et explication de ses divers ouvrages, le tout accompagné d'un grand tableau mystique, in-f°.

N° 1297. Bœhme (Jacob). — *De l'Incarnation de Jésus-Christ, exposée en trois parties, savoir : comment le Verbe Eternel est devenu homme, et de la Vierge Marie ; 2° Que nous devons entrer dans les souffrances, l'agonie et la mort de Christ ; 3° de l'Arbre de la foi chrétienne. Ecrit d'après une élucidation divine, par Jacob Böhme en l'an* 1620. *Traduit de l'allemand* (par Bury, de Lausanne) ; Lausanne, 1861, in-8° avec un portrait de l'auteur.

N° 1298. Bœhme (Jacob). *De Incarnation Verbi, oder von der Menschwerdung Jesu Christi, in Drey Theile abgetheilet :... geschrieben nach Göttlicher Erleuchtung von Jacob Böhmen ;* S. l. n. d. (la date est probablement 1730), in-8° de IV-221 pp. avec une planche. C'est le texte original de la traduction qui figure au n° 1297.

N° 1299. Bœhme (Jacob). Jacob Böhms Kurtze und deutliche Beschreibung des Steins des Weisen, nach seiner Materia, aus Welcher er Gemachet, nach seinen Zeichen und Farbe,... deme noch beygefügt eine Schutz-Schrift seiner Schriften. (Courte et claire description de la Pierre Philosophale, selon la matière dont elle est faite, d'après ses signes et couleur... suivi d'une Apologie de ses écrits) ; Amsterdam, sans nom d'impr. 1747, in-8° de 91 pp.

Comme nous savons que Bœhme n'était point Alchimiste, et même se défendait de l'être, comme d'ailleurs nous ne trouvons l'ouvrage ci-dessus ni dans la liste de ses œuvres (Edition d'Amsterdam, 1682) ni dans la traduotion complète de W. Law, il est presque certain que nous avons affaire ici à une œuvre apocryphe, à laquelle on aura ajouté, pour lui donner quelque valeur marchande, un fragment des œuvres authentiques de J. Bœhme. Nous douterons aussi de l'authenticité d'un livre intitulé : *Idea Chymiæ Adeptæ* qui figure dans la liste de ses œuvres donnée par M. A. Waite, dans son *Catalogue alphabétique des Alchimistes*. Cet auteur, dans son livre *Lives of the Alchemistical Philosophers*, p. 280, donne ainsi qu'il suit la liste de quelques ouvrages de J. Bœhme :

« Böhme (Jacob) « Teutonicus Philosophus ». Œuvres contenant *l'Aurore*, les *Trois Principes, la Triple vie de l'homme, Réponses à 40 questions sur l'âme, Traité de l'incarnation, la Clef, le Grand Mystère, Quatre Tables de Révélation divine*, de la *Signature des choses*, de la *Prédestination, la Voie vers le Christ, Dialogue entre les âmes*, les *Quatre Tempéraments*, les *Testaments du Christ, etc.*, (en anglais), Londres, 1764-1781.

« — Œuvres, par Elliston et Sparrow, 10 vol. in-4°, Londres, 1659.

« — *Miroir temporel de l'Eternité*, in-8°. Francfort, 1669.

« — *Idæa* (sic) *Chimiæ Adeptæ Bohmianæ*, in-12, Amsterdam, 1690.

Il donne aussi, pages 161-166 du même ouvrage, une bonne biographie de J. Bœhme.

Le seul ouvrage qui pourrait faire mettre Bœhme parmi les alchimistes est le suivant, qui n'est pas de lui, mais qui est tiré de ses écrits plus ou moins exactement interprétés :

(*Manuel Bibliographique des Sciences Occultes*, par A.-L. Caillet). Tome 1er, p. 122, n° 1300 :

Metallurgia Bohmiana, das ist eine Beschreibung der Metallen, nach ihrem Ursprung und Wesen, uud wie sic ausz dem Mercurio, Sale und Sulphure Gebohren werden, nach desz Jacobi Böhmii Philosophi Teutonici Principiis. (Métallurgie de Böhm, c'est-à-dire



Description des Métaux, d'après leur origine et nature, et comme ils naissent du Mercure, du sel et du soufre, d'après les principes du Philosophe Teutonique Jacob Bœhme) ; Amsterdam, s. n. d'impr. 1665, petit in-12 de VII-352 pp.

Le Catalogue Atwood, auquel nous avons déjà emprunté la mention d'éditions ou de traductions de Bœhme, nous indique aussi des ouvrages qui ont pour but l'exposition ou la discussion de sa doctrine ; ce sont :

N° 144, p. 19 *An Attestation to Divine Truth, the most certain Truth and High Importance of the Ground of the mystery of Nature, opened in the Teutonic Philosopher, etc.* (Témoignage en faveur de la vérité divine, la Vérité la plus certaine et de la plus haute importance : le fond du Mystère de la Nature révélé dans le Philosophe Teutonique) petit in-4° IV-52 pp. Londres, 1771.

N° 145. *Compendious View of the Teutonic Philosophy, with an Enquiry into the subject Matter and scope of the writings of Jacob Behmen ; also several Extracts from his Writings, by a Gentleman retired from Business.* (Vue abrégée de la Philosophie teutonique, avec une Etude sur le sujet et le but des écrits de J. Behmen ; avec nombreux extraits de ses écrits. Par un gentleman retiré des affaires.) Londres, in-12, 1770.

N° 147. Dr *Hans* L. MARTENSEN : *Jacob Bœhme, His life and Teaching ; or Studies in Theosophy* (J. B. sa vie et son enseignement, ou Etudes en Théosophie), in-8° Londres, 1885.

N° 148. *The Works of Jacob Bœhme*, with introduction, by a Graduate of Glasgow University, T. I. *the Epistles.*

(Les Œuvres de J. Bœhme, avec une introduction par un gradué de l'Université de Glasgow. Tome 1er lettres) ; petit in-4°, Glasgow, 1886.

Nous ajouterons ici, grâce au *Manuel* de M. CAILLET l'indication de quelques ouvrages sur J. Bœhme.

Tome 1er, p. 233, n° 1589 : M. *Emile* BOUTROUX. *Le Philosophe allemand Jacob Boehme* (1575-1624) ; Paris, F. Alcan, 1888, in-8° de 60 pp.

Ibid. TOME III, p. 528, n° 10198 : *Johann Friedrich* SULLIG : *Jacob Böhme, ein Biographischer Versuch* (J. Bœhme) Essai de biographie) ; Pirna, Arnold, 1801, in-8° de 253 pp.

Ibid. T. III. p. 363, n° 9102 : J.-G. RÆTZE : *Blumenlese aus Jacob Böhmens Schriften ; nebst der Geschichte seines Lebens und seiner Schicksale.* (Anthologie des écrits de J. Bœhme, avec l'histoire de sa vie et de sa destinée) ; Leipzig, C.-H.-F. Hartmann, 1819, in-8° de VIII-264 pp. La vie de Bœhme commence à la page 209 et est suivie de la liste de ses écrits.

MORERI ne dit pas un mot de Bœhme. Les dictionnaires de GOIGOUX (I. p. 287) et FELLER (II. 350) ne donnent à son sujet que des indications très sommaires ; on trouvera des détails biographiques et bibliographiques plus nombreux et plus précis dans la *Biographie* DIDOT-HŒFER, T. VI, col. 344. On trouve dans cette même biographie la mention de quelques autres travaux sur Bœhme : en voici la liste :

BAILLET : *Jugements des Savants ;* MORHOF, *Polyhistor literarius ; Jac.* BRUCKER, *Historia critico-philosophica*, T. IV, période III ; *Catalogue de la Bibliothèque de Bunow.* (T. I. en latin) ; LA MOTTE-FOUQUÉ (l'auteur d'*Ondine*). *Notice sur Jacob Bœhme*, Greiz, 1831, in-8° ; WULLEN, *Jacob Bœhme's Leben* (vie de J. Bœhme) en allemand, Stuttgart. 1836, in-8°.

Finissons par quelques jugements de théologiens catholiques :

FELLER (*l. c.*) écrit : « Bœhme mourut en 1624, après avoir affecté d'avoir de fréquentes extases, genre d'imposture qui lui procurait des sectateurs parmi les imbéciles. On a de lui plusieurs ouvrages qu'on peut placer avec les rêves des autres enthousiastes ».

GOSCHLER (*Dictionnaire de la théologie catholique* III, 170) sous la signature DE ROUSCHER :



« Ses amis le surnommèrent le philosophe allemand, et, en effet, il est le premier qui ait composé en langue allemande des écrits qui ont quelque intérêt pour la philosophie. On ne peut juger équitablement ses travaux si l'on n'a égard aux circonstances dans lesquelles il se livra à ses recherches. En fait d'instruction positive, il ne savait que ce qu'une école de village du xvi[e] siècle avait pu lui apprendre. Il eut, il est vrai, le désir de suppléer à ce qui lui manquait ; mais, comme il ne comprenait que l'allemand, il était réduit à de très faibles ressources, à une époque où tous les ouvrages scientifiques étaient en latin. En dehors de l'Ecriture sainte, il ne connaissait que quelques écrits théosophiques et les ouvrages traduits en allemand de Théophraste Paracelse, auquel il emprunta beaucoup de mots techniques. Des maîtres comme Paracelse et Valentin Weigel n'étaient guère propres à le diriger sainement dans son développement scientifique, et ne faisaient que fortifier en lui sa prédilection pour le monde mystérieux, insaisissable et sans bornes, vers lequel le poussait la tendance innée de son esprit. Il mourut d'ailleurs peu d'années après qu'il se fut mis à écrire sérieusement. On ne peut donc s'étonner de ce que son exposition soit confuse, sans méthode et sans plan ; de ce qu'il se laisse entraîner souvent à confondre les symboles dont il se sert avec les objets mêmes qu'ils doivent représenter ; de ce qu'il se perd dans des contradictions fréquentes, par cela même qu'il ignore les principes les plus élémentaires de la logique. Mais ses contradictions ont encore une autre source : ses explications sont souvent opposées aux dogmes du Christianisme ; il ne veut pas avouer cette opposition, et dès lors, il cherche à se couvrir en avançant hardiment des propositions qui sont conformes à l'Evangile, mais en complet désaccord avec son système et ses assertions antérieures. Toutefois, au milieu de ce fatras contradictoire, on rencontre beaucoup de pensées profondes et d'aperçus dignes d'être recueillis ; presque partout on reconnaît le sentiment d'une sincère piété ; et, quant au style, lorsqu'on songe que Bœhme fut le premier à façonner la langue allemande au service de la pensée philosophique, et que cette langue était, à cette époque, dans un mouvement plutôt rétrograde que progressif, on ne saurait assez s'étonner de la hardiesse, de la nouveauté et du bonheur d'expressions de Bœhme. Sous ce rapport, le cordonnier de Görlitz devança de beaucoup les savants et les hommes d'Etat de son temps ».

Enfin, L. Lœvenbruck, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* (art. Bœhme, col. 924-926) analyse très clairement la philosophie de Bœhme et termine en disant :

« Ce système panthéiste et mystique du *Philosophe teutonique* prétendait ainsi être une science universelle, et expliquer l'essence la plus intime de tous les êtres, il fut professé avec un respect enthousiaste par de nombreux disciples qui se crurent chrétiens orthodoxes, et il a encore quelques adeptes dans le nord de l'Allemagne ».

790. Sammtlichen Schriften von Jacob Böhme, herausgegeben von Gichtel. — Amsterdam, 1682 ; 10 volumes in-8°.

[Œuvres complètes de Jacob Böhme, éditées par Gichtel.]

Voir les deux numéros précédents, ainsi que le n° 792.

791. Adam A. Lebenswaldt, Arzt zu Salzburg. Acht Tractätlein von des Teufels List und Betrüge, u. s. w. — Salzburg, J.-Bapt. Meyer, 1682 ; in-18°

[Adam A. Lebenswaldt, Médecin à Salzbourg. Huit petits traités sur la ruse et les impostures du diable, etc.]

Troisième édition de cet ouvrage. Les deux premières font l'objet des n[os] 774 et 783. Cf. Kloss, n° 2628.



792. Entstehend Morgenröthe, oder Ursprung der Philosophie, Astrologie, und Gotteslehrsamkeit, von Jacob Böhme. — Amsterdam, 1682 ; in-8°.

[L'aurore levante, ou Origine de la Philosophie, de l'Astrologie et de la Science divine, par Jacob Böhme.]

Voir le n° 789.

793. Histoire des Croisades, par Maimbourg. — Paris, 1682 ; 2 vol. in-folio.

Nous empruntons à Moreri (Ed. de Bâle, 1732, T. V, p. 49) les éléments d'une biographie que nous compléterons avec des documents plus récents.

Louis Maimbourg, né l'an 1610 à Nancy de parents nobles et riches, avait l'esprit fort vif et fort aisé, et il s'est rendu célèbre tant par ses prédications que par plusieurs livres d'histoire qu'il a donnés au public. Il entra dans la Société de Jésus l'an 1626, enseigna les humanités pendant six ans, après lesquels il s'adonna uniquement à la prédication. Il fut obligé de quitter les Jésuites par ordre du Pape Innocent XI, l'an 1682. Il fut gratifié d'une pension et se retira à l'Abbaye de Saint-Victor, de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13 août 1686, âgé de 77 ans, lorsqu'il travaillait à un traité du Schisme d'Angleterre, et il fut enterré dans l'église de cette Abbaye. Les livres qu'il a composés sont deux volumes des sermons qu'il a prêchés ; une *Méthode pacifique, pour ramener sans dispute les Protestants à la vraie foi sur l'Eucharistie*, un *Traité de la Vraie Eglise et de la vraie parole de Dieu*, les *Histoires de l'Arianisme, des Iconoclastes*, des *Croisades*, du *Schisme des Grecs*, de la *décadence de l'Empire*, de *la Ligue*, du *Luthéranisme*, du *Calvinisme*, le *Traité de l'Eglise de Rome*, le *Pontificat de Saint-Léon*, etc. Tous ces ouvrages sont réunis en 16 vol. in-4°. Il serait à souhaiter qu'ils eussent été composés avec autant de solidité et de discernement dans les faits, que de feu et de rapidité dans le style. Les auteurs protestants ont écrit contre son *Luthéranisme* et son *Calvinisme*. Ses premières histoires furent bien reçues du public ; elles se faisaient lire agréablement, et avaient un certain air de roman qui plaisait, mais peu à peu le monde est revenu de ce goût. Ses dernières n'ont pas eu tant de cours, et les premières sont tombées tout à fait, même de son vivant. Il a eu quelques démêlés avec le P. Bouhours, qui avait critiqué quelques-unes de ses expressions.

Ce qui précède est dû à E. Du Pin (*Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIe Siècle*). C'est un assez bon morceau de critique littéraire, mais la fin de l'article de Moreri est évidemment puisé à une source protestante. On y lit en effet : « Si l'on veut connaître à fond le caractère de Maimbourg, on n'a qu'à lire le jugement qu'en a porté M. Jurieu à la tête de son *Apologie pour les Réformateurs*, etc. Les auteurs de sa Communion le font aussi passer pour un Prédicateur peu grave. On peut en voir la preuve dans le *Dictionnaire de Bayle*, où, dans une note sur l'article de Maimbourg, il donne le précis d'un sermon de ce prédicateur ».

Le *Dictionnaire historique, critique et bibliographique* Goigoux, T. XVII, p. 848, nous apprend que Maimbourg, même après être sorti de l'Ordre des Jésuites resta l'ennemi des Jansénistes. Il se signala contre eux dans la chaire et dans le cabinet, surtout par ses critiques du *Nouveau Testament de Mons*. Il paraît que les portraits tracés par lui des hérétiques d'autrefois contiennent des traits applicables à des personnages de son temps, comme Arnauld. Voici une énumération des ouvrages de Maimbourg plus complète et plus méthodique que celle de Moreri.

I. *L'Histoire des Croisades*, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12 écrite avec agrément, mais pleine de mensonges ;



II. *L'Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*, 4 vol. in-12 ; l'auteur y discute assez bien les querelles de l'Empire et du Sacerdoce ;

III. *L'Histoire de la Ligue*, in-4° ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres la pièce fondamentale de la Ligue, qui est l'acte de l'association de la noblesse française ;

IV. Les *Histoires du Pontificat de Saint-Grégoire le Grand* et de celui de *Saint-Léon*, toutes deux assez estimées, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12 ;

V. *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*, dans lequel il défend avec force l'autorité de l'Eglise contre les Protestants, les libertés de l'Eglise Gallicane contre les Ultramontains, et la vérité des actes du Concile de Constance contre Scheelstrate.

VI. Plusieurs ouvrages de controverse, moins mauvais que l'histoire de l'*Arianisme*, des *Iconoclastes*, du *Luthéranisme*, du *Schisme des Grecs*, du *Grand Schisme d'Occident*, ouvrages oubliés.

Son *Histoire du Calvinisme* essuya deux critiques *ex professo* l'une par Bayle, l'autre par Jurieu. La première, intitulée *Critique générale de l'Histoire générale du Calvinisme du P. Maimbourg* 1682, 2 vol. in-12, réimprimée pour la 3e fois en 1684, fut suivie de nouvelles lettres au même auteur, 1685, 2 vol. in-12. Le censeur suit son adversaire pas à pas. Ménage, dans son *Menagiana*, dit que Maimbourg ne pouvait s'empêcher d'estimer cette critique. « Il me l'a avoué, ajoute-t-il, quoiqu'il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avait pas lu. A la religion près, il trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et fort sensé. J'ai voulu lire tout ce qu'a fait M. Jurieu sur le même sujet ; il y a bien de la différence ». Bayle ne s'avoua pas d'abord l'auteur de la critique de Maimbourg, mais il fut bientôt reconnu.

VII. Mentionnons enfin des *Sermons contre le Nouveau Testament* de Mons, 2 vol. in-12 réfutés avec beaucoup de chaleur par Arnauld et Nicole.

Notre même biographie parle d'un certain Théodore Maimbourg, cousin de Louis Maimbourg, qui abandonna le catholicisme pour se faire protestant, rentra dans l'église catholique, puis retourna de nouveau à la religion réformée, et mourut socinien vers 1693. On a de lui une fort mauvaise réponse à *l'Exposition de la foi catholique de Bossuet*, réponse qui n'eut pas plus de succès que la critique du même chef-d'œuvre par son parent l'ex-Jésuite ; on a aussi de lui une *Réponse sommaire à la méthode du cardinal de Richelieu*, et d'autres ouvrages au-dessous du médiocre.

Nous empruntons à la Biographie Hœfer (T. XXXIII.col. 691) quelques autres indications d'un caractère purement bibliographique.

« On a de Maimbourg :

1° *Oratio in funere Nic. Lappæ*, Rome, 1638, in-4° ; (Or. fun. de W. Lappa) ;

2° *Panegyricus de Galliæ regum excellentia.* (Discours sur l'excellence des Rois de France), Rouen, 1640, in-8° ;

3° *Défense des Sermons du P. Maimbourg*, Paris, 1668, in-4°, écrit sous le pseudonyme de Louis de Sainte-Foi, contre la *Défense de la traduction du Nouveau Testament, imprimée à Mons contre les Sermons du P. Maimbourg*, Paris, 1668, in-12 ; Maimbourg publia encore sur le même sujet trois opuscules in-4°, imprimés à Paris en 1668 ;

4° *Quatre lettres de François Romain, domestique d'un grand Prélat, à M. d'Alet, sur la lettre circulaire signée de quatre évêques*, Paris, 1668, in-4° ;

5° *Sermons pour un carême*, Paris, 1670, 1677 et 1690, 2 vol. in-8° ;

6° *La Méthode pacifique pour ramener les Protestants à la vraie foi sur le point de l'Eucharistie*, Paris, 1670, in-12 ;

7° *Traité de la Vraie Eglise.* Paris, 1671, in-12. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis sous le titre de *Trois Traités de controverse*, Paris, 1682, in-12 ;

8° *Histoire de l'Arianisme avec l'origine et les progrès de l'hérésie des Sociniens*, Paris, 2 vol. in-4° ; Amsterdam, 1682, 3 vol. in-12 ;



9° *Histoire de l'Hérésie des Iconoclastes et de la translation de l'Empire aux Français*, Paris, 1684 et 1679, in-4°, Paris et Amsterdam, 1679, 2 vol. in-12, traduit en italien, 2 vol. in-8°. Une critique de cet ouvrage et du précédent parut sous le titre d'*Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste* Paris, 1674, Amsterdam, 1683 ;

10° *Histoire des Croisades* Paris 1675, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1685, 4 vol. in-12.

11° *Histoire du Grand Schisme d'Occident*, Paris, 1678, in-4°, Amsterdam,1682, 2 vol. in-12 ;

12° *De la décadence de l'Empire de Charlemagne*, Paris, 1679, in-4°, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-12. Une traduction allemande annotée parut à Fribourg en 1688, in-8° et à Ulm, 1768, 2 vol. in-4° ;

12° *Histoire du Luthéranisme*, Paris, 1680, in-4° et 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12° ; cet ouvrage fut attaqué par quelques auteurs protestants, entre autres par Louis de Seckendorff.

13° *Histoire du Calvinisme*, Paris, 1682, in-4° ; Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12. Ainsi que nous l'avons vu, cet ouvrage donna lieu à un des meilleurs écrits polémiques de Bayle ;

14° *Histoire du Wicleffianisme*, Lyon et Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12 ;

15° *Histoire de la Ligue*, Paris, 1683, in-4° et 1684, 2 vol. in-12 ;

16° *Traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'Eglise de Rome*, Paris, 1685, in-4°, et Amsterdam, 1685, 2 vol. in-12 ;

17° *Histoire du Pontificat de Saint-Grégoire-le-Grand*, Paris, 1686, in-4° et Amsterdam, 1686, in-12 ;

18° *Histoire du Pontificat de Saint-Léon-le-Grand*, Paris, 1687, in-4°. Amsterdam. 1687, 2 vol. in-12.

Hœfer donne ensuite les indications suivantes des auteurs à consulter : P. BAYLE, *Dictionnaire*, avec les *Remarques* de Joly ; SOTWEL, *Scriptores Societatis Jesuitarum*, DOM CALMET, *Bibliothèque Lorraine ;* DUPIN, *Bibliothèque Ecclésiastique*, 17e *siècle ;* SIMON, *Critique de Dupin*, T. II ; RICHARD, *Bibliothèque Sacrée ;* DE BACKER, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, (T. IV, p. 371).

Cette dernière indication est la plus utile : faite par un bibliographe du plus grand mérite, et qui avait accès à des sources de premier ordre, elle nous semble définitive.

Voici le jugement extrait de l'article qui est consacré dans la *Biographie* MICHAUD au P. Maimbourg, (T. XXVI, p. 130) :

« Le P. Maimbourg est un écrivain inexact, passionné et irréfléchi, mais son style n'est dépourvu ni de chaleur, ni d'agrément, il savait d'ailleurs donner à l'histoire l'intérêt du roman, et il plaisait à la malignité par des portraits dans lesquels, à l'exemple de Mlle de Scudéry, il peignait ses contemporains sous les noms des anciens personnages qui avaient joué à peu près les mêmes rôles ».

Nous avons vu plus haut que Maimbourg prenait un véritable plaisir à lire la critique que Bayle avait faite de son *Histoire du Calvinisme*. La *Biographie* MICHAUD nous dit à ce propos : « Cette Histoire a donné lieu à un grand nombre de réclamations de la part des auteurs protestants. La critique qu'en fit Bayle est un des morceaux les plus agréables qui soient sortis de sa plume. Le P. Maimbourg eut le bon goût de ne point répondre, et c'est une preuve de jugement qu'on n'a pas assez remarquée.

N'omettons pas les détails que donne le même article sur Théodore Maimbourg ; ils complètent utilement ceux qui précèdent :

« Théodore Maimbourg s'étant fait calviniste, écrivit à son parent le P. Louis Maimbourg pour justifier son apostasie. Cette *Lettre* fut imprimée en 1659. Il publia aussi un ouvrage où il combat son parent, et qui a pour titre : *Examen du traité relatif à l'Eucharistie*, Cologne, 1683, in-12. On a aussi de lui une autre *Réponse sommaire à la Méthode du Cardinal de Richelieu* ; il la dédia à Mme de Turenne ; il y avait pris le nom de Laruelle ; il l'envoya à Samuel Desmarets, qui la fit imprimer à Groningue



Quis ut Deus? Dieu premier servi
TOME VII N° 5

REVUE INTERNATIONALE
DES
SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

PARTIE JUDÉO-OCCULTISTE

Paraissant le 5 de chaque Mois

TROISIÈME ANNÉE

N° 5 — 5 MAI 1914

ABONNEMENTS

Partie Judéo-Occultiste { France. 20 f. par an / Etranger 25 — } Partie Maçonnique. { France. 20 f. par an / Etranger 25 — }

Pour les deux Parties. { France............ 35 fr. par an / Etranger.......... 45 — }

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : 2 *francs*

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
LIBRAIRIE Albert DEWIT

Genève
LIBRAIRIE Vve GARIN

Rome
LIBRAIRIE DESCLÉE ET Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. HERDER *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
LIBRAIRIE GÉROLD

Prague
LIBRAIRIE TOPIC

LIVRAISON DU 5 MAI 1914

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** Paris, xviie.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



RÉPONSE

Aux articles écrits par M. l'abbé Jouin et par M. Charles Nicoullaud contre M. Copin-Albancelli

---

Le numéro de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* du 5 janvier dernier, contenait un article de vingt-cinq pages, signé Charles Nicoullaud et intitulé : « *Mise au point* », qui m'était consacré. J'ai dédaigné d'y répondre parce qu'il n'était qu'injurieux, et parce que nous avons pour devoir, dans l'antimaçonnisme, de discuter des idées, et non de nous quereller. J'estimais aussi qu'un pareil article ferait bien assez de mal à son auteur, sans que j'aie à y ajouter la riposte qu'il méritait.

Le numéro de la même Revue, en date du 5 février, contenait un second article portant la signature E. Jouin, qui m'était également consacré. Par égard pour le signataire, j'aurais désiré y répondre. Mais il y était question de l' « hypocrisie » de ma discussion. Alors, à quoi bon parler ?

Enfin, dans le numéro du 5 mars se trouve un troisième article, signé N. Fomalhaut, pseudonyme de M. Nicoullaud, dont je fais encore les frais et qui traite des mêmes sujets dont il est question dans les deux premiers. Ce dernier article se termine par deux phrases à la lecture desquelles j'ai senti la nécessité d'une vraie « mise au point ».

Toujours par égard pour M. l'abbé Jouin, qui s'est déclaré publiquement fondateur de la Revue et qui m'a autrefois demandé les articles que j'ai écrits pour elle, c'est à lui que j'ai adressé ma réponse dont je lui demandais l'insertion, en faisant appel à son seul esprit de justice.

Cette réponse m'a été renvoyée, non par M. l'abbé Jouin — j'ai plaisir à le constater — mais par M. Nicoullaud, agissant au nom d'un « Comité de direction » dont, me dit-il, M. de Fraville est le Président.

M. Nicoullaud m'a exposé dans une lettre jointe à mon article que



celui-ci ne pouvait être inséré sous la forme que je lui avais donnée, et il alléguait comme raison que M. l'abbé Jouin « n'est pas le directeur de la Revue ». Je ne vois pas en quoi mon erreur à ce sujet faisait obstacle à l'insertion de mon article, et je me demande si M. Nicoullaud ne redouterait pas, tout simplement, de voir ma défense mise sous les yeux de ceux devant lesquels il s'est efforcé de me discréditer. Tant qu'ils n'auront entendu que lui, il peut espérer qu'il les a, sinon convaincus, du moins impressionnés. Mais qu'arrivera-t-il lorsqu'ils auront écouté les deux cloches? Cette pensée l'inquiète, et il voudrait bien maintenant m'empêcher de parler. Tout au moins aurait-il souhaité que si je me défends, ce soit dans un autre organe, dans la *Bastille*, par exemple, c'est-à-dire devant des lecteurs autres que ceux qui ont lu ses attaques.

Il laisse voir sa gêne en m'informant par sa lettre, de la part du Comité directeur de la Revue, que, si mon article rectifié est inséré (ce qui veut dire : si j'insiste pour qu'il le soit), on le fera suivre de « précisions » se rapportant à une question qui n'a été soulevée qu'incidemment et en manière de supposition dans son article du 5 janvier. Il m'affirme que cette question — c'est ce qu'il appelle ma « situation vis-à-vis de l'Eglise » — « domine tout le débat », et qu' « avant tout », elle doit « être tirée au clair ».

C'est tout bonnement là un procédé d'intimidation par lequel il espère embrouiller une question fort simple qui est celle-ci : J'ai été attaqué violemment, personnellement et nommément devant les lecteurs de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. Donc, ce qui doit passer avant tout, c'est la reconnaissance de mon droit de défense devant ces mêmes lecteurs. Il n'est pas une conscience droite qui puisse se dérober à cette évidence.

Du reste, en dehors d'autre réponse que j'aurais à faire, s'il me plaisait, la question dont parle M. Nicoullaud — il paraît qu'il est nécessaire que je le lui apprenne — est «tirée au clair» depuis longtemps. Elle l'a été par moi-même dès le début de mes campagnes, lorsque, prenant parti pour le catholicisme contre ses ennemis, j'ai déclaré hautement que je le faisais, soulevé uniquement par l'indignation que j'éprouvais à la constatation des ignobles moyens d'attaque employés contre l'Eglise. Je proclamais alors que j'étais encore libre-penseur, et c'était le plus bel hommage qui pût être rendu au Catholicisme, et c'était le plus efficace des concours que cette reconnaissance par un non-croyant de la noblesse des procédés chrétiens et de la bassesse révoltante des procédés maçonniques. L'Eglise ne m'en a pas alors demandé davantage. Ses fidèles, ses prêtres, ses prélats ont accepté mon concours contre ses ennemis, comme Jeanne d'Arc acceptait et même sollicitait celui des hommes d'armes de son

temps. Fussent-ils des mécréants, c'était assez à ses yeux qu'ils consentissent à défendre la France pour qu'elle les en jugeât dignes. Et Jeanne d'Arc était l'envoyée de Dieu ! Quel titre a donc M. Nicoullaud et de qui est-il l'envoyé ?

Dès l'affaire Taxil et en face du traître, j'ai montré aux catholiques et aux patriotes la vraie méthode à suivre contre la Franc-Maçonnerie. (Mes écrits en font foi et les événements m'ont donné trop raison !). Depuis lors, je n'ai pas cessé un instant de travailler à élargir et à éclairer le chemin que j'avais indiqué. J'ai à mon actif vingt-cinq ans de service, quinze cents conférences, des livres, des brochures dont je ne sais pas le nombre, et quinze ans d'articles de journaux sur lesquels on peut me juger... Ma situation vis-à-vis de l'Eglise, la voilà. De quel droit l'inquisiteur sans mandat qu'est M. Nicoullaud, inconnu hier dans l'armée antimaçonnique, vient-il prendre contre le vétéran que je suis, une attitude qui est plus outrageante encore pour la cause que j'ai servie que pour moi-même ?

M. Nicoullaud a écrit, immédiatement avant de se livrer aux attaques qu'il a dirigées contre moi, que « les polémiques entre antimaçons ne peuvent servir que les adversaires ». C'est là une excellente parole, à condition toutefois qu'elle soit précisée comme il convient. Ce ne sont pas, en effet, nos discussions théoriques qui servent les adversaires ; ce sont les querelles, les disputes personnelles. On doit même dire que les premières sont indispensables autant que les secondes sont funestes. Il y a là une distinction à côté de laquelle M. Nicoullaud a eu soin de passer sans l'indiquer, bien qu'elle soit d'importance capitale. Eh bien, j'appelle l'attention des lecteurs sur ce point : je n'ai jamais fait que discuter théoriquement. Au contraire, M. Nicoullaud n'a cessé de procéder contre moi par attaques personnelles, et nous allons voir à quel point les plus importantes sont injustifiées. Si l'un de nous deux sert l'adversaire, lequel ?

Mais je désire que le présent article soit utile à la cause. Pour cela, je dois ne pas m'abandonner plus longtemps à une légitime révolte de sentiment et me borner à replacer les questions sur leur vrai terrain. Je laisse donc à ces messieurs du Comité directeur, le plaisir de continuer contre moi, si le cœur leur en dit, la querelle personnelle, précieuse à l'adversaire. Ils veulent l'appuyer sur un nouveau prétexte. Tant mieux ! C'est l'aveu que les anciens ne valaient pas grand' chose. La multiplicité et la succession des griefs articulés contre moi est vraiment intéressante à observer.

En attendant, il est nécessaire que ma réponse soit mise sous les yeux de ceux qui ont lu l'attaque. Je dois faire tout le nécessaire dans ce but. Pour cette raison, je suis particulièrement heureux de



ne pas me trouver ici en présence de M. l'abbé Jouin, à l'égard duquel mes sentiments de respectueux dévouement n'ont pas changé. Je n'ai plus en face de moi qu'un comité de direction anonyme ; cela me facilite l'obligation où je suis d'accompagner le présent article d'une lettre d'envoi adressée au gérant qui représente légalement la Revue, en exigeant, cette fois, l'insertion, selon mon droit légal.

***

L'article du 5 mars se terminait ainsi :

« Quant aux querelles personnelles, c'est M. Copin-Albancelli qui les a soulevées. Nous attendons de sa part, non des excuses dont nous n'aurions que faire, mais une déclaration loyale reconnaissant qu'il s'est laissé entraîner trop loin dans sa polémique vis-à-vis de nous en jetant le nom de Taxil là où il était souverainement déplacé et injurieux ».

En lisant ce que je viens de transcrire, je me suis demandé comment j'avais pu soulever des querelles « personnelles », alors que je n'avais jamais écrit jusqu'à aujourd'hui, le nom de l'auteur des articles du 5 janvier et du 5 mars ; alors que je n'ai pas écrit celui de l'auteur de l'article du 5 février depuis fort longtemps ; alors enfin que, pour ce qui concerne la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, on peut feuilleter la *Bastille*, on ne l'y trouvera mentionnée qu'élogieusement. Il est tout à fait surprenant que j'aie pu soulever des querelles « personnelles » dans de pareilles conditions.

J'ai jeté, dit M. Nicoullaud, le nom de Taxil dans ma polémique vis-à-vis de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. Je me demande aussi comment cela est possible, alors que je n'ai jamais polémiqué avec elle, si ce n'est il y a un an bientôt, à propos de l'affaire de la Fédération des Ligues antimaçonniques. Mais encore a-t-on pu remarquer qu'en cette circonstance, j'ai subi des accusations et que je n'en ai renvoyé aucune.

Mon cas se résume en ceci.

J'ai fait, dans la *Bastille*, la critique de l'un des systèmes par lesquels les antimaçons s'efforcent d'expliquer la puissance de la Franc-Maçonnerie : celui qui fait résider cette puissance dans la direction satanique. J'ai dit aux catholiques : Prenez garde et souvenez-vous ! Cette explication-là, vous la connaissez. C'est celle que vous proposait Léo Taxil. Vous savez ce qu'elle vous a valu. Vous êtes actuellement en pleine bataille et à une heure décisive de cette bataille. Ce serait folie d'aller étudier les directions maçonniques dans le monde astral ou infernal à l'heure où vous sont donnés les plus furieux assauts par des hommes organisés humainement, et dont la force ré-



sulte principalement de cette organisation. Ils sont parvenus à vous en dérober jusqu'ici le secret. Vous devez porter vos efforts sur la découverte de ce secret, et ne pas oublier que Taxil vous a exploités par l'explication satanique ; qu'il a opéré par elle une diversion désastreuse pour vous, à l'heure grave de l'absorption du pouvoir politique par la Franc-Maçonnerie. Comprenez que tous vos maux actuels viennent de là, et ne renouvelez pas la faute de tactique qui vous a coûté si cher.

Cela, oui, je l'ai fait ; non pas une fois, hier ou avant-hier, mais cent fois depuis vingt-trois ans. Et je ne puis que continuer.

J'ai pour cela deux raisons.

La première, c'est que l'explication de la puissance maçonnique par la direction satanique présente le plus grand des dangers pour les catholiques dans la guerre qui leur est faite, en ce que, comme cette explication satisfait pleinement leur conscience, un trop grand nombre d'entre eux sont portés à considérer comme absurde la recherche des explications humaines. Leurs ennemis le savent et ils abusent de cette disposition. Les catholiques sont ainsi maintenus dans l'ignorance des explications d'ordre pratique, et c'est à cause de cette ignorance que les défaites n'ont presque pas cessé de succéder pour eux aux défaites depuis si longtemps. Cela vaut qu'on s'en préoccupe.

Ma seconde raison, c'est que, pour remédier à cette tendance, d'ailleurs si explicable chez les catholiques, il n'est pas d'argument plus puissant que le souvenir de l'épreuve qu'ils ont eu à traverser. J'estime que laisser perdre le bénéfice de cette épreuve, si pénible qu'en puisse être pour eux le souvenir, ce serait les trahir. Voilà pourquoi j'y reviens si souvent, et pourquoi je crois n'y revenir jamais assez.

Ce n'est donc nullement au cours d'une polémique avec la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* que j'ai exposé une fois de plus cette manière de voir. Comment l'aurais-je pu, si je n'ai pas eu de polémique avec elle ?

Du reste, cette prétendue polémique est un fait nouveau. Il n'en est pas question dans l'article du 5 janvier.

Dans cet article, M. Nicoullaud prenait texte d'un passage de l'une de mes études parues dans la *Bastille*, et, bien qu'aucun nom n'y fût prononcé, il se déclarait personnellement visé.

Remarquons que, même s'il l'eût été, il n'aurait dû se trouver ni attaqué, ni outragé.

« Pourtant, me dira-t-on, est-il ou n'est-il pas partisan de la thèse dont vous croyez indispensable de montrer le danger ? »

Il répond tantôt qu'il l'est, tantôt qu'il ne l'est pas, tantôt qu'il l'est plus ou moins.



S'il l'est, sa thèse se trouve évidemment attaquée par la mienne. Mais sa thèse seule, et non lui. Pour que cette distinction puisse être faite, il faut et il suffit que j'aie soin de préciser que je n'établis aucun rapprochement entre les partisans de la doctrine incriminée et leur prédécesseur, Taxil. Par une telle réserve, les personnes se trouvent mises hors de cause, et il ne s'agit que du combat d'une idée contre une autre idée ; combat indispensable, parce qu'il est la condition même de la guerre contre la Franc-Maçonnerie.

S'il n'est pas partisan de la doctrine dont je parle, sa thèse n'est pas attaquée par la mienne.

S'il l'est plus ou moins, sa thèse est plus ou moins attaquée et, en ce cas encore, pour qu'il n'ait pas le droit de se dire outragé, il faut, et il suffit que je fasse la même réserve quant aux personnes, que dans le premier cas.

Or, cette réserve, je l'ai faite. J'ai spécifié que si Taxil était un traître, les personnes qui s'attachent à la même thèse que lui ne sont pas pour cela des traîtres, bien que le péril auquel elles exposent les catholiques ne soit pas moins grand.

Voici du reste mon texte.

« On en peut dire autant de ceux qui, au lieu de s'en tenir aux observations d'ordre positif, à l'heure de lutte où nous sommes, hallucinent les combattants, ou tout au moins les distraient, en leur suggérant que la seule chose vraiment intéressante dans la question maçonnique, c'est d'y voir les griffes, les cornes ou la queue du diable. Taxil n'a pas opéré autrement, et c'était un traître. Mais d'autres qui ne sont pas des traîtres, peuvent faire tout aussi mauvaise besogne en entraînant les troupes de l'armée antimaçonnique là où il est insensé de les vouloir conduire, parce qu'elles ne peuvent qu'y être inutilement immobilisées. »

Ce passage n'a pas échappé à M. Nicoullaud, puisqu'il l'a cité dans son article du 5 janvier, en le reléguant, il est vrai, dans une note, tout à la fin de son article, au lieu de le mettre en face des autres extraits cités au début, par lesquels il se déclarait visé. Mais, comme il veut absolument avoir été injurié par moi, il a tiré de sa citation la conclusion suivante :

« Il s'ensuit, écrit-il, que si nous ne sommes pas des traîtres comme Léo Taxil, nous sommes des inconscients, c'est-à-dire des imbéciles lancés à la découverte « des cornes, des griffes et de la queue du diable. »

Conclusion boiteuse, car en supposant que M. Nicoullaud ait été spécialement visé, comme il le prétend, encore doit-il considérer qu'il y avait des catégories d'intelligences très nombreuses parmi celles qui suivaient Taxil ; et il y en a de tout aussi nombreuses et variées

parmi celles qui sont encore portées de nos jours à expliquer la puissance maçonnique par la seule intervention satanique. Tels voudraient voir dans la question maçonnique « les griffes, les cornes et la queue du diable » et sont incapables d'y chercher autre chose. Tels autres, beaucoup moins simples, sont tout de même susceptibles de commettre des fautes de tactique. Je n'ai jamais rien écrit sur M. Nicoullaud. Par conséquent, il ignore la façon dont je l'apprécie. Qu'est-ce qui l'autorise à supposer que je le considère comme un « inconscient » ou un « imbécile » ? J'aurais certainement le droit de me plaindre du sans-gêne avec lequel il me prête, en cela comme en beaucoup d'autres choses, les pensées les plus malveillantes.

En fin de compte, je dirai que si j'avais voulu le viser plutôt qu'un autre, je l'aurais nommé. Je pouvais me le permettre, puisque j'avais fait la réserve qui s'impose quant aux personnes. Ou bien je l'aurais désigné par ses caractéristiques ; par exemple, par celle qu'il revendique si volontiers en se donnant comme un esprit « scientifique ». Je n'aurais pas introduit dans mon résumé de la doctrine combattue par moi certains traits si inapplicables à sa personne et à ses idées qu'après qu'il m'a reproché de l'avoir visé, il me fait cet autre reproche, basé sur l'injustice du premier, de l'avoir mal représenté. J'aurais aussi profité de l'occasion que m'offrait la publication d'un livre de lui, il y a un an, sur la question qui nous occupe, livre dont je n'ai jamais parlé. Et surtout, j'aurais saisi le prétexte qui le mettait en mauvaise posture, et que me fournissaient les insinuations blessantes qu'il glissait à mon adresse dans presque tous les numéros de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* depuis l'incident de la Fédération ; ce au lieu de quoi je me suis borné à cesser de parler de ladite Revue, non par rancune, mais parce que j'ai considéré qu'en opposition au service qu'elle rendait par un certain côté, elle tendait par celui que je viens de dire à créer un état d'hostilité funeste entre les antimaçons.

Au lieu de m'attaquer à lui, j'ai simplement discuté, comme nous avons tous le devoir de le faire, une thèse que l'on entend formuler chaque jour. Car combien de catholiques nous objectent constamment qu'il est absurde de nous épuiser à chercher l'explication humaine de la puissance maçonnique, alors que cette puissance, disent-ils, est simplement celle de Satan.

C'est parce que j'ai attaqué cette thèse, conformément à ce que je regarde comme un devoir, c'est à cause de cela qu'il a plu à M. Nicoullaud de se considérer comme outragé.

Si sa prétention était admise, tous les catholiques qui expliquent la puissance maçonnique par l'intervention diabolique seraient fon-



dés, tout autant que lui, à se déclarer visés injurieusement, lorsqu'on parle de Taxil. La conséquence serait que le nom du traître ne pourrait plus être prononcé,et que la terrible leçon qu'il a infligée à l'antimaçonnisme serait perdue.

En me défendant d'avoir été le provocateur pour lequel M. Nicoullaud a essayé injustement de me faire passer, c'est donc une question de principe que je défends. Mieux encore ! Car si les articles que j'ai écrits pouvaient passer pour des provocations, il n'y aurait plus de discussions théoriques possibles. Autant vaut dire plus de guerre antimaçonnique.

Un homme qui voudrait arracher aux antimaçons les armes que le malheur a forgées pour eux ne saurait donc trouver mieux que ce qu'a imaginé M. Nicoullaud en prenant le prétexte qu'il a choisi.

Je pourrais conclure que c'est là un fait grave si, à certains indices, je ne me rendais compte de ce qui a dû se passer dans son esprit. Depuis l'affaire de la Fédération, il était poursuivi par la tentation de me chercher querelle. Il l'a prouvé par les insinuations dont je parlais tout à l'heure,et M. l'abbé Jouin l'a établi de son côté, en reconnaissant dans une lettre privée qu'il m'a adressée et qu'il a publiée, qu'il avait déjà eu à le retenir de se jeter sur moi en d'autres circonstances. Je me plais d'ailleurs à considérer qu'il a pu croire sa rancune légitime. Je le vois très bien se figurant que la Fédération, si elle se faisait, porterait un coup sensible à l'ennemi, me considérant comme l'auteur responsable de l'échec,et ne me le pardonnant pas. Je veux croire qu'il en a été ainsi. Mais son désir de provocation est indéniable. J'ai su dédaigner ses insinuations,et M. l'abbé Jouin lui avait imposé un silence qui lui pesait. Alors il a cherché un prétexte pour justifier l'attaque qu'il méditait contre moi.

Et maintenant, après qu'il s'est accordé trente pages d'allégations injurieuses, d'affirmations inexactes, sans s'inquiéter du mal qui peut en résulter pour la cause — lui qui a reconnu que cela « ne peut que servir les adversaires » — le voici soulagé, d'humeur accommodante, tout prêt à se déclarer satisfait,si je veux bien reconnaître que « je me suis laissé entraîner trop loin », en « jetant le nom de Taxil » dans une polémique... qui n'a pas eu lieu ; ce qui reviendrait à m'interdire de rappeler à l'avenir que ce traître de Taxil prêchait la doctrine dont je considère comme un devoir de signaler toujours le danger au point de vue de la lutte pratique. Cela, il faut qu'il le comprenne, c'est impossible, au nom de l'intérêt de la cause ; impossible,non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. Il faut même qu'il comprenne plus encore ; à savoir : Que prendre texte d'une discussion comme celle à laquelle je me suis livré, pour la transformer en querelle personnelle,sous prétexte qu'on se sent



outragé, c'est mettre entrave à la guerre antimaçonnique en la remplaçant par la guerre entre antimaçons.

Nous devons tous savoir envisager et supporter les inconvénients des théories que nous émettons pour expliquer la force maçonnique. Celle que j'ai personnellement édifiée, et qui a pour base la superposition des Sociétes secrètes comporte des risques, elle aussi. Elle provoque certaines objections. Que dis-je ? Non seulement des objections, mais des railleries dont M. Nicoullaud et certains de ses amis ne se privent pas, bien que la moquerie n'ait jamais rien prouvé contre elle. Je la défends sans me fâcher, sans faire de querelles personnelles à mes contradicteurs, en essayant de fortifier mes preuves. Chacun doit faire de même ; ou bien, je le répète, il n'y aurait plus de guerre antimaçonnique possible. Tant pis pour moi si ma thèse prête à raillerie. Tant pis pour ceux dont la théorie rappelle celle de Taxil.

M. Nicoullaud a donc bel et bien assumé ce rôle de provocateur dont il s'efforce de rejeter la responsabilité sur moi. Est-il pour cela aussi coupable qu'il semble ? Je réponds sans hésiter : non. Il s'est tout simplement, comme il dit, « laissé entraîner trop loin », beaucoup trop loin...

Cela est dû à ce qu'en dépit de la facilité avec laquelle il juge, tranche et condamne, il est dénué de connaissances pratiques en ce qui concerne la guerre antimaçonnique. Il s'imagine que cette guerre s'apprend rien qu'en lisant des livres et en remuant des documents. C'est une erreur. La guerre antimaçonnique est, comme toute autre guerre, un art en même temps qu'une science. L'art, on l'acquiert surtout par la pratique. Or, cette pratique, M. Nicoullaud ne l'a pas. Il ne saurait l'avoir puisque, d'après ce qu'il nous dit, il s'adonnait à la politique, alors que depuis longtemps je m'occupais d'antimaçonnisme. Il ignore que ceux qui agissent par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie ne combattent pas seulement en répandant des erreurs, mais encore et surtout en semant des divisions parmi leurs adversaires et en usant et abusant, pour y arriver, de la nécessité où nous sommes de discuter et d'opposer nos théories, pour dégager les réalités qui nous sont si habilement et si perfidement dissimulées. Il n'a donc péché que par cette outrecuidance que donne l'inexpérience. C'est cette inexpérience qui explique la différence entre le ton qu'il se croit permis et celui dont je me contente pour lui répondre.

Avec une complète bonne foi, je le veux croire, il se demande de quel droit je conseille les catholiques en ce qui concerne la guerre antimaçonnique. Eh bien, c'est tout simplement au nom du droit que me donnent cette expérience qui lui manque et quelques services



rendus. Si, d'ailleurs, je réponds à cette question très déplacée, c'est parce qu'il est utile et bon pour les catholiques de ne pas se méprendre sur leurs défenseurs. Je me suis souvent trouvé obligé de dire des choses qui n'étaient pas bien agréables à entendre ; c'est vrai. Mais elles ne l'étaient pas davantage à exprimer. Dès le moment de l'affaire Taxil, par exemple, j'engageais les catholiques à envisager la question maçonnique au point de vue politique. C'était, affirmais-je, ce qu'il y avait d'urgent. Je faisais plus que de l'affirmer ; je le démontrais. Et ma démonstration paraissait d'autant plus insupportable et absurde à ceux auxquels je m'adressais qu'ils étaient plus affolés par le traître. Et pourtant, j'avais raison. Je me suis presque toujours trouvé, depuis lors, dans des situations aussi ingrates. Tout autre que l'auteur des articles du 5 janvier et du 5 mars, trouverait que je ne dois pas être blâmé pour avoir consenti à tenir si longtemps un pareil rôle. Tout autre comprendrait qu'il y a eu là pour moi une question, non de droit, mais de devoir.

Peut-être finira-t-il par l'admettre un jour.

C'est ce que j'attends fort patiemment.



M. l'abbé Jouin a cru devoir s'engager pour M. Nicoullaud dans son article du 5 février ; et même il s'est considéré comme attaqué par moi de la même manière que son collaborateur.

Je ne veux pas m'arrêter à la question de savoir si son intervention présente un caractère excessif. Je laisse surtout de côté certaines appréciations qu'il regrettera, j'en suis sûr, lorsqu'il jugera les choses de sang-froid. Je me souviens qu'il a toujours été, jusqu'à l'incident relatif à la Fédération des Ligues antimaçonniques, l'un de mes plus fidèles et énergiques soutiens, pendant et depuis l'assaut dont je fus l'objet, il y a quatre ans. Tout s'efface dans ma pensée devant cela.

Si je parle de son article, c'est donc en raison de la méprise dont il est la preuve. Je dois faire un effort pour dissiper celle-ci.

Si j'avais comparé l'œuvre antimaçonnique de M. l'abbé Jouin, œuvre d'ailleurs toute récente, à celle de Taxil, non seulement j'aurais commis une faute vis-à-vis de lui, mais cette faute serait ridicule et absurde. Je m'en voudrais donc beaucoup. Il a vu dans mes articles ce qui n'y est pas, tout simplement.

Voici du reste les documents. Je crois qu'il suffit de les placer sous ses yeux et sous ceux des lecteurs pour que la preuve soit faite.

M. l'abbé Jouin a écrit, le 5 février :

« Mais une telle divergence d'opinion n'autorise pas, je pense, le directeur de la *Bastille* à écrire encore le 6 décembre, *en résumant*



nos efforts et nos travaux : « C'est en somme ce que faisait Taxil. C'est ce que faisait l'abbé Fiard contre le jésuite Barruel. N'est-il pas curieux que cette école s'efforce ainsi d'intervenir chaque fois que la Franc-Maçonnerie, serrée de près, éprouve le besoin de rompre les chiens ».

J'ai souligné les mots « en résumant nos efforts et nos travaux », parce que c'est là le point important. Je n'ai, en effet, ni nommé, ni désigné M. l'abbé Jouin et je n'ai jamais parlé de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, que pour lui faire de la réclame, même lorsque M. Nicoullaud y glissait déjà des remarques plus que désobligeantes à mon endroit. Il faut donc, pour que le fondateur de la Revue puisse légitimement se sentir visé, que j'aie résumé « ses efforts et ses travaux » de façon précise. Si je l'avais fait, il serait fondé à s'indigner, ou plutôt à me prendre en pitié ; car j'aurais, en ce cas, commis la faute ridicule et absurde dont je parlais tout à l'heure. Mais si je ne l'ai pas fait, il est clair que M. l'abbé Jouin n'a aucune raison de se croire outragé.

Voici les lignes écrites par moi, celles qui précèdent les mots : « c'est en somme ce que faisait Taxil », et dans lesquelles il a cru voir le résumé de « ses efforts et ses travaux ».

« Une autre école tente de se constituer, qui n'aura probablement pas beaucoup plus de succès que la première. Elle s'efforce de s'insinuer dans les groupements antimaçonniques existants, comme a fait la précédente. Celle-ci y portait la trahison. Celle-là veut y introduire une certaine mystique qui tend à chercher uniquement dans le monde astral ou infernal, les chefs des Sociétés secrètes et en particulier de la Franc-Maçonnerie. Elle ne nie pourtant pas précisément la nécessité de l'action contre les éléments humains ; mais elle détourne les esprits vers des sujets qui sont sans utilité pratique dans la formidable lutte engagée. C'est en somme ce que faisait Taxil..., etc. ».

Tel est le corps du délit.

Le passage que je viens de citer peut-il s'appliquer à la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* ou à M. l'abbé Jouin ?

A la Revue ? Mais elle est éclectique. Elle donne hospitalité à toutes les thèses. La mienne y a été exposée comme les autres, par plusieurs de mes amis et par moi-même. Quant à M. l'abbé Jouin, je sais qu'il est convaincu de l'existence d'un pouvoir occulte humain. Nous pensons à peu près complètement de même à cet égard. Il m'a écouté vingt fois avec une attention bienveillante lorsque j'expliquais la théorie que j'ai développée dans mes écrits. Je l'ai entendu lui-même la répéter. J'ai lu des pages où il l'exposait. Voilà ce qu'est la Revue et ce qu'est son fondateur. C'est donc cela que j'aurais dû

dire dans un résumé des efforts et des travaux de l'un et de l'autre. Or, ce n'est pas cela que j'ai dit dans les lignes que je viens de rappeler ; c'est autre chose. Je ne puis donc que protester contre le sens qui a été attribué à ce passage, et j'ai l'espérance que M. l'abbé Jouin reconnaîtra un jour ou l'autre son erreur. J'ai d'autant plus lieu d'y compter qu'au moment où M. Nicoullaud écrivait son premier article, M. l'abbé Jouin ne se considérait pas comme ayant été attaqué, non plus que la Revue. J'ai sous les yeux un mot de lui qui le prouve. Ce n'est que peu à peu qu'il est arrivé à voir ce qui n'est pas, et sans que j'aie écrit une ligne dans cet intervalle, en raison de mon état de santé. J'ignorais même l'attaque de M. Nicoullaud. Je ne l'ai connue qu'à la fin de janvier. M. l'abbé Jouin reviendra, je le veux croire, à sa première impression.

Je n'ajoute rien à cet exposé, sinon pour dire que je serais très heureux le jour où il considérera les choses telles qu'elles sont ; et cela, non seulement à cause de mes sentiments à son égard, mais aussi au point de vue de l'intérêt de la cause que nous défendons.



Nous aurons d'autant plus chance d'arriver à ce résultat, si nous allons au fond des questions. Allons-y donc.

Entre M. l'abbé Jouin, M. Nicoullaud et moi, il y a bien un différend sérieux ; et ce différend, notre adversaire commun serait si heureux de le voir grossi démesurément, transformé en une dispute violente, telle qu'elle existerait déjà, si je ne m'y refusais! Car c'est là son éternel désir : que ses ennemis se battent et fassent ainsi sa besogne. Il importe que nous ne secondions pas ses vues.

Le mieux pour cela, c'est que nous remontions tranquillement aux origines du conflit. Nous allons ainsi constater qu'au début de ce premier incident, il n'y a encore qu'une discussion théorique, portant sur une question de tactique. Mais, de nouveau, nous voyons qu'à cette discussion s'est trouvée substituée, un beau jour, une querelle personnelle. C'est toujours le même glissement qui s'opère ; glissement essentiellement favorable aux intérêts de nos adversaires. Est-ce ces derniers qui aident à ce que les choses se transforment si déplorablement ? Est-ce nos seules tendances qui suffisent à cela ?... Dans un cas comme dans l'autre, il est utile, les faits étant accomplis, d'observer la marche des choses, ne serait-ce que pour mieux éviter les écueils à l'avenir. Abordons la vraie question, celle de la Fédération, dans l'esprit qui convient entre serviteurs des mêmes grandes causes.

Voici le point de départ du conflit :



Le 19 avril 1913, j'ai publié dans la *Bastille* un article intitulé : *La division créée par les mauvais procédés*, dans lequel j'écrivais ce qui suit :

« S'il y a des procédés qui ont pour conséquence la possibilité de l'union, il en est d'autres qui, au contraire, créent fatalement la désunion.

« Nous montrions un exemple du premier cas, il y a huit jours ; en voici un du second. Il nous est fourni par la situation actuelle de l'antimaçonnisme à Paris.

« On parle beaucoup, depuis quelques mois, de l'union qu'il serait désirable de voir établir entre les différents centres antimaçonniques parisiens. Il est question, sinon de les fusionner, du moins de les fédérer. C'est une idée que j'essayai de réaliser, il y a six ans. Elle paraît excellente à plusieurs, et je connais des hommes de haute valeur et de grande situation qui travaillent à la faire prévaloir. Or, ils se heurtent à l'impossible ; et cela à cause de certains procédés qui furent employés et qui le sont encore par un groupe d'antimaçons. Il faudrait donc d'abord, que ces procédés cessent. »

Après ce préambule, je traçais un résumé du déroulement de l'intrigue qui fut ourdie contre moi, il y a quatre ans, et par laquelle l'antimaçonnisme fut alors si tristement déchiré. Ainsi que je l'ai dit plus haut, M. l'abbé Jouin n'a cessé d'être avec moi en cette affaire, et très énergiquement. Mon résumé ne pouvait donc rien contenir de désobligeant pour lui.

Je terminais ainsi :

« On est trop souvent porté à croire qu'en politique la fin justifie les moyens. Eh bien, non. Il serait peut-être plus exact de dire que certains moyens sont susceptibles de corrompre la meilleure des fins. Il est des causes qui ne sauraient être servies par des méthodes malhonnêtes, et ce sont précisément les plus nobles. Leur noblesse même les oblige.

« Et c'est ainsi, parce que des mauvais procédés ont été employés, il y a trois ans, dans un groupe antimaçonnique, en obéissance à une détestable inspiration, c'est à cause de cela que l'union entre les antimaçons est impossible dans l'état actuel des choses.

« Entre les fauteurs d'iniquité qui se déclarent aujourd'hui partisans de l'emploi de la Société secrète et ceux des antimaçons qui, au nom du principe chrétien, se détournent et de la Société secrète et de l'iniquité, il faudra que les partisans de la Fédération choisissent,... à moins qu'ils ne parviennent à faire rendre justice.

« Telles sont les conséquences lointaines des choses.

« Veillons donc sur les procédés. Voilà la leçon vraiment utile à



retenir. En politique comme dans les familles, ce sont eux qui rendent l'union possible ou impossible. »

Voilà mon article du 19 avril 1913, qui est donné comme point de départ de la crise provoquée par le projet de Fédération, laquelle a engendré la crise actuelle.

C'est à la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* qu'on parlait de ce projet. Dans ma pensée, les « hommes de haute valeur et de grande situation » qui travaillaient à sa future réalisation, c'était M. l'abbé Jouin et un Président de Ligue antimaçonnique que, d'après une parole du premier, je croyais être le véritable auteur du projet. Dans tous les cas, je ne désignais en aucune manière les promoteurs, et je parlais d'eux avec tout le respect qui convenait.

D'autre part, je ne discutais même pas le projet, par la bonne raison que je ne le connaissais pas, et, qu'alors, M. l'abbé Jouin ne le connaissait pas lui-même. A ce moment-là, en effet, il l'a écrit depuis, il n'y avait pas encore de projet dans son esprit, au vrai sens du mot. Sans condamner en aucune façon le principe de la Fédération, je rappelais simplement une situation existante, résultant de l'intrigue dont je parlais tout à l'heure. Je signalais que ceux qui désiraient la Fédération, se heurteraient à cette situation de fait et qu'ils ne pourraient aboutir, « à moins qu'ils ne parviennent à faire rendre justice. »

Il n'y avait pas autre chose sur la Fédération dans mon article. Et c'est cela, prétend-on, « qui a mis le feu aux poudres ». Il fallait que ces poudres-là fussent bien dangereusement inflammables ! Cela ne suffirait-il pas à faire sentir l'inopportunité dangereuse d'un projet de Fédération conçu, lorsque règnent de pareils états d'esprit ?

Tel est le point de départ du différend. Il n'en a pas fallu davantage pour provoquer l'irritation, la colère, l'indignation et les reproches que l'on sait.

***

Après le fait, examinons les conditions dans lesquelles il s'est produit.

Comment pouvait-on m'en vouloir tant pour si peu ?

Le promoteur, je l'ai dit, n'avait pas encore de projet, à proprement parler. Or, l'idée de Fédération n'est pas un sujet réservé à quelques-uns. Tous les antimaçons peuvent méditer et écrire sur lui. Comment, en écrivant ce que je viens de citer, ai-je pu paraître si coupable ?

A cela, on répond deux choses. La réalisation du projet de Fédération, dit-on, devait porter un coup redoutable à l'ennemi. Mais cette réalisation ne pouvait avoir lieu que si les pourparlers étaient tenus



secrets. L'ennemi ne devait pas être averti de ce qui était préparé contre lui. Mon article, affirme-t-on, en même temps qu'il prévenait l'ennemi, rendait la réalisation du projet difficile.

A ce premeir grief, on en ajoute un autre basé sur ce que j'aurais reçu, directement ou indirectement, des confidences qui m'obligeaient à garder le silence.

D'abord, que faut-il penser de ces soi-disant confidences ?

Personnellement, je n'ai certainement pas été entretenu de l'idée de Fédération plus d'une minute à une minute et demie, et voici dans quelles conditions : C'était au commencement de janvier 1913, au cours d'une visite de nouvelle année que je faisais à M. l'abbé Jouin. Celui-ci, après m'avoir informé des difficultés pendantes entre le Président d'une des Ligues antimaçonniques et son Secrétaire général, ajouta que ce Président songeait à essayer de fédérer les Ligues. J'ai répondu que, s'il le pouvait, ce serait parfait, mais qu'il y avait bien des obstacles à la réalisation d'un tel désir. Et ce fut tout. Jamais M. l'abbé Jouin ne m'a plus entretenu de ce sujet, pour la bonne raison que je n'eus jamais plus l'honneur de causer avec lui depuis cette visite de janvier 1913. Cela ne peut vraiment pas s'appeler une confidence, et il est bien excessif de prétendre qu'après cet échange de paroles, tout article sur le sujet Fédération m'était interdit.

Mais il y a mon collaborateur, M. Louis Dasté. C'est à lui, dit-on, qu'auraient été faites des confidences qui me liaient ; et M. Dasté aurait été d'autant plus coupable que, m'écrivit M. l'abbé Jouin, il répondait aux « confidences » de celui-ci en disant : « ce serait parfait ! », tandis qu'il me suggérait : « ce serait désastreux ! » M. Dasté aurait eu ainsi deux figures.

Précisons ces points les uns après les autres.

M. Dasté disait-il réellement : « ce serait parfait » ?

Voici par quoi nous sommes exactement fixés.

J'ai sous les yeux une lettre dans laquelle M. l'abbé Jouin a écrit :

« Quant à la Fédération, j'en avais uniquement parlé, un peu à M. Copin-Albancelli et beaucoup à M. Dasté, qui semblait de mon avis. Ce dernier m'avait bien dit une ou deux fois : « Mais si la Ligue X... acceptait la Fédération ?... »

La Ligue X, c'est celle dont les actes antérieurs me paraissaient rendre la Fédération impossible.

D'après le texte ci-dessus, M. Dasté posa l'objection préalable que j'aurais posée moi-même. Le « ce serait parfait » qui lui est attribué dans la lettre à moi adressée par M. l'abbé Jouin doit donc s'entendre : « ce serait parfait, si... ». Ce n'est pas du tout la même chose. Et il insista. Il renouvela l'objection. Cela résulte des termes de la



phrase citée ci-dessus : « Ce dernier m'avait bien dit une ou deux fois... » Une ou deux fois, c'est-à-dire presque autant de fois qu'il vit alors M. l'abbé Jouin. C'est bien ce que je pensais. M. Dasté n'eut aucunement deux visages. Sa bonne foi fut, comme toujours, absolue. Voilà un premier point acquis.

Passons au second. Des confidences lui ont-elles été faites ?

C'est ici qu'il convient d'être tout à fait précis.

Dans la lettre citée ci-dessus, M. l'abbé Jouin écrivait qu'il avait « beaucoup parlé » à M. Dasté de la Fédération. On pourrait croire, d'après cela, qu'il y a eu des rendez-vous à ce sujet, des délibérations concertées. Voici exactement ce qu'il en est. De janvier à avril 1913, M. Dasté a fait à M. l'abbé Jouin deux ou trois visites. Au cours de celles-ci, la conversation a roulé tantôt sur l'idée de Fédération, tantôt sur d'autres sujets, et c'est alors que M. Dasté a fait l'objection signalée ci-dessus.

Mais qu'il y ait eu deux ou dix conversations, la question est de savoir si M. l'abbé Jouin lui a parlé « confidentiellement », c'est-à-dire, en lui témoignant la confiance qui eût entraîné l'obligation à la discrétion. Je ne parle même pas de promesse demandée ou faite. Il n'y a eu rien de pareil.

Nous avons maintenant la preuve qu'aucune « confidence » n'a été faite.

En effet, d'une part, nous savons que M. l'abbé Jouin n'avait pas encore de projet au sens exact du mot. Il ne pouvait donc confier grand'chose. D'autre part, d'après certains documents qui viennent d'être publiés avec le consentement et les annotations de M. l'abbé Jouin, il est établi que celui-ci nourrissait pourtant, dès le début, l'intention d'écarter du Comité fédéral directeur ou régulateur, les antimaçons ayant participé aux anciennes querelles. Autant vaut dire à peu près tous les vieux antimaçons, car à peu près tous avaient pris parti.C'était là une idée de rajeunissement des cadres que je ne discute pas. Elle pouvait paraître offrir certains avantages. Mais encore devait-elle être soumise à l'agrément des vieux antimaçons que l'on se proposait de subordonner aux moins expérimentés. Elle ne pouvait leur être imposée par surprise. M. Dasté et moi, nous sommes parmi les vétérans. La pensée du promoteur était donc que nous ne devions pas faire partie du Comité fédéral. Mon nom est du reste imprimé dans la brochure contenant les documents dont j'ai parlé plus haut, comme l'un de ceux qui devaient être écartés. Et néanmoins, M. l'abbé Jouin passait cette particularité sous silence lorsqu'il parlait Fédération à M. Dasté.

Il n'avait pas encore de plan arrêté, mais il entretenait déjà au fond de lui cette idée de subordination des vieux antimaçons aux



plus jeunes. Il avait échangé des vues à ce sujet avec l'un de ses collaborateurs. C'était donc l'idée maîtressse de sa fédération. De cette idée maîtresse qui nous intéressait si directement, il ne disait rien à M. Dasté, alors qu'il en parlait à d'autres. C'était certainement son droit. Mais alors, où sont les confidences ? Peut-il y en avoir lorsque l'essentiel est caché dans ces conditions ?

Nous n'avons appris que beaucoup plus tard, il est vrai, la réserve sur laquelle M. l'abbé Jouin se tenait vis-à-vis de M. Dasté. Et alors, dira-t-on peut-être, nous aurions dû, dans l'ignorance où nous en étions, nous considérer comme liés. Je réponds : c'est impossible. Il est, en effet, absolument certain que M. l'abbé Jouin ne cherchait pas à tromper M. Dasté, en faisant quoi que ce soit pour lui donner l'illusion de confidences qui n'existaient pas.

M. Dasté a donc eu l'impression exacte en ne se sentant lié par quoi que se soit ; et, comme conséquence, je n'ai manqué à aucun devoir en jugeant que je pouvais agir dans cette circonstance, selon ce qui me paraissait conforme à l'intérêt de la cause, dont nous parlerons tout à l'heure. Car cela compte aussi...

Nous aurions au moins pu, a-t-on dit, prévenir M. l'abbé Jouin de notre opposition à l'idée de Fédération. Cela aurait suffi pour que cette idée ne fût pas lancée, et les fâcheuses conséquences ne se seraient pas produites.

Je réponds : cela a été fait. M. Dasté, a, en effet, formulé l'objection que j'aurais moi-même mise en avant. Je crois même qu'il n'a pas été seul à le faire. Mais M. l'abbé Jouin n'en a pas voulu tenir compte. Ou plutôt; il a considéré que cette objection était résolue par la réponse qu'il y faisait. Car il y a eu discussion à ce sujet entre M. l'abbé Jouin et M. Dasté. Nous en trouvons la preuve dans la lettre citée : « Ce dernier (M. Dasté), m'avait bien dit une ou deux fois : Mais si la Ligue X... acceptait la Fédération ?... Je lui avais répondu : Elle serait tenue comme les autres par le second article des statuts qui défend d'attaquer les Ligues fédérées et leurs membres. C'était catégorique. »

En réalité, rien n'était moins catégorique. Car l'objection de M. Louis Dasté visait un fait passé. La réponse qui lui était faite n'envisageait, au contraire que l'avenir ; elle ne supprimait pas le fait d'où résultait l'impossibilité d'une Fédération de toutes les Ligues. Mais M. l'abbé Jouin était emporté par la conviction que sa Fédération allait porter un coup terrible à l'ennemi. C'est cette conviction qui l'empêchait de tenir compte des obstacles.

La situation est donc claire : M. Dasté n'a pas eu deux figures. Nous n'avons pas reçu de confidences par lesquelles nous eussions été liés. Et enfin notre objection fondamentale avait été présentée à



M. Jouin dans l'intimité. Dès lors, j'étais libre de parler publiquement.

***

J'étais libre de ne considérer que l'intérêt de la cause, et voici comment il m'apparaissait.

Il va de soi qu'il n'y a pas à s'arrêter un seul instant à l'appréciation formulée par M. Nicoullaud sur la nécessité qu'il y avait à ce que l'adversaire ne fût pas informé. D'abord, le prétendu secret n'en était pas un. On en parlait de différents côtés. Plusieurs personnes m'en avaient entretenu. L'adversaire, qui est si merveilleusement outillé au point de vue policier, savait certainement à quoi s'en tenir sur le projet de Fédération. Qu'importait, d'ailleurs ? Il ne pouvait rien pour le faire échouer. M. Nicoullaud semble croire que le secret était indispensable pour la réussite. Je ne vois, pour ma part, d'utilité à ce secret qu'en ce qui concerne le cas de ces vieux antimaçons qu'il s'agissait de subordonner aux plus jeunes, et qui auraient pu se rebeller contre une idée qui n'était pas sans présenter de graves inconvénients. Nous en dirons un mot tout à l'heure.

Ma liberté me paraissant entière à ce point de vue, comme à ceux précédemment examinés, j'en ai usé — sans toutefois nommer les promoteurs, sans découvrir personne — parce que j'avais pour devoir de me préoccuper de mes amis, de tous ceux qui veulent bien s'inspirer dans une mesure quelconque de mon opinion sur les choses de l'antimaçonnisme. M. Nicoullaud a parlé, montrant ainsi quel bon confrère il est, de ce qu'il appelle les petits moyens de la *Bastille*. Je me garderai bien de rendre la pareille à la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. J'éprouve du reste plutôt quelque fierté à reconnaître que les ressources dont nous disposons, sont très peu considérables. C'est notre honneur de tenir campagne quand même dans les conditions où nous le faisons, et, je puis le dire, avec une telle réussite. Car enfin, au point de vue de l'explication des faits maçonniques, ce sont les idées développées dans mes livres et dans la *Bastille* qui finissent par s'imposer malgré tout. C'est un fait. Toujours combattues, elles demeurent quand même, et de plus en plus victorieuses.

En dépit de tant de difficultés qui nous sont incessamment suscitées et auxquelles a contribué depuis un an cette *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, pour laquelle nous avons fait tout ce que nous avons pu, nous sommes arrivés à ce que plusieurs milliers de personnes, tant en France qu'à l'étranger, veulent bien se préoccuper de ce qui est écrit dans la *Bastille*. J'avais le devoir de dire à ces lecteurs, dont le plus grand nombre sont des collaborateurs dévoués



de notre œuvre, ce que je pensais sur une question aussi importante que celle de la Fédération.

Il se trouve, du reste, que je l'ai fait sans avoir gêné en rien le promoteur. Nous sommes aussi fixés là-dessus depuis la publication de la brochure dont j'ai parlé plusieurs fois. M. Nicoullaud a écrit que mon article du 19 avril 1913, avait rendu la Fédération impossible. S'il en était ainsi, nos moyens ne seraient pas si petits. Quelle puissance serait en effet la nôtre, s'il suffisait d'un simple article de la *Bastille* pour produire un pareil résultat ! Mais nous savons maintenant que, bien loin de nuire à la Fédération, mon article l'aurait plutôt facilitée, si la force des choses n'avait été contraire au projet. En effet, les document annotés par M. l'abbé Jouin exposent tout au long que, lorsqu'il s'est abouché avec les représentants de la Ligue que je considérais comme le principal obstacle à la Fédération, il s'est trouvé en présence d'hommes qui lui ont imposé comme condition *sine quâ non* de leur adhésion mon exclusion définitive, pour l'avenir aussi bien que pour le présent. Et ils lui ont donné leurs raisons : c'est que j'ai, disaient-ils, été exclu de leur Ligue sur preuve faite de mon insincérité maçonnique et de mon manque d'honorabilité privée. Ils le croient. La plupart d'entre eux finiront par en revenir, c'est bien certain. Mais, pour l'instant, ils sont encore en plein dans leur erreur. La preuve a été faite, assurent-ils. C'est faux. Mais ils en sont convaincus. On les a hypnotisés sur ce point. Alors comment pourraient-ils se rencontrer avec moi dans une Fédération ? Cela leur est aussi impossible qu'il me l'est de me rencontrer avec eux. Jusqu'à ce qu'ait été accompli l'acte de réparation exigé par la justice et venant soit de moi, si je suis coupable, soit d'eux si le jugement dont ils parlent a été mal fondé, jusqu'alors, dis-je, nous sommes séparés, eux et moi (et tant d'amis qui font cause commune avec moi), par les lois les plus élémentaires de la dignité et de la moralité.

En attendant, leur réponse établit nettement, et j'en suis ravi, que mon article n'est nullement cause de l'échec de la Fédération. Au contraire, par cela seul que je me mettais en dehors, la difficulté qu'ils soulevaient se trouvait résolue, et M. l'abbé Jouin pouvait passer outre, comme il l'a du reste fait. Mais l'impossibilité de la Fédération s'est alors manifestée d'autre manière. Cette impossibilité, je l'ai dit, résultait de la situation. M. l'abbé Jouin a cru pouvoir méconnaître celle-ci. Comme toujours en pareil cas, elle s'est retournée contre lui.



Il me reste à dire quelques mots sur l'une des raisons — la plus



importante de toutes peut-être — qui m'ont engagé à prendre publiquement l'attitude, dangereuse pour moi, je le savais, que je me suis donnée par mon article du 19 avril 1913. Cette raison, la voici :

Maintenant que nous sommes parvenus à attirer l'attention du public sur la puissance politique de la Franc-Maçonnerie, nous avons à rechercher et à fournir l'explication de cette puissance. Si nous n'y réussissions pas, le public serait tenté de croire que les catholiques valent moins que ceux par qui ils sont vaincus. Certains antimaçons se sont donnés à cette besogne, et je suis de ceux-là. Mais les chefs occultes ne peuvent voir de telles recherches d'un bon œil, et l'on doit s'attendre à ce qu'ils s'efforcent d'égarer les chercheurs. D'où la nécessité de discuter, de confronter publiquement les différentes théories apportées par les chercheurs. Ces discussions peuvent dégénérer facilement en querelles personnelles. Nous en avons la preuve aujourd'hui. Si l'on charge un Comité fédéral de régler les différends (et à quoi tendait la Fédération sinon à cela ?) ce Comité sera composé d'hommes qui pencheront forcément vers une doctrine plutôt que vers une autre. Et cela suffira pour qu'avec les meilleures intentions du monde, il puisse entraver la recherche de la vérité antimaçonnique.

De plus, il y a de grandes chances pour que les décisions de ce Comité créent les divisions au lieu de les détruire. Rien de plus facile, en effet, lorsqu'on cherche dans le labyrinthe des contradictions maçonniques, que de se croire dans la bonne voie lorsqu'on est dans une fausse. Or, comment un homme qui se croit dans la bonne voie en matière si grave, accepterait-il de bon cœur une décision prononcée par des juges faillibles comme lui, et que même il peut sentir ou croire beaucoup plus faillibles que lui ? Si encore ces juges avaient pour eux l'autorité des services rendus au point de vue de la découverte des secrets maçonniques ! Mais on songeait, au contraire, à écarter les antimaçons les plus expérimentés du Conseil qui aurait eu à juger les contestations...

La Fédération, dans ces conditions, eût tout simplement substitué les divisions intestines aux divisions à l'extérieur. Je sais maintenant par expérience que les premières sont beaucoup plus redoutables que les secondes.

A ce point de vue et en raison de l'état actuel des esprits, non seulement la Fédération me semblait ne pouvoir rendre ce qu'on attendait d'elle, mais elle me paraissait devoir être plutôt dangereuse pour l'antimaçonnisme. C'est pourquoi j'ai pris la responsabilité d'affirmer hautement mon opinion.



En résumé, M. Nicoullaud m'a surtout accusé de vouloir rompre



ce qu'il appelle le bloc antimaçonnique, c'est-à-dire d'être un agent de discorde. (Pauvre bloc ! Qu'en a-t-on fait depuis qu'il y a quatre ans, on a commencé contre moi la guerre qui se continue toujours !)

J'ai pris corps-à-corps les deux chefs d'accusation les plus graves.

J'ai montré que, si M. Nicoullaud s'est considéré comme attaqué par moi, c'est grâce à une interprétation absolument abusive. Quant à l'affaire de la Fédération, j'ai établi non seulement que je n'ai pas outrepassé mon droit, mais que j'ai accompli mon devoir. Voilà pour ce qui me regarde.

Pour lui, il a manqué doublement à la cause : en entravant les discussions théoriques qui sont indispensables pour le progrès de l'antimaçonnisme et en substituant sans raison à ces discussions théoriques les querelles personnelles qui, selon sa propre parole, ne « peuvent servir que les adversaires ».

A elle seule, la différence de ton entre mon article et les siens, suffirait à caractériser le conflit actuel. Je ne me suis laissé aller à quelque véhémence dans la riposte que pour répondre à la prétention inquisitoriale formulée dans la lettre qu'il m'a écrite. Chez lui, au contraire, on sent, à tout instant, la volonté agressive, mauvaise et condamnable, celle de nuire et de détruire avec scandale la force antimaçonnique que je me trouve représenter par la longue suite de mes travaux. Je lui cherche et je lui donne toutes les excuses ; mais c'est ainsi. Le provocateur n'est certainement pas moi. Telle est la démonstration que j'ai tenu à faire, non pour moi, mais parce qu'elle est utile à la cause.

Par ce qui reste des accusations auxquelles j'ai répondu, on peut juger de la valeur des autres. Je suis d'ailleurs à la disposition de M. Nicoullaud pour les rétorquer toutes, s'il en sent le besoin ; mais ce sera dans la Revue et non ailleurs, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'il est juste que ceux-là qui ont entendu l'attaque entendent aussi la défense ; ensuite parce que plus le théâtre des divisions entre antimaçons est restreint, moins la cause en souffre.

Je terminerai, puisqu'il m'en a fourni l'occasion, par certaines remarques sur la situation très particulière qui m'est faite dans l'antimaçonnisme, situation à laquelle il vient d'ajouter une aggravation. Je fais tout d'abord observer que cette situation date de l'apparition de mes derniers livres. Dès qu'ils ont été publiés, je me suis vu en butte à des attaques qui n'ont guère cessé depuis. C'est un fait. C'est également un fait que, toujours, ces attaques sont venues du camp antimaçonnique, alors que, chez nos adversaires, on se taisait. Enfin, c'est un troisième fait que ces attaques, remarquables par leur va-



riété, sont constamment personnelles. Quelle est l'explication de cette triple constatation ?

On sait que mes efforts ont toujours tendu à élaborer une théorie et une philosophie de l'action occulte. J'ai voulu comprendre et faire comprendre aux autres le mécanisme de cette action. Il n'est pas douteux que, par là, je dirigeais mes efforts dans un sens absolument pratique, particulièrement dangereux pour l'ennemi. Mais il est évident aussi que, si j'ai découvert quelques-uns des vrais secrets, cet ennemi doit faire son possible pour qu'on n'attache pas d'importance à mes découvertes.

Je suis arrivé à élaborer la thèse des Sociétés secrètes superposées et enchevêtrées, se recrutant les unes dans les autres par sélections successives, et agissant les unes sur les autres par suggestions graduées et basées sur le mensonge.

Cette thèse a un point de départ positif et indiscutable : l'existence des grades, qui équivalent à des sociétés qui sont secrètes les unes pour les autres et qui se recrutent et agissent dans les conditions que je viens de dire.

Elle explique une foule de phénomènes historiques, politiques et sociaux, incompréhensibles si on la repousse.

Elle fournit l'arme la plus puissante que nous ayons contre la Maçonnerie, parce qu'elle nous fait voir la fourberie et le mensonge de cette association. Elle nous donne ainsi le moyen d'en répandre la haine et le mépris ; haine et mépris sur lesquels on pourra un jour s'appuyer pour tarir le recrutement maçonnique ainsi que celui des autres Sociétés secrètes.

Enfin, ce n'est pas contre les individus qu'elle tourne cette haine et ce mépris ; c'est contre l'organisme par lequel ils sont trompés, chloroformés et corrompus. Elle tend donc à la réconciliation nationale.

Si cette théorie n'existait que dans mon cerveau, l'ennemi n'en aurait cure. Mais elle a été exposée dans mes livres qui ont eu un très gros succès. Si elle est vraie, il faut donc qu'elle soit discréditée ; c'est la seule ressource qui reste à l'ennemi. Mais il ne peut l'attaquer, lui qui se dissimule, ni la faire attaquer dans son camp, parce qu'avant tout, il ne doit pas la faire connaître aux siens. C'est de là où elle a pénétré qu'il doit s'efforcer de l'extirper.

Si ma thèse est vraie, il est donc de l'intérêt de l'ennemi qu'elle soit attaquée dans les milieux antimaçonniques, mais qu'elle le soit aussi sourdement et aussi indirectement qu'il est possible, c'est-à-dire par la raillerie chuchotée à l'oreille, et, en même temps, par le discrédit jeté sur l'auteur, mais sans qu'il soit alors question de ladite théorie, pour des causes tout autres, plus ou moins factices, par les-

quelles l'attention de public se trouve détournée. Voilà ce que nous dit le bon sens.

Regardons maintenant les faits. Qu'observons-nous ?

Chez l'ennemi, silence complet à mon sujet. Quant au camp antimaçonnique, cet ennemi ne peut s'y montrer en personne. Mais s'il n'y parle pas, il a mille manières d'y faire parler, sans que ceux qu'il suggestionne sachent par qui ils sont suggestionnés ni même qu'ils le sont. Les choses se passent ainsi hors des Loges tout aussi bien que dans les Loges.

Des suggestions plus ou moins maçonniques sont-elles pour quelque chose dans les attaques persistantes dont je suis l'objet depuis quatre ans ? Chacun peut se faire là-dessus l'opinion qu'il veut. Pour moi, je me borne à remarquer que les choses se passent exactement comme elles devraient se passer si leur cours était réglé par la volonté occulte de l'ennemi.

Jamais, en effet, chez les antimaçons, on n'attaque ma théorie directement, bien en face, publiquement. On en parle dans les coins, pour la démolir là où il n'y a pas de contradicteurs. On la déforme pour pouvoir en rire. Mais en revanche, on s'en prend à la personne de l'auteur. Certains ont multiplié les attaques personnelles contre moi avec une véritable rage, en faisant beaucoup de tapage, mais sans oser affronter la contradiction publique. M. Nicoullaud, c'est une justice à lui rendre, est le premier qui ait pris la responsabilité d'accusations publiques précises qui, du moins, ne sont pas lâches, et c'est pourquoi, sans doute, je n'ai pas été trop fâché de son intervention.

Si j'étais simple spectateur, je commencerais, en prenant dans leur ensemble les accusations que j'ai entendu formuler et celles qui m'ont été rapportées, par être tout d'abord frappé de leur multiplicité. « Qu'un homme soit coupable de ceci ou de cela, me dirais-je, c'est possible. Mais qu'il soit coupable de tant de choses..., non ; il y en a trop. Je me défie. » Je me méfierais d'autant plus en considérant que cet homme lutte depuis vingt-cinq ans contre un ennemi qu'anime l'esprit de mensonge et de perversité, et qui ne combat que par ces deux moyens.

J'ajoute que ces attaques personnelles sont bien illogiques chez les antimaçons et plus encore chez les catholiques. La Franc-Maçonnerie est encore un organisme peu connu, et c'est de cette inconnaissance que résulte sa force. Or, je la combats surtout en cherchant à répandre une théorie qui explique cette force. De deux choses l'une : ou cette théorie est fausse, ou elle est vraie. Si elle est fausse, pourquoi ne pas vous en prendre directement à elle ? Si elle est vraie, elle vous rend service. Pourquoi en récompenser l'auteur comme vous le



faites, même en admettant — ce qui n'existe pas — qu'il soit coupable de tout ce dont vous l'accusez ? Pourquoi, en le diminuant, diminuer ses chances de faire accepter cette théorie qui, si elle est vraie, contient le germe de vos victoires futures ? L'illogisme de ce système d'accusations vagues, insuffisamment étayées sur des apparences plus ou moins fragiles, devrait suffire à mettre en garde ceux qui les colportent.

Je considère que, dans l'espèce de guerre que j'ai entreprise, je dois être prêt à livrer ma personne comme le soldat livre sa vie. Mais je dois faire tous mes efforts en faveur d'une thèse dont je sens ou crois sentir l'importance au point de vue de la lutte pratique. Or, je dis qu'en faveur de cette thèse militent :

1° le silence de l'ennemi ;

2° l'abstention de toute discussion théorique sérieuse chez les antimaçons, et le remplacement d'une telle discussion par des railleries, par des déformations ou par des attaques personnelles ;

3° l'illogisme de celles-ci.

Si M. Nicoullaud continue à éprouver le besoin de me considérer comme un ennemi, et s'il veut s'abandonner à ce sentiment sans nuire à la cause à laquelle il se déclare si profondément attaché, c'est à ma théorie qu'à l'avenir il s'en prendra. Sur ce terrain, il pourra faire œuvre utile.

COPIN-ALBANCELLI.

— Cette réponse nécessite de notre part des précisions qui ne sauraient trouver place ici. Elles allongeraient un texte suffisamment développé par lui-même. De plus, nous estimons qu'il est nécessaire de placer sous les yeux des antimaçons appartenant aux divers groupes, toutes les pièces de la discussion en un seul faisceau, sans les obliger à se reporter aux différents numéros soit de la *Bastille*, soit de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. Nous allons, dans ce but, réunir touts les documents dans une brochure qui paraîtra incessamment.

Charles NICOULLAUD.



Le F∴ Lieftinck et la « Religion » Maç∴

Le *Bulletin antimaçonnique*, organe mensuel illustré de la Ligue antimaçonnique de Belgique, dirigé avec talent et vaillance par Valentin Brifaut, membre de la Chambre belge (Bruxelles, 131, rue de Stassart), a cité (janvier 1914), dans une *Lettre de Hollande*, sur « les FF ∴ hollandais et la Politique » de coalition libéro-démo-socialiste contre les catholiques, un discours (p. 3) du F ∴ Lieftinck, « maçon » depuis quarante ans, Vén ∴ de la Loge de Harlem; — ce discours a été prononcé le 9 déc. 1913, à la Chambre hollandaise, à propos de la Maçonnerie, dénoncée, publiquement, au sujet de cette coalition, par le baron Van Wynbergen (2 déc.), — Je cite :

« Le F ∴ Lieftinck... prononça un discours violent contre l'Eglise « catholique et les prêtres, au cours duquel il malmena les Jésuites « et le député Van Wynbergen. Le fougueux vieillard somma ce der- « nier de traduire, devant la Chambre, la bulle pontificale d'Excom- « munication (contre la Maç∴, 1738), et lui lança ces paroles : « Rien « n'est sacré pour un inquisiteur. »

« Le baron Van Wynbergen répliqua, le 12 décembre, documents en main. »



Cela me remet en mémoire un autre discours, — non public, celui-là, très secret, au contraire, — prononcé par le même F ∴ Lieftinck, en 1894, au nom du Gr ∴ Or ∴ des Pays-Bas, dont il était alors le Gr ∴ Orat ∴, le porte-parole autorisé, représentant toute la Maç ∴ des Pays-Bas.

C'était à Anvers, le 22 juillet 1894, lors de la « Conférence (occulte) maçonnique universelle » (21-24 juillet). J'en ai sous les yeux le compte rendu officiel authentique [1].

1. « Conférence maçonnique universelle d'Anvers » du 21e au 24e J. ∴ du 5e mois 5894. — Bruxelles, P. Weissenbruch, imprimeur du Roi (*sic*), 45, rue du Poinçon, br. in-8°, couverture *bleue*, 92 pp.

Le Gr :. Or :. et le Supr :. Cons :. (Collège des hauts-grades de Hollande), étaient représentés, à ce conseil de guerre international, par les FF :. Van Visser, Gr :. M :.; Lieftinck, Gr :. Or :.; Laging-Tobias (Juif ?), Domers, Walterdon, H. Van Gyn et der Kinderen. (p. 8).

A l'ordre du jour (22 juillet, président, le Gr :. M :. du Gr :. Or :. de Belgique [1], F :. Houzeau de Lehaie), — se trouvait la question suivante, posée par F :. Houzeau (p. 18) :

« QUEL EST LE BUT AUQUEL TENDENT TOUS LES FF :. MM :. ? »

Les « profanes » qui ont pu étudier la M :. universelle savent parfaitement à quoi s'en tenir, là-dessus. Ils pourraient répondre d'une seule voix :

Le but de la M :. universelle est le but séculaire des Juifs pharisaïques, Kabballo-Talmudistes : détruire, *per fas et nefas*, partout, le Christianisme universel, intégral, le Catholicisme et la Catholicité, l'Eglise catholique, l'Ordre chrétien, social et moral, le règne du Christ, pour y substituer, par corruption ou par imposition *per fas et nefas*, le règne du Kabbalisme Judéo-maçonnique universel, le Maçonnisme en un mot, — d'abord occultement, puis publiquement, — le tout en vue de l'empire Juif mondial.

Le but, c'est de renverser l'Eglise du Christ, crucifié par le Kabbalisme satanique ; c'est d'ériger à sa place, sous le nom de « temple de l'Humanité », sans Dieu (autre qu'elle même), le temple de l'Anti-Dieu, le *dieu* caché du Kabbalisme, le *dieu* occulte de la Synagogue Kabbalique. Ce but est visé depuis la fondation même du Christianisme, dès l'apparition de la Secte secrète gnostique du Juif Simon de Gitta, le magicien satanisé, contemporain de saint Pierre. Ce but est visé par toutes les Sectes secrètes jusqu'à nos jours. Ce but, le Maçonnisme, masque du Judaïsme Christiphobique, le vise avec plus d'acharnement depuis que la secte des FF :. *Rose-Croix* Kabbalistes, à laquelle appartenait l'apostat Luther, père du « Protestantisme », s'est transformée, au XVIII[e] siècle, en Maçonnerie impériale anglaise (1717), frappée d'excommunication par l'Eglise en 1738. Ainsi J.-C. avait excommunié et maudit les Pharisiens de la *Kabbalah*, à Jérusalem, l'an 33 de l'Ere chrétienne.

Ce but, le Maçonnisme et le Judaïsme apostat, le vise de nos jours, depuis la Révolution maçonnique, dite française, — conspiration anglaise de la Maçonnerie, s'attaquant tout d'abord à la « Fille aînée

1. Le terme *Orient* est d'origine judaïque, comme la M.·. elle-même. Il désigne Jérusalem, plus spécialement celle du Kabbalisme et du Pharisaïsme, dont Jérusalem fut la citadelle, jusqu'en l'an 70 du Christ. — C'est aussi à Jérusalem, que fut commencé le Talmud.



de l'Eglise » — pour en faire, si possible, la Fille aînée de l'Anti-Eglise.

Ce but, le Maçonnisme et le Judaïsme, — révolutionnaires tous deux par essence, détruisant les patries chrétiennes, — ce but, ils le poursuivent surtout depuis qu'ils ont réussi, l'Europe jugulée, à supprimer, par la force, en 1870, l'indépendance de la Papauté, continuatrice de l'œuvre du Christ crucifié par le Kabbalisme pharisaïque.

Voilà ce que pourraient répondre les profanes, avec le cardinal Dechamps, écrivant, en 1879 : « La Maçonnerie, — c'est l'Eglise à l'envers, — c'est « l'Anti-Christianisme, — c'est le Satanisme ».

Le cardinal voyait aussi clair que les Papes, — plus clair que les rois et les peuples qui ont refusé et refusent encore de croire les Papes...

*
* *

Le Satanisme est, en effet, le fond occulte de la *Kabbalah*, parodie monstrueuse de la Bible, sous prétexte de *Tradition*. Le Maçonnisme est essentiellement kabbaliste et païen. Otez au Maçonnisme ses mystères, ses rites secrets, renouvelés du Satanisme antique et repris, depuis 600 ans avant J.-C., par les Pharisiens kabbalistes de Babylonie, toute la Maçonnerie croule. Mystères babyloniens, chaldéens, égyptiens, grecs, persans, etc.: voilà d'où sort la Maçonnerie moderne. Le Pharisaïsme kabbalique est vieux de 2154 ans. C'était la « Maçonnerie » des rabbins et des scribes, apostats du Mosaïsme, initiés aux sectes secrètes de Babylone, de Thèbes, de Memphis, etc.

La « Religion maçonnique »

Ecoutons maintenant le discours prononcé, à Anvers, par le F∴ Lieftinck,[1] en 1894 :

« Le F∴ Lieftinck, Gr∴ Orat∴ du Gr∴ Or∴ des Pays-Bas, s'exprime en néerlandais : « L'orateur dit qu'*avant de venir à la Conférence, nous connaissions tous le but de la Maç∴*, mais que, toutefois, il était bon de nous en entretenir. En posant la question, nous avons senti que *nous n'atteignions pas suffisamment* le but. Nous avons voulu nous éclairer mutuellement, pour nous rapprocher de l'idéal que nous poursuivons.

« La Maçonnerie est une Religion, — *contrairement à ce qui a été proclamé*, — mais, ajoute le F∴ Lieftinck, il ne s'agit pas de cet enfantillage que l'on appelle : « Religion », dans le monde profane.

« Il s'agit de quelque chose de plus élevé, — qui part du cœur, et se confirme dans la tête.

« La Maçonnerie, dit le F∴ Lieftinck, ne se *manifeste par* aucun dogme ».

1. *Compte rendu* authentique, p. 39, lignes 19-29.



POINTS A NOTER :

I. Le F :. Orat :. avoue que tous les FF :. connaissent leur but, caché, occulte. Mais il a soin de ne pas l'indiquer. Singulière façon de « s'éclairer mutuellement ». Il ne peut pas, même entre FF :., l'indiquer d'une façon précise. C'est défendu. Il sait que ce but est celui du Judaïsme kabbalique. Tous le savent, du reste. A quoi bon l'indiquer ? Donc, pas de réponse à la question posée.

II. Tous les FF :. marchent d'accord vers cet idéal qu'il est interdit de dévoiler et que, jusqu'ici, ils n'ont pas encore réussi à atteindre, — suffisamment.

III. La Maçonnerie est une « Religion ». Voilà le mot lâché; le seul qu'on puisse risquer, — en dépit des négations d'un tas de FF :. mal initiés, — ou stylés pour mentir ; en dépit de l'opinion de l'immense majorité des profanes qui n'y voient goutte. Là-dessus, F :. Lieftinck les éclaire un peu. Mais c'est si peu de chose ! Notons cependant l'aveu. Il a du prix :

La Maçonnerie est une « Religion » universelle —, parodie du Catholicisme universel. « Religion » supérieure à toute autre —, nouvelle parodie. Religion de ceux qui n'en ont plus. C'est la « Religion », sans « enfantillages » cultuels, — et sans dogmes — *manifestés.* Parfaitement vrai ! Ceux qui, dans la Maç :. ou hors de la Maç :., disent le contraire sont des nigauds ignorants ou des menteurs.

IV. La « Religion » maç :. excluant toutes les religions —, surtout la Religion chrétienne et ses enfantillages, — ne part pas de Dieu, du Christ. Non. Elle part du *cœur* de chaque F :., du cœur maçonnisé, kabbalisé, déchristianisé, « libéré » des Commandements de Dieu et d'autres enfantillages. Elle part du cœur émancipé du Dieu de la Bible et de l'Evangile. Purs enfantillages que tout cela !

En Maçonnerie, comme en « Kabbalerie », c'est le cœur anarchisé, corrompu qui symbolise, organiquement, les passions déchaînées de la Bête humaine « anti-théisée ». Chaque *cœur*, de chaque F :., est l'organe « religieux » par excellence. La tête, symbole organique du raisonnement dévoyé, ne fonctionne que pour confirmer sophistiquement la « religion » du cœur. Libre-chair, — libre-examen. Toute la « Religion » maçonnique est là.

V. Le F :. Lieftinck, — qui « sait », — l'affirme : cette Religion ne se *manifeste* extérieurement, c'est-à-dire exotériquement, par aucun dogme. Encore très vrai ! La Maçonnerie ne « manifeste » ni son but, ni son dogme, ni même sa « religion ». Il faut être du « bâtiment » pour deviner quelque chose. Cela s'appelle la « Vraie Lumière » — datant, selon les FF :., de 4000 ans avant J.-C. — c'est-à-dire du Serpent d'Eden...



Le libre-examen, dans la « Religion » maç :., exclut Dieu. — Un enfantillage ! La libre-chair, dans la « Religion » maç :. exclut les Commandements de Dieu. Double enfantillage ! — La libre-pensée et la libre-chair en Maçonnerie, excluent l'Evangile et le dogme chrétien. Autant d'enfantillages !

Non, la « Religion » maç :. ne *manifeste* pas son dogme. Et l'on sait pourquoi. Elle le cache, depuis des siècles, avec un soin extrême, garanti par une foule de serments, qui vont *Crescendo* — 33 serments en haute Maçonnerie dite « Ecossaise », — supérieure à la « Symbolique » (3 serments).

VI. Cette « Religion » cache son dogme comme l'ont caché, dans leurs mystères profonds, par tous les moyens, surtout le mensonge, toutes les sectes secrètes, issues du vieux Kabbalisme, — issu lui-même du plus vieux paganisme.

Le Secret incommunicable.

Ce dogme interdit, sauf dans les ténèbres les plus opaques, accessibles aux plus parfaits initiés — *rari nantes*, — est le secret des secrets. Bien plus, il est « INCOMMUNICABLE ».

Le 23 juillet 1894, à Anvers, le F :. Cornette, de la L :. *Marnix Van Saint-Aldegonde* (nom d'un F :. Rose-Croix, d'un des *Gueux* du XVIe siècle en Belgique), disait : « Le secret maç :. — que l'on nous « enseigne d'ailleurs être, de par son essence même, incommunica- « ble, — est une *conception absolue*, ne souffrant d'exceptions, ni de « restrictions d'aucune sorte (p. 69).

— « Si, en France », disait (même séance, p. 73), le F :. Viguier, du Gr :. Or :. de Paris, « nous renoncions absolument au secret, nous verrions reculer, pour longtemps, *l'action utile* de la Maç :. ».

Le F :. Bouvier, « délégué du Directoire du Régime Ecossais rectifié d'Helvétie » (33 degrés) (même séance p. 75.) : « Même chez nous, nous sommes obligés d'être excessivement prudents.

« Nous sommes tous d'accord pour recommander *le secret le plus « absolu* sur tout ce qui touche aux rituels, cérémonies et symboles « de la Maç :.... Il importe, pour réussir, de *travailler dans le secret* ».

Le F :. Ivan Bosanyi (Gr :. L :. de Hongrie) déclarait (même séance p. 77) : « Nous procédons de la même façon que vous. Nous tenons le « secret, par esprit d'opportunisme, — *jusqu'au moment où nous au- « rons atteint* LE BUT ».

Le F :. Houzeau, — Discours de clôture (24 juillet, p. 90) : « C'est pourquoi, statuant sur l'une des questions soumises, vous avez « déclaré que *le secret maç :. doit être maintenu*. Il ne faut pas que « l'on sache d'avance quelle voie nous allons prendre (*Applaudissements*). »



Rapprochez tout cela des déclarations des *initiés* antiques, recueillies par Ch. Nicoullaud dans son livre si fouillé, si révélateur, si documenté, *L'Initiation maçonnique* : Hérodote, Apulée, Pausanias et d'autres. Vous aurez une preuve de plus que le Maçonnisme moderne descend des Mystères du Paganisme, transmis par le Kabbalisme.

Le Dogme secret fondamental.

Le moment me semble venu — le « moment psychologique », comme disait F :. Von Bismark — de « manifester » aux profanes — en dépit des Lieftinck, Cornette, Viguier, Bouvier, Bosanyi, Houzeau, et *tutti quanti*,— le secret incommunicable, le dogme fondamental, ésotérique de la « Religion » maçonnique universelle, — but auquel tendent tous les Maçons qui « savent » — surtout ceux de la haute Maç :. internationale.

Ce dogme « secrétissime » mérite les honneurs de l'encadrement. Il porte la griffe du maître Juif, du « Supérieur Inconnu », du véritable grand « Architecte » de la Maçonnerie .:

Jusqu'ici la *Revue Internationale* n'aura pas encore reproduit, je crois, un document aussi prodigieux, aussi phénoménal, aussi kabbaliquement sublime.

> Kabbalah. *Ad Pentateuchum*, folio 97, n° 3 : (Le Pentateuque biblique est constitué par les cinq premiers livres Mosaïques) :
>
> — I. « Dieu » [le *dieu* de la *Kabbalah* n'a rien de commun avec celui de la Bible et des Chrétiens] « se montre, ici-bas, sous les traits du Juif » (Kabbaliste).
>
> — II. « Juif, Juda, Jevah ou Jehovah, c'est le même être ».
>
> — III. « Le Juif est Dieu vivant, Dieu incarné, C'est l'homme céleste : Adam « Kadmon ».
>
> — IV. « Les autres hommes (Goim, non Juifs), sont « terrestres, de race inférieure. Ils n'existent que pour « servir le Juif. — Ce sont des petits d'animaux ».

Toute la Lyre.

Tels sont les textes cités, comme authentiques, par M. l'abbé Charles, docteur en théologie, curé de Beaumont (France), dans son livre documenté : *La solution de la question juive* [1].

1. Paris, 1890, Renaissance française, 3, rue de Solférino, in-12°, 233 pp. Voir p. 55.



Ce qui ne permet pas de douter de l'authenticité du document, c'est que le Haut-Maçon anglais, Carlyle, dans ses *Etudes sur la Maçonnerie*, l'a dû connaître quand il a noté l'idée Kabbaliste : « Le Juif est l'homme-dieu ». (Cité par le même auteur, p. 55).

Si l'on voulait presser tout ce que contiennent logiquement ces textes, on en ferait sortir le Maçonnisme tout entier, armé de pied en cap, telle la déesse Pallas sortant du cerveau de Jupiter. Ici, c'est le cerveau du Juif Kabbalique. On ferait sortir de ces textes toute la « Religion » du F.·. Lieftinck, son dogme, son secret. On en ferait sortir le dogme maçonnique de la déification de l'homme contre Dieu et du « Temple de l'humanité » — ; le dogme archi-maçonnique de la déification de l'anti-Dieu lui-même, de ce « Grand Révolté », — comme a dit naguère Clemenceau, — qui poussa le premier couple humain dans la Révolte originelle contre Dieu, et promit aux révoltés la déification : *Eritis sicut dii ;* — le dogme maçonnique du « libre-examen », de la « libre-pensée », de la libre-chair ; — le dogme maçonnique de la « Morale indépendante » de Dieu, exprimé par A. Pike, dans *Morals and Dogma of the Scottish masonic Rite* : « Le Maçon ne fait pas la guerre à ses propres instincts »[1] ; dogme mieux précisé encore par le Pontife Suprême américain, grand Kabbaliste : « Les dix Commandements de la loi mosaïque, tels qu'on les dit pro- « clamés au Mont-Sinaï, ne sont pas obligatoires pour le Maçon, comme Maçon »...[2] ; — On en ferait sortir le dogme égalitaire maçonnique, qui fit explosion en 1789, en France : « *Liberté .·. Egalité .·. Fraternité .·.* — devise de toutes les Républiques, dites françaises, depuis la première jusqu'à la dernière; — le dogme fondamental du « Suffrage universel » brut : « Un homme — Une voix » et du Féminisme suffragitaire : « Une femme — Une voix » : *Votes for women*, comme on dit en Angleterre ; — on en ferait sortir le dogme maçonnique de la liberté illimitée de toutes les opinions exprimées publiquement et le dogme maçonnique de la liberté sans bornes de la Presse ; — le dogme maçonnique de la liberté du mal, du vice, du mensonge ; — le dogme maçonnique de l'Anarchie radicale, contre toute patrie, contre toute autorité divine ou humaine : *Ni Dieu ni maître*... — toute la lyre !...

Quand Carlyle soulignait l'idée mère du Kabbalisme maçonnique : « Le Juif est l'homme-dieu », il ne savait pas qu'il soulignait la parodie pharisaïque du dogme fondamental du Christianisme : l'Incarnation du Fils de Dieu fait homme.

Le cardinal Dechamps l'a bien dit : « La Maçonnerie, c'est l'Eglise

1. *Morals and Dogma* p. 231. Voir A. Preuss : *A Study in American Masonry* Ch. XV. *La Moralité maçonnique*, p. 303.

2. *Encyclopædia of Masonry*, p. 205. Cité par Preuss, p. 295.



à l'envers » — Et quand, en 1896, à Venise, le futur Pie X dénonçait la Secte infâme infernale, le cardinal Patriarche savait aussi bien ce qu'il disait que le savait Clément XII, en 1738.



La *Kabbalah* — commencée 600 ans avant J.-C. à Babylone, terminée plusieurs siècles après (peut-être au XV[e] siècle, 12 à 14 vol. *in-folio*) a repris, pour le compte exclusif du Juif « divin », impérial, le vieux dogme ésotérique pagano-satanique des mystères antiques déifiant, sans distinction de race, l'homme secrètement « anti-théisé », libéré de Dieu, — satanisé.

Le sur-homme « divin », sous le « sur-dieu » suprême !...

En étendant cette déification au *goï* Kabbalisé maçonniquement, l'anti-Eglise ne fait que lui étendre le privilège de la déification, réservée par la *Kabbalah* au Juif, continuateur permanent du pharaïsme déicide de l'an 33.

Le Kabbalisme maçonnique, d'étapes en étapes, met, ainsi, le *goï* au niveau du Juif « divinisé, parce qu'anti-théisé. Kabbaliquement enjuivé en Loges, le *goï* devient *dieu* à son tour. Le petit d'animal s'élève d'échelon en échelon, grâce au Juif, jusqu'au rang « d'homme céleste ». Il se kadmonise !

Sur son lit de mort, le Juif et F :. Heine, pourri jusque dans les moelles, disait, ironiquement : « Je sens que je deviens dieu ». Cri de désespoir de l'initié sans repentir. Mais — aveu de son Kabbalisme incurable...

Les vrais MM :. initiés se croient devenus des *dieux*, comme le Juif, leur maître. Voilà le secret de leur « self adoration ». C'est le secret du « Maître de la Terre ».

Telle est donc la « Religion » maçonnique. On veut étendre à l'humanité entière, anti-christianisée, anarchisée, satanisée, la déification à l'envers du Juif de la *Kabbalah* — en attendant que celui-ci, peu à peu, puisse asseoir son Empire mondial — au moyen du maçonnisme — sur la race réfractaire inférieure qui n'existe que pour servir le Juif « divin », et le *goï* divinisé judaïquement.

Bref, la « Religion » du Maçonnisme — c'est son but universel — tend nécessairement, en vertu de son dogme même, à ressusciter contre le Christianisme, contre les races chrétiennes, contre les patries chrétiennes, le règne du vieux Paganisme Satanique — « où tout était Dieu, sauf Dieu lui-même » — comme disait Bossuet : « C'est ce que la Maçonnerie appelle le Progrès. C'est ainsi qu'elle travaille au « bonheur de l'humanité » — cliché séculaire, depuis le temps des FF :. Rose-Croix...

C'est le retour au règne de la Bête humaine, au règne de la tyran-



nie impériale et de l'esclavage. Triomphe des passions déchainées par le Juif au profit de son Empire... « divin ».

Voilà le dogme manifesté.

Telle est la « Religion » du F ∴ Lieftinck.

Le Saint Empire.

Quatorze ans avant le F ∴ Lieftinck, le Kabbaliste américain Pike, — après avoir longuement, mais à mots couverts, initié, dans une dernière instruction, le F ∴ M ∴ « Ecossais » au 32e degré de perfection Kabbalique (grade de *Prince du Royal Secret*), s'écriait, dans *Morals and Dogma*, à la fin de la 861e page : « Telle est, mon F ∴, la vraie parole du Maître Maçon : Tel est le vrai Royal Secret — qui rend « possible et qui, à la fin, rendra réel le Saint Empire de la vraie Fra« ternité maçonnique : « Gloria Dei est celare verbum — Amen ».

J'imagine qu'en 1894, F ∴ Lieftinck devait connaître le *Saint Empire* auquel tendent tous les FF ∴ de la Maçonnerie et tous les Juifs de la Kabbalerie. En ne manifestant pas le dogme, le secret incommunicable, le F ∴ Lieftinck cachait son verbe, comme le cache le dieu dont la gloire éblouissait Pike. Les deux augures, en extase devant leur dieu, auraient pu, chacun sur leur trépied sacré, répéter, sans rire, l'*Amen* final.

Le texte de Pike, cité plus haut, est extrait de l'ouvrage de Preuss : *Etude sur la Maçonnerie en Amérique*, en cours de traduction dans la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. Je recommande spécialement aux lecteurs français et belges, le chapitre VIII sur le « Dieu » et la « Religion » de la Maçonnerie. Il les éclairera complètement. Mais ils remarqueront que, nulle part, Pike, le Pontife suprême, n'ose, dans son Evangile « Ecossais », citer les textes de la *Kabbalah* encadrés plus haut. Cela, c'est... incommunicable.

Le F ∴ Lieftinck doit être, lui aussi, un Kabbaliste. Il « sait » — mais il cache : *Celat verbum*. Il parlait « Religion » devant trois cents FF ∴ cosmopolites. Mais il ne pouvait savoir, exactement, leur degré de Kabbalisation individuelle.

> Et, comme la vertu, le crime a ses degrés,

a dit Corneille. Il en est de même du Maçonnisme, du Kabbalisme. Le Gr ∴ Orat ∴ ne pouvait se risquer « plus oultre ». S'il n'avait eu à pontifier que devant les initiés, comme les FF ∴ Goblet d'Aviella, alors Gr ∴ Commandeur du Supr ∴ Cons ∴ de Belgique, Pappaert, Gr ∴ Or ∴ et G. Jollrand « Grand Chancelier » du même Conseil, Viguier « Chancelier du Grand Collège des Rites » et Mesureur, chef de la Gr ∴ Loge « Ecossaise » de Paris, il aurait pu se déboutonner

1. *A Study*, etc., Ch. VIII, *The God of Masonry*, p. 166.



davantage. Mais jamais, au grand jamais, il n'aurait osé dévoiler, même devant eux, l'incommunicable *Kabbalah*. C'eût été forfaire à tous ses serments.

Le F :. Pike, non plus, n'a pas osé révéler le fond Kabbalique du « Royal secret » qui préside aux destinées du « Saint Empire », symbolisé par l'aigle impériale à deux têtes — la tête *goï* et la tête juive — du Rite dit « Ecossais », — « aigle » perché sur un glaive, enguirlandé de la devise : *Deus* (le *dieu* de la *Kabbalah*) *meumque Jus* — « Dieu *et* mon droit », empruntée, parodiquement, aux vieilles armoiries catholiques d'Angleterre.

Si les *goim* de France veulent méditer les textes encadrés, ils se rendront mieux compte de la « Religion », *laïque, obligatoire*, que la Maçonnerie et la Juiverie prétendent imposer à la Fille aînée de l'Eglise. Ils comprendront mieux le double règne qui pèse sur eux, du Juif et du Franc-Maçon — reliés, solidairement par la « chaîne d'union » Kabbalique. Ils comprendront mieux comment Isaac Blumchen, de Cracovie, a osé publier, chez Isidor Nathan Goldlust : *A nous la France* ! — synthèse politique de la *Kabbalah Ad Pentateuchum* folio 97, n° 3.

Pour la Maçonnerie, pour la Kabbalerie, la France incarne aujourd'hui la race inférieure des *goim*, petits d'animaux, qui n'existent que pour servir le Juif — et le Maçon « divins »,

...« à qui la terre entière fut promise,
« Et qui doit conquérir l'humanité soumise [1] .»



Avis aussi aux *goim* de Belgique et de Hollande. Sur leurs têtes la Maçonnerie tient suspendue sa « Religion », — comme une épée de Damoclès. Qu'ils regardent la France et le Portugal, où cette « Religion » sévit — pour le « bonheur de l'Humanité »...

Que les chrétiens des deux pays s'unissent donc et s'organisent pour combattre, repousser le nouveau Mahométisme et son *Al Koran*. Ils ont connu le règne des « Gueux » du XVIe siècle — qui criaient : « Plutôt Turcs que Papistes ! ». Gare aux « Gueux » du XXe siècle ! Gare au Juif *divin* !...

Les Belges, particulièrement, feront bien d'étudier de près, à fond, l'Ennemi occulte. Qu'ils lisent l'ouvrage décisif de Ch. Nicoullaud — un profane doublé d'un érudit — intitulé : *L'Initiation maçonnique* [2]. Peu d'auteurs modernes ont creusé aussi profondément la question. Peu ont jeté une aussi vive lumière sur les mystères de la « Re-

1. *A nous la France*, p. 19.
2. Paris, Perrin, 1913, in-12, 306 pp.

ligion » maçonnique. — Œuvres des ténèbres séculaires, accumulées par le Paganisme, rendues plus épaisses encore par le Kabbalisme.

Comme le dit, dans la préface, l'éminent chanoine Jouin, Ch. Nicoullaud, dans ce chef-d'œuvre, a dévoilé « l'occultisme des Sociétés secrètes » — propagées chez les *goim* chrétiens par le Judaïsme apostat. « Les rites, les symboles des divers grades maçonniques dérivent des anciens mystères occultistes », repris par l'occultisme judaïque, puis par l'occultisme maçonnique... « Sans eux, la Maçonnerie n'aurait plus de corps, de doctrine, ni de cohésion » — Voilà ce que prouve péremptoirement, documentairement, l'auteur de l'*Initiation maçonnique.*

Dans son ouvrage, on trouvera la genèse historique, doctrinale, de la « Religion » maçonnique, inspirée Kabbaliquement, par le « Père du Mensonge », par « l'homicide dès le commencement. » — *Christus dixit.*

L. Hacault.



DOCUMENTS

Le Mouvement Mondial Juif

GÉNÉRALITÉS INTERNATIONALES. — Nous lisons dans un article de M. M. PRAGUE, paru dans les *Archives Israélites*, du 26 mars 1914, sous le titre : « Le Sabbat et la vie moderne » :

Il y a, à l'heure actuelle, en Allemagne, d'importants établissements, des manufactures employant un nombreux personnel, qui ferment le samedi. Il y en a également en Angleterre...

Nous avons, à Paris, en plein centre commercial et industriel, des maisons de banque, des fabriques qui donnent congé le samedi et les jours de fêtes israélites à leurs employés et ouvriers...

Nous connaissons également des médecins, des avocats qui sont de zélés pratiquants et ne transgressent pas la loi sabbatique....

A Londres, à la suite d'une campagne active menée par l'Association des *Schomerei Schabbat* (Observateurs du Sabbat), les ouvriers tailleurs israélites qui y sont légion et qui travaillent pour le compte de nombreuses maisons israélites, ont réclamé le repos sabbatique par roulement, avec leurs camarades chrétiens. Ils n'ont pas encore obtenu satisfaction, mais ils sont décidés à faire grève pour arriver à leurs fins...

Dans tous les pays fonctionnent des Sociétés de *Schmomerei Schabbat* ayant pour but le placement des ouvriers et employés voulant observer le Sabbat, de leur venir en aide matériellement et moralement et de tout mettre en œuvre pour leur faciliter la pratique de leurs devoirs religieux...

Le rédacteur en chef des *Archives Israélites* ajoute :

Pourquoi une œuvre pareille ne verrait-elle pas le jour en Israël de France?

Nous trouvons tout naturel que les Juifs suivent les préceptes de leur religion, parmi lesquels la loi du repos sabbatique tient la pre-



mière place. Ils pourraient même, sans que nous y trouvions à redire, observer l'année sabbatique et l'année jubilaire, pendant lesquelles les revenus de la terre étaient abandonnés aux pauvres, et le remboursement des dettes suspendu.

Mais, connaissant la nature envahissante et dominatrice du Juif, nous avons une certaine méfiance, et il ne faudrait pas que cette campagne en faveur du Sabbat fût, au fond, un moyen détourné de le substituer au dimanche.

Nous devons déjà aux juifs le divorce, c'est beaucoup trop. Il est inutile qu'ils songent à nous imposer les autres préceptes de leur loi.

Ce qui éveille notre méfiance, ce sont les paroles suivantes prises dans le même article :

Plus on comptera d'Israélites, célébrant le repos du septième jour, plus aisée cette pratique deviendra. On le voit en Russie, en Orient et en Afrique, où les fidèles du Sabbat, étant l'immense majorité, ne souffrent pas dans leurs intérêts de lour soumission à la loi du Décalogue.

Le samedi, dans ces pays, étant donné le rôle prépondérant joué dans le commerce par les Juifs pratiquants, est un jour de chômage général accepté même par les non-Juifs.

— Nous lisons dans la *Gazette de Liége*, 31 mars 1914 :

Commencée presque en même temps, il y a un tiers de siècle, dans trois grandes capitales, Vienne, Berlin et Paris, la campagne antijuive eut des fortunes bien diverses. En France, les efforts de Drumont et de ses disciples ne devaient produire aucun résultat vraiment appréciable. En Autriche, où l'antisémitisme, il est vrai, se justifiait plus encore qu'en France, le mouvement, sous l'habile direction du génial Lueger, aboutit au triomphe complet du parti chrétien-social dans la ville de Vienne, inféodée jusqu'alors aux judéo-libéraux.

En Allemagne, où les fils d'Israël n'étaient guère aussi puissants, l'antisémitisme trouvait moins d'aliments. Une Ligue se fonda en 1880, mais déjà l'année suivante, elle se divisait en deux fractions, l'une conservatrice, l'autre radicale. En 1893, l'antisémitisme, après divers avatars, se trouvait encore représenté par deux groupes, les réformistes allemands et les sociaux allemands. Ils fusionnèrent en 1894 pour former, sous la direction d'un chef de valeur, Liebermann von Sonnenberg, mort il y a deux ans, le parti réformiste social allemand. Mais en 1900, nouvelle scission qui persista jusqu'à la réunion d'aujourd'hui.

C'est en 1887 que les antisémites pénétrèrent pour la première fois au Reichstag. Puis, ils eurent 5 élus aux élections générales de 1890, et 16 à celles de 1893. Ce fut l'apogée du parti. Son tribun le plus populaire était le fameux Ahlwardt, dont le rôle politique fut aussi court qu'éclatant. Bientôt la stagnation survint, puis la décadence. Aux élections de 1907, les antisémites des deux groupes comptèrent encore 14 élus ; à celles de 1912, ils n'en eurent plus que 7, et, depuis lors, ils ont encore perdu 1 siège.



L'antisémitisme ne s'est maintenu que dans quelques régions de l'Allemagne centrale où des circonstances économiques spéciales le favorisèrent, en Saxe et en Hesse notamment. Un de ses premiers apôtres, et son plus illustre, le pasteur Stœcker, l'avait abandonné de bonne heure pour fonder le parti chrétien-social, représenté aujourd'hui au Reichstag par 3 députés. Comme Lueger, en Autriche, il avait compris la stérilité de l'antisémitisme pur et la nécessité de l'action sociale chrétienne, mais il ne devait pas trouver dans la protestante Allemagne de suffisants appuis.

Abyssinie. — De l'*Univers Israélite*, 27 mars 1914 :

La question des Falachas [1] paraît devoir reprendre de l'actualité dans le judaïsme, et le Comité international qui s'est constitué pour venir à leur aide vient de se réunir à Francfort [2] pour étudier les moyens de les assister efficacement.

Allemagne. — L'*Univers Israélite* publie, dans son numéro du 3 avril 1914, une interview dans laquelle le docteur Ismar Elbogen, professeur à l'*Institut pour la science du judaïsme*, à Berlin, et président de la *Fédération des Sociétés d'histoire et de littérature juives*, donne des renseignements sur l'organisation du judaïsme allemand, qui, dit l'*Univers Israélite*, « est aujourd'hui incontestablement à la tête du judaïsme moderne ».

Nous relevons les points suivants dans les déclarations du professeur juif de Berlin :

En Allemagne, l'organisation des communautés est toute différente de celle qui existe en France depuis la Séparation. Chez nous, chacun se réclame en principe d'une confession. Chacun est obligé d'appartenir à sa communauté ; ceux qui s'excluent forment l'exception. Et comme tout membre de la communauté doit contribuer aux dépenses cultuelles en proportion de ses ressources — connnues par l'impôt qu'il paie — nos grandes communautés jouissent de la prospérité financière...

La grande communauté de Berlin compte plus de 140.000 âmes et près de 40.000 contribuables. Elle perçoit chaque année environ trois millions de francs pour l'impôt cultuel ; son budget de recettes atteint six millions.

La communauté entretient actuellement sept grandes synagogues ; une huitième va être inaugurée la semaine prochaine, et une autre est en construction...

La communauté de Berlin réunit présentement sous sa direction vingt-cinq à trente groupes ou « écoles de religion », *Religionsschulen*. D'autre part, l'enseignement de la religion est dispensé dans la plupart des écoles secondaires. Il a fallu lutter pour étendre cette mesure aux élèves israélites ; on y est parvenu peu à peu...

1. Groupements d'origine juive en Abyssinie.
2. Ce Comité avait eu jusqu'ici son siège à Florence (*Univ. Isr.*, 10 avril 1913.

La communauté embrasse toutes les fractions, depuis les partisans de l'extrême réforme, qui n'ont de culte que le dimanche et qui ne prient qu'en allemand (à part quelques mots) jusqu'aux Hassidim polonais... Seule, une petite minorité orthodoxe d'environ 150 familles est organisée en communauté distincte, dénommée *Adass Yissroël...*

Notre communauté veut introduire la représentation proportionnelle dans les élections au Conseil d'administration, et ce dans l'intérêt des minorités. Les femmes contribuables auront aussi le droit de vote. J'apprends avec plaisir que les femmes votent dans l'association consistoriale parisienne. Mais notre communauté sera en Allemagne le premier groupement confessionnel qui aura introduit cette réforme. Les Juifs marchent à la tête du progrès...

Il nous manque en Allemagne une Union générale des communautés israélites. Il n'y a d'organisations centrales qu'en Alsace-Lorraine, dans le Grand Duché de Bade et dans le Würtemberg. De plus, des groupements par districts existent en Bavière et dans quelques provinces, plus récemment annexées, de la Prusse, comme la Hesse et le Hanovre. Mais nous n'avons pas de Consistoire central. En Prusse, notamment, chaque communauté est souveraine, et chaque président roi ou roitelet...

La plus considérable et la plus influente des organisations libres est l'« Union des Juifs allemands», (*Verbund der Deutschen Juden*) fondée en 1905. Ce n'est pas une Société, mais une représentation des communautés et autres collectivités. A part un petit groupe intransigeant, mené par des orthodoxes de Francfort, tous les Juifs y adhèrent sans distinction. Son conseil compte des savants comme Son Excellence Ehrlich, le philosophe Hermann Cohen, des industriels connus comme Rudolf. Mosse, James Simon, Netter, des financiers comme Warburg, des juristes comme Fuchs, Blau, Breslauer, Horwitz, des rabbins comme Maybaum, Guttmann, Munk, des savants juifs comme Barth, des sionistes comme Bodenheimer, Klee. Quelques membres seulement du Conseil d'administration sont élus, la plupart sont délégués par les associations ou nommés par cooptation.

Tous les deux ans a lieu une assemblée de délégués et de notables ; la dernière a siégé à Hambourg en 1913.

Le Dr Ismar Elbogen indique quelle est l'activité de cette union :

L'œuvre de l'Union des Juifs allemands s'étend à toutes les questions d'ordre politique, social et apologétique qui intéresent la *généralité* des Juifs allemands. En outre des séances plénières, le Conseil d'administration répartit son activité en trois commissions.

L'œuvre politique a pour objectif l'égalité des Juifs dans toutes les questions législatives et administratives. La nomination des Juifs aux fonctions judiciaires, administratives et universitaires (enseignement secondaire et supérieur) est surveillée avec soin, et l'on s'assure si des Juifs reçoivent de l'avancement pour s'être fait baptiser. On s'occupe spécialement de l'obtention des grades dans l'armée, où les Juifs ne sont même pas nommés dans les cadres de réserve. Si, dans ces dernières années, les ministres ont été ré-



gulièrement interpellés dans les chambres, c'est sur l'initiative de l'Union et à l'aide de documents réunis par elle.

L'Union veille à ce que l'égalité des Juifs ne soit pas compromise dans la législation... Dans la loi en cours de discussion sur le repos dominical, on s'efforce d'obtenir que les Israélites qui observent le sabbat puissent travailler quelques heures le dimanche dans les bureaux, etc., etc...

Nous surveillons constamment les publications au point de vue des attaques contre les Juifs, — et elles ne sont pas précisément rares, — et nous nous appliquons à les réfuter dans un Bulletin qui paraît de temps en temps. Un service encore plus important est celui des Archives apologétiques. L'Union réunit, dans la littérature juive et non-juive de tous les temps, tout ce qui peut servir à défendre le judaïsme ou à combattre les interprétations erronées et tendancieuses Ces documents, qui sont classés sous des rubriques scientifiques, seront peut-être coordonnés un jour en un Manuel d'apologie ; ils peuvent, dès maintenant, être mis à la disposition de tout savant.

— Nouvelles diverses :

A la demande de la fédération des Israélites orthodoxes, le ministre de la Guerre d'Allemagne a dispensé les soldats israélites de tout service les samedis et jours de fêtes juives. Les régimes laïcs professent une tolérance religieuse beaucoup moins large. (*Arch. Israël.*, 12 mars 1914).

— Bien que le ministère russe ait rapporté la circulaire imposant d'humiliantes formalités de passeports et de déclarations de séjour aux savants juifs qui devaient participer au Congrès d'ophtalmologie de Saint-Pétersbourg, un grand nombre d'ophtalmologistes font une vive agitation contre l'organisation de ce Congrès et s'efforcent de le faire échouer (*Univ. Israël.*, 20 mars 1914).

— M. le docteur Nathan Stein, conseiller à la Cour de Carslruhe, a été nommé président de la Cour d'appel de Mannheim. C'est la première fois qu'un magistrat juif est appelé en Allemagne à la présidence d'un tribunal. (*Ibid.*).

— En raison des nombreuses défections qui se sont produites dans le personnel enseignant du *Hilfsverein* à la suite des incidents de Caïffa, cette Société a demandé à l'organisation israélite russe d'enseignement de lui fournir des maîtres pour compléter ses cadres. La Société russe a refusé de donner suite à cette sollicitation. (*Univ. Israël.*, 27 mars 1914).

— M. Georg Liebermann a été nommé membre de la Société Impériale pour l'avancement des sciences. (*Univ. Israël.*, 3 avril 1914).

— M. Horowitz, professeur de langues orientales, à Aligarh (Indes), a été nommé à la nouvelle Université de Francfort. (*Univ. Israël.*, 10 avril 1914).

Angleterre. — Le correspondant de Londres de l'*Agence Roma* écrit à la date du 24 février 1914 :

Il existe en Angleterre une Fédération des communautés juives dirigée par un Comité exécutif juif siégeant à Londres et que les Juifs considèrent comme leur gouvernement. Une fois par an,les représentants de toutes ces communautés se rencontrent ici pour se rendre compte de la situation générale et pour prendre les décisions opportunes. Cette réunion,qu'on appelle ici *Board of Deputies*, est notre parlement juif.

AUTRICHE-HONGRIE. — Certains journaux ayant répandu le bruit que MM. de ROTHSCHILD ont l'intention de favoriser des négociations financières du gouvernement russe, la maison de Rothschild a fait savoir que la nouvelle est dénuée de fondement et qu'elle ne participera à aucune affaire avec la Russie aussi longtemps que ce pays continuera à traiter les Juifs avec la même rigueur. (*Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— Une statistique officielle établit que l'armée active, composée de volontaires, compte 236 soldats israélites en augmentation sur les années précédentes. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

— L'Union des Synagogues Unies d'Angleterre comprend 105 synagogues affiliées. Elle renferme 8.745 membres : 5.388 hommes et 2.979 femmes. Les recettes ont été en 1913 de 43.874 livres. (*Arch. Israél.*, 26 mars 1914).

— Nos confrères israélites de Londres nous apprennent que Mme Michel BERGSON, mère de M. Henri Bergson, de l'Académie Française, habite toujours Londres, où elle fait partie de la Hammersmith Synagogue. (*Univ. Israél.*, 20 mars 1914).

— Le Dr Léopold VADASZ, secrétaire d'Etat du ministère de la justice, a été nommé président de la société hongroise de littérature juive. (*Univ. Israél.*, 3 avril 1914).

— La Société Israélite de patronage des enfants abandonnés a décidé de convoquer cette année un Congrès des institutions juives de patronage.(*Ibid*).

Le Gouvernement croate vient de déposer au Landtag un projet de loi tendant à l'abrogation du serment *more judaico* imposé jusqu'à présent aux Israélites. (*Univ. Israél.*, 13 mars 1914).

— Notre coreligionnaire, le baron BÉLA DE HATVAN DEUTSCH a été nommé par l'empereur-roi membre de la Chambre des Seigneurs de Hongrie. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

BULGARIE. — De l'*Univers Israélite*, 13 mars 1914 :

Le gouvernement va déposer au Parlement un projet de loi tendant à accorder aux écoles primaires israélites de Bulgarie des subventions de l'Etat. Elles ne recevaient jusqu'à présent que des allocations des municipalités. En outre, le Parlement sera saisi d'un projet relatif à l'enseignement obli-



gatoire de l'hébreu et de la religion aux enfants israélites fréquentant les écoles de l'Etat.

CANADA. — Nous lisons dans *La Vérité*, de Québec, 7 mars 1914 :

La *Croix* de Montréal souligne un fait très étrange qui s'est déroulé à Montréal lors de la célébration judaïque du vingt-cinquième anniversaire du *Bnaï-Berith* baron Hirsch, juif et banquier d'Allemagne, enrichi, dit-on, des dépouilles chrétiennes :

« Les quarante mille Juifs de Montréal ont pu savoir que parmi les *goim* canadiens associés à ce festin figuraient le président de la société nationale catholique Saint-Jean-Baptiste, M. OLIVAR ASSELIN, le président de la société catholique irlandaise Saint-Patrice et quelques autres, pêle-mêle avec les rabbins talmudiques et les GF∴ Bnaï-Berith les plus en vue, les plus hostiles aux chrétiens, spécialement aux Canadiens français.

« Au premier abord, cela pourrait paraître comique. A réflexion, on aurait plutôt envie de pleurer ».

— M. BOULAY, député de Rimouski, a demandé au Gouvernement de fermer la porte du Canada aux Juifs. Voici, d'après *la Vérité*, de Québec, 28 mars 1914, le texte officiel des paroles qu'il a prononcées :

L'honorable ministre de l'Intérieur (M. Roche), d'après ce qu'il disait l'autre jour, paraît satisfait de la quantité d'immigrants qui nous arrivent chaque année. Quant à moi, je trouve ce nombre trop considérable ; il devrait être grandement réduit, et la qualité devrait suppléer à la quantité. Nos lois devraient être des plus rigoureuses, et les règlements exécutés à la lettre pour tout ce qui concerne les étrangers venant de ces pays producteurs d'assassins et de fainéants. Elles devraient en même temps ajouter que le Canada sera fermé aux Juifs comme aux Chinois et aux Hindous ; que chaque immigrant devrait produire, à son entrée au Canada, un certificat de l'autorité municipale de son pays et posséder au moins plusieurs centaines de piastres en argent, s'il vient à tout autre titre que celui de colon ; que personne ne sera admis s'il ne vient pas avec sa famille et pour se livrer surtout à l'agriculture.

De cette manière, nous éviterions d'être débordés par la canaille de tous les pays d'Europe, et nous protégerions l'ouvrier canadien qui, parfois, est réduit au chômage pendant que des étrangers travaillent, empochent nos deniers pour les envoyer ensuite dans leur pays.

DANEMARK. — De l'*Univers Israélite*, 27 mars 1914 :

Le 29 mars marque le centenaire de l'octroi aux Israélites danois, par le roi Frédéric VI, des droits de citoyens. Cette date sera célébrée par un banquet et par la publication d'un ouvrage commémoratif.

EGYPTE. — De *l'Univers Israélite*, 27 mars 1914 :



Aux élections partielles qui viennent d'avoir lieu pour la nomination de quatre membres du Conseil municipal, deux Israélites, M. le docteur R. Valensin et Campos, ont été élus.

Espagne. — Des *Archives Israélites*, 12 mars 1914 :

Mânes d'Isabelle la Catholique et de Torquemada, frémissez ! Le roi Alphonse XIII a reçu dans son palais à Madrid, une députation d'Israélites de Tanger, protégés espagnols, composée du docteur Guita, de MM. Pinto, Benasuli et Bentata, à laquelle il a fait le meilleur accueil et promis sa protection à tous les Juifs habitant le territoire du Maroc soumis à la tutelle de l'Espagne.

Nouvelles diverses d'origine juive :

— Le Dr Yahuda, maître de conférences à l'Université de Berlin, chargé de cours d'histoire et de littérature juives à l'Université de Madrid, a été élu membre correspondant de l'Académie d'histoire de Madrid. Avant lui, deux autres savants juifs allemands, Graetz et Kayserling, avaient fait partie de cette illustre Compagnie. (*Univ. Israél.*, 3 avril 1914).

— M. Alfred Lisbonne, maire de Sidi-bel-Abbes (Algérie), a été nommé chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique par le roi d'Espagne. (*Arch. Israél.*, 26 mars 1914).

Etats-Unis. — L'Amérique est de plus en plus envahie par les Juifs, qui bientôt y régneront en maîtres.

La population juive de New-York, à cause du courant d'immigration qui y déverse chaque année tant de coreligionnaires russes, roumains et galiciens, a dépassé, dès 1910, le million, et depuis, il n'a fait que croître. L'agglomération israélite new-yorkaise est la plus dense du monde ; elle représente le quart de la population totale de la ville...

Le *New-York Times*, nous fournit au sujet de l'instruction religieuse des données fort intéressantes.

Le nombre des écoles juives du dimanche s'élève à 29 : 217 professeurs y enseignent 5.669 enfants. Viennent ensuite les écoles synagogales avec 4.131 élèves et 130 professeurs ; les Talmud Tora avec 6.952 élèves et 140 professeurs ; 24 écoles talmudiques que fréquentent 10.710 élèves et où professent 163 maîtres ; 468 Chedarim, avec une population scolaire de 13.952 enfants et 653 professeurs, soit un total de 580 écoles fréquentées par plus de 40.000 enfants... Il reste encore 200.000 enfants qui manquant d'instruction religieuse, faute de cours et de professeurs. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

— 130 237 immigrants juifs ont débarqué dans les ports américains pendant l'année 1913. L'accès du sol américain a été refusé à 1.199. On en a dirigé 25.309 sur 200 villes différentes. (*Univ. Israél.*, 27 mars 1914).



— Sous les auspices de l'Ordre Bnaï-Berith, une Ligue s'est formée en Amérique dans le but de combattre partout où elle se produit, la diffamation du Juif. D'après le *Bnaï-Berith News*, qui est l'organe de cet Ordre, la Ligue s'est déjà mise en campagne, et elle a fait des observations à divers journaux, cinématographes, théâtres, hôtels, etc., qui diffamaient ou boycottaient les Juifs. Dans la plupart des cas, la Ligue a pu observer que cette malveillance n'avait pas de profondes racines et cédait facilement aux représentations qui étaient faites.

...La Ligue s'occupe aussi de faire adopter par le Parlement du pays une loi pour empêcher les hôtels et les stations estivales d'afficher qu'ils ne désirent pas de clients juifs... Menée avec discrétion, l'œuvre de la Ligue pourra rendre de précieux services aux Juifs des Etats-Unis. Elle constitue, dans tous les cas, la preuve que le Juif n'est plus disposé à entendre, sans protester, les insultes dont on l'a abreuvé impunément jusqu'ici. (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

— Le Dr Goldwater, directeur du grand hôpital israélite Mont-Sinaï, a été nommé chef du département sanitaire de New-York. (*Univ. Israél.*, 27 mars 1914).

— M. Morgenthau, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, qui est juif, aurait été chargé par son gouvernement d'une mission en Turquie d'Asie et en Palestine pour y étudier l'organisation de l'enseignement dans ces contrées. (Cf. : *Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— L'Université de New-York a reconnu la validité du diplôme hébreu de fin d'études délivré par le gymnase hébraïque de Jaffa, et, lui accordant l'équivalence avec les diplômes d'enseignement secondaire, a admis à l'école des ingénieurs un jeune homme qui avait fait ses études à Jaffa. (*Ibid.*).

— M. Carnegie désirant que le judaïsme ait des représentants dans le Conseil de sa fondation en faveur de la paix, a désigné pour en faire partie le rabbin Emile Hirsch de Chicago et M. Markus Marks, maire d'un des quartiers de New-York. (*Ibid.*).

— M. Oscar Straus, ancien ministre et ancien ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, a été désigné comme membre de la Cour permanente de la Paix de la Haye pour une nouvelle période de dix ans. (*Ibid.*).

France. — M. Doumergue ayant déclaré à la Chambre des Députés, lors d'une des dernières interpellations, que l'alliance franco-russe « donne à notre pays une grande force pour nos intérêts, tous nos intérêts », l'*Univers Israélite*, 10 avril 1914, tenant à bien montrer comment certains Juifs « français » comprennent le patriotisme, écrit :

Or, il y a un intérêt, matériel et moral, dont le gouvernement russe ne tient pas compte en dépit ou à cause de l'alliance : c'est quand il refuse de respecter les droits de citoyens de cent mille israélites français. Nous atten-

dons que M. Doumergue fasse valoir ici la « grande force » que l'alliance donne à nos intérêts ».

— Nous lisons dans les *Archives Israélites*, 9 avril 1914, sous la signature : H. Prague :

Nous ne descendons pas des Croisés ; nous n'étalons pas nos parchemins, nous n'exhibons pas nos titres de noblesse. Nous remontons beaucoup plus haut dans le passé, et ce passé de serfs, qui est, hélas ! la condition présente de tant de nos frères, nous l'évoquons sans honte.

Nous sommes des *parvenus*, et nous ne nous en cachons pas, promus à la dignité d'hommes libres par la grâce toute puissante de Dieu, ce qui vaut peut-être mieux que le bon plaisir d'un monarque...

Il y a dans l'âme du Juif qui célèbre la Pâque une flamme qui brûle, c'est la passion de la liberté : « *Aujourd'hui esclaves, l'an prochain libres* ».

Cette passion est la dominante d'Israël.

Il semble que le miraculeux affranchissement des serfs de l'Egypte ait marqué d'une empreinte indélébile la chair pensante et sensible de leurs descendants. L'amour de la liberté est commun à tous les Israélites. Ils ont horreur de la servitude, de la tyrannie, parce que, aussi, ils y ont été trop longtemps et trop cruellement assujettis.

Aussi, dans tous les pays, ils se rangent instinctivement du côté des libéraux, et c'est pourquoi le régime républicain, les institutions démocratiques qui sont, par définition et destination, les organes et les instruments de la liberté, conquièrent en immense majorité leurs suffrages...

— Ce qui suit est extrait du *Rayon*, organe mensuel de l' « Union libérale israélite », — ou modernisme juif —, numéro du 15 mars 1914 :

Le judaïsme accorde le souverain contrôle à la raison et à l'expérience, il ne connaît pas de mystères, ses temples s'appellent des écoles, il reconnaît comme sien tout ce qui se conquiert sur l'ignorance et la superstition, il reçoit les apports constamment accrus du savoir et les recrée au creuset de son génie. La Torah n'est pas close ; comme elle s'est développée avec les docteurs du Talmud et avec les philosophes du moyen âge, elle demeure ouverte aux enrichissements de toutes les disciplines intellectuelles, morales et sociales...

La révélation n'est ni extérieure, ni extrinsèque, elle n'a pas eu lieu une fois pour toutes, elle s'opère en nous, et continuellement et chez chacun. Pourvu qu'on prenne la peine de descendre en soi-même, on entend Dieu frapper à la porte du cœur...

Il convient de distinguer entre la position de la Stricte Observance et celle du libéralisme. Pour le traditionnaliste au sens rigoureux du terme, la Loi écrite et la Loi orale, c'est-à-dire la Bible et le Talmud, étant d'origine divine, constituent un bloc auquel il est interdit de toucher : les formes extérieures, les rites et les coutumes sont aussi sacrés que le fond. Il nous paraît évident que cette modalité de judaïsme ne peut pas tenir durablement devant



la critique et devant la vie modernes. Au demeurant, il n'est que de regarder ce qui se passe parmi les Juifs ouverts à la culture occidentale, comme ils se détachent chaque jour plus nombreux de l'hébraïsme orthodoxe...

Le judaïsme libéral proclame lui aussi la nécessité d'institutions, d'exercices et de symboles qui concrétisent l'idée, organisent l'émotion, disciplinent et entretiennent l'activité, encadrent et font communier le groupe humain. Mais il estime que les formes et les cadres n'ont qu'une valeur d'emprunt et d'opportunité ; ce sont des moyens qu'il convient de conserver tant qu'ils ont une vertu de promotion spirituelle et morale, qu'il faut laisser tomber quand ils ont perdu leur qualité éducatrice, édifiante.

Nous reprenons donc la tradition à la lumière des conditions nouvelles d'existence et de pensée, à la lumière de l'esprit intérieur qui épure la lettre et s'enrichit des neuves acquisitions de la science et de la conscience, *tout en sauvegardant les créations originales.*

Le judaïsme ainsi compris n'a, d'une part, rien que ne puisse accepter la pensée la plus libre ; d'autre part, il réunit tous les éléments capables de satisfaire aux exigences morales, sociales, affectives, esthétiques, historiques de l'âme humaine. Il se présente comme une religion d'inspiration, d'expérience, de responsabilité et d'initiative personnelle, en même temps que de solidarité avec le perfectionnement et le mieux-être de la création tout entière. Il remplit toute l'octave des frémissements humains.

— M. Emile CAHEN écrit dans les *Archives Israélites*, 12 mars 1914 :

Il est toujours mauvais, en réalité, de mêler les questions de confession aux tripotages d'argent ; il y a de braves gens dans toutes les religions, dans tous les partis ; car les principes de morale sont identiques, qu'on fréquente l'église, le temple, la synagogue, aussi bien qne les réunions maçonniques.

M. Emile Cahen ignore, sans doute, que les Francs-Maçons sont depuis plusieurs années à la recherche d'une morale sans avoir encore pu la rencontrer. Quant à la morale talmudique, nous savons ce qu'elle enseigne lorsqu'il s'agit de non-Juifs.

— L'*Univers Israélite*, 20 mars 1914, nous apprend que l'impôt sur le revenu avec la déclaration contrôlée est d'origine juive. C'est sans doute pour cela que les radicaux-socialistes et les Francs-Maçons tiennent tant à nous doter de cette mesure fiscale, si contraire aux traditions de notre race française.

Il est beaucoup question en ce moment de l'impôt sur le revenu et de son corollaire, la déclaration contrôlée. On ne sait généralement pas que la déclaration existait autrefois dans les communautés juives. Les dépenses communales étaient couvertes par un impôt sur la fortune, combiné avec des impôts sur les successions et même sur les dots, — avis à M. Renoult. — chaque contribuable devait déclarer sa fortune devant une commission, et



ce sous serment. En cas d'inexactitude dans la déclaration, le fraudeur pouvait être condamné à l'excommunication, qui équivaut à notre privation de droits civiques.

— M. H. Prague écrit dans les *Archives Israélites*, 19 mars 1914, à propos de la criminalité juvénile :

L'école laïque a été de nouveau incriminée. Il est évident que la morale religieuse est un grand facteur dans l'éducation de l'âme de la jeunesse, et que la foi en un Dieu qui nous demandera compte de nos actions doit servir efficacement de frein aux instincts de violence et de cruauté innés dans l'homme, *Ki jetzer lèb haadam rû mineouzov*, comme dit la Genèse.

L'homme naît avec des passions, et rien ne vaut pour les discipliner, pour les maîtriser, que de fortes convictions religieuses.

— Nou lisons dans *la Libre Parole*, 19 mars 1914 :

Le général juif Dennery reprend de l'activité... dans les Loges. Ancien membre de la Loge ∴ *La Justice*, tombé en sommeil, il rentre à la Loge ∴ *La Lumière*, de Neuilly-sur-Seine. Hier soir, il était porté à l'ordre du jour de la Loge ∴ *Garibaldi*, comme devant faire une conférence sur « Les défenseurs de Metz en 1552 et en 1814 ». Mais, pourquoi les Maçons l'appellent-ils, tout court, le général D... ? Le présent écho leur montrera que c'est précaution inutile.

— La « Fédération des Œuvres de Bienfaisance de l'Est » s'est réunie en Congrès à Nancy. Les *Archives Israélites*, 12 mars 1914, nous en donnent le motif :

Il s'agissait, d'accord avec les Comités d'Alsace-Lorraine, d'étudier les les voies et moyens pratiques pour assurer d'une façon plus rationnelle et plus économique, dans l'intérêt des Communautés et des pauvres eux-mêmes, le transport des malheureux émigrants qui nous viennent de la Russie, de la Galicie et des pays balkaniques et qui se dirigent sur Paris, objet de tous leurs espoirs, mais source aussi, pour beaucoup d'entre eux, de cruelles déceptions.

— Nous lisons dans les *Archives Israélites*, 9 avril 1914 :

La quantité de pains azymes distribuée à l'occasion de Pessach par le Comité de Bienfaisance à la population indigente israélite de Paris a été supérieure à celle de l'an passé. Elle a dépassé 30.000 kilos.

Nous donnons cette indication parce qu'elle en dit long sur l'envahissement de Paris par les Juifs. Si l'on n'y prend garde, nous n'aurons bientôt plus rien à envier à New-York sur ce point. Les Juifs français eux-mêmes ne voient pas ce mouvement sans inquiétude.



La conquête juive en France

Juifs décorés. — Les *Archives Israélites*, 12 mars 1914, publient une longue liste de Juifs et de Juives nommés officiers de l'Instruction publique.

— MM. Azoulay (Simon), propriétaire à Saint-Eugène ; Teboul (Mardochée), agriculteur à Frendja (Algérie), ont été nommés chevaliers du Mérite agricole. (*Univ. Israél.*, 20 mars 1914).

Administration. — M. le Dr Salomon a été nommé, après concours, médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

— Sont nommés conseillers du commerce extérieur : MM. Berger (Georges), commissionnaire en marchandises, à Paris ; Blum (Jules), à Besançon ; Bruhl (Henri), avocat, à Paris ; Gouguenheim (Isaïe), administrateur de la Société anonyme, Paris-France ; Helft (Aristide), commissionnaire, à Paris ; Lévy (René-Salomon), manufacture de mouchoirs, à Paris ; Mayer (Armand), représentant d'exploitation, à Paris ; Schwob (Félix), administrateur de la Compagnie des fourrures, à Paris ; Weiler (Sylvain), directeur aux établissements Diétrich, à Paris. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

MM. Braunschwig (Georges), chef de la maison Braünschwig et Cie à Tanger ; Biltz (Léopold), membre de la Chambre de Commerce française de Santiago, du Chili ; Rueff (Alexandre), représentant de maisons françaises à Mexico ; Torrès (Alfred), directeur de la société industrielle à Constanza (Roumanie). (*Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— Sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier les conditions de la participation du corps médical à l'application des lois sociales : MM. Hendlé, préfet du Calvados ; le docteur Netter, membre de l'Académie de médecine ; le docteur Brunschwigg, médecin à Besançon. (*Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— M. Ernest Meyer, Conseiller d'Etat, est nommé membre du Conseil supérieur du Tourisme. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

— M. Lippmann, de l'Académie des Sciences, est nommé président, et M. Abraham, professeur à la Sorbonne, est nommé membre de la Commission technique de la Télégraphie sans fil. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

Armée. — M. Bernheim-Dennery, capitaine au 10e régiment d'artillerie, a été promu au grade de chef d'escadron et nommé major dudit régiment.

M. Franck, lieutenant au 8e régiment du génie, a été promu capitaine et détaché à la division technique du génie. (*L'Univ. Israél.*, 3 avril 1914).

M. Braun, lieutenant au 23e régiment d'infanterie coloniale, a été promu capitaine et maintenu à son corps. (*Ibid.*)

M. Isidore, lieutenant au 13e régiment d'infanterie, a été promu capitaine et affecté au 162e régiment. (*Ibid.*)

M. Bloch, sous-intendant militaire à Paris, est promu intendant. (*Arch Israel.*, 26 mars 1914).



Beaux-Arts. — Le Musée d'Alger a fait l'acquisition d'un dessin rehaussé du maître ALPHONSE LÉVY : *La Gitane.* (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

Enseignement. — M. Carvalho, agrégé de physique, docteur ès-sciences, professeur de l'Université, est nommé, à titre temporaire, répétiteur auxiliaire à l'Ecole polytechnique. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

M. LÉVY-BRUHL, fils du professeur à la Sorbonne, est chargé du cours de droit romain et d'histoire du droit français (doctorat) à l'Université de Grenoble. (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

— MM. LÉVIS, MAUSS et ALPHANDÉRY, professeurs à l'Ecole des Hautes-Etudes, sont nommés directeurs d'études. (*Ibid.*).

Institut. — A la dernière séance de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Julien HAYEM a lu une notice sur B. ALTMAN. Il étudie et présente la vie et la carrière de ce grand négociant de New-York, que, dans son pays, on a justement appelé « le prince des marchands ». (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

Magistrature. — M. Hermann, substitut à La Rochelle, est nommé Procureur de la République à Châteaubriant. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

— M. Ch. Téifous, avocat, a été nommé juge-suppléant, chargé de l'Instruction au tribunal du Havre. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

— M. Lemant, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Rouen, est nommé procureur de la République près le tribunal de première instance d'Auxerre. (*Univ. Israél.*, 27 mars 1914).

— M. Gros, avocat général près la Cour d'Appel de Lyon, est nommé procureur de la République au tribunal de cette ville. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).

ACTIVITÉS JUIVES

Université Populaire Juive, 8, rue de Jarente, 4e arrondissement, dimanche 15 mars à 9 heures du soir, conférence par M. NEUMANN : « Le Théâtre de M. Henri Bernstein ».

— Dimanche 22 mars, à 9 heures du soir, conférence de M. SCHOEN : « La lutte contre les microbes ».

Union Scolaire, 10, rue Thorigny, mercredi 18 mars, 8 h. 1/2 du soir, conférence par M. le Rabbin FÉLIX MEYER, directeur de l'Ecole de Travail, sur « L'Humour Juif ». (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

— L'Assemblée générale de « La Terre Promise » a eu lieu le dimanche 1er mars à 2 heures, sous la présidence de M. Léopold MAY, président de la Société, assisté de MM. LÉVY, Grand Rabbin de France ; DREYFUS, Grand Rabbin de Paris, présidents d'honneur ; Charles CERF, président honoraire.
MM. KLEIN, vice-président ; DREYFUS, J. WEIL, WEISSBACH, Mathias



SALOMON et Achille GIMPEL furent réélus ou élus membres du Conseil. (*Arch. Israél.*, 26 mars 1914).

La Terre Promise est une Société Juive de Mutualité et de Bienfaisance. Le capital social est de 78.692 francs. Elle sert à ses retraités une pension de 100 francs.

— Dimanche dernier, a eu lieu l'assemblée annuelle de la Société des *Etudes Juives*, sous la présidence de M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France. M. Albert CAHEN, inspecteur général de l'Instruction publique, a été élu président pour l'année courante. M. le rabbin MAYER LAMBERT, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes et au séminaire rabbinique, a fait une conférence sur *La Bible et Babylone.* (*Arch. Israél.*, 26 mars 1914).

— Les « Amis du Judaïsme », 36, rue Saint-Sulpice, samedi 21 mars à 8 h. 1/2 du soir, conférence de M. Robert GAUTHIOT, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes : *Les Juifs et les Perses.* (*L'Univ. Israél.*, 20 mars 1914).

— Les « Amis du Judaïsme », samedi 4 avril, conférence de M. Adolphe REINACH, ancien membre de l'école d'Athènes : *Judaïsme et Hellénisme.* (*Univ. Israél.*, 3 avril 1914).

— Association des Jeunes Juifs, jeudi 26 mars, causerie de M. le rabbin LIBER : *Les Hassidim.* (*Ibid.*).

— Le comité de l'« Alliance israélite universelle » vient de se reconstituer à Bayonne. Il est composé de MM. Albert BERNAL, Régulus FOUSÈQUE, Albin SALZÉDO, Anselme PEREYRE, Edouard GOMMEZ-VAEZ. (*Ibid.*).

— L'Assemblée générale annuelle de l'Association cultuelle de la *Stricte Observance* a eu lieu, le dimanche 8 mars, sous la présidence de M. H. PRAGUE, Vice-Président. M. Nephtali LÉVY, président démissionnaire, a été réélu membre du Conseil. (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

GRÈCE. — Les Juifs continuent à se préoccuper de la question de Salonique :

La nouvelle lancée par différents journaux, d'un important mouvement d'émigration des Israélites de Salonique et des autres villes annexées à la Grèce, paraît devoir se confirmer. (*Univ. Israél.*, 27 mars 1914).

— Salonique peut devenir un puissant facteur de prospérité pour la plus grande Grèce, mais, c'est à condition que les autorités helléniques ne s'évertuent pas, par leurs persécutions grandes et petites, à décourager et à abattre la population juive, qui détient la majeure partie du commerce et du trafic. Si cette politique de tracasseries et d'avanies ne prend pas fin, Salonique sera ruiné ou au moins amoindri. C'est à quoi devraient songer les Grecs et leurs prêteurs. (*Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— Pour oublier les heures pénibles de cette fatigante et douloureuse pé-



riode de transition, l'élite de la population juive de Salonique suit avec une attention passionnée les belles conférences organisées par la Mission Laïque, agissant comme comité de la Ligue Franco-Hellénique, de fondation récente. (*Univ. Israël.*, 3 avril 1914).

— Le Gouvernement grec vient de prendre une mesure de bienveillance à l'égard des Israélites habitant les territoires conquis : il les a dispensés provisoirement, ainsi que les musulmans, du service militaire. (*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

HOLLANDE. — De *l'Univers Israélite*, 13 mars 1914 :

La municipalité d'Amsterdam a appelé aux fonctions d'archiviste municipal Mlle Sophie DUPARC, auteur de travaux réputés, fille de l'écrivain Arié Duparc.

ITALIE. — Nous trouvons les renseignements qui suivent dans les *Archives Israélites* :

Le 25 février dernier s'est réuni à Rome, dans la salle de la bibliothèque attenante à la Synagogue de Rome, le troisième Congrès de la jeunesse israélite italienne. Le premier eut lieu en 1911, à Florence.

Les orateurs ont été M. ANGELO SERENI, président de la Communauté israélite de Rome ; M. SACERDOTE, Grand Rabbin de Rome et M. ANSELMO COLOMBO. (19 mars 1914).

— M. Rodolphe MONDOLFO a été nommé professeur de philosophie à l'Université de Bologne, ce qui porte à huit le nombre d'Israélites titulaires d'une chaire à cette Université. (12 mars 1914).

NOUVELLE-ZÉLANDE. — L'*Univers Israélite*, 27 mars 1914, donne des renseignements sur la situation des Juifs dans cette colonie anglaise.

Les premières familles juives s'y établirent vers 1840. Il y a aujourd'hui 2.130 habitants israélites, — soit 2,1 pour cent de la population totale. — Ils sont originaires, pour la plupart, de Russie, d'Allemagne et de Hollande. Plusieurs Israélites ont occupé les plus hautes situations : Julius VOGEL fut, à différentes reprises, ministre des finances, puis, premier ministre, et enfin représentant de la colonie à Londres; Edward SCHRIMSKI fut membre à vie de la Chambre haute ; MM. HALLENSTEIN, LOUISSON, BAUME, furent membres du Parlement; M. MYERS, ancien ministre, fait actuellement partie de la Chambre, etc., etc... Le culte n'est organisé que dans les quatre principales villes de l'île : Auckland, Dunedin, Wellington et Christchurch. La communauté la plus importante, fondée en 1859, est celle d'Auckland. Elle compte 500 Israélites, différentes Sociétés et une école fréquentée par 60 enfants... Il y a encore des groupements organisés à Nelson, Timaru, Holitika.

PALESTINE. — Le conflit qui s'était élevé entre le *Hilfsverein* et les



sionistes à l'occasion de l'Institut technique de Caïffa, vient de prendre fin par un compromis qui constitue en réalité une victoire sioniste.

L'attitude des membres américains du Conseil d'administration, qui avaient demandé d'une façon formelle qu'une large place fût réservée à l'hébreu dans le nouvel établissement, a exercé une vive impression, une vive pression, peut-on dire, sur le Hilfsverein, puisque aussi bien l'Amérique juive, ayant fourni une bonne part du numéraire, entendait, non sans raison, que sa voix fût écoutée. Les membres russes soutenaient d'ailleurs le même point de vue ; avec eux également, il fallait compter, puisqu'un généreux philanthrope de Moscou avait largement contribué à doter l'Institut. Dans une réunion qui s'est tenue à Berlin, on est tombé d'accord... Les trois membres sionistes du Conseil d'administration qui avaient donné leur démission lors des incidents récents seront remplacés par trois autres sionistes...

Les sionistes poursuivent, d'autre part, une active propagande pour leur œuvre scolaire pour laquelle près de deux cent mille marks ont déjà été souscrits. (*Univ. Israël.*, 13 mars 1914).

— Le parti sioniste considère — non sans raison — comme une importante victoire la solution intervenue à la suite de son différend avec le *Hilfsverein der Deutschen Juden* au sujet de l'Institut technique de Caïffa. Il ne veut pas s'en tenir là... Il s'agit de gagner à la cause de l'hébraïsme des masses toujours plus grandes.

Pour obtenir ce résultat et préparer le relèvement du judaïsme, les sionistes entendent se servir de l'école. Voici le texte de l'appel lancé par le Comité Central d'action sioniste :

Dans la lutte pour la langue hébraïque dans les écoles de Palestine, nos frères de Palestine, unis à l'organisation sioniste par un pacte indissoluble, ont su faire triompher nos justes revendications...

« Cette lutte nous a, du même coup, imposé la responsabilité d'assurer la destinée de toute l'œuvre d'éducation hébraïque en Palestine. Pour donner de fortes assises à la langue et à la culture hébraïques, il fallait que la population juive de Palestine instituât de nouvelles écoles hébraïques à Jérusalem, à Jaffa et à Caïffa.

« Des écoles ont été fondées : avec celles qui existent déjà, elles constituent une œuvre qui est devenue le rempart de l'esprit hébraïque. Ceux qui se posent en adversaires du mouvement de renaissance de notre peuple en Palestine n'empêcheront pas le libre développement de la langue et de l'esprit hébraïques dans nos écoles, et ils ne pourront rien pour arrêter son essor. Dans cette lutte, la Palestine a affirmé son indépendance, et l'œuvre scolaire hébraïque prospérera avec le plus grand honneur, pour le salut de notre peuple !...

L'œuvre qui a été créée est d'une portée incalculable pour l'avenir du judaïsme national en Palestine, pour l'avenir de tout le judaïsme...

Les enfants de nos frères de Palestine, dont nous attendons qu'ils réa-



lisent l'œuvre de renaissance qui commence à s'accomplir, ont droit à l'affection, à la sollicitude de tout le judaïsme. (*Univ. Israël.*, 27 mars 1914).

— Antisémitisme musulman :

On continue à *Hébron*, dans le monde musulman, à boycotter les magasins juifs. C'est ainsi que dernièrement, les autorités locales avaient pris un arrêté interdisant aux femmes musulmanes de faire leurs achats dans les boutiques juives. Cette mesure, ayant été rapportée à la suite de réclamations, les musulmans de Hébron, connus pour leur fanatisme, viennent de décider qu'ils empêcheraient eux-mêmes et, s'il le faut, par tous les moyens, les femmes arabes de faire leurs emplettes chez les Juifs. (*Arch. Israël.*, 9 avril 1914).

— A la suite des élections générales, le Conseil de la communauté juive à Jérusalem vient d'être composé comme suit :

Président : M. Haïm Aron Valéro, banquier. — *Vice-Président :* Dr Isaac Lévy, directeur de l'Anglo-Palæstina Bank. — *Secrétaire général* : M. Ovadian Kamhi, publiciste. — *Membres Conseillers* : MM. Yom Tov Amon' juge au Tribunal ; Elie Faradji, avocat ; Nessim Eliachar, rabbin ; Joseph Meiouhas, professeur ; Joseph Eliachar, conseiller municipal ; David Hazan et Joseph Panigel, négociants. Ce Conseil, composé de l'élite juive de Jérusalem, est entré immédiatement en fonctions, et la population fonde sur lui de grandes espérances. (*Arch. Israël.*, 9 avril 1914).

— Dernières nouvelles de l'acquitté de Kief :

A leur arrivée en Palestine, Beïlis et sa famille ont été l'objet d'une affectueuse réception. Ils ont été installés dans la colonie agricole de Tel-Awiw. (*Univ. Israël.*, 27 mars 1914).

Roumanie. — M.M. Vexler publie dans l'*Univers Israëlite*, 20 mars 1914, un article sur la question juive dans ce pays. En voici un extrait :

« Les conservateurs-démocrates » aimèrent mieux céder après la guerre le pouvoir aux « libéraux », que de faire en faveur des Juifs rien de ce qu'ils avaient promis, et un de leurs chefs, assez connu en Occident, M. Take Jonesco, déclara que la question juive ne pourrait être résolue que par une constituante, où tous les partis seraient représentés... Quant aux « libéraux » actuellement au pouvoir et à qui incombera précisément la tâche de convoquer une Constituante, en vue de la solution de diverses questions intérieures, ils déclarent chaque jour que nos coreligionnaires n'ont rien à en attendre : ils ne prendront pas sur eux de proposer le moindre changement au statut des Juifs. « Conservateurs » et « libéraux » rivalisent ainsi de courage. Dans les élections législatives qui viennent de se terminer, on les a vus se jeter réciproquement à la tête leurs sympathies pour la cause de nos coreligionnaires.



Poursuivant l'étude de cette question, l'auteur écrit dans le numéro du 27 mars :

Tout espoir de voir la question juive en Roumanie résolue par l'initiative spontanée de l'un ou de l'autre des partis politiques, doit être à jamais abandonné. Nos coreligionnaires de là-bas s'étaient beaucoup promis de la revision de la constitution dont on parlait depuis longtemps. Ils pensaient que, la Constituante une fois réunie, l'occasion serait propice à la revision de l'article 7 aussi, qui les concerne... Lundi 9 mars, lecture a été donnée au Corps législatif du projet de revision. De l'article 7, pas un mot ; à la situation de nos coreligionnaires, pas la moindre allusion. Nulle protestation ne s'est davantage élevée du sein du Parlement, où siègent pourtant des membres qui passent pour favorables à l'émancipation juive. De ce côté, il n'y a donc en définitive rien à attendre.

L'auteur pense que la solution résultera d'une impulsion venant du dehors.

Les Roumains nous la baillent belle en vérité, quand ils déclarent repousser, comme une insupportable immixtion étrangère dans leurs affaires intérieures, toute intervention du dehors dans la question juive, et qu'ils affirment leur droit de se comporter envers celle-ci comme bon leur semble. Ils feignent d'oublier que la question juive en Roumanie a précisément ceci de spécial, que, loin d'être d'ordre purement intérieur, elle est de caractère international et européen... Le traité de Berlin (1878), qui fit la Roumanie, subordonne expressément son indépendance à l'émancipation totale et entière des Juifs... La question juive, en Roumanie, n'a pas cessé et ne peut cesser juridiquement d'être de la compétence des grandes Puissances signataires du traité de Berlin.

Mais, M. Vexler le déclare, en l'état actuel de l'Europe, une intervention efficace est peu probable.

Ce n'est donc pas de la pression officielle des gouvernements étrangers qu'il faut attendre, du moins dans le moment présent, la chiquenaude capable de mettre en mouvement les dirigeants roumains.

Et l'auteur préconise l'idée mise en avant par M. Luzzati d'un comité, composé de personnalités éminentes de tous les pays, qui prendrait en mains la cause des Juifs de Roumanie, parias considérés comme étrangers dans leur pays, traités comme tels, et ne relevant, en réalité, d'aucune nationalité étrangère capable de leur assurer une protection.

Le Juif roumain est, en effet, l'exemple nécessaire du peuple déicide, n'ayant plus de patrie et courbé sous la malédiction divine, jusqu'au jour annoncé où Israël saura enfin reconnaître son Messie et se convertir au christianisme.

— Les Roumains, malgré toute la campagne menée par les Juifs, ne paraissent pas disposés à modifier l'état de choses actuel :

Un cabinet libéral est au pouvoir actuellement en Roumanie. On avait fait courir le bruit qu'il prendrait l'initiative de l'abrogation de l'article 7 de la Constitution qui refuse aux Juifs les droits de citoyens. Il vient d'opposer à cette nouvelle un démenti formel et officiel.(*Arch. Israél.*, 12 mars 1914).

Après avoir dit que la « Ligue des droits des Israélites » organisait, sans grand espoir de succès, une campagne de propagande, le journal ajoute :

Faut-il rappeler que les Juifs sont destitués de tout droit, qu'ils ne peuvent occuper les emplois les plus infimes dans les administrations publiques et municipales, fût-ce celui d'allumeur de gaz ou de balayeur des rues, que le nombre d'employés et commis dans le commerce et l'industrie appartenant à notre culte est limité : un Israélite contre quatre chrétiens, enfin qu'ils ne peuvent voyager sans passeport spécial ?

L'expression « à notre *culte* » n'est peut-être pas très exacte. Il aurait fallu dire plutôt « à notre *race* ». Mais on comprend que les Juifs tiennent à donner le change, surtout au public français. Ils veulent transformer une question de nationalité en question religieuse.

— Pendant ce temps, le roi décore le juif français qu'il a choisi pour consul général :

M. Léopold-Louis Dreyfus, banquier, Consul général de Roumanie à Paris, a été promu à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne de Roumanie. (*Arch. Israél.*, 26 mars 1914).

Les Juifs sont, du reste, les premiers à affecter de n'y rien comprendre :

Ce qui semble extraordinaire, c'est qu'un roi, se rendant compte des hautes capacités d'un Juif français, continue à user d'aussi peu de libéralisme à l'égard de ses propres sujets. (*Arch. Israél.*, 9 avril 1914).

— Voici qui éclaire peut-être la question :

Les étudiants antisémites de Focsani se sont livrés, au théâtre de cette ville, à une démonstration contre les Juifs, à propos d'un acteur de notre culte. Ils ont parcouru ensuite les rues en lapidant les fenêtres de quelques maisons juives et en poussant leurs cris habituels. (*Arch. Israél.*, 19 mars 1914).



Russie. — Nous donnons, à titre purement documentaire, la note suivante, parue dans l'*Univers Israélite*, 10 avril 1914 :

Les autorités n'ont pu se consoler des résultats de l'affaire Beïlis. Aussi, n'ont-elles cessé de poursuivre tous ceux qui, dans l'indépendance de leur esprit et la fermeté de leur conscience, ont empêché la consommation d'un crime judiciaire... Le chef de la police détective de Kief, Mistchuk, qui refusa de souscrire à l'accusation de meurtre rituel, fut relevé de ses fonctions et cité en justice. Acquitté par le tribunal de Kief, il fut sur appel du procureur, traduit devant celui de Charkof, qui le condamna à un an de forteresse. Le chef de police Krassowsky, chargé de diriger l'enquête, tomba en disgrâce du jour où il ne la conduisit pas dans le sens voulu. On chercha un prétexte quelconque pour le traduire en justice : il fut acquitté ; mais on ne cessa ensuite de le traquer, et il fut révoqué. La femme Maletzkaja, qui tenait un dépôt d'alcool de l'Etat, se le vit retirer parce qu'elle avait fait une déposition favorable à Beïlis. L'inspecteur Kiritschenko fut également inculpé pour avoir témoigné en faveur de l'accusé. Le juge Fenenko, chargé de l'instruction, fut dessaisi pour n'avoir pas conclu suivant le vœu des « vrais Russes » ; actuellement, il est tenu en suspicion. Le fameux psychiâtre Bechteref fut relevé de ses fonctions de professeur à l'Ecole de Santé militaire pour s'être élevé contre les jugements d'experts commis par l'accusation. La Société des médecins de Charkof fut dissoute pour avoir protesté contre les expertises dépourvues de tout caractère scientifique des professeurs Sikorsky et Kossorotof. Même sort échut à la société médicale de Vologda. 83 avocats ont été mis en accusation pour participation à une réunion qui adopta une motion de blâme contre l'imputation de meurtre rituel. Le député conservateur-nationaliste Schulgin fut condamné à 3 mois de prison pour avoir dénoncé l'infamie de l'accusation rituelle. M. Margolin fut rayé de l'Ordre des avocats sur les dénonciations de la femme Tchébériak, celle sur qui pesait de si graves soupçons de complicité dans le meurtre de l'enfant Youtschinsky. Le journaliste Brasul-Bruschkowsky, qui apporta des révélations sensationnelles et dénonça les auteurs du crime, fut condamné à un an de prison, sous prétexte qu'il ne s'était pas levé lors de l'exécution de l'hymne impérial. Plus de cent condamnations ont été prononcées contre des journaux : trois journaux furent suspendus ; plusieurs rédacteurs furent emprisonnés ; de nombreux numéros d'organes divers furent confisqués ; le montant des amendes prononcées s'éleva à plus de 40.000 roubles. Actuellement encore, des procès de presse sont pendants au sujet de cette affaire.

Les Français savent, par expérience, ce dont les Juifs sont capables, en matière d'agitation, lorsqu'il s'agit de défendre un des leurs. A plus forte raison, quand la race tout entière est en cause, comme c'était ici le cas. Si le gouvernement russe a cru nécessaire de prendre les mesures énergiques dont parle l'*Univers Israélite*, c'est probablement parce qu'il s'est trouvé en présence d'une campagne destinée à fausser le cours régulier de la justice. On ne saurait le blâmer d'avoir agi avec énergie pour mettre un frein à la puissance mondia-



le juive. De même qu'on doit le louer, aujourd'hui, de faire tous ses efforts pour calmer les esprits afin d'éviter, par tous les moyens, le massacre qui reste suspendu, comme une menace, sur les Juifs de l'Empire.

— Des *Archives Israélites*, 19 mars 1914 :

Les conversions à la religion orthodoxe dans le saint Empire russe sont assez nombreuses parmi les Israélites, cherchant, en renonçant au judaïsme, à obtenir l'accès de certaines carrières qui, autrement, leur resteraient fermées. Il y a eu, en 1912, 1.362 Israélites qui se sont convertis. Par contre, le nombre des Juifs convertis qui sont rentrés dans le giron de la Synagogue a été de 84.

Nouvelles diverses de source juive :

—L'exposition organisée à Karbarovsk a complètement échoué par suite de l'interdiction d'y exposer faite aux Israélites. (*Univ. Israél.*, 20 mars 1914).

— Le nouveau projet de loi sur les Associations étend aux Sociétés juives les clauses restrictives du droit de séjour appliquées aux particuliers israélites. (*Univ. Israél.*, 27 mars 1914).

— Une Société d'édition vient d'être fondée à Moscou pour publier en hébreu des ouvrages d'histoire naturelle et de médecine et préparer ainsi la voie à l'Université juive qu'il est question de fonder en Palestine. Des savants auront à établir une terminologie scientifique hébraïque. (*Ibid.*).

— Le nombre des étudiants israélites dans les Universités russes ne peut dépasser cinq pour cent du nombre total des étudiants inscrits. (*Univ. Israél.*, 10 avril 1914).

— Au Congrès de la noblesse qui vient de se tenir à Saint-Pétersbourg et dont le principal programme est la limitation maximum possible des droits des Juifs, un orateur a fait savoir que le Ministre de l'Intérieur a l'intention de déposer un projet de loi excluant les Juifs du service militaire. Le Congrès a décidé de proposer, à cette occasion, qu'une taxe de remplacement frappe les Juifs pour cette exonération. (*Ibid.*).

— *Kief.* La nouvelle affaire rituelle qu'on avait essayé de mettre en œuvre paraît devoir tourner à la confusion de ceux qui l'avaient tramée. Les deux Israélites inculpés ont été remis en liberté. (*Ibid.*).

TRIPOLITAINE. — Des *Archives Israélites*, 26 mars 1914 :

D'après le recensement turc officiel du 3 juillet 1911, la ville de Tripoli comptait 8.609 Israélites auxquels sont venus s'ajouter, depuis la conquête italienne, 500 de leurs coreligionnaires de la péninsule. Dans la Tripolitaine, on a recensé 14.282 Israélites.

TURQUIE. — L'*Agence Roma*, 24 mars 1914, publie la dépêche suivante :



On a des données nouvelles sur les deux catégories de Juifs existant en Turquie, les Juifs proprement dits (talmudistes) et les « mamins » ou « deumnés » qui appartiennent à la secte juive fondée au XVI[e] siècle par un certain SABBETAI CÉVI, faux prophète, qui prétendait être le Messie. Longtemps, il séduisait les naïfs, mais, enfin, il fut emprisonné et condamné à mort. Pour échapper à la peine, il se « convertit » à l'Islam avec tous ses adhérents. Convertis seulement par calcul, ils professaient en cachette la religion de leurs pères, mais adaptée jusqu'à être méconnaissable ; ainsi, peu à peu, ils sont retombés dans le paganisme. Chaque année, ils se réunissent dans des lieux secrets où tous se livrent à la débauche, et c'est en cela que se révèle la valeur de leur culte. Ils se servent de la langue turque, mais ils n'ont jamais cessé de se sentir juifs. Depuis la révolution de 1908, les *deumnés* se couvrant du pavillon du patriotisme « ottoman » le plus fervent, ont contribué puissamment à la formation du fameux comité « Union et Progrès », qui a été toujours leur instrument. Quoique les deumnés ne soient pas nombreux (douze cents familles à peu près dans la province de Salonique), et quoique une douzaine à peine de ces individus ait pris une part visible dans le comité, cependant, ce sont eux qui, de plus en plus, dominent et exploitent ce qui reste d'empire ottoman, surtout en Europe, liés avec des autres grands groupes juifs du monde, pour la plus grande puissance d'Israël.

Nouvelles diverses de source juive :

La Direction de la poste ottomane à Jaffa a ouvert, à Tel-Aviv, un bureau dont l'enseigne, les inscriptions des guichets et des boîtes aux lettres sont libellées en hébreu. Ce bureau se servira, pour oblitérer les lettres, d'un cachet portant l'inscription « Jaffa-Tel-Aviv » en hébreu. (*Arch. Israël.*, 12 mars 1914).

— Le Gouvernement turc actuel aurait décidé d'accorder aux Israélites étrangers, venus en Turquie pour s'y établir, toutes les facilités pour acquérir la nationalité ottomane. (*Arch. Israël.*, 19 mars 1914).

— A Constantinople, les élections pour le renouvellement du *Medjlès* (Consistoire) ont amené la nomination d'un Conseil presque exclusivement sioniste. (*Univ. Israël.*, 27 mars 1914).

— M. Carasso, ancien député de Salonique, a été élu député de Constantinople par 446 voix sur 467 votants. (*Ibid.*).

INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Astrologie

M. Jacques Brieu écrit très justement dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, mars 1914, p. 266 :

Je n'ai rien dit jusqu'ici des systèmes d'astrologie onomantique, qui n'ont d'astrologique que le nom. Toute la valeur de ces systèmes tient dans les facultés d'intuition et de pénétration psychologiques de ceux qui les pratiquent. Leurs bases étant à peu près exclusivement théoriques et subjectives, ils ne sauraient prétendre prendre place parmi les sciences. Et comme ils sont plus faciles à apprendre et à pratiquer que la véritable astrologie, ils servent généralement aux charlatans à couvrir leurs louches et lucratives opérations d'un *vernis* de haute science et d'une *apparence* de profondeur mystérieuse, qui frappent et attirent les esprits ignorants et crédules.

M. Jacques Brieu termine, dans ce numéro, sa savante étude : « Comment on doit étudier l'astrologie », dont nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois des extraits. Avant d'en donner le « résumé » et la « conclusion », enregistrons cette loyale déclaration, marque d'un véritable esprit scientifique :

En ce qui me concerne, je suis prêt à abandonner les hypothèses et les théories que j'ai émises dans cette étude et ailleurs, s'il m'est démontré qu'elles sont en désaccord avec des faits *certains* et *indestructibles*. Je serai, au contraire, très heureux de les sacrifier. Car je sais que nous ne pouvons pas résister au fait ni l'éluder. Il s'impose à nous tôt ou tard. Au lieu de feindre l'ignorer ou de refuser de l'étudier, parce qu'il est en désaccord avec nos chères théories ou nos préjugés invétérés, mieux vaut chercher à le connaître et à tirer parti de sa connaissance. On y gagne sûrement à procéder ainsi.



M. Jacques Brieu termine ainsi :

Je crois qu'il est désormais établi que *les faits de correspondance* entre les astres, leurs positions et leurs mouvements d'une part, et les phénomènes terrestres et humains d'autre part, constituent l'*unique point de départ naturel, impersonnel, objectif, irréductible et complet de l'astrologie*. Je crois que, sur ce point, je suis d'accord avec MM. Selva, Flambart, Fomalhaut et Jollivet-Castelot [1].

Je crois également qu'ils admettent aussi avec moi :

1° Que les traditions ne doivent être considérées que comme des *hypothèses* ;

2° Que les hypothèses et les théories ne doivent être tenues en astrologie que pour *provisoires*, comme dans les autres sciences ;

3° Que les théories et les systèmes *a priori* sont *prématurés* dans l'état actuel de l'astrologie, et qu'en tout cas, ils ne sauraient *prévaloir* contre les faits astrologiques prouvés certains et indestructibles ;

4° Que la nécessité s'impose de recueillir le plus de faits *probants* possibles.

J'ai proposé, en outre, de commencer l'étude de l'astrologie par les faits physiques les plus simples, les plus faciles à observer et les moins contestables ; de déterminer ensuite leurs caractéristiques particulières et le rythme de leur développement ou de leur mouvement évolutif ; de classer ensemble tous ceux qui, étant de même nature autant que possible, obéissent au même rythme ; de noter en même temps les points remarquables des divers mouvements de chaque facteur astral, ainsi que ses combinaisons et aspects avec les autres facteurs, en observant bien entendu les règles que j'ai énoncées plus haut ; de comparer enfin, en tenant compte de leur *parallélisme*, les faits astraux avec les faits terrestres et humains.

Je suis persuadé qu'en procédant ainsi on parviendra à reconstituer l'astrologie sur une base absolument neutre, impersonnelle, complète, scientifique.

L'astrologie, en effet, ne peut être qu'une science d'observation. Quant au pourquoi des influences astrales, ou des signes dans le ciel, il nous échappera toujours, du moins dans ce monde.

— Un journal maçonnique anglais, parlant de la revue *Modern Astrology*, numéro de mars 1914, écrit :

On y trouve la description d'un étrange document tombé entre les mains de l'éditeur ; c'est un ouvrage sur l'astrologie par Trithème, et il y est question des cycles du temps dans leurs rapports avec les planètes. M. Leo, l'éditeur de ce magazine, ferait un grand plaisir aux savants, s'il publiait ce document, car les œuvres du savant abbé Trithème ne sont pas

1. Je remercie ici MM. Fomalhaut et Jollivet-Castelot d'avoir approuvé mon étude sur la méthode en astrologie. (Cf. *Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, décembre 1913 ; *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, numéros des 5 juillet, 5 octobre et 9 décembre 1913. Cette dernière Revue a publié d'importants extraits de mon travail). Je remercie également l'*Hexagramme* de l'avoir signalé à ses lecteurs.



aisées à trouver ; on ne connaît guère de lui que son nom, et on croit qu'il s'occupa uniquement d'alchimie, de magie et de cryptographie.

Nous avons là un nouvel échantillon de la science des Francs-Maçons. Les travaux de Jean Trithème sont très connus. Ses œuvres comprennent cinquante-quatre ouvrages différents dont on connaît environ seize éditions. On en trouvera le détail dans la traduction du *Traité des Causes Secondes*, paru chez Chamuel en 1897. Et c'est probablement de ce dernier ouvrage dont il est question dans *Modern Astrology*.

Franc-Maçonnerie initiatique

M. Oswald Wirth publie, dans le *Symbolisme*, mars 1914, p. 141, un article intitulé : Dogme et symbole. Nous en extrayons les passages suivants :

Nous n'avons pour nos rites et nos usages aucune vénération superstitieuse ; mais nous y voyons le *contenant* matériel indispensable d'un *contenu* spirituel précieux. Certaines Loges ont cru pouvoir dédaigner le *contenant*, en prétendant ne s'intéresser qu'au *contenu*. Hélas ! celui-ci, n'étant plus retenu, s'est rapidement répandu ou évaporé, et rien n'est resté : ni *contenant*, ni *contenu*. Résultat : ces Loges n'ont plus rien eu de maçonnique, ni le *fond*, ni la *forme* ; elles se sont transformées en groupements profanes n'ayant plus même les *apparences* d'une Loge.

Plus sage, la majorité de nos ateliers est restée fidèle au Symbolisme, par instinct de conservation, il est vrai, plutôt qu'en raison d'une appréciation consciente de son rôle pratique et de sa haute valeur intellectuelle.

Les Initiés, dont le nombre augmente au sein de nos Ateliers, savent cependant qu'une pensée véritablement philosophique ne peut se rattacher qu'à des *symboles*, qui laissent à l'esprit toute sa liberté, à l'encontre des *dogmes*, formules verbales, destinées à suppléer la pensée. *Le Dogme*, en d'autres termes, prétend exprimer la vérité, la traduire en mots et s'imposer tyranniquement ainsi aux intelligences. Le *Symbole*, au contraire, n'impose rien ; il propose tout au plus, il suggère des idées, qu'il invite l'esprit à creuser ou à développer. Il stimule donc la pensée que le dogme étouffe.

Ce sont là des considérations qui ont échappé à certains FF∴ qui, rituéliquement, devraient être les plus éclairés, puisqu'ils possèdent le 33e et dernier degré de la hiérarchie maçonnique. Ils n'ont vu dans le *Grand Architecte de l'Univers* qu'un terme de jargon corporatif n'ayant pas d'autre signification que le mot *Dieu*, pris au sens de la théologie. Ce n'est pas faire preuve d'une illumination bien transcendante.

M. Oswald Wirth termine par cette conclusion, intéressante à enregistrer sous la plume d'un Maçon aussi averti :

Il n'en reste pas moins acquis qu'on peut se parer des plus orgueilleux insignes, sans posséder des connaissances initiatiques supérieures à celles du plus modeste de tous les Apprentis. C'est là un effet du choc en retour du Niveau maçonnique.



— Sous la signature Nunzio Ciancarelli, *Le Symbolisme*, mars 1914, p. 145, publie une étude sur « L'Initiation Féminine ». Voici quelques passages intéressants à relever :

Dans l'initiation, l'homme et la femme doivent garder bien distinctes leurs fonctions... Tout le symbolisme maçonnique s'inspire du principe de la différenciation de l'Être cosmique dans la double série de ses manifestations actives et passives. Ce n'est qu'à travers cette doctrine qu'on arrive à la connaissance, de même qu'on n'entre dans le Temple qu'en passant entre les colonnes qui la symbolisent.

Le rituel d'initiation féminine ne saurait être que le développement de la loi fondamentale par laquelle l'Univers trouve son harmonie dans l'équilibre de forces opposées.

Dans ces conditions, je ne comprends pas quelle pourrait être la fonction ésotérique de la Maçonnerie mixte. A mon avis, l'homme et la femme doivent suivre, dans l'initiation, deux voies systématiques, mais différentes, qui, en partant de deux points extrêmes, convergent là où le dualisme redevient unité, semblables aux côtés d'un triangle isocèle, qui, avec des inclinations égales mais contraires, l'une vers la *droite*, et l'autre vers la *gauche*, tendent vers un même sommet.

Dans l'Inde, en Egypte et en Grèce, la femme ne fut pas exclue des mystères ; toutefois, elle ne fut pas introduite dans le sanctuaire sans une préparation savante, *spéciale au point de vue technique*, en vue de fonctions qui n'étaient pas les mêmes que celles masculines, mais qui en étaient le complément harmonique et nécessaire. Entre la pythie et le pontife d'Apollon, il existait une collaboration indissoluble, mais non pas identité de préparation et de fonctions.

Est-ce que l'initiation en usage aujourd'hui dans les Loges masculines, et qui est essentiellement dorique, peut convenir aux femmes ? Les colonnes du Temple de Salomon, vous l'avez dit vous-même, ressemblaient à d'énormes phallus. Reproduites sur la porte des Temples maçonniques, elles interdisent à la femme l'entrée dans l'endroit consacré au développement des facultés psychiques-actives. Et c'est peut-être pour attester que les vertus qu'on acquiert dans les Ateliers sont d'essence masculine tellement propre à l'homme, qu'elles l'accompagnent ineffaçables pendant le long chemin ultraterrestre de la vie, que les Maîtres de Loge, suivant le vieux rituel funèbre de la Maçonnerie anglaise, plaçaient dans le cercueil du maçon défunt un paquet de forme phallique ?

Il est vrai, cependant, que les femmes arrivèrent parfois à l'hégémonie, au point d'exercer une domination sur les hommes ; mais ces temps-là furent les malheureux temps lunaires, pendant lesquels les druidesses ou les bacchantes inondèrent l'humanité de sang et de luxure. Leur retour n'est, peut-être, pas possible ; ce qui n'empêche pas, qu'en posant comme base de l'Ordre l'égalité des sexes, on pourra obtenir une association androgyne socialement bienfaisante, philosophiquement docte et, peut-être aussi, politiquement puissante, mais jamais une Maçonnerie initiatique.

Est-ce que nous rouvrirons donc les Loges dites d'Adoption ? Non. Elles furent une chose trop frivole pour qu'on puisse être tenté de les rappeler à la vie. Mais, en revenant aux sources pures et classiques de l'initiation, en revenant à l'enseignement de Pythagore, qui, à Crotone, tint des écoles distinctes pour les deux sexes, quelque *Maître* devrait imaginer les formes nouvelles d'un Ionisme bien compris, grâce auquel la femme, cessant de



parodier les poses masculines, serait appelée à compléter les efforts de l'homme dans l'accomplissement du Grand Œuvre.

Je crois que l'heure est propice. Dans tous les pays les femmes frappent aux portes des Temples. Il faut se mettre à l'œuvre, mais en écartant résolument les adaptations hybrides qui ne peuvent réserver que des désillusions.

Le F∴ Oswald Wirth fait suivre cette publication d'une réponse où nous relevons certains points plus particulièrement intéressants :

La Grande Loge de France a bien voulu me confier la rédaction d'un nouveau rituel destiné aux Loges récemment constituées sur le modèle des anciennes Loges d'Adoption. Je me suis mis à l'œuvre l'été dernier, en m'inspirant des principes formulés dans l'article intitulé : *Les Deux Initiations*, auquel fait allusion le F∴ Ciancarelli. Les Loges d'Adoption font actuellement l'essai du projet de rituel provisoirement esquissé pour les deux premiers grades. La pratique révélera les retouches qu'il convient d'y apporter ; elle fournira aussi les indications qui me permettront de rédiger ultérieurement le rituel du troisième et dernier degré.

En m'efforçant de rendre réellement initiatique la Maçonnerie réservée aux femmes, je prends parti contre la Maçonnerie mixte, que je considère comme une erreur *au point de vue rituélique*, sans lui être d'ailleurs aucunement hostile. Il est permis de se tromper, et le F∴ Georges Martin est très excusable si, il y a vingt ans, il n'était pas mieux instruit des subtilités symboliques que l'immense majorité des Maçons, alors les plus éclairés. Du reste, il se préoccupait beaucoup plus de revendications féministes, que d'initiation sereine et désintéressée. Il a voulu prouver que les femmes sont capables de faire de la Maçonnerie à la manière des hommes et aussi bien qu'eux. Sous ce rapport, il a pleinement réussi, les Loges mixtes étant pratiquement reconnues supérieures à la plupart de Loges masculines. La tenue y est irréprochable, la discipline parfaite et le niveau intellectuel des plus élevés. Si le ritualisme n'était qu'un vain cérémonial, la Maçonnerie mixte serait digne de tous les encouragements.

C'est donc uniquement comme symboliste, que je suis tenu de m'élever contre le mode d'initiation appliqué aux femmes dans les Loges mixtes, alors que, rationnellement, ce mode ne convient qu'aux hommes. Quand les *Loges féminines* (car le terme : *Loges d'Adoption* devient inexact) auront réalisé leur idéal, elles ne manqueront pas d'y rallier les Loges mixtes, à moins qu'un féminisme mal compris ne porte certaines femmes à vouloir contrefaire les hommes en dépit de toute bonne logique.

Fraternisme

— Sous le titre : « Dieu n'est pas immuable. Satan, c'est Dieu-Hier », M. Jean Béziat écrit dans le *Fraterniste*, n° 174, 27 mars 1914, un article pour démontrer que « Dieu est en perpétuelle évolution ». Nous en extrayons ce qui suit :

Dieu ne nous paraît pas tout puissant dans le moment considéré, puisqu'il y a la lutte du mal et du bien, et non bien absolu...

De même que le froid n'est qu'un degré moindre de chaleur, le mal n'est, lui aussi, qu'un degré moindre de bien. Et le diable ou mal qu'un



degré moindre de Dieu. Il est impossible de rétorquer cette argumentation.

Il n'y a donc que vibrations caloriques, que vibrations bénéfiques ou divines plus ou moins actives, tout simplement.

Dieu est l'Intention évolutive en incessante montée. N'en résulte-t-il pas que Dieu était hier moins avancé que Dieu-Aujourd'hui, et Dieu-Aujourd'hui moins avancé que Dieu-Demain ?

Ceux qui sont sortis du sein divin hier sont donc moins divins que ceux sortis du sein du Dieu actuel et ainsi de suite...

Les issus de Dieu-Hier sont moins bons naturellement, que ceux émanés du Dieu-Moment, et c'est par illusion, tout simplement, que l'on nomme Satan, ce qui n'est encore que Dieu, mais seulement Dieu-Passé et non Dieu-Actuel.

— Ce qui suit, emprunté au *Fraterniste*, n° 175, 3 avril 1914, est moins absurde :

L'Eglise, qui représente plusieurs siècles d'observations, ne se trompe pas : il y a mauvais et bons génies, et nous n'avons jamais dit le contraire, mais n'est-ce pas en éprouvant ces différents esprits qu'on peut se rendre compte de leur valeur ? Et n'est-ce pas aussi en expérimentant dans ce domaine, que l'on peut se faire une conviction sur leur existence ?

L'Eglise qui « ne se trompe pas » donne pour discerner les esprits, des règles dont messieurs les spirites auraient tout profit à faire usage.

— *Le Fraterniste*, n° 173, 20 mars 1914, écrit, à propos d'une querelle dont nous avons parlé :

Notre organe, on peut s'en rendre facilement compte en le lisant, n'est pas seulement spirite, mais il compte un grand nombre de spirites parmi ses lecteurs.

C'est pour cette raison que nous nous étions émus des injures qui se trouvaient dans le numéro des *Nouveaux Horizons* du mois dernier.

Mais que M. Castelot sache bien que jamais nous n'avons eu l'intention de refuser le droit de réponse à personne. Cela n'entre point d'ailleurs dans nos habitudes.

— Nous lisons dans *le Fraterniste*, n° 177, 17 avril 1914 :

L'installation d'un nouvel *Institut des Forces Psychiques* aux portes de Paris est à l'étude. Sous peu, les *fraternistes* de la Capitale et des environs, les malades et éclopés de cette contrée auront la satisfaction de pouvoir se faire soigner par la méthode de *l'Institut Général Psychosique*.

— Extraits d'une conférence donnée à Sallaumines (Pas-de-Calais), le 15 mars 1914, par M. Jean Béziat, compte rendu publié par *Le Fraterniste*, n° 174, 27 mars 1914 :

Je suis venu pour vous exposer les résultats de mes recherches dans le domaine mystérieux de l'Occultisme, parce que j'en ai déduit des conséquences formidables pour la vie Sociale et Morale des individus comme de la collectivité.



Voici un échantillon de ces « conséquences formidables » :

N'est-il pas intolérable de voir de nos jours inculquer à des enfants des conceptions religieuses, et surtout, — ce qui est bien plus grave, — leur imposer l'accomplissement d'actes religieux, avant qu'ils n'aient entière conscience de ce qu'ils font, actes qu'ils regretteront profondément plus tard.

Il vaut mieux, sans doute, les mener aux fêtes spirites des fraternelles.

— Dans une conférence donnée à Hénin-Liétard, le 21 mars 1914, dont le *Fraterniste* publie le compte rendu dans son n° 175, 3 avril 1914, M. Jean Béziat s'exprime ainsi à propos de Dieu :

Ne vous offusquez pas si je vous dis que c'est Dieu qui collabore avec vous et seconde vos efforts. Un mot n'est qu'un mot, c'est-à-dire une convention.

Si vous ne voulez pas de ce vocable, supprimez-le, mais reconnaissez ce fait opiniâtre, patent, indéniable, qu'il y a une Puissance plus Grande que la puissance humaine, et qui par conséquent, par sa prépondérance, est Maîtresse de nous, qui ne sommes que ses valets.

C'est cela qu'il faut bien savoir, c'est en cette Force que nous devons mettre toute notre confiance.

— Nous empruntons au compte rendu publié par *le Fraterniste*, n° 176, 10 avril 1914, les extraits suivants. Il s'agit d'une conférence donnée à Anzin (Nord), le 29 mars 1914, par M. Béziat :

Avant d'aller plus loin, disons tout de suite que chacun n'est pas mûr pour aborder l'étude des questions troublantes de l'occultisme. Nous demandons seulement à tous de faire des efforts pour comprendre ce qu'on leur propose, et de pouvoir expliquer en connaissance de cause pourquoi ils sont de telle opinion, et non pas de telle autre...

Et quitte à déplaire à quelques personnes, quitte à nuire à quelques intérêts particuliers, je ferai mon devoir d'honnête homme en proclamant partout les magnifiques résultats de nos recherches dans le domaine du mystérieux, et qui sont la possibilité de guérir les maladies par l'emploi des énergies astrales invisibles, par l'appel à la Grande Force Dispensatrice Universelle qui est Dieu.

Croyez que lorsque j'ai entendu pour la première fois un médium guérisseur me dire qu'il réalisait ses cures merveilleuses en ayant recours à la force divine, j'ai été tenté de rire, car je ne croyais à rien à ce moment. Mais, devant le fait indéniable, opiniâtre, j'ai cherché, ce qui est beaucoup plus intelligent que de nier, et je viens vous exposer aujourd'hui les fruits de mes investigations dans ce domaine.

Il faut, tout d'abord réduire à néant cette objection absurde prétendant affirmer l'inexistence de Dieu sous l'unique prétexte qu'il ne se présente pas à notre vue. Il ne manque pas dans la Nature d'éléments existants, comme l'air, la chaleur, l'électricité, etc., qui sont invisibles.

Il ne vient pas à l'idée de les nier, malgré qu'on ne les voie pas. Pourquoi faire une exception à l'égard de Dieu ? De même que le pouvoir de nos sens matériels est limité, de même notre faculté de perception de la



Divinité est beaucoup trop inférieure pour nous permettre de le concevoir tel qu'il est. Nous ne pouvons avoir de lui qu'une idée relative. Nous ne voyons pas tout, nous n'entendons qu'une partie infime des sons de l'Univers : nous ne pouvons donc prétendre comprendre Dieu entièrement.

Nous ne devons pas nous le représenter comme un être situé et limité, mais comme la condition vitale Impulsive des Mondes : Il est Force et non pas Forme.

Il est indéniable que nous ne faisons pas ce que nous voulons, mais bien uniquement ce que nous pouvons. Il y a donc une puissance assujettissante qui nous dépasse de beaucoup. Cette force dominante de l'Univers, c'est ce que nous appelons Dieu.

Mais qu'il n'y ait en votre esprit au sujet de l'interprétation de ce mot, aucune confusion possible. Nous ne désignons point par là une entité nettement définie par des dogmes immuables, miséricordieuse aux uns et cruelle aux autres ; non ! le Dieu dont je vous parle est tout d'Amour, de Justice et de Progrès.

Notez bien que je ne dis pas que cette puissance nous a créés, car la création n'est pas possible. Mais elle a transformé une force psychique éternellement existante en l'individualisant sous la forme humaine.

C'est pourquoi nous croyons fermement à l'existence dans l'espace d'un Principe Incréé, cause déterminante dont nous sommes la résultante. C'est cette vérité qui a été exprimée sous forme symbolique par le grand initié de Bethléem, quand il disait que nous sommes tous « les enfants de notre Père qui est dans les cieux ».

— De la démonstration de l'existence de Dieu découle immédiatement cette nécessité que tout est soumis à une Loi d'Immanente Justice. Et tout aussitôt s'affirme l'erreur d'attribuer quoi que ce soit, à l'intervention du « hasard » qui sous-entend l'idée d'un effet sans cause, et qui devient alors le vocable sous lequel est désigné l'influence d'une « cause invisible inconnue » agissant sous la poussée divine.

Et l'étude de l'ensemble de tout cet enchaînement, de ce choc incessant des puissances occultes, considéré au point de vue de leurs conséquences pour l'Humanité, c'est ce qui constitue la Psychosie.

Nous apportons des conceptions nouvelles, véritables révélations, et c'est ainsi que, sans cesse, des matériaux de plus en plus beaux viendront s'ajouter à l'édifice majestueux de la Science.

Activités Fraternistes

Le Fraterniste, n° 175, 3 avril 1914 :

— *Fraternelle*, n° 12, de Lille (Nord), réunion du 18 mars 1914. — Dès maintenant, nous sommes heureux d'aviser nos lecteurs, qui voudront bien en faire part à leurs amis et connaissances, qu'un Cercle d'Études Spirites va tenir de nombreuses et intéressantes réunions au cours desquelles seront traitées les questions si importantes de l'occultisme.

— *Fraternelle*, n° 20, Bordeaux (Gironde). — *Le Fraterniste*, n° 176, 10 avril 1914, publie une longue communication obtenue par Mme Galatoire, médium, à cette fraternelle. Rien à en signaler.

Le Fraterniste, n° 176, 10 avril 1914 :

— *Fraternelle*, n° 63, d'Amiens (Somme), réunion du 2 mars. — Le groupe d'études spirites donne le compte rendu de ses premiers travaux.

Deux séances ont déjà eu lieu. Rien de saillant à noter. Toutefois les résultats à attendre seraient meilleurs si le groupe réussissait à posséder un médium écrivain et surtout un médium à incarnations. Il avait été demandé que les séances spirites soient en quelque sorte publiques, mais le groupe recherchant surtout le travail et non la curiosité, il vaut mieux attendre que l'on ait obtenu de bons résultats, et alors on formerait plusieurs groupes qui seraient dirigés par un des membres du groupe actuel, chacun aurait alors un guide compétent.

Le groupe d'enfants a commencé à fonctionner. Il s'est réuni deux fois. Mme Dubois qui s'en est chargé étant souffrante, s'est fait excuser de ne pas assister à la réunion. Elle désirerait qu'une ou deux autres dames fraternistes joignent leurs efforts aux siens. Mme veuve Dusuel accepte d'aider Mme Dubois dans sa tâche et s'entretiendra avec elle jeudi 24 à 2 heures.

Le Fraterniste, n° 177, 17 avril 1914 :

— *Fraternelle*, n° 21, de Roanne et environs (Loire). — Séance du 5 avril 1914. — Le Secrétaire donne d'abord lecture d'une assez volumineuse correspondance échangée avec la Fédération Spirite Lyonnaise à laquelle notre groupe vient de donner son adhésion... Ensuite conversation amicale sur divers sujets de philosophie et spiritisme.

— *Fraternelle*, n° 63, d'Amiens, séance du 26 mars 1914. — Ayant été interrogé sur le point de savoir si le chiffre 13 par lui-même était malifique, l'esprit fournit la réponse suivante : Le mal n'est pas dans le chiffre, mais dans la malédiction que l'on y attache. Vous savez que le mal n'est tout simplement que le monde méchant.

Hypnotisme

Les *Annales des Sciences Psychiques*, février 1914, publient un article du Dr Beaunis relatant « deux cas de lucidité télépathique pendant le sommeil hypnotique ». Les expériences relatées n'ont rien de particulièrement remarquables, et tous ceux qui ont eu l'occasion d'expérimenter avec des somnambules sérieuses, ont obtenu des résultats plus complets dans bien des cas. Mais le curieux dans le récit du Dr H. Beaunis, qui était alors professeur à la Faculté de Nancy, tient au sujet avec lequel il a opéré. Il écrit, en effet :

Ces cas ont été observés par moi chez M. Liébeault, il y a près de trente ans, sur une jeune fille, Camille X..., d'une quinzaine d'années environ. C'est la même dont il a été parlé récemment dans les journaux à propos de l'affaire Cadiou. C'est grâce à elle que le corps a été retrouvé d'après les indications qu'elle avait données pendant le sommeil hypnotique. On s'est étonné dans les journaux qu'interrogée, par une commission rogatoire, sur ce qu'elle avait dit, elle ait répondu qu'elle n'en savait rien. La chose était cependant toute naturelle, et elle ne pouvait répondre autrement, le souvenir de ce qu'ils ont fait ou dit pendant le sommeil hypnotique étant aboli au réveil chez les hypnotisés.

Cette jeune fille, de bonne santé habituelle, était souvent endormie par MM. Liébeault, Liégeois et par moi, et nous l'avons toujours trouvée de la plus entière bonne foi.

Signalons, en passant, une fois de plus l'immoralité de ces expériences d'hypnotisme. Pratiquées sur une jeune fille de quinze ans,



de bonne santé et loyale, elles en ont fait une somnambule professionnelle. On voit combien l'Eglise a raison de défendre ces pratiques douteuses, non seulement aux opérateurs, mais aussi aux sujets.

Martinisme

M. Jollivet-Castelot *écrit dans Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée,* avril 1914, p. 154, en réponse à la *Revue Antimaçonnique* :

Oui, il existe à Paris une Faculté des Sciences Hermétiques, dirigée par le D[r] Encausse, et j'y ai professé l'alchimie durant deux années. Cette Faculté n'est nullement secrète et ne forme aucunement des « sujets de choix » pour les différents rites maçonniques. On y étudie les diverses sciences occultes, ainsi que le symbolisme ésotérique. Les personnes qui assistaient à mes conférences m'étaient, pour la plupart, inconnues. Je n'avais donc point mission de former des « sujets de choix », puisque les auditeurs étaient absolument libres et ne m'étaient même pas présentés.

Oui, j'étais — et suis resté, tout au moins nominalement, — martiniste. Je ne m'en suis jamais caché et je le rappelais encore, il y a trois ans, dans les *Nouveaux Horizons.*

Mais le martinisme, qui est une société d'illuminisme et d'occultisme, n'a aucune affiliation avec la Franc-Maçonnerie de quelque rite que ce soit. La Maçonnerie tient en grande suspicion les martinistes dont les tendances religieuses et spiritualistes sont à l'opposé de son athéisme ou de son indifférentisme...

Occultisme, illuminisme et Franc-Maçonnerie, sont distincts...

Je n'ai donc nulle qualité — parce qu'alchimiste et quelque peu versé dans l'hermétisme — pour être considéré comme :., et jamais un Maçon pur et orthodoxe ne me tiendra pour son frère en Hiram.

Ce n'est peut-être pas une raison pour exclure le Martinisme de la Franc-Maçonnerie mondiale. Les Frères six points :·: et les Frères trois points :. appartiennent à la même famille, au moins à l'origine.

— De *Mystéria*, mars 1914, p. 285 :

Une nouvelle Loge martiniste vient de se fonder à Ambositra (Madagascar), sous le titre de *Harmakhis.*

Occultisme

Nous empruntons le texte du très important document suivant aux questions actuelles, T. CXVI, n° 14, 4 avril 1914 :

ORDONNANCE DE Mgr DE BEAUSÉJOUR, ÉVÊQUE DE CARCASSONNE

Paul-Félix de Beauséjour, Évêque de Carcassonne,

Attendu que, au cours de l'année 1913, mais surtout à partir du 26 juin de ladite année, en la paroisse d'Alzonne (diocèse de Carcassonne), on disait voir des *apparitions, scènes, écrits, tableaux,* etc., ayant généralement pour sujet quelque événement religieux ; et que les relations publiées de ces *visions* avaient attiré, en ce lieu, au cours du même temps, de nombreux visiteurs de la région et même des régions plus éloignées ;

Attendu que, saisi de ces faits, nous avons, le 15 octobre dernier, nom-



mé, pour les étudier et les apprécier, une Commission composée de M. Prosper Mario, chanoine titulaire de notre cathédrale ; de M. Antoine Cros, chanoine honoraire, aumônier du lycée de Carcassonne ; de M. François Pradiès, directeur et professeur de morale à notre Grand Séminaire ;

Attendu que cette Commission, après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires et s'être entourée de toutes les lumières pouvant l'éclairer, nous a présenté, le 9 février dernier, un rapport détaillé et motivé sur l'ensemble de l'affaire ;

Considérant : 1° Que, aux termes de ce rapport, dans les *visions, apparitions, révélations*, etc., d'Alzonne soumises jusqu'ici à l'examen de ladite Commission, il n'a été reconnu, par cette dernière, aucun caractère ou signe qui autorise à conclure à une intervention divine et qu'on y trouve des indices tendant à une conclusion contraire ;

Considérant : 2° Que certaines personnes, par attrait particulier, par entraînement spontané ou en faveur de telle idée, de telle cause, se sont, contrairement aux règles d'une prudente réserve, entremises auprès des *voyants* ou *voyantes*, dont elles ont été parfois les confidentes empressées et peut-être les inspiratrices inconscientes ;

Considérant : 3° Que, à l'occasion de ces *visions*, pour en rechercher les causes ou pour tout autre motif, quelques autres personnes se sont livrées sur les lieux à des expériences ou pratiques de spiritisme, expériences et pratiques qui sont déclarées illicites par l'Eglise ;

Considérant : 4° Que des récits de ces *visions* ont été, par les voyants eux-mêmes ou par leurs correspondants immédiats, communiqués à des journaux et à des revues qui les ont publiés et commentés ; et que ces publications et commentaires ont été faits avant que l'autorité ecclésiastique, seule compétente en la matière, se soit prononcée sur la question, tous actes contraires aux prescriptions de la Constitution *Officiorum* de Léon XIII *de prohibitione et censura librorum* [1] ;

Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. Ier. — Sans nous prononcer sur la nature, l'origine, les causes des *visions et apparitions* d'Alzonne jusqu'ici soumises à notre examen, nous avertissons nos diocésains qu'ils ne doivent accorder à ces faits aucun caractère divin.

Art. II. — Nous défendons à toutes personnes autres que celles autorisées par leur caractère, leur fonction ou notre permission spéciale, de s'entremettre d'une façon quelconque dans les faits indiqués ci-dessus, de les divulguer par le moyen de la presse et plus encore d'en tirer avantage, intérêt ou profit ; et nous leur faisons connaître que si, une fois averties, elles contrevenaient à notre prohibition, elles se rendraient indignes de recevoir les sacrements de l'Eglise.

Art. III. — Nous relevons les défenses portées par les saints canons de se livrer aux pratiques du spiritisme et d'assister, même comme simple spectateur, à des assemblées de spirites ; et, si certains maîtres de la

1. Constitut. *Officiorum* de Léon XIII. (Cf. *Q. A.*, t. XXXVII, p. 226-249) :

« Art. 13. — Les livres ou écrits qui rapportent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, nouveaux miracles, etc., qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous prétexte qu'elles sont privées, sont interdits s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques.

« Art. 49. — Ceux qui auront transgressé les prescriptions des présents décrets généraux seront sévèrement réprimandés par leur évêque en raison de leur culpabilité ; et, si cela parait opportun, ils seront même frappés des peines canoniques. »



science souhaitent de soumettre les faits d'Alzonne à quelque expérience ou étude scientifique, nous les avertissons qu'ils devront, pour y procéder, se munir d'une autorisation spéciale dont nous nous réservons expressément l'octroi.

Art. IV. — Nous donnerons séparément à M. le curé d'Alzonne toutes instructions relatives à la conduite qu'il devra tenir soit à l'égard des *voyants* et *voyantes*, soit à l'égard des fidèles de sa paroisse, soit à l'égard des visiteurs, prêtres ou laïques, qui viendraient sur les lieux pour s'occuper des faits qui sont l'objet de la présente ordonnance.

Carcassonne, le 6 mars 1914.

Paul, *évêque de Carcassonne.*

[*Semaine religieuse de Carcassonne*, 14 mars 1914.]

— M. M. Sage, continue dans *Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, sa très intéressante étude sur la Yoga. Ce qui suit est emprunté à la partie parue dans le numéro d'avril 1914 :

Si les yoguis avaient découvert des procédés capables de soumettre la nature au premier venu, il faudrait supprimer tous ces hommes comme autant de malfaiteurs. Mais il n'y a point ici de péril à redouter. Qui acquit une part de la puissance divine acquit en même temps une part de la divine sagesse : le monde n'est point à la merci de notre imperfection. Sans doute, notre science nous donne quelques pouvoirs dont nous abusons, mais contre nous-mêmes : jamais nous n'endommagerons rien d'essentiel.

Quelques généralités de plus aideront à l'intelligence de ce qui suit. Au reste, je ne veux donner qu'un rapide aperçu des pratiques des yoguis pour plus d'une raison : leur exposé détaillé exigerait un gros volume ; il ne faut s'y livrer que graduellement et autant que possible sous la direction d'un maître expérimenté, sous peine, paraît-il, de dangers graves ; enfin notre état d'esprit occidental ne s'y prête pas. Qu'il soit bien compris qu'en ce chapitre je ne me porte garant de rien : mon savoir est purement livresque, et plus d'un détail me laisse moi-même dans l'incrédulité...

Par des exercices exclusivement physiques, on ne dépasse pas le fakirisme. Les choses merveilleuses à nos yeux que les fakirs sont capables d'accomplir sont nombreuses et diverses. Mais parce qu'elles ont le tort d'être en contradiction avec nos théories, nous aimons mieux les nier avec un sarcasme que de les étudier.

Le corps et l'esprit étant conquis, si on les réduit au repos, le pur diamant de l'âme apparaît.

Quelques détails pratiques maintenant ! D'abord, je le répète encore au risque de fatiguer, celui qui n'a pas le sens moral délicat et une conscience irréprochable, ne doit pas aborder ces exercices : il s'exposerait à la maladie ou à la folie.

L'adepte suit un régime alimentaire rigoureux. Tous les aliments excitants ou contenant un poison, tous ceux qui imposent aux organes de la digestion un travail intense, qui surchargent les vaisseaux d'un flot trouble et lent, sont à rejeter. Nous excluons par là de toute évidence et formellement les chairs comme les alcools. Même les aliments sains et légers ne doivent être pris qu'avec mesure, sans aller jamais jusqu'à la satisfaction complète de l'appétit. Car, comment le corps et l'esprit seraient-ils calmes et dispos au milieu de ce lourd chimisme animal ? Au reste, l'adepte, évitant l'effort physique et mental, n'a pas besoin d'en approvisionner activement les sources. La continence doit être absolue...



L'adepte se retire alors dans la solitude, mais au milieu d'une nature belle et calme, parmi les fleurs et les eaux claires. Pour ses exercices, il s'installe dans un local parfaitement sain à tous les égards mais étroit, afin de n'être pas distrait. Il a quatre séances par vingt-quatre heures, l'estomac libre : une au lever du jour, une vers midi, une au déclin du soir, une à minuit. Courtes au début, elles deviennent plus longues avec la pratique.

Il adopte une posture du corps appropriée. Ces postures sont au nombre de quatre-vingt-quatre ; chacune a des vertus particulières que les manuels indiquent. Mais le même adepte n'est généralement familier qu'avec un petit nombre et même avec une seule. C'est toujours qu'elqu'une de ces postures qu'on donne aux bouddhas ou autres idoles hindoues. Un Européen n'en pourrait ni prendre ni tenir aucune. Qu'on en juge par celle-ci qui est le plus souvent adoptée. On place le pied gauche sur la cuisse droite tout près de la jointure, puis le pied droit de la même manière sur la cuisse gauche. Alors, étendant les bras en arrière, on tient le pouce du pied droit avec la main droite et le pouce du pied gauche avec la main gauche. On penche le menton sur la poitrine, en fixant des yeux la pointe du nez ; on reste assis, le buste bien droit. Ce n'est pas facile, mais le principe de toutes ces postures est simple : il faut que la moelle épinière soit verticale et que les circulations diverses ne soient pas gênées.

On peut donc s'exercer assis ou debout, à condition de tenir le buste bien droit.

La posture prise, aspirez l'air par la narine gauche [1] ; retenez-le aussi longtemps que vous le pouvez sans grand effort, puis chassez-le par la narine droite. Continuez en aspirant par la narine qui a servi à l'expulsion. Deux inspirations et deux expirations font une respiration complète. Petit à petit, portez le nombre de ces respirations à quatre-vingts par séance...

Mais le principal est de se rendre maître de l'esprit... Répétez mentalement une brève sentence ou un simple mot, toujours le même, à chaque inspiration et à chaque expiration, en fixant la pensée sur le sens. C'est la concentration de l'esprit.

Quand enfin l'esprit dompté reste immobile là où la volonté le fixe, faites qu'il sente une partie du corps à l'exclusion de toutes les autres. Vient un moment où il ne sent que ce qu'il veut sentir et pourrait assister indifférent à l'amputation d'un membre. Mais alors sensibilité et connaissance sont plus aiguës et plus complètes. L'esprit peut, à son choix, se fixer sur une idée ou sur un sujet extérieur. Cet état est la contemplation.

Celui qui vise à la délivrance définitive s'abstrait peu à peu du monde entièrement et n'interrompt presque plus sa pratique.

Bientôt, quand la contemplation a lieu sans effort, l'esprit coule en un courant ininterrompu sur le point choisi, l'illumine en son entier et le connaît à fond. C'est la méditation.

Cette méditation du yogui est la seule méthode qui conduise à la connaissance complète, exempte d'erreur. Du reste, toute étude approfondie lui ressemble. On illumine une question en y pensant toujours ; et la lumière jaillit du fond de la subconscience par éclairs intermittents. Dans la méditation, l'esprit n'a conscience que de lui-même et de l'objet.

Enfin l'esprit s'oublie, s'identifie entièrement avec l'objet, n'a plus conscience que de celui-ci. C'est le premier degré de l'extase, laquelle, en de-

1. On peut appliquer un doigt sur l'aile du nez pour clore une narine.



venant profonde, amène l'immersion de l'esprit dans l'âme. En ces états marginaux, les pouvoirs d'une grande âme sont théoriquement illimités. Mais celle qui veut sa fin, Dieu, n'en fait point usage.

— Nous lisons dans le *Voile d'Isis*, avril 1914, p. 193 :

La tradition, si nous en croyons Platon, raconte que, primitivement, un vaste continent reliait l'Amérique actuelle à la partie Occidentale de l'Afrique. Ce territoire, l'Atlantide, était occupé par des peuples d'une civilisation extrêmement avancée, puisqu'ils auraient connu, notamment, des appareils leur permettant de voler dans les airs, et de là serait venue, pour certains auteurs, la légende d'Icare. Leur capitale était située en un point correspondant aujourd'hui au plein milieu de l'Océan. En effet, la même tradition veut que cet immense territoire ait été englouti subitement en moins d'un jour, détruisant ainsi jusqu'aux traces d'une civilisation extraordinaire. Les îles de l'Atlantique et le Plateau mexicain auraient seuls échappé à cette vaste submersion ; c'est pourquoi l'on retrouverait entre ces différents lieux, une analogie très grande tant au point de vue géologique que dans la flore et la faune. On expliquerait ainsi la présence simultanée, dans ces régions diverses, d'insectes incapables de traverser la mer.

Quoi qu'il en soit, ce cataclysme, dont la tradition mexicaine a conservé la date, aurait été l'origine de toutes les légendes relatives au déluge. Nous reviendrons sur ce point. Notons pour le moment que la race des Atlantes aurait laissé quelques vestiges, avec les hommes à peau rouge qui étaient les Etrusques, en Europe, et que sont encore les tribus autochtones américaines. L'histoire nous apprend que les Etrusques, au front fuyant, étaient arrivés à un développement considérable des arts et des sciences ; isolés par la disparition de leur continent central, ils auraient fini par disparaître complètement. Quant aux Peaux-Rouges d'Amérique, ils offrent les signes d'une race revenue vers un état de barbarie relative, malgré les monuments intéressants qu'on retrouve dans les antiquités mexicaines et qui dénotent une civilisation considérable.

— M. Charles Lancelin écrit dans la *Vie mystérieuse*, n° 126, 25 mars 1914, p. 82 :

Toute croyance religieuse a ses amulettes particulières : Le catholicisme a ses médailles, le protestantisme a le livre même de la Bible, le bouddhisme et le brahmanisme ont leur *mentrams*, le fétichisme a ses gris-gris, etc. Dans l'Islamisme, cet objet qui résume aussi une idée de protection, porte le nom de « H'erz ».

Qu'est exactement un H'erz ? C'est un papier ou parchemin écrit à l'aide d'une encre spéciale où entrent des cendres de poil de chameau ou du noir animal provenant des os de chameau, et ayant subi certaines préparations magiques de la part d'un *taleb* (savant). Cet écrit débute d'ordinaire par le récit de son origine, et se compose de versets du Coran entremêlés de formules, de carrés et de figures magiques. En Algérie, il est assez difficile de se procurer un véritable H'erz, bien que les juifs en vendent (fabriqués par eux et avec une encre quelconque) et qu'il en existe des reproductions autographiées, mais sans valeur, cela va de soi : ceux qui détiennent un H'erz authentique le cèdent rarement à un infidèle.

— *Le Théosophe*, n° 106, 16 avril 1914, publie un article de M. Ernest Bosc sur « La Perception astrale ». Après avoir déclaré que



Les Voyants, les Initiés et les bons médiums ne sont pas seuls à voir en Astral, ne sont pas seuls à voir des perceptions astrales. Bien des personnes au mental développé voient également en Astral,

l'auteur expose ce qu'est la perception astrale chez l'enfant. Puis il conclut ainsi :

Avant de terminer ce que nous avons à dire au sujet de celle-ci, nous devons répondre à la question suivante, qui nous a été bien des fois posée :

« Mais comment peut-on savoir ce qu'on écrit à ce sujet ? »

La réponse sera facile ! Et tout d'abord, disons que les aides invisibles ont donné des renseignements sur la question !... Ensuite, bien des médiums passent la moitié, sinon les trois quarts de leur vie en astral. Enfin, un grand nombre d'*Initiés* ont la faculté ou le pouvoir de s'extérioriser, de se dégager de leur corps physique, de se rendre en astral et constater ainsi *de visu* ce que nous venons dire.

Nous ajouterons qu'un grand nombre d'animaux, de chiens, par exemple, parmi les races affinées (terriers, King's Charles, Papillons) sont voyants, et dès lors, voient en astral en même temps que des clairvoyants qui peuvent ainsi contrôler la vision de ces animaux.

Comment les animaux, les chiens en particulier, s'y prennent-ils pour faire part aux « clair-voyants » de leurs visions en astral ? Est-ce par des aboiements ou à l'aide des mouvements frétillants de leur queue ? Mystère !

— L'information suivante a été publiée par *Le Temps*, 16 avril 1914 :

Rue de Paradis, 49, il y a quelques mois, venait s'installer un singulier personnage : « le professeur Catala, maître ès sciences occultes, président d'honneur des Chevaliers du mystère et des Philosophes de Paris, directeur de l'institut cabalistique, président des Chevaliers et magiciens du Nord », etc.

Pour la modique somme de vingt-quatre francs, cet aventurier offrait à tout acheteur le *Livre des mystères*, indiquant les moyens de faire fortune au jeu. Il tenait, en outre, commerce de philtres, d'amulettes, bibelots magiques et poudres secrètes aux effets surprenants. Cet étrange trafic fit que des plaintes affluèrent au parquet.

Convoqué par M. Coutant, juge d'instruction, le professeur Catala n'a pas répondu à la convocation. Un mandat d'amener a été lancé contre lui.

— La *Bonifatius-Korrespondenz*, de Prague, 15 mars 1914, p. 81, cite cet article du *Vorwärts* (3 décembre 1913) :

Nous avons dans la capitale (Berlin) des centaines de gens, hommes et femmes, qui se mêlent de prédire l'avenir, et qui vivent confortablement du revenu que leur assure leur clientèle de dupes ; souvent même ils arrivent à amasser de quoi vivre à la campagne dans un repos bien gagné. Depuis quelques jours, un prophète espagnol, d'extérieur et de langage distingués met tout Berlin sens-dessus-dessous. Il s'est installé dans une élégante pension du Kurfürsten Damm. Sachant qu'une marchandise est d'autant plus appréciée qu'elle coûte plus cher, du moins pour certaines gens, il a fixé à 10 Marks (12 frs. 50) le prix de sa consultation, et il faut s'inscrire à l'avance ; il fait de brillantes affaires. Notre ingénieux Espa-



gnol s'entend fort bien à s'envelopper d'un voile mystérieux, ce qui fait partie du métier. La mise en scène est parfaite : chambre plongée dans une obscurité magique, murs tendus de noir, deux chandeliers allumés « pour rendre ces ténèbres visibles », tout cela produit un grand effet sur le sexe faible.

L'esprit se révolte à l'idée qu'il puisse y avoir des gens de cette sorte dans une ville comme Berlin. Mais il suffit de parcourir quelques journaux pour trouver à foison des annonces de gens qui président l'avenir, de voyantes et autres escroqueuses ; ainsi un homme qui se dit chirologue exerce pour 2 Marks son « art scientifique de lire dans la main » ; il y a dans l'Ouest de Berlin une dame qui pratique le même art « d'après les principes de Desbarolles et de Cheiro ». Une devineresse, formée « par la méthode Lane-Ney » n'opère que la nuit ; elle se fait payer 3 Marks. Une « Graphologue éprouvée, recommandée par des célébrités dans l'art de lire dans la main » opère dans Potsdamer-Strasse ; une autre qui a « étudié scientifiquement » s'est établie dans Blücher-Strasse ».

Voilà pour les grosses bourses, mais il y a aussi de la divination à prix réduits, très réduits. Ainsi une annonce nous apprend que vous pouvez avoir « une heure de consultation » pour 75 pfennige (environ 0 fr. 93 c.); pour 50 pf. (0. 65) vous pouvez avoir une séance avec une table qui parle au moyen de coups. Les faiseurs et faiseuses de prédictions ne se bornent pas aux annonces dans les journaux ; ils recourent encore aux prospectus distribués en abondance dans les lieux très fréquentés. On vous y promet la connaissance de votre avenir par le blanc d'œuf, le plomb fondu, le marc de café. Mais la distribution des prospectus n'est qu'une ressource des pythonisses de bas étage. Il en est d'autres, celles d'ordre supérieur, qui « ont reçu une éducation académique », elles vous envoient par la poste, des prospectus élégants, très bien présentés, où elles vous affirment qu'elles ont une réputation mondiale, qu'elles pratiquent la cartomancie d'une manière scientifique : « avec moi, point d'hocus pocus, « point de spiritisme », et notre Pythie ajoute : « D'après la décision du tribunal de province et d'arrondissement de février 1902, l'envoi par la poste de mes circulaires n'est point punissable, et l'exercice de mon art est licite ». Tous les jours, de 10 heures à 2, et de 4 heures à 10, la digne dame reçoit tout le monde, mais le jeudi est réservé, « aux personnes de l'aristocratie et du grand monde. »

Voilà, conclut la *Bonifatius-Korrespondenz*, un article bon à mettre sous le nez de la *Wartburg* et Cie, quand on y jugera à propos de s'esclaffer sur la superstition dans les pays catholiques.

Psychisme

Le Dr Gaston Durville écrit dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, mars 1914, p. 263 :

A Eugène Osty revient l'honneur d'avoir le premier tenté de découvrir les lois de ce phénomène si étrange et si mal connu encore : la lucidité. Cet effort mérite les félicitations de tous les psychistes. *Les Lois d'Osty :*

Première loi. — Les choses mises en contact avec la sensibilité d'un sujet lucide psychomètre lui permettent la reconstitution de chacune des individualités humaines qui les ont préalablement touchées.

Deuxième loi. — Toutes les individualités ainsi évoquées sont perçues distinctement, sans qu'il y ait jamais interposition ou fusion dans leurs parties.



Troisième loi. — Dès que l'évocation d'un être dans l'esprit du sujet a été obtenue, l'objet qui en a été la condition peut être retiré des mains du sujet et détruit ; le sujet n'en continue pas moins à traduire l'être comme s'il était à ses côtés, ou tout au moins comme s'il avait toujours l'objet dans sa main.

Quatrième loi. — Chacune des individualités humaines, dont un objet permet l'évocation mentale, est perçue dans la totalité de son existence, en toute sa durée et en toute son étendue, et cela à quelque moment de cette existence où l'objet et la personne aient été en contact. Etres et choses de notre ambiance, faisant partie intégrante de notre existence, sont, pour tous les moments de notre vie, susceptibles de perceptions lucides.

Cinquième loi. — L'objet ne fournit rien au sujet lucide qui ne fasse partie de l'existence des êtres humains l'ayant touché ou de ceux de leur ambiance. Que la lucidité s'exerce par l'intermédiaire d'un objet ou qu'elle ait lieu par présence d'une personne, elle ne franchit pas le cadre psychologique de son activité qui est la perception de l'individualité humaine.

Sectes de l'occultisme

La Vérité, de Québec, 7 février 1914, a publié l'article suivant :

L'Eliotisme de l'Avenir. Une religion américaine. — Les journaux anglais signalent ce qu'ils appellent le *statement* d'un certain docteur Ch.-W. Eliot, président émérite de l'Université officielle de Harvard, *statement* intitulé *le Christianisme du XX*e *siècle* (*sic*) publié par « l'association *Unitarienne* d'Amérique »

Ceci est un complément de travaux antérieurs du même Eliot sur « la Religion de l'Avenir ». Une *religion* de plus ou de moins pour les Américains du Protestantisme en déliquescence ! Qu'est-ce que cela peut leur coûter ! Ne semblent-ils pas, à la recherche, depuis Luther, de la « meilleure religion » comme le célèbre Jérôme Paturot à la recherche de la « meilleure République » ? Pauvres gens ! Une fois hors du catholicisme, le christianisme intégral, — ils ne font que cela. Diogène, lanterne en main, cherchait un homme en plein soleil. Les protestants, chandelle en main, cherchent une *religion* dans la nuit. Ils en ont trouvé, de leur fabrication, quelques centaines déjà, mais pas encore ni la bonne, ni la *meilleure. Religion* introuvable ! Plus ils tourneront le dos au catholicisme, plus la *meilleure religion* leur échappera

Le savant Eliot a eu pitié d'eux. Voilà cinq ans qu'il pioche pour déterrer la « Religion de l'avenir ». Il croit avoir enfin trouvé : *Eureka !* Si, comme Archimède, en chemise, il ne court pas encore les rues de Boston brandissant sa *religion*, il vient tout de même de clamer sa trouvaille dans le mégaphone *unitarien*. Les *Unitariens*, Secte d'origine kabbalique, comme tant d'autres, veulent *unir* les protestants sur une *négation*, celle de la divinité du Christ, donc, du Christianisme. Ce *credo*, à l'envers, c'est leur *tenet*, en attendant mieux ou pis. L'on va commencer maintenant à comprendre l'Eliotisme.

Donnons une courte analyse de cette *religion*, d'après le *Statement* qui, du reste, n'est pas définitif.

1° « L'Eglise (*sic*) de l'avenir, n'aura plus aucun respect pour la personnalité de Jésus ».



2° Eliot supprime le terme *Dieu*. Il le remplace par le terme : *Notre Père* (*Our Father*) pur et simple. Ce père-là n'est pas dans les cieux ni nulle part.

3° Eliot supprime *Eden*, la tentation première, le serpent diabolique, tentateur, la chute originelle, la révolte contre Dieu. Autant de fables bibliques !

4° Eliot, qui sans doute était là, au commencement — affirme que le premier homme n'a pas été *créé*, qu'il n'y a point de *Dieu Créateur*, que l'homme corporel n'a point été *créé* de la terre.

5° Eliot — qui était sans doute au Sinaï — affirme qu'aucun Dieu n'a dicté à Moïse les *Dix Commandements*. Encore une fable biblique !

6° Eliot, sans doute contemporain de Josué, nie le prodige du jour allongé. *Fable* biblique.

7° Eliot, qui a dû avoir des rapports occultes avec Jonas, nie le prodige biblique du cétacé *fabuleux*. La Bible en a menti comme pour tout le reste. Foi d'E'iot !

8° Le *Créateur*, pour l'homme moderne dont ledit Eliot est l'incarnation, est l'énergie active, jamais en repos, douée de *volonté*, mais non de *liberté* (*!!*) On la retrouve surtout dans les merveilles de la lumière (matérielle), de l'électricité (matérielle), du son (matériel), etc., etc.

De sorte que le *Créateur*, c'est la *matière, douée* de *volonté !* (O savantissime Eliot !) Sans liberté, nécessairement.

9° L'*Eliotisme* supprime la théologie. Pas de Dieu. Pas de Théologie. C'est logique.

10° Le « Christianisme (sans Christ) de l'Avenir » substituera la *liberté* (libre-examen) à l'autorité (du Christ).

11° « Plus de *déité* ni de démon dans les *forces* et les progrès de la Nature ».

12° « La mort n'inspirera plus de terreur », dans la nouvelle *Religion*.

13° L'unique base de ce *Christianisme* sera la bonté (innée), la vie (incréée), la Vérité (enfin trouvée !)

14° Couronnement : La *Fraternité humaine !*

Voilà les 14 articles à rapprocher, après trois cent quatre-vingt-quatre ans, des articles de la « Confession d'Augsbourg » (25 juin 1530) et de toutes les autres « Confessions » *protestantes* successives : Puritains, Calvinistes, Anglicans, Presbytériens, Méthodistes, etc., etc., etc. Le « Protestantisme », radical, logique, a fait du chemin, depuis Luther, F∴ Rose-Croix kabbalisé, complice des FF∴ Reuchlin, Mélanchton (Philippe Schwarzert), Hutten, Sickingen, et *tutti quanti*. De libre-examen en libre-examen, de négation en négation, le voilà bien près de la fin de son rouleau, dont Eliot d'Harvard croit tenir le dernier bout.

Et maintenant, quel est le vrai fond de l'Eliotisme sans Dieu, sans Christ, sans dogmes, sans Commandements de Dieu ; sans Bible, sans Evangile, sans passé, et que le Luther n° 2 affirme néanmoins constituer le *Christianisme* futur ? Ce fond, c'est le Kabbalisme maçonnique, inventeur de la « Super-religion » sans Dieu ; le *Dieu* des chrétiens aussi nié que le *Dieu* des déistes.

Le maçonnisme travaille depuis deux siècles, au moins, à bâtir mystérieusement le temple de la déesse Humanité. Peut-être Eliot y sera-t-il admis comme sous-pontife ou comme sous-sacristain...



Il mérite quelque chose, le vieux facteur « cultuel » bien qu'il n'ait rien inventé du tout. Il n'a rien trouvé. Il s'est borné à ramasser, *ad usum profanorum* les vieilles défroques, les vieilles friperies, les vieilles loques de la Maçonnerie, pour en habiller la « Religion de l'Avenir. Si les protestants gobent l'Eliotisme comme ils ont gobé tant d'autres inventions *up to date* — on ne saurait que les plaindre. Leur mentalité maçonnisée les prépare à tout gober. Il n'y a pas de limite à cette espèce d'imbécilité, châtiment de l'orgueil, du « libre-examen » et de l'antichristianisme. Ou chrétiens — ou crétins. Il faut choisir. LUMEN.

— M. l'abbé Bricout a publié l'article suivant sur l'Antoinisme dans le *Bulletin de Caudry*, n° 87, mars 1914 [1] :

Nous savons de source certaine que des affidés de la secte spirite des Antoinistes cherchent en ce moment à pénétrer dans diverses maisons de la paroisse. Il est de notre devoir de mettre en garde nos paroissiens contre les menées de ces prétendus guérisseurs de toutes les maladies. Les employer, c'est courir au-devant de dangers réels, et c'est forfaire à la conscience chrétienne qui ne permet en aucune façon l'usage des moyens absolument défendus qu'ils emploient.

1° C'est courir au-devant de dangers réels pour la santé, car ils interdisent l'usage des médecins qui ont fait des études spéciales pour la guérison des maladies, et ils se substituent à leur place, alors qu'ils ne sont que des ignorants. Que de malades qui auraient pu guérir par des moyens médicaux ordinaires, et qui ont péri entre les mains criminelles de ces charlatans !

2° C'est forfaire à la conscience chrétienne que d'employer de pareilles gens.

Ils remettent en effet des livres qui sont profondément immoraux par les principes qu'ils propagent. En voici deux citations :

« L'homme est libre de faire ce qu'il veut, pourvu qu'il suive son instinct ;... le Mal n'existe pas ». Ailleurs, il est dit : « Nous ne devons jamais nous efforcer de faire le bien ».

Les plus féroces assassins accepteraient cette morale facile, qui leur permet tout.

Ce n'est pas tout. Leurs livres, remis toujours à ceux qui ont recours à eux, sont pleins d'erreurs doctrinales. Ils attaquent la Religion Catholique et nient ses dogmes. Personne ne peut donc en sécurité accepter de pareilles doctrines.

Enfin, leurs pratiques de guérison ne sont pas de simples passes magnétiques, mais elles vont jusqu'à l'évocation des esprits, c'est-à-dire jusqu'à l'évocation des démons.

En résumé, les pratiques employées par ces malheureux tuent souvent les malades, tuent la foi, et sont, au point de vue de la conscience, des plus criminelles. Sous aucun prétexte, on ne peut donc recourir à eux.

— Extrait du *Berliner Tageblatt*, Berlin, 16 février 1914 :

La *Science Chretienne*, qui sévit à Berlin, vient à nouveau de faire parler

1. Nous empruntons ce texte au *Fraterniste*, n° 173 20 mars 1914.



d'elle, et cette fois encore, il s'agit d'une jeune actrice. Cette profession est une de celles où la superstition est la plus répandue, et il n'est guère d'acteur qui ne compte plus encore sur quelque fétiche que sur son talent pour conquérir le succès. Mlle d'Arnauld, actrice du Théâtre de la Cour, à Berlin, souffrait depuis un an d'une maladie de la peau. Elle avait été soumise à un traitement par les rayons Rœntgen et les émanations du radium, dans la clinique du Dr Friedlaender, et sa guérison était prochaine, quand Mlle d'Arnauld se laissa persuader par une adepte de la *Science Chrétienne.* Les souffrances et les phénomènes inflammatoires reparurent immédiatement et s'aggravèrent de telle sorte que la malade dut entrer à l'Hôpital Norbert, à Schoenberg.

— D'un autre côté, nous lisons l'information suivante dans un journal maçonnique, à la date du 28 mars 1914 :

« Une conférence publique sur la Science Chrétienne, sera faite à l'Odéon, le dimanche à trois heures de l'après-midi, par M. Bliss Knapp, C. S. B., membre du bureau des Conférences de l'Eglise-Mère, de la première Eglise du Christ, Scientiste de Boston, Massachussets. La conférence a lieu sous les auspices de la Première Eglise du Christ, Scientiste, Kingshighway. Tout le monde est invité cordialement.

M. Emile Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, raconte dans les *Annales des Sciences Psychiques*, février 1914, « deux séances de Médiumnité chez Mme Bisson. Elles ont eu lieu les 20 et 22 janvier dernier. Il écrit :

Contrairement à la belle assurance de certains critiques qui n'hésitent pas à trancher le débat sans avoir assisté à aucune de ces expériences, j'estime que deux séances ne suffisent pas pour porter en parfaite connaissance de cause un jugement définitif sur des faits aussi obscurs et aussi troublants.

Voici les conditions dans lesquelles a opéré le médium Eva C... :

Nous commençâmes par examiner les vêtements que devait revêtir le médium, un peignoir bleu dans lequel elle arrive, un maillot combinaison en tricot noir, un sarreau également noir, pareil à celui que portent les jeunes écolières ; puis nous fîmes, M. Cl. et moi, l'inspection du cabinet médiumnique, placé dans un angle du salon. Ni dans les trois parois en étoffe, tendue sur un léger bâti de bois, appliquées sur les murs et reposant directement sur le sol, ni dans les deux rideaux qui en garnissent l'entrée, libres et mobiles aussi bien sur leurs bords latéraux que sur leur fente médiane, ni dans le plafond consistant en une simple toile, ni dans le tapis d'une seule pièce, ni dans le fauteuil tout entier en lattes de bois, notre vue ni notre toucher ne parvinrent à découvrir rien de suspect.

Il faut tout de suite faire observer qu'il est difficile d'imaginer une installation plus propice à la fraude que ce cabinet tendu d'étoffe — dont on ne dit pas la couleur [1] — avec ces rideaux, plafond et tapis.

1. Un autre compte rendu nous apprend que l'étoffe est noire, les rideaux sont noirs, le fauteuil d'osier est peint en noir.



Quoi de plus ingénieux pour étouffer les bruits ? Quant au maillot noir, on sait qu'il fait partie des accessoires employés par les illusionistes, parce qu'il rend les mouvements à peu près invisibles. Remarquons encore, toujours d'après les observations de M. Boirac, que les parois d'étoffe ne sont pas lisses, mais que le bâti comporte une traverse médiane sur laquelle on a pu installer un appareil photographique.

Une fois cette inspection achevée, Mme Bisson emporta le peignoir en flanelle bleue et alla chercher le médium dans l'autre appartement situé sur le palier du même étage. Nous vîmes entrer une jeune fille couverte de ce seul peignoir, qui, en notre présence, revêtit le maillot-combinaison d'une seule pièce, formant tout à la fois bas, caleçon et corsage et s'appliquant exactement sur le corps, sauf à l'ouverture du dos. Celle-ci fut cousue sous nos yeux par Mme Bisson avec du fil blanc ; puis, le médium revêtit le sarrau dont les manches furent également cousues autour des poignets. On défit alors la chevelure qui fut soigneusement explorée avant d'être sommairement tordue et fixée par deux épingles ; on examina la bouche, la langue, l'arrière-gorge, les gencives ; on fit de même pour les yeux, les paupières et les oreilles ; et c'est seulement alors que le médium fut conduit par nous dans le salon et introduit dans le cabinet où il s'assit sur le fauteuil entre les rideaux écartés, tenant sur ses genoux ses mains parfaitement visibles en dehors des rideaux.

La lumière permettait de voir l'heure à sa montre et d'apercevoir tous les mouvements des assistants.

Mme Bisson s'assit devant le médium, lui prit les pouces et le regarda fixement. Le sommeil se produisit avec une grande rapidité. Les rideaux furent alors rapprochés de façon à maintenir le corps du médium dans l'ombre, mais ses mains, accrochées aux rideaux à gauche et à droite restèrent nettement visibles, extérieures au cabinet, et pendant toute la durée de la séance, nous ne les perdîmes pas de vue un seul instant ; chacun de nous put non seulement les voir, mais les toucher...

Il faut absolument écarter l'idée que le médium, dans les conditions de contrôle où nous l'avons observé, puisse faire intervenir ses mains dans la production des phénomènes.

Il n'est pas question du contrôle des jambes et des pieds enfermés dans un maillot noir, les rendant d'autant plus difficilement visibles qu'ils étaient encore recouverts d'un sarrau tout aussi noir ? Notons encore cette disposition indiquée par M. Boirac :

Voici comment étaient placés les assistants : Mme Bisson faisait face au médium, dont les genoux touchaient presque les siens...

Fâcheuse disposition qui peut amener l'esprit critique à émettre un soupçon de complicité dans la fraude, si fraude il y a, comme c'est plus que probable.

L'attente dura plus d'une heure pendant laquelle les assistants causaient entre eux et avec le médium.



A mesure que la séance se prolongeait, le médium paraissait s'énerver de plus en plus ; il déclarait sentir l'approche des phénomènes, demandant si on ne voyait rien, entr'ouvrant lui-même les rideaux comme impatient de nous montrer enfin quelque chose. Mme Bisson l'exhortait à la patience, lui disant que la matérialisation, une fois bien formée, ne craignait pas la lumière, mais que, jusque-là, pour lui permettre de se former, il fallait que le corps du médium restât dans l'ombre. Cependant, l'agitation du médium grandissait ; ses soupirs, ses gémissements, ses halètements changeaient de caractère ; on aurait cru assister à une sorte d'accouchement.

On ne s'explique pas pourquoi Mme Bisson tient absolument à maintenir le corps du médium Eva dans l'ombre, alors que celle-ci veut, au contraire, écarter les rideaux, ou du moins semble le vouloir ? Voici maintenant la description du phénomène obtenu :

Ce fut d'abord, entre les lèvres du médium, comme un prolongement de la langue, un cylindre charnu, une sorte de doigt rétractile, qui disparut pendant que les rideaux s'entr'ouvraient plus largement, puis reparut et sembla tomber hors de la bouche entre les genoux du médium recouverts par le sarrau ; mais tout ce que ma main trouva sur la place, ce fut une humidité pareille à celle que laisse après elle une large goutte de pluie, suffisante pour mouiller mon doigt, et inodore. Comme si les phénomènes étaient maintenant déclanchés, de nouvelles manifestations survinrent coup sur coup : ce fut d'abord un rabat de substance grisâtre, plus long que large, couvrant le menton, le col et la poitrine du médium ; puis, ce fut une sorte de mouchoir ou de foulard de la même substance étendu sur l'épaule gauche du médium, couvrant la partie gauche de la poitrine et paraissant reliée à la bouche du médium. Cette substance avait un aspect plissé qui rappelait jusqu'à un certain point la texture du péritoine ou de l'épiploon. Mme Bisson darda sur elle la lumière d'une lampe électrique de poche, afin de permettre de la mieux voir ; mais, en général, ses apparitions et ses disparitions m'ont semblé également brusques. M. Cl. fut invité par Mme Bisson à étendre la main pour toucher la substance, mais, soit qu'il eût fait un geste trop brusque, soit pour toute autre raison, la substance se résorba, en quelque sorte, instantanément, et M. Cl. eut l'impression d'un simple contact avec une étoffe, vraisemblablement l'étoffe du sarrau...

Le médium, non réveillé, fut de nouveau contrôlé, ainsi que le cabinet, de la même façon qu'au début, et rien de nouveau ne fut constaté, sinon que le sarrau était humide et comme mouillé dans la partie qui avait été en contact avec la substance, surtout à l'épaule...

Dans la seconde séance, M. Boirac prit la place de Mme Bisson en face du médium.

La substance revêtit cette fois la forme d'un amas de cordons, plus ou moins, analogue à un lacis de veines ou d'artères de coloration grisâtre, auquel était suspendu un doigt d'un blanc nacré. Elle paraissait sortir de la bouche du médium et se placer, soit en avant de sa poitrine, soit sur son épaule droite.

On put l'observer plus aisément et plus longuement, grâce à la lumière



intense projetée sur elle par la lampe de poche électrique de Mme Bisson. De plus, elle put être touchée, sinon maniée, par la plupart des assistants, M. Cl., un des internes et moi-même. Les deux premiers la tinrent entre leurs mains ; le second même, si je ne me trompe, palpa le doigt mystérieux et eut l'impression d'un objet solide ; en ce qui me concerne, ayant eu ma main gauche prise par la main droite du médium, celui-ci la porta à sa bouche, et le doigt avec le lacis qui l'entourait fut promené sur la face dorsale de ma main où j'éprouvai une impression de froid et d'humidité.

M. Boirac termine ainsi :

Tels sont les faits dont j'ai été témoin. Je n'en tire pour le moment aucune conclusion. Je me borne à raconter ce que j'ai vu. Je laisse à de plus habiles que moi le soin de proposer des explications.

Quand on lit ces récits de sang-froid, sans parti pris et en dehors de toute suggestion, on demeure confondu de voir des esprits distingués, des hommes dont la valeur est incontestable, opérer dans des conditions aussi peu scientifiques, et se prêter aux fantaisies capricieuses des médiums ou de leurs barnums. L'attrait du surnaturel et de l'inconnu est-il donc si puissant qu'il atrophie à ce point le jugement ?

Quel savant consentirait, pour expérimenter dans toute autre question scientifique, à se laisser imposer les stipulations et les restrictions que subissent sans broncher les curieux du spiritisme et de l'occultisme ?

Il n'en est pas moins pénible de voir les quelques hommes de science réelle égarés dans cette galère, se laisser duper aussi naïvement par les premières farceuses ou par les premiers farceurs venus. Et cela par l'oubli des règles les plus élémentaires qui doivent présider aux expériences scientifiques.

Qu'on pose seulement au médium Eva C... et à Mme Bisson les conditions suivantes :

Séance dans une salle d'opérations chirurgicales, non désignée à l'avance. Par conséquent, sans aucune tenture, sauf un rideau blanc formant dans un angle le cabinet médiumnique. Eclairage suffisant pour pouvoir lire. Le médium, déshabillé et visité par deux femmes médecins, hors la présence de Mme Bisson, puis après revêtu d'un maillot combinaison de couleur claire et d'une blouse blanche d'hôpital. Les vêtements de Mme Bisson visités, dans les mêmes conditions, avant qu'elle passe par dessus une blouse blanche d'interne. Alors seulement, elle sera en présence de son médium pour l'endormir. Vérification du sommeil hypnotique. Contrôle des mains et des pieds, par des personnes autres que les spirites défenseurs de Mme Bisson, ceux-ci restant séparés du médium par une barrière. Et s'il y a production de la fameuse matière, liberté de l'examiner à loisir, sous le contrôle des médecins pour éloigner les prétendues craintes d'accident. Cette dernière condition est, du reste, bien superflue, car si les stipulations ci-dessus sont scrupuleusement observées, les phé-



nomènes brilleront par leur absence, comme ont disparu les manifestations de figures « matérialisées », dès que Mme Berthe Barklay eut retrouvé les originaux, plus ou moins maquillés, dans les gravures du journal *Le Miroir*.

— Mme Berthe BARKLAY continue, du reste, dans *Psychic Magazine*, ses spirituelles études sur « les Phénomènes dits de Matérialisation ou les joyeusetés du Psychisme ». Nous trouvons dans le numéro 8, 15 avril 1914, p. 114, quelques renseignements utiles à enregistrer :

Ce n'est pas par amour pour la science que Eva Carrière, ex-Rose Dupont, *aliàs* Marthe Béraud, consentait à tant de séances parfois bien fastidieuses, ce n'est pas dans un intérêt scientifique que Marthe Béraud, qu'on nous présente comme une *jeune fille* bien élevée, d'éducation parfaite, se prêtait bénévolement à cet examen rectal et gynécologique de joyeuse mémoire... Quelle jeune fille s'y soumettrait sans que sa pudeur en soit révoltée ? Pour montrer tant de complaisance, il fallait donc que Marthe fut guidée par un intérêt puissant ; avant d'être le sujet prié de Mme Bisson, Eva était le sujet attitré de la *Société des Recherches Psychiques* qui lui allouait 400 francs de fixe par mois. Comme membre de cette Société, Mme Bisson assista aux séances de Marthe, et, quand elle la prit pour ses expériences personnelles, il fallut bien lui donner l'équivalent. Tout le monde sait de quels soins attentionnés Mme Bisson entoura son sujet, et, lors du voyage à Munich, le Mécène qui faisait mander le médium prodige déposa à la Banque, au nom d'Eva, une somme de 5.000 francs. Pour une jeune fille sans situation, sans profession, sans métier rémunérateur, ce sont des intérêts appréciables, comparés surtout à la pénurie résultant du précédent voyage en Amérique. Indépendamment des avantages pécuniaires, les cadeaux, voyages luxueux en automobile, déplacements, villégiatures de choix, résument un intérêt qui n'est pas négligeable. Par conséquent, quand Mme Bisson dit qu'Eva n'a aucun intérêt à frauder, il est permis de lui donner un démenti, car, en dehors de cet intérêt matériel enviable, il y a l'intérêt de maintenir tous les riches expérimentateurs dans la croyance de facultés médiumniques, source de tant de profits, puis la gloriole d'être présentée comme un être d'exception, puis aussi l'amour-propre de ne pas être démasquée en sombrant sous le ridicule...

Comme tous les médiums à gros cachets, qui, pour corser l'attrait de leurs phénomènes, doivent en renouveler l'intérêt afin de ne pas lasser la curiosité de leurs expérimentateurs, Marthéva sera démasquée un jour, tous l'ont été, comme nous avons démasqué Carancini, Sarak. De même, Marthe a rompu avec ses managers... et déjà bien des choses furent connues ; de même Eva rompra avec Mme Bisson et toutes choses seront dévoilées ; ce jour, on aura la clef de ce qui reste de mystérieux dans la composition des « accessoires ». Ce serait un défi au bon sens, à la raison, au respect humain que des mensonges, des fraudes aussi impudentes continuent leur œuvre dissolvante : tout se paie, tout se sait...

La défense de toucher à la matière et les hurlements du médium quand on fait le geste de l'enfreindre est une défense puérile, le ton et les cris sont seuls impressionnants. Quand Eva s'écrie: « Toucher à la matière, c'est toucher



à ma vie », dites-vous qu'elle bluffe, et une preuve en demeure. Le jour où M. Richet, à l'aide de ciseaux, a coupé un morceau d'une « matérialisation », Eva n'a pas crié, parce qu'elle n'a rien senti ; elle n'a rien senti parce qu'elle n'a pas vu le geste ; c'est ainsi qu'il fut donné de constater que ce morceau coupé dans la matérialisation était de la gaze hydrophile. Ce ne fut qu'après la séance qu'Eva s'aperçut du larcin, et à la séance suivante, elle donna de son silence le prétexte qu'elle n'avait pas vu qu'on avait coupé sa « robe matérialisée », parce que son corps *n'était pas encore dedans*, pourquoi aussi *il n'y avait pas de sang après les ciseaux ! ! !* ...

Après avoir dit que les matérialisations étaient produites par la matière transformée... On a définitivement adopté la théorie de l'idéoplastie.

Cette thèse consiste à prétendre que le sujet en état de transe peut projeter, extérioriser et animer de son fluide des pensées et des images emmagasinées par lui à l'état de veille. Par un mécanisme qui ne nous est pas expliqué, il peut leur donner une consistance telle qu'on peut les toucher, les photographier. Admettons,pour un instant, la possibilité de ce phénomène et prenons « les pensées extériorisées d'Eva. Un jour, elle a vu sur le *Miroir* les visages Poincaré, Wilson, etc.; Wilson y était sans barbe et sans moustache, il eût dû apparaître ainsi reflété par le mécanisme du souvenir fixé ; pourquoi, dès lors, sur la photographie de la « pensée », qui est soi-disant une extériorisation inconsciente, nous est-il montré avec barbe et moustache? Pourquoi Poincaré,qui ne porte pas lorgnon, porte-t-il un binocle sur l'image projetée? Pourquoi les coiffures de Mlles Leconte, Faber sont-elles ainsi transformées,si ce n'est pour les rendre méconnaissables? Si la pensée avait réellement le pouvoir d'extérioriser, de rendre visibles et photographiables les images fixées sur les cellules nerveuses du souvenir, nous les verrions projetées telles qu'elles étaient au moment où elles ont impressionné la rétine de l'œil qui fait office d'objectif photographique...

Les matérialisations sont possibles, dit-on, puisque Crookes a vu matérialiser sa mère et a pu l'embrasser. Sur quoi s'appuie-t-on pour affirmer semblables choses ? De tout temps, M. Richet a été mystifié par Marthe, Eva, Linda...Qui peut nous assurer que Crookes n'a pas été mystifié à son tour ? On est d'autant plus autorisé à le supposer qu'il a été démontré par des photographies que le fantôme de Florence Cook et celui de Katie King se ressemblaient aussi étonnamment que se ressemblaient Bien Boa et Marthe Béraud. Il est probable que, si on eût étudié et contrôlé sérieusement le médium de Crookes et regardé de près la figure matérialisée de la mère de Crookes,on eût été édifié et fixé, mais personne n'a osé le faire et, par un ridicule respect humain ; mais sans respect pour la vérité, on a laissé s'accréditer des légendes nées de la fraude qui ont servi à en étayer de nouvelles.

Donc, en parlant d'ectoplasme ou d'idéoplastie, on joue sur un mot, sur un mot né de la fraude, par conséquent de l'erreur.

Tout ceci est assez bien raisonné, et ce ne sont ni les injures, ni les inventions des spirites aux abois, qui prévaudront contre ces arguments irréfutables.

— De M. Jollivet-Castelot, dans *Les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, avril 1914, p. 156 :



Ces « messieurs spirites » n'ont pas de chance, ils n'ont pas la main heureuse. Tous les médium,ssans exception, qu'ils ont lancés et prônés, exhibés et confirmés, sont des charlatans et des escrocs ! Beaucoup appartiennent à la lie de la société et ne vivent que d'expédients coupables. Il y aurait de curieuses et instructives révélations à faire sur ces milieux louches. Et ces gens-là sont considérés par les imbéciles comme les truchements des esprits ! O insondable bêtise humaine. Vous me direz que les « managers » du spiritisme vivent de tout cela. Justement, et ce n'est pas une excuse. Qu'ils fassent un autre métier — un métier propre !

— Il y a, paraît-il, plusieurs spiritismes. Du moins, c'est M. Béziat qui l'affirme. Nous lisons, en effet, dans le compte rendu d'une conférence donnée par lui à Plouvain, le 8 mars dernier, et publié par le *Fraterniste*, n° 173, 20 mars 1914 :

Nous explorons le domaine immense de l'occultisme. N'attendez pas de moi que je vienne faire devant vous une expérience de spiritisme, que je produise une de ces manifestations stupides qui, non contrôlées et prêtant le flanc à toutes les critiques, font plus de mal que de bien à cette philosophie sublime. Non, c'est du Grand, du Beau Spiritisme dont je veux vous entretenir, celui qui sait déduire les conséquences des faits pour en extraire une ligne de conduite morale en conformité avec les fins de la Nature.

Ce qu'il importe que vous sachiez, c'est que vous baignez dans un flot de vie général qui est la force divine, et que vous devez vous efforcer de ne plus employer, pour vous la représenter, de symboles qui n'ont avec elle aucun rapport, aucune analogie.

A défaut de renseignements plus complets, je suppose qu'il s'agit des symboles maçonniques, de l'étoile flamboyante et du Grand Architecte de l'Univers ?

— Les spirites ont, comme tous les ans, célébré l'anniversaire de la « désincarnation » de leur maître Allan Kardec. Ils se sont réunis au cimetière du Père-Lachaise, autour du dolmen celtique élevé à sa mémoire. Des discours ont été prononcés par le général Fix, MM. Paul Bodier, Chevreuil, etc. Le soir, un banquet a réuni les amis du spiritisme.

Nous citerons le passage suivant du discours du général Fix, d'après le texte publié par la *Revue Spirite*, avril 1914 :

Certains ont nié l'authenticité des *phénomènes médianimiques* qu'ils ont attribués à l'illusion, si ce n'est à la supercherie... Il n'est malheureusement que trop vrai que nombre de faux médiums ont cherché — et cherchent encore — dans le spiritisme, un excellent moyen de battre monnaie. Toujours à l'affût des occasions de vivre grassement aux dépens des âmes crédules, ils se glissent partout et salissent la meilleure des causes. La supercherie et le mensonge sont, hélas ! des conséquences toutes naturelles de l'infériorité des sociétés humaines. Mais l'existence de produits falsifiés ne donne pas le droit de nier celle des produits naturels.

D'autres se sont attachés à donner aux *manifestations spirites* des explications de complaisance. Le clergé notamment les a condamnées comme *œu-*



vres diaboliques. Mais le démon, que les églises ont pu exploiter à une époque où les fidèles se seraient fait un cas de conscience de penser par eux-mêmes, le démon est devenu la cognée mise au vieil édifice des croyances.

Nous savons, en effet, que Satan est le guide, l'inspirateur et le Grand Maître de tous ceux qui attaquent l'Eglise du Christ et ses dogmes, mais nous ne sommes pas fâchés de l'entendre dire par le doyen des spirites, qui, sous le Pseudonyme de H. Constant, a publié dans la *Revue Spirite* des articles renfermant contre la religion des attaques, aussi fausses que passionnées et sectaires, que nous avons dû plusieurs fois relever.

Dans le discours de M. Paul Bodier nous trouvons ce qui suit :

On s'attache, il est vrai, quelquefois, à la partie expérimentale au détriment de la partie philosophique du spiritisme,et il arrive, malheureusement, que les expériences les plus scientifiques et les plus honnêtement menées suscitent des critiques et des querelles interminables où beaucoup d'entre nous usent le meilleur de leurs forces. Il faut espérer, et c'est un vœu bien sincère que je me permets de formuler ici, que bientôt les adversaires définitivement réconciliés, marcheront unis pour assurer le triomphe de la cause spirite.

Citons encore ces passages de l'allocution prononcée par M. L. Chevreuil :

Allan Kardec est venu nous tirer du rêve mystique ; devant ceux qui se croyaient seuls détenteurs des secrets de la Divinité ; devant ceux qui se croyaient commodément assis sur les sommets du Sinaï, il abaissa nos regards vers la terre, il mit le pic aux pieds de cette montagne, il découvrit quelques vestiges de la cité des morts et, aux risques de froisser quelques préjugés, il fit sonner la dalle du sépulcre pour nous montrer que quelque chose se faisait entendre derrière la tombe.

Une science nouvelle a été créée, Allan Kardec a replacé le grand problème de la survivance de l'âme sur le terrain de l'expérimentation et si, aujourd'hui, nous avons un *Spiritisme Scientifique*, c'est à lui que nous le devons ; sous la dictature du matérialisme qui régnait en maître, il a rendu possible la science de l'âme...

Nous, nous savons de science certaine ce que la masse des hommes ignore. Mais, il faut bien le dire, l'étude est difficile ; elle n'est pas toujours bien comprise de ceux-là même qui se sont ralliés à notre belle doctrine ; bien des personnes, encore imbues des enseignements mystiques, voudraient voir les faits sous la forme surnaturelle que leur imagination avait prêtée à des récits légendaires. Non, il ne faut pas regarder si haut; bien des expériences paraîtront vulgaires, c'est la vulgarité de notre condition qui l'exige et, loin de nous décourager devant des faits d'animisme ou de suggestion, nous devons nous dire, au contraire, que ces faits sont notre plus précieux appui, puisqu'ils sont les moyens mêmes de notre communication avec l'Au-delà,qui ne pourrait être expliquée sans eux. Par eux toutes possibilités sont mises en évidence, des expériences qui ont pour résultat de prouver les facultés psychiques et l'existence même de l'âme ne seront jamais vulgaires. La



preuve expérimentale est plus forte que la Foi, la démonstration scientifique supérieure à la révélation. Une action subtile de l'âme, vérifiée par un physicien ou un chimiste, aura plus de valeur que les arguments philosophiques amassés depuis des siècles. Mais, nous l'avons dit, l'étude n'est pas accessible à tous.

Le Fraterniste a reçu de Hollande et publie dans son numéro 177, 17 avril 1914, une lettre d'un spirite hollandais qui est plutôt sévère pour les disciples français d'Allan Kardec :

Je me suis demandé si ce n'était pas là une erreur des spirites se réunissant autour de la dépouille mortelle qui serait là, au cimetière ! Ceux qui nous ont précédés nous ont dit à maintes et maintes reprises à nous spirites: « Ne pleurez pas sur nos tombes, vous nous désobligeriez, vous savez pourtant que nous ne sommes plus là ».

Que cette comédie a dû peu impressionner les vrais admirateurs d'Allan Kardec — car, c'est une comédie, je le répète, qui est en contradiction flagrante avec ce que le maître a voulu enseigner. Ou bien — mais j'ose à peine croire cela — ne serait-ce qu'une réclame ? ?...

Mais n'oubliez donc pas que vous êtes des spirites, que vous vous étiez réunis dans le but d'honorer Allan Kardec.

Croyez-vous donc atteindre votre but par de tels moyens ? Ah ! s'il s'était trouvé ce jour-là parmi vous, s'il vous a vus, vous, qui vous nommez ses disciples ! Il me semble qu'il se serait détourné de vous, le cœur gros de chagrin.

C'est donc là le fruit de ses travaux ? (45 ans après sa mort) ! est-ce que c'est par des pareilles actions que vous croyez faire profession de votre foi !

Si je n'étais pas convaincu du contraire, je dirais qu'il s'agit d'une réunion de matérialistes !

Etant donné que les Spirites ne pouvaient pas se transporter en astral, et pour cause, il fallait cependant bien qu'ils se réunissent quelque part : au cimetière pour les uns, au banquet pour les autres. Je suppose que la mauvaise humeur du critique hollandais est motivée par l'absence des planchettes à billes et des pieds de table, qu'on avait oublié d'inviter à la fête.

Spiritualisme

M. L. Le Leu écrit dans *Le Voile d'Isis*, avril 1914, p. 207, dans une étude intitulée : La Conquête du moi conscient :

Le Cosmos est un vaste système d'énergies agissantes par lesquelles la vie est manifestée plus ou moins heureusement, selon la qualité des forces qui sont en jeu et la valeur des milieux dans lesquels ces forces agissent.

Plus les éléments sur lesquels agissent ces forces sont matériels, plus ils sont complexes, et moins les synthèses momentanément formées sont durables, quoique d'autant plus riches en possibilités.

C'est pourquoi l'homme, appartenant par son corps à un état très matériel et très complexe, n'a qu'une existence physique brève et d'ailleurs sujette à toutes sortes d'accidents qui l'abrègent encore, de toutes les manières



et dans toutes les proportions, et c'est pourquoi aussi, il pourrait être menacé de ne pas pouvoir survivre à la décomposition de son organisme temporaire, s'il ne profitait pas des possibilités qui sont en lui pour se préparer à lui-même un minimum au moins de survie possible, c'est-à-dire une conscience capable de fonctionner en mode spirituel.

Il est bien entendu, en effet, que l'homme, qui est l'être le plus complexe du Cosmos, au point qu'on a pu dire de lui qu'il en est un abrégé complet et qu'il y a en lui tout ce qui se trouve dans l'Univers, y compris le Divin même, il est bien entendu, dis-je, que l'homme a le pouvoir de résister plus ou moins victorieusement aux forces de décomposition de la forme matérielle et d'y survivre dans un état voisin et plus subtil de la matière ; mais ce n'est qu'un pouvoir subordonné à son propre exercice. Pour que la survivance devienne un fait durable, il faut certaines conditions, qui sont, d'ailleurs, à la portée de l'homme ordinaire.

La plus importante de ces conditions est que, pendant la durée de sa vie relativement courte dans un organisme sujet à la dissolution, la conscience de l'homme se soit habituée à fonctionner dans un mode d'être moins fragile, — c'est un minimum — et, si possible, dans un mode d'être permanent.

— M. Henri Sausse écrit dans la *Revue Spirite*, avril 1914, p. 221 :

Pouvons-nous et devons-nous nous dire indistinctement *Spirites* ou *Spiritualistes ?* Le *Spiritisme* ou le *Spiritualisme* ont-ils le même but ?...

A la page 506 du *Livre des Médiums*, Allan Kardec dit :

« Quiconque croit que tout en nous n'est pas matière est *spiritualiste*, ce qui n'implique nullement la croyance aux manifestations des Esprits. Tout *spirite* est nécessairement *spiritualiste*, mais on peut être *spiritualiste* sans être *spirite*. Le matérialiste n'est ni l'un ni l'autre ».

A ces motifs, nous pouvons aujourd'hui en ajouter un nouveau, qui doit nous engager davantage à tenir aux termes de *Spirites* et de *Spiritisme*... Comme il devient impossible de nier plus longtemps les phénomènes, les savants cherchent à se les approprier sous le nom de *Psychisme* ; tandis que le clergé sous celui de *Spiritualisme moderne* tente d'accaparer le mouvement à son profit. Tenons-nous pour avertis, et, envers tous les ennemis qui nous guettent, relevons hardiment notre drapeau, et, défenseurs du Spiritisme, restons ce que nous devons et ce que nous voulons être, des *Spirites*, mais de vrais *Spirites*, et rien que des *Spirites*.

L'auteur ajoute, en note :

Il ne se passe pas de semaine que nous ne puissions entendre à Lyon des sermons où les abbés affirment l'authenticité des phénomènes et supplient les savants de s'en occuper pour les retirer des mains des profanes.

Théosophie

— On s'occupe beaucoup de l'Eglise catholique dans certains cénacles théosophiques. Dans *le Théosophe*, n° 105, 1er avril 1914, M. Pierre White publie un article intitulé « La Confession et la Théosophie ». Nous en extrayons les passages suivants :

Quand un membre de la grande Loge-Blanche établit une Religion



nouvelle, il a un double but : révéler au monde certains aspects particuliers de la vérité, puis, — et c'est peut-être sa tâche la plus importante, — déterminer les moyens pratiques et infaillibles qui permettront aux adeptes de la religion nouvelle de participer aux forces divines nécessaires à leur croissance spirituelle. Nous savons aussi que, parmi les Grands-Etres qui ont franchi les quatre stades du Sentier de Sainteté et atteint le grade d'Asekha, il en est qui ont assumé la tâche de produire ces forces spirituelles nécessaires à l'Evolution de l'Humanité.

On les appelle les Nirmanakayas. Ces énergies spirituelles, constamment générées et qui ne sont pas autre chose que la grâce sanctifiante de la théologie chrétienne, sont distribuées par l'entremise de la Hiérarchie des Adeptes et de leurs Disciples. Tout fondateur de Religion possède à sa disposition particulière une abondante réserve de ces forces sanctificatrices. Avec l'aide de son grand savoir occulte, il établit les rites précis qu'emploieront les fidèles pour puiser à cette source bénie. Ces rites ne sont pas autre chose que les sacrements.

On voit que j'étais dans le vrai en montrant, dans une étude récente sur l'Initiation maçonnique, qu'il y a des sacrements dans la Contre-Eglise.

Voici une curieuse déclaration sous une plume théosophique :

Est-ce à dire qu'après que nous avons fait le mal, nous ne pouvons plus éveiller et entretenir en nous la spiritualité sans recourir au rite pénitentiel ? Ce serait s'abuser que de le croire, et la formule rigide : *Hors de ce sacrement, pas de salut*, n'est pas plus de mise ici qu'ailleurs. Mais il n'en reste pas moins vrai que le sacrement de pénitence est *un moyen très sûr et absolument efficace de purification et de spiritualisation*, mis à la portée du plus grand nombre par la miséricordieuse sagesse de Jésus. Sachons donc respecter sincèrement la liberté d'autrui, et, nous inspirant toujours de la plus haute tolérance, ne blâmons ni ceux qui pratiquent tel ou tel rite, ni ceux qui ne les pratiquent pas. Diverses sont les voies qui conduisent au Père, mais toutes y conduisent.

Et le Karma ? L'auteur indique son action :

Les conséquences karmiques des chutes passées n'en subsistent pas moins, conséquences qui dérouleront leurs effets soit dans cette existence, soit dans une réincarnation prochaine. L'obligation de satisfaire, autrement dit de payer sa dette à l'immuable et infaillible loi de Justice reste entière pour le pénitent absous. Et nulle Eglise n'enseigna jamais un pardon qui supprimât la satisfaction due. La pénitence imposée par le ministre du sacrement n'est que le symbole et la préparation de cette satisfaction nécessaire.

Citons encore ces lignes :

Je signalerai encore ce sentiment de joie profonde qui accompagne la purification sacramentelle. Par cette purification, les véhicules in-



férieurs de l'Ego sont devenus pour un instant plus subtils, d'où cette sensation réelle de dilatation, d'épanouissement de tout l'être. Il y a aussi la suppression de ce pénible voisinage astral, dont j'ai parlé plus haut qui est cause d'un très sensible allègement. Considérez encore que la souffrance est l'envers du péché. Nul ne peut violer la Loi sans que la Loi ne lui fasse sentir durement qu'elle existe.

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, peut-on dire de qui dirige sa monture dans un sens opposé à celui de l'Evolution. Et plus que le chagrin, mais la souffrance physique ou morale, mais le remords déchirant et ce lourd accablement que donne le sentiment du péché. Or, la certitude de la délivrance, la certitude que la volonté purifiée a tourné bride et repris la bonne direction, la certitude que l'Esprit triomphera de la matière aidé par ces forces supérieures clairement perçues dans le rite pénitentiel, cela suffit pour que s'écartent le trouble et le remords et que l'âme soit envahie par l'exquis sentiment de la paix.

L'auteur termine en reproduisant ce passage bien connu de Mme Besant qui montre le but réel auquel tend la théosophie, sous ses allures perfides de respect pour la religion chrétienne.

Les Eglises doivent encore donner les Sacrements parce que la masse des fidèles n'est pas suffisamment évoluée pour pouvoir construire son propre pont. Pour ceux qui ont atteint ce degré de virilité spirituelle où les autres mondes sont connus et toujours présents à la conscience, pour ceux-là le sacrement n'a plus de valeur, car la réalité de la vie intérieure n'a plus besoin de la grâce transmise par lui.

Si vous comparez les faits que je viens de vous exposer, si vous voyez maintenant ce qu'un sacrement signifie et quelle est sa valeur, vous n'en parlerez jamais à la légère ou d'une manière dédaigneuse, vous souvenant que ceux qui en ont besoin trouvent en lui une force véritable, et que ceux qui se sont élevés au-dessus de cette nécessité sont ceux-là mêmes qui montrent le plus de tendresse pour les âmes qui sont obligées d'y recourir...

Aussi longtemps qu'ils vous aident (les sacrements), servez-vous-en de la manière la plus complète, et lorsque vous cessez d'en avoir besoin, traitez-les avec le respect qui leur est dû et expliquez-les à ceux qui ne les comprennent pas...

— Sous la signature Albert JANVIER, le *Théosophe* publie dans ses numéros 105 et 106, 1er et 16 avril 1914, des « Lettres à un catholique ».

Elles sont, simplement, nous dit leur auteur, des *lettres* qui ont été véritablement écrites par un catholique devenu Théosophe à d'autres catholiques qui ne l'étaient point. Je n'ai fait que réunir, pour en former un ensemble autant que possible cohérent, une correspondance entretenue avec diverses personnes dont les noms, d'ailleurs, ne seront jamais publiés.



Voici sur quel terrain M. Albert Janvier prétend se poser personnellement :

Toutefois, avant que ceux de mes frères catholiques qui auraient ces pages entre les mains ne lisent plus loin, je leur adresserai une prière : qu'ils veuillent bien voir en moi un catholique comme eux, et non un « hérétique » ou un « suppôt de Satan », et qu'ils ne se formalisent pas de la façon — un peu vive peut-être aux yeux de certains — dont je parle de l'*autorité qui gouverne* l'Eglise. Et afin qu'il n'y ait point, à ce sujet d'équivoque, je citerai ici ces lignes d'un ouvrage écrit par un groupe — *merveilleusement documenté, et documenté aux bonnes sources,* — de prêtres et laïcs, bons et vrais catholiques ceux-là, dont la loyauté et le courage ne sauraient être suspectés.

Et M. Albert Janvier cite un passage du livre moderniste qui a pour titre : « Ce qu'on a fait de l'Eglise », dont nos lecteurs n'ont pas oublié la condamnation. Il ajoute :

L'ouvrage n'est nullement écrit dans un but théosophique. Il est uniquement un magnifique cri d'alarme, un appel plein d'angoisse à celui qui devrait être *le Chef* de l'Eglise et qui tend malheureusement de plus en plus à rester l'humble valet de la coterie orgueilleuse et malfaisante dont les auteurs n'hésitent pas à dévoiler les procédés. Honneur à ces âmes courageuses et nobles : elles ont bien mérité du Maître.

On voit combien les catholiques intégraux, dont nous sommes, ont raison de combattre le modernisme sous toutes ses formes et de montrer que, partout et toujours, il rencontre ses plus ardents défenseurs parmi les membres des différentes sectes qui composent la Contre-Eglise.

L'auteur reprend ensuite une thèse développée par Mme Besant :

Je vous le dis tout de suite : si la religion que vous professez, telle que vous la concevez, *telle qu'elle vous est présentée*, vous satisfait *entièrement*, n'allez pas plus loin. Car je ne saurais vous donner rien de plus, alors, que ce que vous possédez. Mais si le moindre doute, le plus léger flottement existe dans votre âme : si un point quelconque de vos croyances vous paraît reposer sur une base peu stable, n'hésitez pas : lisez, lisez jusqu'au bout... quelque hétérodoxes que puissent vous sembler mes paroles...

Et M. Albert Janvier part de là pour essayer de jeter le doute dans les âmes croyantes ou d'éteindre la mèche qui fume encore. Mais en employant, naturellement, des moyens destinés à effrayer le moins possible les néophytes bénévoles..

Il est, en effet, des âmes qui sont satisfaites de leurs croyances telles qu'elles leur sont présentées, des âmes qui vivent dans une quiétude parfaite et dans un calme qu'il serait, en vérité, mauvais de



vouloir troubler : pourquoi offrir de la nourriture à qui n'a pas faim? Mais à tous ceux qui doutent, qui cherchent et qui souffrent nous avons un secours à donner.

Si vous vous décidez à étudier les petits livres que je vous envoie, vous remarquerez tout de suite une chose, c'est qu'on s'appuie beaucoup, en Théosophie, sur les Ecritures Chrétiennes, Ancien et Nouveau Testament, Saint Paul et les premiers Pères de l'Eglise surtout.

Seulement, il y a la manière :

Si, d'un même texte, l'Eglise nous donne une traduction, et la Théosophie une autre, je crois qu'il faut, avant tout, faire appel à la voix de notre conscience — à l'*Esprit qui est en nous* — décider, des deux interprétations, laquelle est la plus *logique*, la plus *vraisemblable, la plus conforme à la raison et au bon sens*, et nous rappeler toujours que, *quand bien même un millier de personnes seraient d'accord sur une question, si elles n'y connaissent rien, leur opinion est sans valeur*. Que la *raison*, le *bon sens* et l'*intuition* soient nos seules raisons de croire. Si vous venez à nous, vous reconnaîtrez chaque jour la profonde vérité de cette parole de l'un de nos instructeurs : l'*Occultisme est l'apothéose du sens commun.*

Dans sa seconde lettre, M. Albert Janvier revient avec complaisance sur l'ouvrage moderniste qui paraît faire tout le fonds de sa documentation au point de vue catholique :

Un livre a paru, il y a quelques temps, intitulé : *Ce qu'on a fait de l'Eglise*. Il n'est pas signé, mais *les* auteurs en sont des prêtres catholiques, cœurs sincères, et le livre entier est une longue clameur d'agonie et d'angoisse. Puissamment documenté, respectueux mais ferme, c'est le plus terrible réquisitoire qui ait jamais été écrit contre les erreurs de la Curie Romaine. Dans un appel déchirant au chef de la chrétienté, les auteurs du livre essaient d'attirer ses regards vers les douleurs de ceux qui, croyant encore aux enseignement du Christ, constatent à quel point ces enseignements du Christ, sont à présent *lettre morte* pour Son Eglise.

Tout chrétien, tout catholique devrait lire cet ouvrage.

Car il n'est pas écrit contre l'Eglise, ni contre le Pape, mais seulement contre ceux qui, comme il y a deux mille ans, *ont fait de la maison de mon Père une caverne de voleurs*. Et une distinction bien nette *et nécessaire* y est faite entre le Pape et la Curie Romaine, bien que les vices et les aveuglements de celle-ci aient poussé celui-là dans un abîme d'où l'on ne voit guère comment il pourra sortir.

Les catholiques sincères, loyaux et de foi droite obéissent aux enseignements du Pape sans essayer de rechercher qui le conseille, car ils savent que le chef de l'Eglise est soutenu par l'Esprit-Saint.



— Nous lisons dans *Le Théosophe*, nº 105, 1er avril 1914, sous le titre « L'Orientation religieuse des Eglises » :

C'est au protestantisme que l'on doit l'initiative des grandes assemblées religieuses connues sous le nom de Congrès des religions, dont le premier en date, tenu à Chicago, en 1893, est resté le modèle unique pour l'ampleur de la conception et l'unanimité de ses membres à témoigner en faveur d'une notion très haute de la Divinité.

Catholiques et protestants s'efforcent de plus en plus de faire de leur religion la vie même de leur pays dans toutes ses expansions ; dans l'action, dans la pensée, dans l'art, malgré le matérialisme envahissant du dernier siècle.

Dans les congrès eucharistiques dont la France catholique a pris l'initiative, dans ces congrès internationaux de religion dus aux protestants d'Amérique, ne distingue-t-on pas un vif désir de rapprochement entre tous les hommes religieux du monde, une recherche indiscutable de grande fraternité humaine, et aussi une tendance profonde et non encore dégagée vers l'union des religions du monde, vers cette religion mondiale qui aura pour Fondateur le grand Instructeur annoncé et attendu.

Prétendre associer les Congrès Eucharistiques à la venue du Grand Instructeur est une idée peu banale qui n'a pu germer que dans une cervelle catholique devenue théosophique.

— Mme Annie Besant a adressé une circulaire « Aux membres de la Société Théosophique ». Nous en trouvons le texte dans la *Revue Théosophique Belge*, avril 1914 :

Chers Amis. — Il est de mon devoir de vous donner un court exposé de ma gestion pendant les six années et demie qui se sont écoulées depuis que vous m'avez élue en 1907.

En premier lieu, voici qui concerne le progrès matériel : nous avons commencé avec 11 sociétés nationales, 567 loges et 14.863 membres actifs ; nous terminons avec 23 sociétés nationales, 952 loges et 22.744 membres actifs.

Les recettes de notre quartier général étaient, en 1907, de Rs 18.715, elles sont, en 1913, de Rs 68.331. En 1908, nous vous avons exempté des 25 p. c. à payer au quartier général sur les droits d'entrée, et nous réduisions la contribution annuelle à 80 centimes par membre effectif. L'augmentation de nos recettes a été importante malgré ces sacrifices. Nous possédions en terrain, à Adyar, en 1907, 27 acres ; en 1913, 273 acres. Notre bilan général évaluait le total de notre actif, en 1907, à Rs 227.760 ; en 1913, à Rs 696.998. Nous avons de plus acheté, à Ootacamund, une propriété de 100 acres avec un spacieux bungalou. Sur les terrains du Quartier général, une plantation rationnelle a été faite, une installation électrique a été établie ainsi qu'une blanchisserie à vapeur, une boulangerie et une laiterie; une imprimerie y fonctionnera et sera donnée à la Société Théosophique lorsqu'elle sera libre de toute dette. La vente des publica-



tions s'est largement développée ; enfin les produits nets du Quartier général, comprenant les locations, les intérêts du capital et les produits du jardin se sont élevés, pour 1913, à Rs 25.431.

Pour la réalisation de ces progrès, on ne me doit rien personnellement, j'ai eu plutôt la bonne fortune d'être l'instrument par lequel les âmes élues qui se donnent à la Société Théosophique ont pu se rassembler et se maintenir. Les seules pertes que nous ayons eu à supporter furent, dans les débuts, environ 500 membres de la section britannique qui désapprouvèrent mon élection, puis toute la section allemande qui se retira dans les circonstances qui sont relatées dans mon allocution présidentielle de 1913.

Dans chaque pays la Théosophie se répand, et l'énergie, l'harmonie et la bonne volonté des membres en font foi. C'est pour moi un privilège, plus grand que toute autre chose, d'être le canal de cette inspiration.

Vous connaissez les accusations dont je suis l'objet, c'est à vous de prononcer votre verdict.

Si vous me dites de partir, je continuerai à travailler pour la Société Théosophique sans y occuper de fonction officielle. Si vous me dites de rester, je me conformerai à votre désir, et continuerai à travailler de même comme votre Présidente. Si vous connaissez un autre, homme ou femme, qui puisse vous servir mieux que moi, alors, je vous prie, rejetez-moi et laissez la voie libre à un choix meilleur ; dans ce cas, je ferai de mon mieux pour aider le nouveau candidat. Vous pourrez trouver bien des candidats qui soulèveront moins d'opposition qu'il n'en est dirigé contre moi ; vous n'en trouverez aucun pour aimer plus que moi la Société Théosophique.

Puissent les Maîtres vous guider vers une décision sage et nous accorder à tous Leur bénédiction et Leur paix. ANNIE BESANT.

— De la *Revue Théosophique française le Lotus bleu*, mars 1914

Notre Présidente compte s'embarquer pour l'Europe dans la seconde quinzaine d'avril. — Les Conférences publiques de Londres sont fixées aux dates suivantes : 17, 24, 31 mai, 7 et 14 juin 1914. Nous espérons bien que Mme Besant, en dépit de l'immense travail qui lui incombe, pourra nous consacrer un jour ou deux en mai.

— *Le Théosophe*, nº 105, 1er avril 1914, publie le résultat du vote de la section française de la Société Théosophique pour l'élection présidentielle :

Nombre de votants inscrits	1.327	
Nombre de suffrages exprimés	1.109	
POUR la réélection de Mme A. Besant	1.079	voix
Contre la réélection de Mme A. Besant	18	—
Bulletins blancs	4	
Bulletins annulés	8	



La *Revue Théosophique belge*, avril 1914, donne les résultats de la section belge :

Nombre de votants inscrits	154	
Nombre de suffrages exprimés	133	
Pour la réélection	112	voix
Contre la réélection	12	—
Bulletins blancs	5	
Bulletins nuls	2	

ACTIVITES THEOSOPHIQUES

Société Théosophique à Paris :

2 *avril.* — M. Bailly.

5 *avril.* — Conférence publique, 4 heures. G. Chevrier. L'évolution de la Conscience.

26 *avril.* — Conférence réservée aux M. S. T., à 4 heures, par Mlle Jorys (titre non désigné encore).

23 *et* 30 *avril*, 8 h. ½ du soir. — M. Germain : Bouddha et Bouddhisme.

Mardi 7 avril. — La Réincarnation et les problèmes de la vie, par Mlle Blech.

Mardi 21 avril. — La réincarnation à travers les âges, par Mlle Blech.

Mardi 28 avril. — Le Karma ou justice immanente, par Mlle Blech.

Mercredi, 2 h. ½, Cours : Doctrine secrète.

Quatrième dimanche du mois, 9 heures soir, section art.

Ordre de l'Etoile d'Orient, à Paris :

Le 10 avril. — Conférence de M. André.

Société Théosophique à Marseille. Fédération des Branches du Sud-Est de la France. 9e Convention tenue à Marseille les 18 et 19 avril 1914 :

Samedi 18, 9 heures du soir, salle de la Faculté des Sciences. — Conférence publique : *La Théosophie et la Science*, par M. L. Aubanel.

Dimanche 19, rue Saint-Savournin, 67.

9 h. ½. — Réunion générale E. S.

10 h. ½. — Réunion des membres de l'Etoile d'Orient.

2 heures. — Réception des délégués.

Photographie des membres du Congrès.

Présentation des travaux.

4 heures. — Thé offert dans le local de la rue Saint-Savournin.

6 heures. — Conférence sur l'Egypte, avec projections, par Mlle C. Bayer.

Ordre de l'Etoile d'Orient à Marseille :

Une conférence sera faite le dimanche 5 avril, sur « Le Christianisme », par Mme Blanot.

Tunisie. — Les Branches de Tunis, Sousse et Bizerte se réuniront en fédération à Pâques, à Tunis.



Belgique. — Le 30 mars, M. G. Polak a donné une conférence sur le Problème moral. La morale théosophique repose sur les deux principes de l'évolution de l'égo et de la communion spirituelle de l'humanité.

Le 24 avril, conférence de M. Gaston Revel.

La Loge *Adyar*, de Bruxelles, est rentrée dans la Société Théosophique Belge.

Bibliographie

La Psychologie d'une Conversion. Du Positivisme au Spiritualisme, par Alphonse Primot, directeur général honoraire de l'Enseignement, des Domaines et du timbre. Un volume in-8° carré de 687 pages. Librairie académique, Perrin et Cie, Paris.

Nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui ce volume, en reproduisant la note de l'éditeur, nous réservant d'en parler plus longuement après une lecture complète.

L'auteur de cet ouvrage est un haut fonctionnaire d'une des plus grandes et des plus savantes administrations financières de l'Etat, qui, après en avoir, pendant quarante ans franchi successivement tous les degrés et être parvenu au sommet de la hiérarchie, a employé les loisirs de la retraite et les facultés de dialectique, d'analyse et de synthèse, acquises tant au cours de ses services administratifs que dans les nombreux travaux de droit et de jurisprudence qu'il a publiés, à poursuivre la solution, par une étude approfondie de la psychologie expérimentale, d'un des plus graves et des plus importants problèmes qui puisse intéresser l'âme humaine,à savoir celui de sa survivance et de ses futures destinées.

C'est le résultat de cette étude qu'il livre aujourd'hui à la publicité.

La première partie de son livre, très courte d'ailleurs, est une intéressante autobiographie dans laquelle M. Primot décrit, avec une absolue sincérité, les diverses crises d'âme qu'il a traversées, et montre sous quelles influences il a, après avoir reçu dans sa famille et l'établissement où il a fait ses études, une éducation et une direction franchement religieuses, rompu tout à coup avec les enseignements et les disciplines de ses premières années pour n'accepter que les directions peu sévères et peu gênantes du positivisme et de la libre pensée. Et il nous dit ensuite comment, et à la suite de quelles circonstances, qu'il n'est pas loin de croire providentielles, il a peu à peu remonté le courant qui l'avait entraîné, pour revenir au spiritualisme, d'abord, et ensuite à la foi de ses aïeux.

C'est à la psychologie expérimentale qu'il attribue tout le mérite de cet heureux changement. Elle a été, grâce à la longue et patiente étude qu'il en a faite, d'une influence souveraine sur sa pensée, qui s'en est peu à peu pénétrée, au point que l'ensemble des phénomènes étudiés de nos jours sous son nom lui est apparu finalement comme



constituant et comme pouvant fournir au monde, ainsi que l'a déclaré le grand psychologue anglais, Myers, dans son célèbre traité de *La Personnalité humaine*, la preuve décisive de la survivance de l'âme.

Il lui a semblé, dès lors, qu'il suffirait de rassembler ces phénomènes dans une vaste synthèse qui permettrait d'en déterminer les lois et de mettre en évidence le lien qui les unit entre eux, pour que cette preuve tant souhaitée fût obtenue. C'est à cette difficile et méritoire entreprise que s'est appliqué notre auteur, dans son ardent désir, bien naturel de la part d'un néophyte, de répandre et de vulgariser ses nouvelles convictions, et c'est à quoi il a consacré entièrement et exclusivement les sept années qui viennent de s'écouler.

Aucun de ses lecteurs, croyons-nous, ne pensera qu'elles pussent être plus utilement employées.

— *Spiritism unveiled*, a critical Examination of some abnormal psychic phenomena, by D. J. Lanslots, O. S. B. IX et 216 pp. in-12. Londres, chez Sands et Cie ; Saint-Louis (Missouri), chez B. Herder.

La *Fortnightly Review*, 15 mars 1914, p. 189, publie un compte rendu de cet ouvrage où nous traduisons :

Unveiled Spiritism (le spiritisme dévoilé), tel est le titre plein de promesses d'un nouveau livre par Dom Lanslots, O. S. B., mais c'est un titre décevant. L'auteur ne « dévoile » rien ; il ne fait que répéter ce qu'ont dit Raupert, Miller et d'autres. Et, comme eux, il est convaincu que les phénomènes du spiritisme sont l'œuvre d'esprits mauvais, qui ont pour objet la perte des âmes. Cela est très probablement vrai, mais il faudrait une critique plus pénétrante que celle de l'auteur pour produire la conviction. Dom Lanslots croit trop aisément aux merveilles opérées dans les séances spirites, et ne fait pas la part assez large à la supercherie.

— A la suite d'une entente entre le Dr Papus, directeur de *Mysteria*, et MM. Porte du Trait des Ages, Ducasse Harispe, Léon Combes, directeurs de la revue : *Les Annales du XXe Siècle*, ces organes fusionnent.

La nouvelle revue qui doit les remplacer paraîtra incessamment sous le titre de : *La Renaissance universelle*.

N. Fomalhaut.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue de la Gare — Nevers



en 1664, mais en y insérant, en plus de deux cents endroits, des additions qui déplurent à l'auteur au point qu'il voulut désavouer l'ouvrage. Après de nouveaux changements de religion, il se retira en Angleterre, et y fut chargé de l'éducation d'un fils naturel de Charles II. Ce fut de là qu'il publia une fort médiocre réfutation de l'*Exposition de la Foi*, de Bossuet, en 1688 ; il mourut cinq ans après.

La *Catholic Encyclopedia*, publiée à New-York chez Robert Appleton en 1910, reproduit un bon portrait gravé du P. Maimbourg ; mais ne nous donne qu'une biographie et une bibliographie fort sommaires : toutefois, nous y puiserons les renvois suivants : Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. T. V, pp. 343-356 ; — Hurter, *Kirchenlexikon*, s. V° ; — Chalmers, *Biographical Dictionary*, T. XXI. (Londres 1815), p. 143-145.

C'est le P. Maimbourg qui est mis en scène comme un des interlocuteurs dans l'ouvrage sous forme de dialogue qui a pour titre : *Le Jésuite défroqué* ; ouvrage qui figure dans le présent travail, au n° 800.

Nous noterons en passant que, suivant la *Bibliographie* du P. De Backers, il n'existe pas d'édition in-folio de *l'Histoire des Croisades*. Ce format est celui d'une traduction anglaise par Joh. Nalson, parue à Londres en 1685, et d'une traduction polonaise faite par le P. Andreas Vincentius, d'Unichow, et parue à Cracovie en 1707.

794. Sendivogl. (*sic*) Novum lumen chymicum novo lumine auctum, etc. — Frankfurt, 1682 ; in-4°.

[Sendivogius. Nouvelle lumière chimique, augmentée d'une nouvelle lumière, etc.]

L'auteur est certainement Michel Sendivogius, à qui sont dues les *Œuvres du Cosmopolite*, ci-dessus n° 726, et auquel une notice est consacrée au n° 189.

795. Biblia sacra, Vulgatae editionis. — Colon. Agripp., B. ab Egmond, 1682 ; pet. in-8°.

[La Sainte Bible, selon la Vulgate.]

796. Natalis Alexandri. Ord. Praed: Dissertatio X, de Causa Templariorum (ex *Histor. Eccles.*). — Paris, 1683 ; in-8°.

[Noel Alexandre de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Dixième dissertation sur le procès des Templiers. (Extraite de son *Histoire ecclésiastique*).]

Kloss, n° 2211.

Le P. *Noël* Alexandre naquit à Rouen le 19 janvier 1639 ; il fit ses études dans sa ville natale, puis il entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs où il fit profession le 9 mai 1655. Il fit de nouvelles études au Grand Couvent de Paris, et enseigna la Philosophie et la Théologie pendant douze ans. Il subit l'épreuve de la licence avec succès, et reçut en 1675, le bonnet de docteur en Théologie. Depuis cette époque, il ne cessa de travailler à de grands ouvrages qui furent fort utiles aux étudiants en théologie. Dans le premier, il prouve que la *Somme* dite *de Saint Thomas* est bien de lui. M. de Launoy avait combattu cette attribution. La *Summa S. Thomæ vindicata* parut en 1675. Dès l'année suivante, le P. Noel Alexandre publia le premier volume de la Théologie positive en latin, où il s'attache à remarquer et éclaircir dans chaque siècle les principaux points de l'histoire ecclésiastique : *Selecta Historiæ Ecclesiasticæ capita*. Cet ouvrage forma 26 volumes, dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès



l'année suivante, il en fut publié une réimpression et, en 1699, le P. Alexandre publia un autre ouvrage analogue sur l'Ancien Testament. En 1699, il réunit ces deux ouvrages en un seul sous le titre : *Historia Ecclesiastica Veteris Novique Testamenti, etc.* Il en a été fait une réimpression en 1723. On fit des remarques critiques contre les premiers volumes de son ouvrage, mais ces remarques furent supprimées. Le P. Alexandre, délivré de la nécessité d'y répondre, eut bientôt une autre affaire encore plus désagréable ; il encourut la disgrâce de la Cour de Rome, et ses ouvrages furent proscrits par un décret d'Innocent XI, du 13 juillet 1684. Le P. Alexandre n'en continua pas moins son travail, qui n'en était alors qu'au XIII[e] siècle. La Cour de Rome ne fut pas plus satisfaite de cette suite. Tout en poursuivant cette œuvre si considérable, il donna quelques dissertations sur des sujets distincts ; il y en a trois sur les œuvres et la personne de Saint Thomas d'Aquin ; et une sur la Vulgate, contre le P. Frassin, cordelier, et une autre contre le ministre Daillé sur la Confession.

La *Théologie positive* fut suivie de la *Théologie dogmatique et morale ;* qui parut en 1694, en 10 vol. in-8°, et dès 1698, on en vit une nouvelle édition in-folio à Venise, mais l'auteur y ayant joint en 1501 un volume de *Paralipomènes* (suppléments pour réparer des omissions), on réimprima le tout en 1703 en 2 vol. in-folio.

L'année précédente, le P. Alexandre avait publié un ouvrage où il exposait les règles de la prédication : *Institutio Concionatorum.* Il écrivit aussi quelques ouvrages en français, notamment un *Abrégé de la Foi et de la Morale de l'Eglise,* qui parut en 2 vol. en 1686, et eut une nouvelle édition en 1688. La faveur que Mgr Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, témoignait au P. Alexandre, (son ancien précepteur) l'estime qu'il faisait de ses écrits, valurent à leur auteur des inimitiés jalouses, qui se traduisirent par d'aigres controverses, auxquelles le Roi mit fin en imposant silence à tout le monde. Cette querelle donna lieu à des écrits dépourvus aujourd'hui de tout intérêt. Le P. Alexandre publia encore à Cologne, en 1699, l'*Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine* ; en 1700, il fit paraître *la Conformité des Cérémonies chinoises avec l'idolâtrie grecque et romaine,* et il donna encore sept lettres sur la même matière, adressées aux PP. Dez et Le Comte, Jésuites. Il mourut le 21 avril 1724, dans sa 84[e] année. Le P. Noel Alexandre avait été nommé, en 1706, Provincial de la Province de Paris, et il conserva cette dignité, pendant quatre ans, selon l'usage.

Moreri, auquel nous empruntons les éléments de la noticequi précède (T. I, p. 220), renvoie à Echard, *Scriptores Ord. Prædic.*, à E. Dupin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du XVIII[e] siècle*, T. III.

Le *Dictionnaire* de Feller. (T. I, p. 165) nous apprend en outre que la Faculté de Théologie de Paris assista aux funérailles du P. Alexandre, bien que quelques-uns de ses ouvrages eussent été proscrits par un décret de l'Inquisition de Rome, en 1684, décret dont il se justifia avec une parfaite modération. En 1704, il fut exilé à Chatellerault, au sujet du fameux *cas de conscience*, mais sa rétractation le fit rappeler aussitôt.

Son *Historia Ecclesiastica Veteris Novique Testamenti* a paru à Paris 1699 en 8 vol. in-f°, ou 25 in-8°. Elle a été réimprimée à Lucques en 1754, avec des notes de Constantin Roncaglia. On estime surtout les dissertations nombreuses dont elle est enrichie : on a de lui des Commentaires sur les Evangiles et les Epitres de saint Paul, 1703 et 1710, 2 vol. in-f°, en latin. On a donné un Catalogue raisonné de tous ses ouvrages, à Paris, en 1716, 1 vol. in-4° :

La *Biographie* Hœfer (T. I, col. 933) nous apprend que l'*Histoire Ecclésiastique de l'Ancien et du Nouveau Testament* a été réimprimée à Venise par les soins du P. Mansi, qui y a ajouté plusieurs lettres de l'auteur, la réfutation des remarques de Basnage, et de savantes notes ; des théologiens, Constantin Roncaglia, Borani, Sandini et Fassini ont publié en 1778 à Venise un supplément à cette Théologie.

La *Théologie dogmatique et morale* du P. Alexandre est composée sur le plan du catéchisme du Concile de Trente.



La *Biographie* Hœfer donne les titres de plusieurs dissertations du P. Alexandre : 1° *Contre le P. Frassin*, sur la Vulgate ; 2° *Contre Launoy*, pour prouver que la Somme théologique est bien de Saint Thomas ; 3° *Contre les Bollandistes*, pour attribuer au même docteur l'Office du Saint-Sacrement ; 4° La *dénonciation du Péché Philosophique* ; 5° Des *Lettres sur le Thomisme*, contre le P. Daniel ; elles ont été tronquées dans l'édition de Lyon où elles sont réunies avec celles de son antagoniste ; 6° *L'Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine* ; 7° La *Conformité des Cérémonies chinoises* avec *l'idolâtrie des Grecs et des Romains*. Pour plus de détails, Hœfer renvoie à Nicéron, *Mémoires*, T. XXIII, — au *Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la foi ;* enfin au *Catalogue complet des Œuvres du P.* Alexandre, en 1716, in-4°.

La *Biographie* Michaud (T. I, p. 445), n'ajoutera à notre liste que la mention d'une *Défense de la Mission de Saint-Denis l'Aréopagite en France.*

La *Catholic Encyclopedia* publiée à New--York en 1910, chez R. Appleton contient (T. I, p. 296, art. Alexander Natalis) un bon article, mais un peu succinct.

Nous trouvons, au contraire, un travail définitif de bibliographie dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique* de MM. Vacant et Mangenot (Paris 1903, T. I, col. 770) en un article d'autant plus intéressant qu'il donne des détails sur les circonstances qui amenèrent ou suivirent la publication des principaux ouvrages du P. Noël Alexandre. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire en l'abrégeant, ce remarquable travail de M. P. Mandonnet.

I. *Histoire.* — Ce fut la Société d'ecclésiastiques qui travaillait à la formation théologique du fils de Colbert, qui pressa le P. Alexandre d'entreprendre la publication d'une histoire ecclésiastique. *L'histoire du Nouveau Testament* jusqu'à la fin du xvie siècle parut en 26 vol. in-8° dans l'espace d'une dizaine d'années sous ce titre : *Selecta historiæ ecclesiasticæ capita, et in loca ejusdem insignia dissertationes historicæ,chronologicæ, dogmaticæ.* Paris 1676-1686 ou 1687 ; ces 26 volumes furent réédités à Paris. Deux ans après, Alexandre publiait en 6 vol. in-8° l'histoire de l'Ancien Testament, sous un titre analogue, *Selecta*, etc.

Le P. Alexandre n'adopte pas le plan d'un récit continu. Il répartit toute sa matière entre des dissertations qui forment comme des monographies. Les quatorze premiers volumes avaient déjà paru quand Innocent XI fit adresser les plus vifs éloges au P. Alexandre par le cardinal Cybo (15 juillet 1682). Mais les volumes suivants qui traitaient des luttes du sacerdoce et de l'Empire, parurent à une époque où ces querelles s'étaient réveillées ; les droits pontificaux étaient menacés en France, et l'histoire du P. Alexandre fut condamnée. Un confrère du P. Alexandre ,le P. François d'Enghien (en Belgique) écrivit un ouvrage où il combattait les théories gallicanes du P. Alexandre ; celui-ci répliqua avec vivacité, mais seulement dans la réimpression de son *Histoire.*

La censure romaine étant parvenue aux mains du P. Alexandre, il donna une nouvelle édition de son *Histoire ecclésiastique* en y insérant ce document, et l'accompagnant des explications qui étaient demandées. Cette Edition porta le titre qui devait demeurer celui de l'ouvrage entier : *Historia Ecclesiastica*, etc ;elle parut à Paris, 1699, 8 vol. in-f°. Deux autres éditions suivirent, aussi in-f°, Paris, 1713, et Paris (en réalité : Venise) 1730.

En 1734, le P. Constantin Roncaglia donna une nouvelle édition à Lucques en 9 vol. in-f° avec des notes savantes de plusieurs auteurs. Cette édition et les suivantes furent exemptes de la censure par une déclaration spéciale. Cette édition fut reproduite à Venise avec le nom de Paris comme lieu d'impression, 1740-1748, 18 vol. in-4°, à Ferrare, 1758-1762, 9 vol in-f°.

Le célèbre P. Mansi, l'auteur d'une *Collectio Conciliorum*,compléta l'œuvre de Roncaglia et donna une nouvelle édition de l'*Histoire* du P. Alexandre, 1749, 9 vol. in-f° avec 2 vol. de suppléments qui continuent cette histoire pendant le xviie et le xviii^e



siècle. Cette édition, la plus estimée, a été réimprimée plusieurs fois : Venise, 1771, 9 vol. in-f° ; Bassano, 1778, 9 vol. in-8° plus 2 vol. de suppléments et un troisième volume (publié en 1791) Venise 1778-1793, 11 vol. in-f° dont 2 de supplément, par le P. Zaccaria ; Bingen (Bingii ad Rhenum) 1783-1790 20 vol. in-4°, les deux derniers de suppléments. Le P. Zaccaria, S. J. a publié à part diverses dissertations tirées de l'*Histoire Ecclésiastique* de Noel Alexandre dans l'ouvrage intitulé : *Thesaurus theologicus in quo Nat.-Alexandri, P. Petavii, Jo. irmondi, Jo. Mabillon, P. Constant, aliorumque clarissimorum virorum Dissertationes theol. hist. crit. exhibentur ad ordinem Summæ D. Thomæ.* Venise, 1762, 14 vol. in-4°.

Le même auteur nous donne comme indications pour compléter cette notice :

Catalogue complet, etc. (*ut supra*).

Quétif et Echard *Scriptores Ordinis Prædic.*, Paris, 1719-1721, T. II, p. 810.

A. Touron, *Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de Saint Dominique*, Paris, 1743, T. V., p. 805. Cette biographie de Touron est traduite en latin dans l'édition de l'*Histoire Ecclésiastique*, parue à Venise en 1778, T. III.

Cf. aussi T. I, du Supplément à E. Dupin, Paris, 1714, T. IV, p. 418.

Hurter, *Nomenclator litterarius*, 2e Ed. T. II, col. 1136.

Du même, *Kirchenlexikon*, 2e Ed. T. I, p. 501.

Döllinger-Reusch, *Geschichte der Moralstreitigkeiten.* (Histoire des controverses sur la morale, en allemand), Nordlingen, 1889, T. I, p. 617.

Reusch, *Index der verbotenen Bücher.* (Index des Livres interdits), Bonn, 1885, T. II, p. 581.

Le P. Noel Alexandre n'a pas publié à part de dissertation sur les Templiers. Il est probable que la notice de Peeters Baertsoen se rapporte à quelques pages enlevées à un volume de l'*Histoire Ecclésiastique.* Il y a d'ailleurs un précédent, dans ce même catalogue, l'ouvrage donné sous le titre *De Fratribus Acheruntiis* n'étant qu'un chapitre de l'ouvrage écrit contre Goclenius par le Jésuite Jean Robert.

797. Witsii Aegyptica (*sic*) et..., sive de Aegyptiacorum sacrorum cum hebraicis collatione libri tres. — Amstelodami, 1683 ; in-4°.

[Witsius. Choses égyptiennes et..., ou Comparaison entre les cérémonies religieuses égyptiennes et hébraïques ; en trois livres.]

Ce Witsius est si peu connu qu'on nous saura gré de donner avec quelque étendue les notices que l'on trouve dans les meilleurs dictionnaires biographiques. Nous procéderons par ordre chronologique, autant que cela sera possible, et en supprimant les répétitions.

Moreri (T. VI, p. 1043 de l'Edition de Bâle, 1732) :

Herman Witsius, docteur en Théologie, professeur en cette Faculté à Franeker, puis à Utrecht et enfin à Leyde, naquit à Enkhuysen, ville de la Nord-Hollande, le 12 février 1626, de Nicolas Wits, magistrat de la même ville et de la fille d'Herman Gerhard, pasteur d'Enkuysen. Après avoir fait ses Humanités et avoir pris quelques principes de la langue hébraïque, il fut envoyé à Utrecht à l'âge de 15 ans, pour y continuer ses études. Il s'y attacha d'abord à la métaphysique, à l'hébreu, au chaldaïque, au syriaque, à l'arabe et au rabbinage (à l'étude de l'hébreu rabbinique). Il y fit tant de progrès qu'il composa et récita une harangue en hébreu sur le Messie des Juifs et des Chrétiens en 1654. Il s'adonna surtout à la Théologie qui était le but où tendaient toutes ses autres études. D'Utrecht, il passa à Groningue, où Samuel Des Marets le forma à la prédication française. Il y demeura un an, puis revint à Utrecht, la peste l'empêchant de se rendre à Leyde. Il composa une dispute (dissertation) des preuves de la Trinité contre les Juifs, par les Juifs eux-mêmes, et la défendit si bien, au mois d'octobre 1655, que Leusden, qui présidait, ne voulut pas dire un seul mot.



Au mois de mai 1656, il fut reçu candidat en théologie, et en 1657, n'ayant encore que 21 ans [1], il accepta la vocation de l'Eglise de Westwoud, qui lui fut adressée. Il eut le gouvernement d'autres églises plus considérables, et en 1675, ayant été reçu docteur en théologie à Franeker, il remplit une chaire de théologie dans la même ville, où il attira beaucoup d'Etudiants. Sur la fin de l'année 1679, l'Université de Groningue voulut l'avoir pour professeur en théologie, mais le Gouverneur de Frise et les Curateurs de Franeker le retinrent. L'année suivante, il accepta la chaire de Professeur de l'Université d'Utrecht, et de Ministre de cette ville. Il commença ses fonctions de professeur le 29 avril par une harangue très belle sur l'excellence des vérités de l'Evangile. On ne doit pas oublier que les Ambassadeurs des Provinces Unies, nommés pour aller féliciter Jacques II, roi d'Angleterre sur son avènement à la couronne, le choisirent pour leur Ministre, et qu'il ne voulut pas refuser cet honneur. Enfin, on l'appela à Leyde en 1698, pour remplir par avance la place de Frédéric Spanheim le fils, qui ne pouvait s'acquitter de ses fonctions à cause de son âge et des infirmités que ses grands travaux lui avaient values. L'année suivante, on joignit à sa charge de Professeur en Théologie celle de Régent du Collège Flamand dans la même ville, mais il se démit de celle-ci peu de temps avant sa mort, l'âge et les infirmités qui l'accompagnaient ne lui permettant pas de se donner tant de peine. Il était établi à Leyde lorsqu'il publia ses *Meletemata Leidensia*, qui contiennent des dissertations sur différents sujets. On le déchargea sur la fin de sa vie des leçons publiques. Les autres ouvrages qu'il a faits, outre quelques traités flamands, sont : *Œconomia fœderum Dei cum hominibus ; Exercitationes sacræ in Orationem Dominicam ; Ægyptiaca et Decaphylon, cum diatribe de Legione fulminatrice Christianorum ; Miscellaneorum sacrorum libri duo*, et quelques livres moins considérables. Witsius mourut le 22 octobre 1708. Voyez l'*Oraison funèbre de M. Witsius, par M. Marck, Professeur en Théologie et en Histoire Ecclésiastique à Leyde*, et *Supplément de Hollande, de* 1726.

Goigoux, *Dictionnaire historique* (T. XXVII, p.264), ne donne que quelques lignes de biographie, qui n'ajoutent aucun détail à Moreri, mais il est un peu plus complet dans l'énumération des ouvrages de Witsius : I. *Historia Hierosolymitana ;* II. *Ægyptiaca et Decaphyllon* (*sic*, leg : *Decaphylon*) *cum diatriba de legione fulminatrice Christianorum*. Il fait voir dans cet ouvrage, dont la meilleure édition est celle de 1683, que les Juifs n'ont point emprunté aux Egyptiens leurs lois et leurs cérémonies, comme l'avaient prétendu Spencer et Marsham ; III. *Miscellaneorum Sacrorum libri IV*, Amsterdam, 1695-1700, ou Herborn, 1735, 2 vol. in-4° ; IV. *Meletemata Leidensia*, etc. Ces ouvrages dénotent une grande érudition ; on y souhaiterait plus de choix.

Feller, *Biographie Universelle* (T. XII, p. 485), n'ajoute à l'article de Goigoux qu'un ouvrage, les *Exercitationes Academicæ*, Utrecht, 1694, et dit que les *Miscellanea*, les *Meletemata* et les *Exercitationes* sont des dissertations sur différents sujets de l'Ecriture Sainte. Tous les ouvrages de Witsius ont été imprimés à Bâle, en 1739, 2 vol. in-4°.

La Nouvelle Biographie Générale du Dr Hœfer (T. XLVI, col. 786), nous apprend que le père de notre auteur était un poète hollandais de mérite, qui suivit les traces de son contemporain, le fameux Cats ; que son fils Herman prêcha parfois en français et le fit avec succès. C'était un homme d'un immense savoir et d'un excellent caractère ; il se mêla sans acrimonie aux querelles théologiques de son temps, et on lui fit un crime de sa modération ; il eût pu répondre par sa devise : *In necessariis unitas, in non necessariis libertas, in omnibus prudentia et charitas* [2] ; outre plusieurs ouvrages de piété écrits en hollandais, on a de Witsius : *Judæus Christianizans circa principia*

1. On verra à la fin de la notice que Witsius est né en 1636.

2. Cette devise n'appartient point en propre à Witsius : elle est d'un Père du IVe siècle, et Witsius l'a modifiée mais sans la dénaturer (N. de la R.),



fidei et S. Trinitatis, Utrecht, 1661, in-12 ; — *Praktyke des Christendoms* Pratique du Christianisme, *ibid.* 1665, in-12, plusieurs éditions ; — *De œconomia fœderum Dei cum hominibus, Libri IV*, Leeuwarden, 1677, in-4° ; cinq autres éditions dont la dernière est de 1716 ; — *De Septem Epistolarum Apocalypticarum sensu historico ac prophetico*, Francker, 1678, in-12 ; — *Exercitationes sacræ in symbolum quod Apostolorum dicitur, ibid.*, 1681, in-4°; plusieurs autres éditions dont les dernières ont été revues et corrigées par l'auteur ; — *Ægyptiaca*, et *Decaphylon*, 1683, in-4° ; 3e édition, Bâle, 1739, in-4°, réimprimé dans le *Thesaurus Antiquitatum sacrarum* d'Ugolini, dirigé contre Marsham et Spencer ; mais l'auteur ne se borne pas à combattre leur thèse, que les Hébreux ont emprunté leurs cérémonies ou quelques-unes de leurs cérémoniesaux Egyptiens, il y soutient la thèse contraire, à savoir que les Egyptiens ont empruntéaux Hébreux leurs ritessacrés ; — *Miscellaneasacra*, Amsterdam, 1692-1700, 2 vol. in-4° ; la 2e Edition du Tome 1er (Leyde, 1695, in-4°, avec fig.) contient trente dissertations de plus que la première ; — *Exercitationum Academicarum duodeca* (lire sans doute *duodecas*), Utrecht, 1694, in-12 ; — *Meletemata Leidensia*, Leyde, 1703, in-4°. On a un recueil des œuvres choisies (et non pas des œuvres complètes comme le dit Feller) Bâle, 1739, 2 vol. in-4° ; quant aux œuvres complètes, elles ont paru à Herborn, 1712-1717, en 6 vol. in-4°.

Hœfer renvoie pour plus de renseignements à Burmann : *Trajectum Eruditum* (Utrechtsavante, ou noticessur lessavants d'Utrecht) ; Bodel, noticesur Nicolas Witsen,(le père de notre auteur) en hollandais, La Haye, 1855, in-8° ; Chalmot, *Biographic Noordenboek*, en hollandais.

La *Biographie* Michaud (T. 44, p. 735) relève une grave erreur dans les biographies qui l'ont précédée, Moreri entre autres. On y fait naître Witsen en 1626 ; comme cette date est accompagnée d'une indication exacte pour le mois et le jour, 12 février, l'erreur provient sans doute d'une faute d'impression, et il faut lire 1636. En effet, à la date où Witsen vint remplacer à Leyde Frédéric Spanheim, déjà admis à la retraite, Witsen aurait eu lui-même soixante-douze ans. La Biographie Michaud ne donne pas de détails nouveaux sur la vie et les opinions de Witsen, mais la partie bibliographique de cette notice est fort bien traitée, et nous devons nous borner à la reproduire :

1° *Judæus Christianizans circa principia fidei et S. S. Trinitatem, sive Dissertatio de principiis fidei Judæorum, etc.* (Le Juif christianisant en ce qui touche aux principes de la foi et la Sainte Trinité, ou Dissertation sur les principes de la croyance des Juifs). Utrecht, 1661, in-12.

2° *De Œconomia fœderum Dei cum hominibus Libri IV.* (Sur l'économie des alliances de Dieu avec les hommes, en quatre livres), Leeuwarde, 1677, in-8°, réimprimé plusieurs fois.

3° *Diatribe de septem epistolarum apolypticarum sensu allegorico et prophetico.* (Diatribe sur le sens allégorique et prophétique des sept Lettres apocalyptiques), Franeker, 1678, in-12.

4° *Exercitationes sacræ in symbolum quod Apostolorum dicitur ; et in Orationem Dominicam.* (Exercices sacrés sur le Symbole dit des Apôtres, et sur l'Oraison Dominicale), *ibid.*, 1681, 1689, in-4°, Amsterdam, 1697, in-4° ; Herborn, 1712, ces deux dernières ont été corrigées par l'auteur ; celle d'*Herborn* parut après la mort avec les corrections faites par lui.

5° *Ægyptiaca et Δεκαφυλον, sive de Ægyptiorum sacrorum cum Hebraicis collatione libri III ; et de decem tribubus Israelis liber singularis ; accessit diatribe de legione fulminatrice christianorum sub Imperatore M. Aurelio Antonino.* (Egyptiaques, et Decaphyle, ou comparaison des choses sacrées des Egyptiens avec celles des Hébreux en trois livres ; plus un livre sur les dix tribus d'Israël ; enfin, une diatribe sur la légion fulminante composée de Chrétiens, sous le règne de l'Empereur Marc Aurèle Antonin), Amsterdam, 1683, in-4° ; *ibid.*, 1696 ; in-4°. Le but de l'auteur, dans cet ou-



vrage, est de réfuter le système de Marsham et de Spencer, qui prétendaient trouver dans les rites des Egyptiens l'origine de ceux des Juifs. Wits s'attache à montrer que ce sont au contraire les Egyptiens qui ont emprunté quelques-unes de leurs cérémonies aux Hébreux. Les *Ægyptiaca* ont été réimprimées par Bl. Ugolini dans le *Thesaurus Antiquitatum Sacrarum*, T. I, p. 740. Ce même recueil contient une autre dissertation de Witsius, *De synedriis Hebræorum* [sur les sanhédrins des Juifs], T. XXVI, p. 1106). Le second traité qui fait partie de cet ouvrage contient l'histoire des dix tribus d'Israël, et l'auteur rapporte différents textes de l'Ecriture d'après lesquels les tribus doivent un jour être rassemblées en un seul peuple qui croira en Jésus-Christ. La dissertation de Witsius au sujet de la Légion fulminante a été vivement critiquée par Larroque.

6° *Miscellanea sacra* (Mélanges sacrés), Utrecht, 1692-1700 ; 2 vol. in-4°. Le premier volume a été réimprimé à Leyde, en 1695, in-4°. Cette seconde édition contient trente dissertations nouvelles et une préface où l'auteur corrige quelques erreurs.

7° *Exercitationum Academicarum, maxima ex parte historico-critico-theologicarum, duodecas*. (Une douzaine d'exercices académiques, la plupart sur des sujets d'histoire), de critique et de théologie), Utrecht, 1694, in-4°.

8° *Meletemata Leidensia*. (Méditations de Leyde) ; in-4°, 1703, Leyde.

On lui doit plusieurs ouvrages ascétiques en hollandais ; il a édité l'ouvrage de Thomas Godwin, *Moses et Aaron*, Utrecht, 1690, in-8° ; en l'augmentant de deux dissertations ; il a fait de même pour les œuvres de Thomas Gataker, pour la traduction française du *Christianisme Primitif*, de G. Cave.

On trouvera des détails sur lui dans les *Mémoires littéraires des Pays-Bas* de PAQUOT, T. 1er, p. 191 et suiv., qui donne une liste de 21 ouvrages de Witsius, mais en y comprenant les ouvrages simplement édités par lui. Les *Œuvres choisies* de Witsius ont été publiées à Bâle en 1739, en 2 vol. in-4°, et ses Œuvres complètes ont paru à Herborn en 1712-1717, 6 vol. in-4°.

ROSENTHAL, n° 1545, p. 113, nous donne tout au long le titre d'un des ouvrages de Witsius.

HERM. WITSIUS. *Miscellaneorum sacrorum Libri IV, quibus de Prophetis et prophetia, de Tabernaculi Levitici mysteriis, de collatione sacerdotii Aaronis et Christi, de synedriis Danielis, de Quatuor bestiis Danielis, de cultu Molochi, de Seculo hoc et futuro, de sensu Epistolarum apocalypticarum, de schismate Donatistarum, etc., etc., disseritur.* (Quatre livres de Mélanges sacrés, dans lesquels on disserte sur les Prophêtes et la prophétie, sur les mystères du tabernacle lévitique, sur la collation du sacerdoce d'Aaron et du Christ, sur les sanhédrins de Daniel [ici le mot *Danielis* semble une répétition inexacte] sur les quatre Bêtes de Daniel, sur le culte de Moloch, sur le siècle présent et le siècle futur, sur le sens des Epîtres apocalyptiques, sur le schisme des Donatistes, etc., etc.).

A en croire BRUNET (T. V, col. 1468), les ouvrages de Witsius auraient peu de valeur (vénale). Il cite l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice en ces termes : *Ægyptiaca, sive de Ægyptiacorum sacrorum cum hebraicis collatione libri III, et de decem Tribubus Israelis Liber, etc.*, Amsterdam, 1696, ou Herborn, 1717, in-4°. Il existe une édition des *Ægyptiaca* de Bâle 1739, in-4°, avec laquelle se trouvent ordinairement les *Exercitationes sacræ*.

798. La morale pratique des Jésuites. — S. l.), 1683 ; 2 vol. pet. in-8°.

Voir ci-dessus, n°s 732 et 734.

799. Le Grand Dictionnaire historique (de MORÉRI (L.)). — Lyon, 1683 ; 2 vol. in-folio, frontisp.



Il est tout naturel que nous cherchions dans le Dictionnaire de Moreri les renseignements sur son auteur. Nous les trouvons dans l'Edition publiée à Bâle en 1732. On y lit au T. V, p. 395.

« Louis Moreri, docteur en théologie, naquit le 25 mars 1643 à Bargemont, petite ville de Provence dans le Diocèse de Fréjus. Son père, nommé François Moreri, avait épousé Françoise de Bocquy, et était fils de Joseph Moreri, dont le père qui se nommait Joseph Chatranet, avait pris le nom de Moreri, parce qu'il était seigneur du village de Moreri en Provence, à cause de sa femme. Celui-ci était de Dijon, et passa en Provence pendant les guerres civiles sous le règne de Charles IX, avec un de ses frères qui fut prieur de Bargemont. Louis Moreri ayant fait ses Humanités à Draguignan, sous les PP. de la Doctrine chrétienne, apprit la Rhétorique au Collège des Jésuites à Aix. De là, il vint à Lyon, où il étudia la théologie. Comme son génie le portait à travailler pour le public, dès l'âge de 18 ans, il fit imprimer un petit ouvrage allégorique, intitulé *Le Pays d'Amour* et un Recueil des plus belles poésies en français, sous le titre de *Doux Plaisirs de la Poésie*, mais il ne voulut pas faire paraître ces ouvrages sous son nom, dont il ne mit que les lettres initiales L. M. Il s'appliqua aux langues italienne et espagnole, et traduisit de cette dernière langue, en français, le *Livre de la Perfection chrétienne*, par Rodriguez, qui fut imprimé à Lyon l'an 1667. Il travailla ensuite à mettre les vies des saints dans la pureté de la langue, et y ajouta des tables méthodiques pour les Prédicateurs, avec les tables chronologiques. Après avoir reçu les ordres sacrés, il prêcha la controverse à Lyon pendant cinq ans, avec beaucoup de fruit. Ce fut alors qu'il forma le dessein de composer un nouveau Dictionnaire historique qui contînt tout ce qu'il y avait de plus curieux dans l'histoire sacrée et profane, réduit dans un ordre alphabétique. Il connaissait les livres des modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol. Ce grand ouvrage fut imprimé à Lyon, et parut au jour de l'an 1674 en un volume in-folio. L'on ne peut assez s'étonner qu'un homme donnât au public, à l'âge de trente ans, un livre rempli de matières si différentes.

En ce temps-là, il entra chez l'évêque d'Apt en Provence et, après y avoir passé une année, il accompagna cet évêque à Paris, l'an 1675. Il y fut bientôt connu des Prélats et du Clergé, qui tenaient leur assemblée à Saint-Germain-en Laye, et des savants hommes de la première ville du royaume. L'an 1677, il travailla à revoir et à augmenter son Grand Dictionnaire ; pendant qu'il s'appliquait sans relâche à cet ouvrage, ses amis le firent connaître à M. de Pompone, Secrétaire d'Etat, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvait espérer de grands avantages auprès de ce Seigneur, mais l'application qu'il mit au travail de son dictionnaire épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. M. de Pompone ayant quitté sa charge sur la fin de 1679, Moreri prit cette occasion de se retirer de chez lui pour ne plus s'appliquer qu'à son seul ouvrage, dont le premier volume était déjà imprimé, et dont l'impression entière fut achevée après sa mort, l'an 1681, mais il ne put recouvrer la santé, et demeura toujours infirme jusqu'au mois de juillet 1680, où sa maladie augmenta. Alors, il se résolut à la mort à la fleur de son âge, et rendit son esprit à Dieu avec des sentiments très chrétiens, le mercredi 10 juillet de la même année 1680. Il n'avait que 37 ans et 3 mois, et l'on peut dire qu'il sacrifia sa fortune et sa vie au public, en s'attachant à un travail trop assidu, qui causa ses maladies et lui donna la mort. Son corps fut enterré dans le Cimetière de Saint-Séverin à Paris, ainsi qu'il l'avait ordonné. Il a laissé divers ouvrages imparfaits, savoir : une *Histoire Générale des Conciles*, une *Histoire des Hommes illustres de Provence ;* la *Bibliothèque des Ecrivains de ce pays-là*, et un *Traité des Etrennes* qui passèrent, à ce qu'on croit, aux mains de son frère l'ecclésiastique et chanoine de la cathédrale de Meaux. Moreri a été traduit en anglais, et dans la traduction, on n'a pris que les articles qui paraissaient les plus essentiels. M. Collier a fait un supplément, tiré du Dictionnaire de M. Bayle et



de quelques livres anglais qui contiennent la vie des savants de ce pays ; il a fait quelques bévues, faute d'entendre assez la langue française. Il n'a poussé son supplément que jusqu'en l'année 1688. Un autre l'a conduit jusqu'en 1705, mais d'une manière si pitoyable, qu'il fait Mlle de Scudéry femme de M. Scudéry, son frère. Voir *Mémoires du Temps, Mémoires de l'Abbé* Baudrand, Chorier, Bayle (*Dictionnaire critique*); *la préface du Dictionnaire de Moreri*. L'auteur de la *Bibliothèque du Richelet* de 1728, remarque, dans l'article de Moreri, que M. Louis-François-Joseph de la Barre, né à Tournai en 1688, a pris soin de l'édition qui a paru à Paris en 1725. « Il s'est, dit-il, attaché particulièrement à réformer la Chronologie et l'Histoire Ancienne, aussi bien que la Géographie, etc. ; il n'a point touché à la partie généalogique, dont M. Vailly, avocat, a pris soin. Laurent Josse Le Clerc avait fourni cinq à six mille corrections pour la même édition de Moreri ».

Le Dictionnaire historique, critique et bibliographique par une Société de gens de lettres (Paris, 1822), T. 19e, p. 439, nous donne une excellente notice sur Moreri. Nous en tirerons ce qui peut compléter la précédente, en supprimant, comme toujours, les répétitions.

Moreri prêcha la controverse à Lyon pendant cinq ans. Il s'y était annoncé par une mauvaise allégorie, le *Pays d'Amour*, Lyon, 1665, in-12, mais il n'avait que 18 ans, ce qui est une excuse. Il se fit connaître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il publia, en 1673, en 1 volume in-f° le dictionnaire qui porte son nom, et dont l'idée lui fut donnée par un certain Chappuzeau. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, à qui il avait dédié cet ouvrage, en reconnaissance des soins que ce prélat s'étaient donnés pour lui procurer des matériaux. Mme de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de M. de Pompone, Secrétaire d'Etat, mais son ardeur au travail causa sa mort prématurée.

Le premier volume de sa nouvelle édition avait déjà vu le jour, et le deuxième parut peu de mois après la mort de l'auteur. Moreri avait de la littérature, mais il manquait de goût et d'imagination. Son ouvrage réformé et si considérablement augmenté porte toujours son nom, mais on peut dire qu'il n'est plus de lui. « C'est une ville nouvelle, dit Voltaire, bâtie sur l'ancien plan. Trop de généalogies suspectes, trop d'articles consacrés à des gens obscurs, trop d'inexactitudes, de minuties, de fautes de langage ; le défaut de critique, de précision et de goût, ont fait du tort à cet ouvrage utile. Plusieurs grands hommes, comme Alexandre, César, Pompée, Boileau, Molière, Corneille, ne sont que crayonnés, tandis qu'une foule d'écrivains inconnus et de gentilshommes de deux jours y occupent un terrain immense ». Ce Dictionnaire est surtout défectueux pour la partie géographique, malgré les diverses et fréquentes révisions qui en ont été faites. Cependant, on trouvera peut-être d'une sévérité outrée dans sa forme grossière le jugement de Prosper Marchand : « C'est une vraie étable d'Augias pour le nettoiement de laquelle il n'aurait fallu rien moins qu'un Hercule littéraire ».

Bayle est bien plus juste : « J'entre dans les sentimens d'Horace à l'égard de ceux « qui nous montrent le chemin. Les premiers auteurs des dictionnaires ont bien fait « des fautes, mais ils ont mérité une gloire dont leurs successeurs ne doivent jamais « les frustrer. Moreri a pris une grande peine qui a servi de quelque chose à tout le « monde, et qui a donné des instructions suffisantes à beaucoup de gens. Elle a ré- « pandu la lumière dans des lieux où d'autres livres ne l'auraient jamais portée, et qui « n'ont pas besoin d'une connaissance exacte des faits ».

Ce qui a contribué à faire un nom à Moreri, c'est qu'on s'imagine que son Dictionnaire est le premier en ce genre qui ait paru, mais on avait celui de Juigné, qui, tout inexact qu'il est, ne lui fut pas inutile. L'ouvrage de Juigné avait été réimprimé une trentaine de fois depuis 1644.

Les Editions les plus estimées du Dictionnaire de Moreri sont celles de : 1718, en



5 vol. in-f°, — 1725, 6 vol. in-f°, — 1736, 6 vol. in-f°. — L'abbé GOUGET a donné 4 volumes de Supplément que DROUET a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-f° avec des corrections et des additions. Cette édition est la 19e. La première, ainsi qu'on l'a vu plus haut, est de 1673 ; la seconde, revue par l'auteur, parut en 1681 en 2 vol. in-f° ; les 3e, 4e et 5e ont paru successivement sans beaucoup de changement, mais en 1689, on donna un 3e volume en forme de supplément. La 6e parut par les soins et avec des corrections de LE CLERC. Les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e sont à peu près une seule et même édition, excepté la 11e, qui a été augmentée et retouchée par BAYLE. La 13e parut à Paris en 1712, en 5 vol. in-f° et DUPIN y a beaucoup, de part, ainsi que dans les suivantes. Celle de 1732, en 6 vol. in-f° est la 18e ; elle a paru à Bâle, et en 1752, ont été publiés, dans la même ville, 3 vol. in-f° de supplément.

On a encore de Moreri une traduction de l'espagnol de la *Pratique de la Perfection chrétienne et religieuse*, d'Alphonse RODRIGUEZ, Lyon, 1677, 3 vol. in-8° souvent réimprimée, — une édition des *Vies des Saints* dans laquelle il a retouché le style et ajouté deux tables ; — les *Relations nouvelles du Levant* ou *Traité de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures*, par le P. G. D. C. C. (P. Gabriel du Chinon capucin) et publiées par le Sieur L. M. P. D. E. T. (Louis Moreri, prêtre, docteur en théologie).

FELLER (Ed. Pérennès, 1834) T. IX, p. 18, nous dit que la traduction de l'ouvrage de Rodriguez par Moreri a été dépassée depuis par celle de RÉGNIER DESMARAIS. Le second volume de son Dictionnaire vit le jour quelques mois après la mort de son auteur, par les soins d'un commis de M. de Pompone (1681) qui dédia l'ouvrage tout entier au roi. Le jugement que porte Feller sur l'ouvrage de Moreri est bien plus intéressant que son article, qui est une reproduction presque mot à mot de l'article du Dictionnaire biographique et critique :

« Les gens sensés sont fâchés d'y trouver toutes les mômeries du jansénisme, les prétendus miracles du diacre Pâris, etc.. Il est aisé d'apercevoir, dit un critique judicieux, que des personnes de différents états, de différentes religions [1], de différents partis, de différents génies, ont contribué à cette augmentation. C'est la tour de Babel, il y règne une confusion grotesque, par la diversité des langues et des esprits. Les mensonges, les erreurs, les contradictions y fourmillent. Un livre de cette espèce, pour être bon, aurait dû être le fruit des travaux d'un seul rédacteur. Bien loin de là, chacun s'est empressé d'y fournir, en différens temps et différens lieux, son contingent, et s'est arrogé le droit de célébrer, selon ses vues et sa manière, tout ce qui appartenait à sa nation, à sa secte, ou à son parti ». Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en italien. On doit à l'abbé de MASBARET des *Remarques* sur le Dictionnaire de Moreri. Chercheur infatigable, Moreri avait rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres*, et commencé une *Histoire des Conciles*.

L'article que lui consacre la *Nouvelle Biographie Générale*, DIDOT-HŒFER ne nous fournit que des indications bibliographiques : Première Edition, intitulée *Le Grand Dictionnaire Historique, ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane*, qui parut à Lyon en 1674 in-f° ; la 6e (Amsterdam, 1691, 4 tomes in-f°), est du fameux Jean LE CLERC, ministre protestant, et a servi de base aux quatre suivantes ; la 11e (Paris, 1704, 4 vol. in-f°) a été donnée par VAULTIER, et suivie de Remarques Critiques (Paris, 1706, in-12). La 13e, (Paris, 1712,5 vol.in-f°), à laquelle E. DU PIN a eu une large part, a reparu avec un supplément considérable de BERNARD dans la 14e, (Amsterdam, 1717, 6 vol. in-f°) ; la 15e (Paris, 1718 ; 5 vol. in-f°) a donné lieu à de nombreuses critiques ; la 16e (Paris, 1724, 6 vol. in-f°) a été soignée par LA BARRE et l'abbé LE CLERC. La meilleure

1. Sur ce point, il est difficile de ne pas donner raison au critique. L'article sur Witsius, a une couleur protestante des plus marquées, et le style a le caractère tout particulier qu'on a appelé le *style réfugié*.



édition de cet ouvrage est la 20e et dernière (Paris, 1759, 10 vol. in-fo) ; elle réunit les 3 vol. du supplément de l'abbé Goujet. La *Biographie* Didot-Hœfer renvoie pour d'autres détails sur Moreri, au dictionnaire lui-même, édition de 1759, et à Nicéron, *Mém.* T. XXVII.

L. Goschler (*Dictionnaire de la Théologie Catholique*, Paris, 1862, chez Gaume et Duprez), nous fournit très peu de détails, mais ils sont importants : « On en a pris, extrait, abrégé et traduit une foule d'articles : par exemple le dictionnaire allemand d'Iselin, qui ne cite pas une seule fois Moreri, n'en est qu'une traduction littérale. — Goschler (T. 15, p. 336) renvoie à Péricaud : *Moreri à Lyon*, 1837, in-8°, travail extrait des *Variétés historiques, biographiques et littéraires* ».

Quant à la Biographie Michaud, où l'on devait s'attendre, vu ses vastes proportions, à trouver des détails biographiques et bibliographiques plus nombreux et plus importants que dans toutes les autres, elle ne nous apprend rien de plus, et cependant on y lit ce passage : « Auteur du premier ouvrage où se trouvent réunis les noms de tous les personnages qui avaient quelques droits à la célébrité, Moreri ne pouvait être oublié dans celui-ci. Nous croyons même pouvoir ajouter qu'après les noms historiques ou ceux que le génie a rendus fameux, nul ne réclamait à plus juste titre une place dans la *Biographie Universelle* ».

Et même ce passage contient une erreur, puisque la Biographie Didot-Hœfer nous a appris que Moreri avait pu connaître Juigné, dont le dictionnaire avait eu, depuis 1644, un grand nombre d'éditions.

800. Le Jésuite sécularisé (par Roxelius Umeau). — A Cologne, chez Jacques Vilebau (à la Sphère), 1683 ; in-12.

Voir le numéro suivant.

La *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. Debacker (T. IV, p. 376), à la fin de l'article concernant le P. Maimbourg, contient l'indication suivante :

« *Le Jésuite sécularisé, dialogue entre l'abbé Dorval et Maimbourg, Jésuite sécularisé*, Cologne, 1683 », indication qui correspond à celle de P. Baertsoen, et la complète sur certains points.

Dans Barbier (*Dict. des Ouvrages anonymes et pseudonymes*, T. II, col. 902), nous trouvons la mention suivante :

« *Le Jésuite Sécularisé* (par Dupré), Cologne, Villebard (Hollande), 1676, 1682, 1683, in-12 ».

Il existe une *Critique du Jésuite sécularisé*, Cologne, Delpenck. Cet ouvrage fait l'objet de la notice suivante, n° 801.

L'exemplaire que nous avons entre les mains contient le *Jésuite sécularisé* et l'opuscule qui fait l'objet de la notice suivante : c'est-à-dire *La Critique du Jésuite sécularisé*. Le tout forme un volume de III-234 pp., — et 114 pp.

La première partie, le *Jésuite sécularisé*, est ornée d'un frontispice gravé sur cuivre, qui a sans doute l'intention de représenter Maimbourg, — intention mal réalisée toutefois, car le personnage en question porte le costume laïc, et la seule partie qui rappelle le religieux est le bonnet carré que le personnage tient à la main. De sa bouche sort une bande sur laquelle on lit : *Drap d'Espagne, serge de Rome*, et il tient de la main gauche un large rouleau portant cette inscription : *Ex Præcepto Sanctissimi*. Le titre même de l'ouvrage est *Le Jésuite sécularisé*. — A Cologne, chez Jacques Villebard, 1683, avec la marque *à la sphère armillaire*. Puis, vient une *Lettre de l'Autheur* assez courte et assez intéressante pour être reproduite entièrement (avec ses particularités orthographiques).

« C'est en vain, mon cher Olymplus, que vous avés tâché de me détourner du dessein



que je formé dans votre Compagnie, d'escrire les entretiens du Jésuite sécularisé. C'en est faict, je n'ay pû vous obéir, et les raisons que vous m'apportâtes pour m'éloigner de cette entreprise, n'ont pas esté assés fortes pour retenir ma plûme dans sa chaleur.

« Vous me dirés sans doute que c'est m'exposer au malheur que prédit le Prophète Isaïe, à celui qui marche sur les Œufs du Basilic, qu'il n'a pas plustost écrasés, qu'il sort de leur coque une Vipère, qui poursuit avec ardeur celui qui lui a faict voir le jour. *Erumpit ex testa Vipera quæ conculcantem insequitur.* Vous me dirés, que c'est briser ces Œufs de Serpents que de découvrir comme je fais, les Ruses, les Fraudes, les Impostures, les Artifices et les Conseils malings, de ces Ames noires milles fois plus dangereuses que les Vipères et les Crocodiles. Vous me dirés qu'il n'est point de Société plus sensible, et plus vindicative que celle que j'attaque, que toutes ses morsures sont mortelles, que ses dents sont envenimées, qu'elle venge ses moindres querelles avec les bras de tout le monde, et qu'elle déclare ennemys de Dieu et des Hommes, ceux qui ne se prosternent pas devant elle.

« Je m'attand à tous ces reproches, et sçay que vous ne manquerés point de m'objecter toutes ces choses, auxquelles je repondray qu'outre que la férocité des Lions et la rage des Tigres, ne nous doivent pas empescher de les poursuivre, lorsqu'ils ravagent nos provinces, je n'ay aucun dessein que mon ouvrage sorte des mains de mes Amis, auxquels seuls je veux le communiquer, afin d'en désabuser quelques-uns, que l'extérieur et le dehors de ces Tartuffes a seduits. Je vous l'envoye d'abord mon cher Olympius, comme à mon plus intime, afin que vous en fassiés la lecture, et que vous m'appreniés si j'y soûtiens bien la qualité d'*Alexicacos* que vous me donnâtes devant vôtre départ. Je vous avertis que je n'y dis rien que de véritable, et que j'en excepte tous les honestes gens, que je ne prétend point comprendre dans mes discours. Vous serés surpris que ces Dialogues ayent été conceus et enfantés en si peu de temps, et vous en connoîtrés la cause si vous la rapportés au Zèle de la Gloire de Dieu et de son Eglise. *Calamum siquidem movebat Affectus.*

« Comme ce n'est pas d'aujourd'huy que nous nous connoissons, et que vôtre amitié m'a pardonné autrefois quantité de défauts, je ne vous prie point derechef d'excuser ceux que vous trouverés dans ce manuscrit, et vous conjure seulement de me conserver vôtre affection, et de juger favorablement de mon dessein, que vous ne pouvés blâmer, tant que vous aymerés la Vérité et que vous n'haïrés pas votre ancien Amy.

Roxelius Umeau.

Adieu ».

A la suite de cette lettre-préface commence le : *Jésuite sécularisé*, Dialogue entre : Dorval, abbé et docteur en Théologie et Maimbourg, Jésuite, sécularisé. Ce Dorval est comme un confident de comédie ; il ne joue dans le dialogue d'autre rôle que de provoquer et recevoir les affirmations de Maimbourg. Quant à celui-ci, il débite contre les Jésuites toutes les accusations qui avaient cours dans ce temps, en les agrémentant d'anecdotes rapportées sans citer aucune preuve.

L'opuscule se termine par une pièce intitulée *Canticum Jesuiticum* en strophes de trois vers rimant entre eux, en un latin négligé ; en voici un spécimen :

Opulentas civitates,
Ubi sunt commoditates
Semper quærunt isti Patres

Claras aedes, bonum vinum,
bonum panem, bonum linum,
et pallium tempestivum.

Pingui carne vitulina,
non bovina, sed Ovina,
horum plena est coquina.

Ambiunt ubique primum,
non admittunt peregrinum,
Nec surgunt ad Matutinum



Indiæ Galli, Capones,
Turdi, lepores, pavones
Sunt horum Patrum bucones.

In singulos speculantur,
Et ubique perscrutantur,
Quid vel agant, vel loquantur.

Confessores curiosi,
Prædicatores verbosi,
Et Doctores Fastuosi.

Vivunt una joviales,
Dies agunt feriales,
quot optarunt esse tales !

Solliciti de gloria
Semper et de pecunia
Et augenda familia.

Ex cohorte juventutis,
Illos agunt blandimentis,
In hos sæviunt tormentis.

Voici la fin de cette belle pièce :

Tanquam sancti adorantur,
Tanquam Reges dominentur,
Tanquam fures depredantur.

Gubernant spirituale
Gubernant et temporale,
Gubernant omnia male.

Hos igitur Jesuitas,
Nebulones, Hipocritas
fuge si cœlica quæras.

Vita namque Christiana,
abhorret ab hac doctrina,
tanquam ficta et insana.

Ergo

Vos qui cum JESU itis
Non ite cum Jesuitis.

801. Critique du Jésuite sécularisé. — Cologne, Eusèbe Delpeuck, 1683 ; pet. in-12, frontisp.

La *Critique du Jésuite sécularisé* est précédée d'un frontispice gravé sur acier ; on y voit un édifice dont le sommet porte un livre ouvert, où on lit :

unus qui est
Deus super
et pater omnes
omnium (*Ephes.* 4, V-6).

Le Jésuite sécularisé est figuré par un homme étendu à terre, et que foulent aux pieds quatre personnages représentant (à en juger par leur costume) les quatre ordres mendiants.

Le titre exact et complet, qui commence la première page est : *Apologie pour M. Maimbourg, ou Critique du Jésuite sécularisé, à Philalète.*

Le sens véritable de cet opuscule ne saurait être ni la critique de Maimbourg, ni son apologie, mais une défense de l'indifférence la plus complète en matière de religion, indifférence déguisée sous le nom de tolérance. On en jugera par la conclusion, que nous rapportons ici :

« Que sera à votre avis notre Prosélyte au milieu de tant d'embarras ? un chacun l'assure de la bonté et de la vérité de son Eglise, et quelques-uns le menacent même de damnation s'il ne s'y range, et tous, par leurs raisonnemens, remplissent son âme de Crainte, de Doutes, et de Scrupules... Enfin, après plusieurs lectures et une infinité de recherches qui lui ont été inutiles, il fait la rencontre d'un homme désintéressé, à qui il communique ses peines ; il lui expose l'embarras dans lequel il se trouve dans le choix qu'il veut faire d'une Eglise ; il lui propose ses doutes et ses difficultés, et, après quelques paroles, lui demande quelle est sa religion ? Cet honnête homme lui répond qu'il est *catholique* ; il l'interroge derechef sur les motifs qu'il a eus de se ranger plutôt dans cette Eglise que dans une autre ? et celui-cy lui apprend, que sa volonté n'a ù (*sic*) aucune part dans cette élection, mais que c'est une suite de son éducation. Qu'il

croit que dans toutes les Sectes du Christianisme, on peut se sauver ; que Dieu n'a point attaché le salut des Hommes à la croyance d'une infinité d'opinions qui divisent les chrétiens, que le *Catholique*, le *Calviniste*, et le *Luthérien*, dans leurs différentes manières de le servir, lui sont aussi agréables les uns que les autres, et qu'il ne leur fera point rendre compte de ces erreurs d'entendement qu'ils s'attribuent réciproquement par un zèle indiscret, mais bien de l'obéissance à ces exprès commandements qui répondent à cette loy intérieure qu'il a gravée dans le cœur d'un chacun. Qu'il faut regarder le Christianisme comme un grand Arbre dont Jésus-Christ fait le corps, et dont toutes les sectes différentes sont les branches et les rameaux. Que de toutes ces branches, il n'y en a point qui ait lieu de se vanter d'appartenir plus particulièrement à cet Arbre qu'une autre, puisqu'elles en sont toutes également et qu'elles en tirent leur nourriture. Que les Oiseaux qui se reposent sur les plus basses sont aussi assurés que ceux qui perchent sur les plus hautes, que Dieu, qui est celui qui maintient cet Arbre, et qui lui donne accroissement, ne juge de la bonté de toutes ces tiges que par les Fruits qu'elles rapportent, et n'en retranche que celles qui sont sèches, stériles et infructueuses. C'est-à-dire qu'il n'a égard qu'à l'amour que nous avons pour lui, qu'à la Charité que nous marquons à notre prochain, et au respect et à l'obéissance que nous rendons aux Supérieurs et aux Magistrats qu'il a constitués sur nous.

« N'est-il pas vray, Philalèthe, que ces paroles du *Catholique désintéressé* feront plus d'effet sur l'esprit du *Néophite* que tous les Entestemens desraisonnables des autres ? N'est-il pas vray que ce raisonnement sera seul capable de mettre sa conscience en repos, et de la délivrer de toutes les inquiétudes que les discours précédens auront fait naître dans son intérieur ? »

802. Les enluminures du fameux almanach des Jésuites (par Lemaistre de Sacy). — Liége, 1683 ; in-12.

Voir les nos 661 et 662.

803. Statuts des Chevaliers de la Capote. — (S. l.), 1683 ; in-12.

Kloss, no 3680, lit sans doute par erreur : *Statuts des Chevaliers de la Cajote.*

804. Kaballa (*sic*) denudata, id est Liber Sohar (tome 2e). — Francofurti, 1684 ; in-12.

[La Kabbale mise a nu, ou le Livre du Zohar.]

Cette édition ne doit avoir rien à faire avec celle signalée plus haut, no 759. Il s'agit en outre d'un tome II, et le premier n'a pas encore été signalé.

La nouvelle mention de la *Cabbala Denudata* de Knorr de Rosenroth dans ce numéro, nous permet de revenir sur la question importante de la doctrine cabbalistique. Nous devons faire précéder cet exposé d'une remarque essentielle : c'est que la Cabbale est franchement ésotérique : elle se transmet oralement d'un maître à l'autre, et chacun d'eux n'en fait connaître à ses disciples que ce qu'il juge à propos. Le talmudisme est, au contraire, destiné à régir la vie religieuse de la grande masse du peuple juif, à la diriger dans ses moindres détails : à prescrire ; par exemple, il prescrit le nombre de pas à faire le jour du sabbat, la manière d'allumer le feu pour réchauffer les aliments préparés la veille de ce jour, etc. La Cabbale n'est pas moins subtile, mais cette subtilité consiste à tirer d'un livre, d'un passage, d'un mot, de prétendues autorités pour une doctrine révélée d'en haut. On trouvera plus loin l'indication de quelques tendances de conciliation entre le Talmudisme et le Cabbalisme ; on verra que ces tendances ont été rares, faibles, et qu'elles n'ont point abouti à une doctrine commune, à une synthèse même passagère.



Le travail qui va suivre, et dans lequel sont exposées l'histoire, les doctrines et l'influence de la Cabbale, est emprunté à une œuvre juive où l'érudition la plus sûre s'allie à une grande indépendance dans l'interprétation des textes. Plusieurs auteurs ont concouru à cette œuvre, en sorte qu'elle ne donnera peut-être pas l'impression d'unité et d'harmonie qui résulte d'un travail individuel. Mais souvent, on le sait, cette unité, cette harmonie sont un produit purement artificiel, où les lacunes que comporte le sujet sont comblées au moyen d'hypothèses ou de simples affirmations.

Dans le *Dictionnaire des Sciences Philosophiques*, paru chez Hachette, ouvrage qui a eu plusieurs éditions, et qui est donné comme l'œuvre d'une Société de Professeurs, on trouve un article assez étendu sur la Cabbale, dû à Ad. Franck, qui a dirigé l'exécution de ce Dictionnaire. Mais cet article a vieilli, par suite de la découverte et de la publication de textes gnostiques importants. D'ailleurs, il a pour base la traduction du *Zohar* donnée par M. Franck lui-même, et le dernier traducteur du *Zohar*, Jean de Pauly, accuse d'inexactitudes fréquentes cette traduction de Franck.

C'est aussi cette traduction de Franck qui a servi de base au livre de M. Albert Jhouney, intitulé *la Clef du Zohar, Eclaircissements et unification des Mystères de la Cabbale* (Paris, Chacornac, 1909, grand in-8°).

Nous emprunterons d'abord à notre source principale, l'article de la *Jewish Encyclopedia*, (T. III, p. 458-479) son exposition si claire et si complète des doctrines de la Cabbale, ce sera la meilleure introduction à l'histoire si compliquée de cette doctrine, et à la recherche de ses origines.

Pour faire une exposition suivie et cohérente, il faut laisser de côté le hasidisme (que nous retrouverons dans la partie historique), et se borner au système du *Zohar*, tel qu'il est interprété par Moïse Cordovero et Isaac Luria.

Doctrine sur Dieu. — La doctrine de l'*En-Sof* est le point central de toute la spéculation cabbalistique. Dieu est l'Etre illimité, infini, auquel il n'est pas possible ni permis de donner des attributs ; on ne peut le désigner que par le mot En-Sof (sans fin). L'idée de Dieu ne peut être posée que négativement : on sait ce que Dieu n'est pas ; comme Spinosa l'a dit plus tard, toute détermination est une négation.

La Création. — En rapport avec cette conception négative de Dieu, surgit la difficile question de la Création. Si Dieu est l'En-Sof, si rien n'existe hors de lui, comment expliquer l'Univers ? Il n'a pu préexister à l'état de substance primordiale ; sa création en un moment déterminé suppose un changement dans l'intelligence divine ; un changement tel ne peut se concevoir. Autre difficulté : Dieu est nécessairement spirituel, simple, élémentaire : comment a-t-il créé le monde qui est corporel, composé, et cela sans subir aucun changement par son rapport avec un tel monde ? En un mot, comment le monde corporel a-t-il pu arriver à l'existence, sans qu'une partie de Dieu y fût incorporée.

Providence. — L'idée d'un gouvernement du monde par Dieu n'est pas moins incompréhensible. Elle suppose un être qui connaît, un être qui est connu, un rapport entre le premier et le second ; or, le premier est simple, spirituel ; l'autre est composé, matériel. — A l'idée de Providence se rattache celle du Mal, qui est un démenti incompréhensible à une Providence incompréhensible.

Tels sont les problèmes que la Cabbale a voulu résoudre.

La Volonté primordiale. — Aristote, suivi par les philosophes arabes et juifs enseignait qu'en Dieu, le sujet pensant, la pensée, et l'objet de la pensée ne font qu'un. Les Cabbalistes adoptèrent cette conception dans toute son étendue et allèrent même plus loin ; ils admirent une différence essentielle entre le mode de pensée de Dieu et celui de l'homme. Chez l'homme, l'objet auquel il pense reste une idée abstraite, une pure forme, qui n'a qu'une existence subjective dans l'esprit qui la pense. La pensée de Dieu, au contraire, prend une existence spirituelle concrète ; la forme elle-même est déjà une substance spirituelle, simple, sans bornes, mais toujours concrète, car la différence entre sujet et objet ne s'applique point à la cause première, et on ne



saurait en faire une abstraction. Cette substance est le premier produit de la cause première, émanant immédiatement de la Sagesse, qui est identique avec Dieu, étant sa pensée. Par suite, comme la sagesse, elle est éternelle, inférieure à celle-ci, seulement en degré, mais non en temps ; et c'est par elle, par la volonté première, que toute chose fut produite, que toute chose est continuellement ordonnée, disposée. Le *Zohar* exprime cela en ces termes : Viens et vois ! la pensée est le commencement de tout ce qui est, mais comme telle, elle est contenue en elle-même, et inconnue... La pensée réelle (divine) est unie à En-Sof et ne s'en sépare jamais. C'est ce que signifient ces mots (Zach., XIV, 9] « Dieu est un et son nom est un ».

La Sagesse. — Le *Zohar*, comme on le voit, emploie l'expression de « pensée » où d'autres Cabbalistes emploient celle de Volonté Première, mais c'est une simple différence de terminologie. Le mot de volonté n'est entendu que comme une négation, à savoir : que le monde ne fut point produit sans une intention par la cause première, comme certains l'ont dit, mais par *l'intention*, c'est-à-dire par la Sagesse de la Cause première. La cause première et éternelle est, comme l'indique son nom d'En-Sof, la Sagesse la plus complète, la sagesse infinie, enfermant tout, et sans cesse pensante. Mais on ne saurait y atteindre par la discussion. L'objet de la pensée, objet qui est aussi éternel,identifié avec elle, est pour ainsi dire le plan de l'Univers, dans toute son existence, dans sa durée, dans l'espace et dans le temps. En d'autres termes, ce plan ne contient pas seulement l'esquisse de la structure du monde intellectuel et matériel, mais aussi la détermination du temps où il apparaîtra, des puissances qui agiront pour cette fin, l'ordre et la règle conformes à certaines lois, où se produiront les événements successifs, les vicissitudes, les apparitions et disparitions. La Cabbale chercha à résoudre les questions posées plus haut en établissant une volonté primordiale. La création ne causa aucun changement dans la cause première, car le passage de l'état potentiel à l'état réel était déjà contenu dans la volonté primordiale.

La volonté primordiale contient ainsi en elle-même le plan de l'Univers dans tout l'infini de l'espace et du temps ; elle est par cela même, *ipso facto*, la Providence. Bien que la cause première soit la seule source de toute connaissance, cette connaissance est, chez elle, de la nature la plus générale et la plus simple. L'omniscience de la cause première ne limite pas la volonté de l'homme, parce qu'elle ne s'occupe point des détails ; l'omniscience de la volonté première n'est que d'un caractère hypothétique et laisse libre jeu à la volonté humaine.

L'acte de la création fut donc produit par le moyen de la volonté primordiale, aussi appelée la Lumière Infinie ; mais il reste la question : comment se peut-il que de ce qui est simple, absolu, indéterminé, étant identique à la cause première, que de la volonté primordiale, soient sorties des choses déterminées, composites, comme celles qui existent dans l'Univers ? Les Cabbalistes tentent de répondre à cette question par la théorie du *Zimzum*, c'est-à-dire de la contraction. Ce phénomène est une limitation de ce qui était auparavant infini, de ce qui était dès lors par soi-même, invisible, imperceptible, parce que l'indéterminé est inaccessible à la vue et au toucher. « L'En-Sof, disent les Cabbalistes se contracta pour laisser un espace vide pour le monde ». En d'autres termes, le tout indéfini dut devenir multiple pour devenir apparent et se manifester en choses visibles. La puissance divine est illimitée ; elle n'est pas limitée à l'infini ; elle comprend aussi le fini. Comme disent les Cabbalistes postérieurs, le plan du monde est contenu dans la cause première, mais l'idée du monde enferme le phénomène (sa manifestation), et il faut qu'elle soit rendue possible. Les Cabbalistes appellent *la Ligne* cette faculté contenue dans la cause première : elle pénètre tout l'Univers, et lui donne l'être et la forme.

Identité de la substance et de la forme. — Mais ici apparaît un autre danger : Si Dieu est immanent dans l'Univers, les objets individuels, ou, comme dit Spinoza, les *modes*, peuvent facilement être regardés comme une partie de sa substance. Pour répondre

